

# LES MINES AU CANADA: UN REDRESSEMENT VIGOUREUX

**SPECIAL**

pp. 37 à 47

Photo: Falconbridge

dépôts garantis **8%**  
30 jours

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**

QUÉBEC STE-FOY OTTAWA MONTRÉAL TROIS-RIVIÈRES ROUYN

Le No 1 de la finance et de l'économie au Québec

# LES AFFAIRES

Montréal, semaine du 10 au 16 mai 1986 Vol. LVIII No. 19 96 pages

1 \$

**MARATHON BROWN**  
COURTIER  
DES COMPTES  
VÉRITABLES

**875-7421**  
1-800-361-8600

## BUDGET DU QUÉBEC: LES ENTREPRISES ÉCOPENT MAIS CONSERVENT L'ÉPARGNE-ACTIONS

pp. 2-3-4-5-6

Gérard D. Levesque, ministre des Finances du Québec



Photo: Presse canadienne

### LES AFFAIRES ET LA LOI

Qui doit être tenu responsable d'une bouteille qui éclate sur une tablette d'épicerie? Le tribunal a tranché, rapporte Jean-H. Gagnon. p. 18

### IMMEUBLE

L'été promet d'être difficile pour les petits investisseurs dans l'immeuble à revenu. L'automne pourrait bien être le temps des aubaines. p. 19

### CAHIER SPÉCIAL

Comment faire un bon rapport annuel. p. 24 à 28

### LA BOURSE DÉMYSTIFIÉE

Prendre des profits, c'est bien; éliminer les perdants, c'est mieux! p. 58

### TAUX D'INTÉRÊT

Les taux continuent de tomber. p. 62

### LE PORTEFEUILLE

Le marché boursier se repose. Georges Gratton est catégorique: le temps est venu de prendre ses profits. p. 69

## ÉPARGNE-ACTIONS:

\* **LE PORTEFEUILLE REA RECULE** p. 57

\* **ANALYSE DE SEPT ÉMISSIONS D'ACTIONS** pp. 53-55

**SHERBROOKE**

pp. S-1 à S-24

**CAHIER SPÉCIAL**

# Le budget Levesque ouvre un débat sur la fiscalité des entreprises

Le budget 1986-1987 du gouvernement du Québec présenté le jeudi 1er mai par le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, a ouvert un débat sur le fardeau fiscal des entreprises du Québec par rapport à celui des firmes de l'Ontario. M. Levesque a en effet annoncé une surtaxe de 7,25 % applicable aux contributions des employeurs au Fonds des services de santé, ainsi qu'à la taxe sur le capital et à l'impôt sur le revenu des corporations.

"C'est avec regret que je me vois dans l'obligation d'augmenter le fardeau fiscal des entreprises québécoises, mais je crois

que les particuliers ne doivent pas être les seuls à supporter le fardeau de l'impasse budgétaire actuelle, a dit le député de Bonaventure à l'Assemblée nationale. En outre, malgré la hausse, le fardeau fiscal des entreprises du Québec demeurera comparable à celui qu'elles supporteraient en Ontario."

Selon les chiffres du ministère des Finances, les entreprises du Québec et

de l'Ontario ont supporté le même fardeau fiscal en 1985. Avant le budget de la semaine dernière, les firmes du Québec jouissaient d'un avantage de 2,2 % pour 1986 et de 2,0 % en 1987.

En raison des surtaxes annoncées par M. Levesque, cet écart n'est plus cette année que de 0,3 % en faveur du Québec. L'année prochaine, les entreprises québécoises devront supporter un

fardeau fiscal légèrement supérieur de 0,6 %.

Cette évaluation favorable aux firmes du Québec ne concorde pas avec celle des organismes représentant les milieux d'affaires. "Les chiffres que nous avons ne sont pas du tout conformes avec ceux du gouvernement, a déclaré aux AFFAIRES M. Pierre Clément, directeur des affaires législatives à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

J'ai demandé aux fonctionnaires du ministère des Finances de me montrer leurs études afin de pouvoir les analyser."

Pour sa part, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) publie dans son "Bulletin d'information" du mois de mai, un tableau montrant que les entreprises du Québec supportent un fardeau fiscal largement supérieur à celui des firmes ontariennes. Les chiffres portent sur la période 1982 à 1984. Pour la seule année 1984, le CPQ établit à 9,0 % l'effort supplémentaire consenti par les entreprises du Québec, à partir des comptes économiques provinciaux publiés par Statistique Canada. De son côté, le gouvernement du Québec estime plutôt que l'écart a été de 0,2 % en 1984...

"La différence vient de ce que le gouvernement actuel, contrairement au précédent, tient compte des taxes municipales et scolaires payées par les entreprises, a déclaré aux AFFAIRES le vice-président exécutif du CPQ, M. Ghislain Dufour. Or, le système de taxation foncière est excessivement complexe en Ontario et il est très difficile de le comparer avec celui du Québec. Néanmoins, nous allons demander à la firme de comptables Laliberté Lanctôt Coopers & Lybrand

de refaire une étude comparative de la fiscalité des corporations dans les deux provinces afin de pouvoir discuter sur les mêmes bases que celles du gouvernement."

Règle générale, les chefs d'entreprises de notre province déplorent l'importance que prennent au Québec les cinq taxes sur la masse salariale que l'on retrouve dans la fiscalité des corporations (Fonds des services de santé, Commission de la santé et de la sécurité du travail, assurance-chômage, Régime des rentes du Québec et Commission des normes du travail). Ces taxes sont souvent décriées parce qu'elles ne tiennent pas compte de la rentabilité des entreprises. Ainsi, la surtaxe de 7,25 % sur les contributions au Fonds de services de santé annoncée par M. Levesque s'applique à toutes les entreprises, qu'elles fassent des profits ou non.

Les entrepreneurs n'ont toutefois pas tout perdu, car le taux des prélèvements effectués par la Commission des normes du travail passe de 0,125 % à 0,08 %. Le ministre des Finances en a profité pour aller chercher le surplus de 70 M\$ affiché par cet organisme, réduisant le déficit du gouvernement d'autant. "Ce montant de 70 M\$ est donc en fait un impôt supplémentaire que les entreprises paient au gouvernement puisqu'elles sont les seules à contribuer à la Commission des normes du travail", conclut M. Dufour.

**ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION**



HOMO-RÉPARATUS INFINITUM.

Depuis l'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal, vous n'avez plus à subir les épreuves de l'entretien de la maison. Ces perpétuelles inquiétudes domestiques sont enfin disparues. Définitivement. Les gens aux goûts éclectiques l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons. Au Sanctuaire, tout concourt à assurer votre bien-être. Un édifice construit selon des techniques modernes qui réduisent l'entretien au minimum. Des administrateurs compétents et une équipe de

professionnels qui s'occupent de tout. Une surface habitable immense, bien planifiée - avec des «pièces» de rangement - et qui peut même être aménagée en fonction de vos besoins. Des cuisines, des dinettes, des salons et des salles à manger avec une vue superbe. Des baies vitrées sans fin qui laissent entrer le soleil. Chez vous, il sera encore plus beau...



**le sanctuaire**  
du mont-royal

PRÉSENTÉMENT PHASE IV - LADERNIÈRE

Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT 6100 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS  
1 ch. à coucher: 1,035 pl. car. + \$133,500 + 2 ch. à coucher: 1,323 pl. car. + \$172,500 + 3 ch. à coucher: 1,710 pl. car. + \$214,500 + Penthouses: 2,519 pl. car. + \$457,500  
(SELON DISPONIBILITÉ)

Un service complet de prêts hypothécaires commerciaux.

**Si votre projet doit être exécuté rapidement, nous vous offrons des programmes de financement souples et personnalisés.**

**Montant:**

- de \$350,000 à \$50,000,000

**Genre de prêt hypothécaire:**

- Prêt de construction (taux flottant)
- Prêt à terme (1 à 5 ans)
- Prêt Industriel
- Prêt "sur mesure"

**But du financement:**

- Construction (jusqu'à 85% du coût)
- Achat
- Refinancement

**Genre d'immeuble:**

- Bureaux
- Centre d'achats
- Industriel
- Multilogement

Appelez-nous!

1125, boul. de Maisonneuve Ouest  
(514) 842-4851

**TRUST FirstCity**



AVIS DE DIVIDENDES  
Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés:

**ACTIONS ORDINAIRES**  
Un dividende trimestriel de dix-huit cents (18c) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, lequel dividende sera payable le 2 juin 1986 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 mai 1986.

**ACTIONS PRIVILÉGIÉES**  
6-1/4 % CUMULATIF, RACHETABLES, SÉRIE 1967  
Un dividende de trente-neuf point zéro six deux cinq cents (39.0625c) a été déclaré sur les actions privilégiées 6-1/4 % cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de \$25.00 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er août 1986 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 18 juillet 1986.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Jacques Massicotte, avocat  
Vice-président et secrétaire  
Québec (Québec)  
le 29 avril 1986

**LAURENT PEPIN**

**SOMMAIRE**

À votre agenda	p. 14
Affaires et la loi	p. 18
Analysez avant d'acheter	pp. 54-55
Bloc-notes	p. 6
Bourse démythifiée	p. 58
Bourses	pp. 66-68
Carrières et professions	pp. 70-71
Éditorial	p. 6
Fiscalité	p. 32
Gagnants et perdants	p. 64
Immeuble	pp. 19-21
Investissements	p. 29
Marchés boursiers	p. 65
Marché obligataire	p. 63
Marketing	pp. 16-17
Mines et métaux	pp. 37-47
Nouvelles émissions	p. 55
Nouvelles de compagnies	p. 60-61
Portefeuille de Georges Gratton	p. 69
Pouls de l'économie	p. 34
REA	pp. 56-57
Rue St-Jacques	p. 14
Taux d'intérêt	p. 62
Technologies	pp. 30-31
Vu d'Ottawa	p. 8

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no. 0923.

# L'épargne-actions pour la création d'emplois Le REA ne fera pas naître un deuxième phénomène Bertin Nadeau

Le Régime d'épargne-actions (REA) a survécu au budget présenté le 1er mai dernier par le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, mais il ne permettra pas l'émergence d'un deuxième Bertin Nadeau, l'homme qui a permis à Unigesco de devenir le principal actionnaire de Provigo. M. Levesque a en effet annoncé dans son budget que les émissions d'actions ne seront dorénavant plus admissibles au REA "lorsque l'utilisation avouée de la majeure partie du produit de l'émission sera le paiement, direct ou indirect, pour l'acquisition d'actions d'une autre corporation, ou de tout autre titre facilement négociable". Il y aura cependant exception lorsque cette acquisition consiste à mettre la main sur plus de 50 % des actions à plein droit de vote d'une entreprise ouvrant dans un secteur connexe.

Il ne sera donc plus possible à Unigesco d'effectuer une émission dans le cadre du REA uniquement pour financer l'achat d'actions de Provigo, à moins bien sûr, et il s'agit d'une éventualité improbable, que la société de gestion veuille prendre le contrôle légal de la compagnie dirigée par M. Pierre Lortie. Peu avant le budget, Unigesco a déposé une demande de dispense de prospectus à la Commission des valeurs mobilières du Québec afin d'effectuer une émission admissible au REA visant justement à financer l'achat récent d'actions de Provigo.

Une clause rétroactive incluse dans le budget permettra vraisemblablement à Unigesco d'aller de l'avant tel que prévu, tout comme une clause "grand-père" donnera la possibilité à Unigesco de faire son émission dans le cadre du REA même si elle a récemment changé la date de la fin de ses états financiers. Cela lui a notamment permis d'effectuer une émission qui, autrement, n'aurait pas été admissible au REA. Dorénavant, les entreprises ne tireront aucun avantage du point de vue du REA en changeant la date de la fin de leurs états financiers comme vient de le faire Unigesco.

En plus de mettre les bâtons dans les roues des



émules du président d'Unigesco, le budget Levesque met fin à certaines autres pratiques jugées abusives par le gouvernement. Ainsi, une émission du genre de celle qu'a effectuée l'année dernière les Restaurants Sportsène ne sera maintenant plus possible dans le cadre du REA. Les principaux actionnaires de Sportsène se sont engagés à racheter les actions émises dans le cadre du REA à un prix minimum. Dorénavant, il ne sera plus possible d'offrir cette option de vente aux investisseurs en plus de la déduction fiscale du REA.

De même, les émissions qui donneront aux investisseurs la possibilité de toucher des dividendes garantis par des tiers ne seront plus admissibles au REA. La firme Premier Choix: TVEC a effectué une émission de ce type en 1985. Cela l'a aidé à mériter le titre de l'émission de l'année décerné par la section du Québec de l'Association canadienne des



courtiers en valeurs mobilières.

Pour sa part, la firme Matco Mart devra y penser deux fois avant de racheter de ses propres actions sur le marché boursier, comme elle s'est proposée de le faire il y a quelques semaines. Depuis le 2 mai en effet, toute corporation qui rachète des actions ayant été émises dans le cadre du REA n'est plus admissible à ce programme, à moins qu'elle effectue un autre appel public à l'épargne (non admissible au REA) pour un montant équivalent à celui du rachat. De plus, si ce rachat survient au cours des deux années qui suivent l'émission, la compagnie doit payer une pénalité égale à 25 % du coût des actions multiplié par le pourcentage de déduction fiscale accordée dans le cadre du REA.

L'ensemble de ces mesures vise à assurer que



"seules les émissions d'actions dont le produit est créateur d'activités économiques concrètes et génératrices d'emplois pourront dorénavant se faire dans le cadre du REA". Une annexe au budget de M. Levesque relève que "la demande sans cesse croissante pour les titres REA a entraîné dans certains cas des stratégies pour accroître artificiellement l'offre de titres. L'utilisation que les corporations font de ces sommes ne justifie pas toujours le coût, pour les

contribuables québécois, de l'avantage fiscal accordé".

C'est le ministère du Revenu du Québec qui fera un tamisage plus serré des corporations voulant profiter des avantages du REA. Ainsi, le ministère refusera de donner son feu vert via une décision anticipée "lorsque, de son avis, les fonds amassés à même le produit de l'émission ne le seront pas dans le respect des objectifs poursuivis par le REA".

La Commission des valeurs mobilières du Québec exigera dorénavant que la corporation émettrice fasse savoir dans son prospectus aux acheteurs éventuels d'actions si elle a demandé ou non une décision anticipée au mi-

**Kiosques modulaires**

• Mini-format ou stand d'exposition  
• Achat ou location  
**Brochure sur demande**  
**ExpoSystèmes**  
Montréal (514) 875-6271  
Québec (418) 647-2014

nistère du Revenu et le résultat de cette démarche. Les investisseurs devront porter attention à cet élément. Si la société effectue son placement sans avoir obtenu de décision anticipée favorable, il y a évidemment de fortes chances pour que la déduction fiscale réclamée plus tard par les investisseurs dans leur rapport d'impôt ne soit pas accordée.

**LAURENT  
PEPIN**

## Visez des rendements supérieurs Les Fonds Desjardins

Voici les rendements annuels  
des Fonds Desjardins au 31 mars 1986

Actions 21,1 %  
Hypothèques 13,4  
International 38,8  
Obligations 23,9

Appelez-nous sans frais, peu importe où vous habitez

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus disponibles dans nos succursales

**Fiducie  
du Québec**

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657  
Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058  
Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026  
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

### NOMINATION



Gilles Caron, président de Caron Communication inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Marie-Lynda Lalonde au poste de présidente de Caron, Lalonde Relations publiques inc., une filiale de Caron Communication inc. Mme Lalonde s'est fait connaître par sa volonté constante d'insérer tout événement de relations publiques dans le cadre de la stratégie globale de communication de l'entreprise cliente. Elle apportera à l'équipe le sens de l'organisation qui la distingue depuis qu'elle exerce ses activités de relationniste et sa connaissance approfondie des milieux de la grande presse et de la presse spécialisée.

Les services offerts chez Caron, Lalonde Relations publiques inc. sont: côté stratégie globale, les plans généraux de relations publiques, les programmes de mise en valeur d'image institutionnelle ou de communications internes, les relations de presse et la recherche de tribunes; côté service à la carte, les conférences de presse les événements spéciaux — congrès, colloques, séminaires, lancements — jusqu'au festival d'été.

Caron, Lalonde Relations publiques inc. assurera donc désormais l'exécution des nombreux mandats de relations publiques qui avait contribué au renom de Caron Publicité et marketing inc., une autre des filiales sous la bannière de Caron Communication inc.

**CARON  
COMMUNICATION  
INC.**



### GESTASS-XT

- Compatible logiciels IBM, 640K RAM
- Produit de qualité, supérieure,
- 2 lecteurs de disques,
- horloge/calendrier, permanents,
- Port série/Parallèle,
- Moniteur vidéo HR,
- Garantie complète
- Excellent service après vente,

jusqu'au 31 mai 86.

**\$1795.00**

également disponibles à prix avantageux: imprimantes, modems, disques durs LOGICIELS etc...

— Cours d'initiations à l'usage personnalisés, rapides et économiques.

**TECHNO-GESTASS  
LTÉE**

3918 Boulevard Samson,  
LAVAL 687-0132  
ESTRIE (819) 563-9711

## À LA BOURSE, FAUT-IL ACHETER OU VENDRE?

Venez connaître la stratégie du groupe Dynamique à la réunion d'information des actionnaires.



MERCREDI, 14 MAI 1986 16h30  
GRAND HÔTEL, MONTRÉAL  
777, rue Université

Pour toute information: 842-1416

La transcription française des principaux discours prononcés en anglais sera mise à votre disposition.

■ Au cours des dernières années, le réajustement des taux de déduction et du plafond de déductibilité du Régime d'épargne-actions (REA) était devenu une constante de chaque budget du gouvernement du Québec. Dans son premier véritable budget, présenté le 1er mai dernier, M. Gérard D. Lévesque n'a apporté aucune modification au plafond de la déduction maximale permise pour le REA.

Le seul changement concernant les taux de déduction, et la mesure la plus intéressante à l'égard du REA annoncée par M. Lévesque, consiste en une déduction additionnelle de 25 % dont pourront bénéficier les employés faisant l'acquisition d'actions de leur employeur qui sont admissibles au REA.

M. Lévesque a par contre modifié plusieurs règles techniques relatives au REA. Les nombreux changements qu'il entend apporter visent à enrayer des abus et à corriger certaines anomalies au niveau des compagnies émettrices.

#### Utilisation des fonds

Depuis l'introduction

## Déduction supplémentaire de 25 % pour les employés Les changements au REA visent à enrayer les abus

du REA en 1979, la Loi sur les impôts n'imposait aucune restriction aux entreprises émettrices quant à l'utilisation des fonds recueillis dans le cadre d'une émission admissible au REA. La demande des titres REA a toutefois été tellement forte au cours des dernières années que les autorités fiscales en sont venues à craindre que des compagnies émettrices profitent du REA pour recueillir des fonds à des fins autres que celles pour lesquelles le régime a été créé, soit la création d'activités économiques concrètes et génératrices d'emploi.

Voilà pourquoi le gouvernement a décidé à l'égard des émissions débutant après le 1er mai 1986 de prévoir qu'une émission ne sera plus admissible au REA lorsque l'utilisation de la majeure partie de l'émission sera le paiement direct ou indirect pour l'acquisition d'ac-

RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS TAUX DE DÉDUCTION EN 1986	
1) Corporations en voie de développement	
• Actions ordinaires à plein droit de vote	100 %
• Actions subalternes à droit de vote	75 %
• Actions privilégiées convertibles en actions ordinaires à plein droit de vote	100 %
• Actions privilégiées convertibles en actions subalternes à droit de vote	75 %
2) Corporations dont l'actif est de 1 milliard de \$ ou plus	
• Actions ordinaires à plein droit de vote	50 %
• Actions subalternes à droit de vote	50 %
3) Autres corporations	
• Actions ordinaires à plein droit de vote	75 %
• Actions subalternes à droit de vote	50 %

À ces taux, peut s'ajouter une déduction additionnelle de 25 % s'il s'agit d'actions émises dans le cadre d'un régime d'actionnariat pour employés.

tions d'une autre compagnie ou de tout autre titre facilement négociable.

Une exception a toutefois été prévue lorsque le produit de l'émission est utilisé pour acquérir le contrôle légal (plus de 50 % des actions comportant plein droit de vote) d'une compagnie dont les activités ont un lien direct

avec celles de la firme émettrice.

L'absence du risque normal propre à l'acquisition d'actions d'une compagnie que pourrait comporter une émission REA est aussi perçue comme une possibilité d'utilisation abusive de la déduction REA. Les autorités fiscales ont décidé d'en-

enrayer cette possibilité. Les règles en vigueur avant le budget prévoyaient déjà que les conditions relatives à l'émission d'actions admissibles au REA ne pouvaient prévoir que ces actions pouvaient être achetées ou rachetées par la compagnie émettrice ou par toute autre compagnie. À l'égard des émissions d'actions admissibles au REA qui ont débuté après le 1er mai 1986, les conditions relatives à l'émission d'une action admissible au REA ne devront pas prévoir qu'elle puisse être achetée ou rachetée par quiconque, de quelque façon que ce soit.

#### Dividende garanti

Les autorités fiscales considéraient également qu'un rendement garanti de dividende pouvait entraîner une diminution du risque normal rattaché à l'acquisition d'une action. C'est pourquoi les conditions d'une émission REA commencée après la date du budget ne pourront dorénavant comprendre un engagement à l'effet que des dividendes, seront versés relativement aux actions et qu'une personne autre que la compagnie émettrice garantit le paiement de ces dividendes.

#### Rachat d'actions

Une autre des mesures du budget vise à décourager la création artificielle de déduction fiscale par le truchement d'une émission qui serait suivie de l'achat ou du rachat des actions par la compagnie émettrice. À compter du 2 mai 1986, une compagnie ayant procédé à une émission REA qui achète ou rachète de quelque manière que ce soit des actions de la catégorie émise dans le cadre de cette émission cessera d'être admissible au REA. Elle ne redeviendra admissible que si elle effectue subséquemment une émission d'actions autrement admissible au REA pour un montant équivalant à celui de l'achat ou du rachat.

De plus, si l'achat ou le rachat se poursuit dans les deux ans du début de l'émission REA d'actions de la catégorie achetée ou rachetée, l'achat ou le rachat entraînera pour la compagnie émettrice une pénalité égale à 25 % du moindre du coût rajusté moyen des actions achetées ou rachetées ou du coût rajusté moyen de toutes les actions de la catégorie émise dans le cadre de

l'émission. Il est à noter que ces nouvelles règles s'appliquent même aux actions émises dans le cadre du REA avant la date du budget.

Il appert que certaines compagnies ont modifié la fin de leur exercice financier dans le seul but de devenir admissible au REA. Pour mettre fin à ce qu'il percevait comme un abus, le gouvernement a annoncé que pour les émissions débutant après le 1er mai 1986, il faudra dorénavant se référer aux états financiers pour chacune des années d'imposition terminées dans les 12 mois précédant l'émission.

Pour être admissible au REA, jusqu'au budget, une compagnie devait par ailleurs avoir un certain nombre d'employés à temps plein autres que des initiés au moment de l'émission. Pour éviter que certaines compagnies désireuses d'être admissibles au REA n'embauchent des employés au tout dernier instant avant l'émission et pour uniformiser cette exigence à l'égard de toutes les compagnies émettrices, le gouvernement a décrété à l'égard des émissions débutant après le 1er mai 1986 que toutes les compagnies émettrices devront avoir eu, tout au long des 12 mois précédant l'émission, au moins cinq employés à plein temps, autres que des initiés (dirigeants et administrateurs) et des personnes liées à des initiés.

On peut aussi ajouter que le gouvernement a, à toutes fins pratiques, mis fin au programme d'accès à la bourse. Ce programme portait deux volets, permettait aux compagnies procédant à une première émission publique d'obtenir une aide gouvernementale. Le premier volet permettait d'obtenir le remboursement de 50 % des coûts relatifs à la préparation d'une étude de faisabilité d'une émission publique, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. Le deuxième volet couvrait une partie des coûts d'entrée et des frais d'émission et pouvait atteindre 400 000 \$. L'assistance qu'une entreprise pourra obtenir sera dorénavant limitée à 10 000 \$ alors qu'auparavant elle pouvait atteindre 410 000 \$.

#### ROBERT RIVARD



Robert Rivard, avocat, m. en fisc., et c.a. est de l'étude Ogilvy, Renault

## Des mensualités taillées sur mesure

Louez la voiture de vos rêves  
tout en respectant votre budget.

DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

2 PARK AVENUE

2 AUDI QUATTRO

1 BMW 535i

1 MERCEDES 420 SEL

1 MERCEDES 300 E

1 RABBIT  
CONVERTIBLE  
(blanche, toute équipée)

N.B.: Modèles 1986. Taxes et assurances non incluses

Chez Lalonde, depuis 19 ans un des leaders dans le domaine de la location d'automobiles au Québec:

- plus de 1,100 voitures sur la route;
- des conseillers spécialement formés en location d'automobiles;
- des paiements taillés sur mesure, s'échelonnant sur 24, 36, 48 ou 60 mois.

# LALONDE

CHEVROLET / OLDSMOBILE / CADILLAC LTÉE

Une voiture  
à votre  
mesure



4411 de la Concorde  
St-Vincent-de-Paul, Québec  
H7C 1M4  
(514) 324-4411

# Québec met à contribution les actionnaires et les corporations

Un élément majeur que l'on peut dégager du dernier budget provincial est l'autmentation de l'imposition des entreprises, sauf pour certaines exceptions. Une analyse un peu plus en profondeur nous permet de constater en particulier que le contribuable qui est actionnaire d'une corporation est fortement touché.

## Exonération d'impôt

Afin d'encourager la création de nouvelles entreprises, une exonération d'impôt et de taxe sur le capital est accordée à toute corporation et coopérative constituée après la date du budget.

Cette exonération s'applique aux trois premières années d'imposition des nouvelles corporations sur leur premier 200 000 \$ de revenu imposable admissible à la déduction fédérale accordée aux petites entreprises. Elle s'applique aussi à la partie de la taxe sur le capital attribuable au premier 2 000 000 \$ de capital versé qui serait payable par ailleurs par une telle corporation à l'égard de chacune de ces trois premières années. Un minimum de 100 \$ par année sera toutefois exigé quant à cette taxe.

La corporation doit avoir exploité une entreprise active dans l'année et avoir obtenu une confirmation du ministère du Revenu quant à son admissibilité.

Afin d'assurer le contrôle de cette mesure et d'en restreindre la portée, le gouvernement provincial a prévu des règles anti-évitement qui font en sorte que seules les entreprises naissantes bénéficient de cette mesure. Les entreprises déjà existantes ne pourront donc pas se constituer pour bénéficier de cette exonération.

Bien que cette mesure apparaisse d'un vif intérêt, nous devons toutefois apporter certains commentaires. Si cette exonération n'avait pas été instaurée, la corporation naissante n'aurait été imposée qu'à un taux de 3 % (3,22 % en tenant compte de la nouvelle surtaxe) sur son premier 200 000 \$ de revenu imposable: le maximum d'impôt payable sur les trois années n'aurait été que de 19 320 \$. Mais encore aurait-il fallu que, justement, elle ait eu un revenu sur lequel elle puisse être imposée.

En effet, il est fréquent que les nouvelles entreprises n'aient qu'un faible revenu imposable au cours des premières années de

leur existence; le coût des premières dépenses, la possibilité de certains crédits d'impôt, de même que des profits minimes, sont autant de facteurs qui abondent en ce sens. Il convient de signaler que la taxe sur le capital exonérée aurait constitué une dépense déductible aux fins du calcul du revenu imposable.

D'ailleurs, selon les prévisions gouvernementales, la réduction d'impôt pour le secteur privé à la suite de cette mesure n'est que de 5 M\$ pour 1986 et de 16 M\$ pour 1987. Par conséquent, peu de nouveaux entrepreneurs bénéficieront de façon notable de cette nouvelle mesure.

## Surtaxe

Une surtaxe de 7,25 % est maintenant applicable aux entreprises dans les trois cas qui suivent. Plusieurs conséquences peuvent en découler, dont l'une est certes le fait que la fiscalité québécoise est un peu moins compétitive qu'elle ne l'était par rapport à celle de l'Ontario. Il faut souligner que la durée de cette surtaxe n'a pas été prévue, contrairement à ce qui se fait habituellement. Le ministre des finances, M. Gérard D. Levesque, serait enclin à réviser ses positions sur cette nouvelle mesure advenant qu'il y ait entente avec le fédéral quant aux paiements de transferts.

a) Contribution des employeurs au Fonds des services de santé (FSS): Tout employeur (incorporé ou non) devant payer une contribution au FSS devra verser cette surtaxe à l'égard des salaires versés ou réputés versés après le 1er mai 1986. C'est donc dire que le taux effectif de cette contribution augmente de 3,00 % à 3,22 %. L'impact sur le fardeau fiscal du secteur privé sera, suivant les prévisions gouvernementales, de 39 M\$ pour 1986 et de 62 M\$ pour 1987. Déjà, l'on peut voir que la "perte" subie par le gouvernement à la suite de l'exonération de trois ans pour les nouvelles corporations est largement absorbée...

b) Taxe sur le capital: Pour les années d'imposition se terminant après le 1er mai 1986, une surtaxe de 7,25 % s'applique à la taxe sur le capital. Elle s'applique proportionnellement au nombre de jours de l'année d'imposition qui suivent ce 1er mai 1986 lorsque l'année d'imposition comprend cette date.

Cette surtaxe ne s'appliquera pas dans le cas de corporations d'assurance

EFFET DU BUDGET PROVINCIAL DU 1er MAI 1986 CONCERNANT LES DIVIDENDES VERSÉS				
<b>Hypothèses:</b>				
- Revenu net avant impôt de la corporation: 10 000 \$				
- Imposition de l'actionnaire au taux marginal maximum				
- Les calculs tiennent compte du budget fédéral du 26-02-86				
	Revenu bénéficiant de la déduction pour petites entreprises		Autre revenu tiré d'une entreprise active	
	1986	1987	1986	1987
<b>Montant disponible entre les mains de l'actionnaire après le budget provincial</b>	4 952 \$	4 757 \$	3 801 \$	3 344 \$
<b>Montant disponible entre les mains de l'actionnaire sans tenir compte du budget provincial</b>	4 962 \$	5 212 \$	3 819 \$	3 680 \$
<b>Effet du budget</b>	( 10 ) \$	( 455 ) \$	( 18 ) \$	( 336 ) \$

Source: Samson Béclair

et dans le cas de corporations de raffinage de pétrole. Des mesures transitoires sont prévues concernant les acomptes provisionnels et le crédit d'impôt pour pertes remboursables.

Le taux effectif de la taxe sur le capital augmentera donc, à la suite de cette surtaxe, de 0,90 % à 0,97 % pour les banques et les corporations de prêts et de fiducie et de 0,45 % à 0,48 % dans le cas des autres corporations. Cette mesure signifiera une augmentation d'impôt de près de 17 M\$ en 1986 pour les entreprises visées et de 27 M\$ pour 1987.

c) Impôt sur le revenu des corporations: Les corporations devront subir par surcroît une surtaxe, au même taux de 7,25 %, sur l'impôt sur le revenu payable à l'égard des années d'imposition se terminant après le 1er mai 1986; la surtaxe s'appliquera, ici aussi, proportionnellement au nombre de jours de l'année d'imposition qui suivent le 1er mai 1986 lorsqu'une année d'imposition comprend cette date. Les acomptes provisionnels devront tenir compte de cette surtaxe.

Dans le cas de corporations dont le revenu d'entreprise active est admissible à la déduction pour petites entreprises, le taux d'imposition est maintenant de 3,22 % au lieu de 3,00 % qu'il était avant le budget, alors que celui des autres revenus tirés d'une entreprise active est de 5,9 % au lieu de 5,5 %. Dans le cas de revenu d'entreprise non-active ce taux augmente de 13,00 %

à 13,94 %. Le secteur privé subira ainsi une augmentation de 23 M\$ de son fardeau fiscal en 1986 et de 36 M\$ en 1987.

Si l'on fait le total, 79 M\$ des 237 M\$ supportés par le secteur privé en 1986 suivant les prévisions gouvernementales sont attribuables à ces trois surtaxes. Qui plus est, 152 M\$ des 251 M\$ de revenu que le gouvernement compte toucher de ses nouvelles politiques fiscales pour son exercice financier 1986-1987 proviennent de ces trois surtaxes!

Dans un même ordre d'idée, le gouvernement provincial, qui s'harmonise sur ce point avec le fédéral, élimine la déduction de 3 % relative aux inventaires: ceci résulte en un autre 19 M\$ qui sera supporté par le secteur privé.

## Régime fiscal des dividendes

Afin de s'harmoniser avec le gouvernement fédéral, le taux de majoration des dividendes, aux fins de leur inclusion dans le calcul du revenu des contribuables est maintenant de 33 1/3 %; le taux du crédit d'impôt pour dividendes est diminué à 11,08 %. Cette mesure entrera en vigueur à compter du 1er janvier 1987 et représentera pour le secteur privé un déboursé de 44 M\$.

À la suite des modifications que l'on vient de décrire quant au régime fiscal à l'égard des dividendes et des nouvelles surtaxes, il devient intéres-

sant de comparer pour 1986 et 1987 le montant net qui reste entre les mains de l'actionnaire propriétaire si la corporation a un revenu net avant impôt de 10 000 \$ et si elle lui verse sous forme de dividendes le plein montant disponible après impôt.

À la lecture du tableau, il appert que l'actionnaire recevra en 1987, 455 \$ ou 336 \$ de moins selon les hypothèses à la suite de la nouvelle surtaxe et, surtout, à la suite du nouveau régime concernant les dividendes. Rappelons de plus que le rendement d'un dividende après impôt avait déjà été amoindri par le budget fédéral du 26 février 1986.

## Gain en capital

L'harmonisation complète de la législation fiscale québécoise à celle du fédéral quant à l'exonération à vie des premiers 500 000 \$ de gains en capital constitue une mesure incitative à l'achat d'actions et vient, cette fois, favoriser la fiscalité des actionnaires.

Cette mesure permet, pour les années 1987, 1988, 1989, 1990 et suivantes, que le contribuable soit exonéré d'impôt sur le gain en capital pour un montant de 100 000 \$, 200 000 \$, 300 000 \$ et 500 000 \$ respectivement. L'annonce de cette harmonisation représente 28 M\$ de moins en impôt pour le

**Le service de paie qui se paie tout seul!**  
les services de paie  
**camcheq**  
Montréal Québec Ottawa

secteur privé en 1987 et augmentera pour les années subséquentes.

Les surtaxes imposées aux corporations constituent une surtaxe indirecte pour les actionnaires puisqu'elles ont pour effet de réduire les profits après impôts et, par conséquent, les montants pouvant être versés aux actionnaires. De plus, pour les petites corporations, l'actionnaire devra choisir entre un salaire assujéti à la surtaxe relative au financement du fonds des services de santé et un dividende qui ne constitue pas une dépense déductible pour la compagnie, ce qui, comparativement à un salaire, a pour effet d'augmenter l'impôt sur le revenu payable par cette dernière, notamment à cause de la surtaxe.

## MICHEL THÉROUX



Michel Théroux, c.a., est associé en fiscalité au bureau de Samson Béclair à Montréal

**VENDEURS REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS, GÉRANTS DE VENTE...**

**VOULEZ-VOUS VENDRE SANS LIMITE?**

**ROGER ST-HILAIRE**  
Instructeur

**VENTE STRATÉGIQUE**

- Vous apprendrez comment:
  - conclure vos ventes
  - répondre aux objections
  - planifier vos entrevues
  - accroître votre clientèle
  - traiter les plaintes
  - disposer de votre temps
  - structurer votre territoire
  - vendre votre personnalité
  - vous motiver à vendre

**GÉRANCE DE VENTE**

- Vous apprenez comment:
  - recruter des vendeurs à succès
  - les entraîner et les former
  - les motiver et les stimuler
  - évaluer leur performances
  - structurer des territoires
  - organiser des concours de vente
  - rémunérer vos vendeurs
  - organiser des réunions stimulantes
  - établir des stratégies de vente
  - choisir votre style de gestion
  - disposer de votre temps

Montréal: 12-13 juin 1986  
Québec: 5-6 juin 1986

Montréal: 26-27-28 mai 1986  
Québec: 12-13-14 mai 1986

Inscriptions en nombre limité

Inscrivez-vous maintenant  
(418) 626-7498

**Cours Roger St-Hilaire**

# ÉDITORIAL

## Libre-échange: le pour et le contre

Le vote extrêmement serré qu'a rendu le comité sénatorial des Finances du Congrès américain sur le projet de loi du président Reagan sur la négociation d'un nouvel accord commercial entre le Canada et les États-Unis a deux significations particulières:



**JEAN-PAUL GAGNÉ**

1 - les sénateurs américains qui ont voté contre la demande de la Maison blanche et ceux qui ont voté oui après s'être fait tordre les bras et après avoir obtenu des concessions du président suivront sûrement de très près le déroulement des négociations entre les deux pays. Le comité a d'ailleurs expressément demandé à M. Reagan d'être tenu au courant de la négociation entre les deux pays.

Puisque l'accord commercial devra lui aussi être approuvé par le Congrès, c'est dire à quel point la marge de manoeuvre laissée aux négociateurs sera mince. De plus, la loi autorisant le président Reagan à négocier le nouvel accord commercial renferme des contraintes non négligeables: la date limite pour la négociation de l'accord est le 3 janvier 1988, ce qui laisse un an de négociation; c'est court puisque l'accord commercial (beaucoup plus simple) conclu entre les États-Unis et Israël a justement pris un an de négociation; le Congrès aura le pouvoir d'accepter ou de refuser l'accord conclu entre MM. Reagan et Mulroney et non pas de le modifier; les négociateurs devront mettre de l'eau dans leur vin pour rendre acceptable aux membres du Congrès leur projet d'accord; si le Congrès refuse d'extensionner la période de négociation et si le projet d'accord commercial est présenté après le 3 janvier, le Congrès aura le pouvoir de l'amender à sa guise; 2 - aux yeux des sénateurs, le Canada a plus à gagner que les États-Unis dans la présente négociation. Cette libéralisation signifie en effet pour nous l'ouverture d'un marché de 250 millions d'habitants alors que pour eux c'est un accès à un marché de seulement 25 millions de consommateurs. Le marché américain nous

est d'ailleurs déjà plus accessible que le marché canadien l'est pour les États-Unis. Nos matières premières entrent en effet sans droit de douanes aux États-Unis. Dans le secteur manufacturier, les droits de douanes canadiens sont deux fois plus élevés que les droits américains frappant les produits canadiens. Il est étonnant dans un tel contexte que certaines firmes canadiennes ne se soient pas davantage tournées vers le marché américain au lieu de s'obstiner à vendre sur le marché canadien, souvent au prix de frais de transport plus élevés.

Selon la Banque Royale, 80 % des exportations canadiennes aux États-Unis ne seront pas affectés par la libéralisation des échanges entre les deux pays. Environ 10 % de nos exportations seront avantagés et 10 % seront désavantagés. On pourrait penser a priori que le résultat global est neutre, mais tel n'est pas le cas. En effet, le grand avantage d'une libéralisation des échanges entre nos deux pays réside plutôt dans la réduction des coûts de production, une plus grande efficacité et, en conséquence, des prix plus bas, moins d'inflation, des taux d'intérêt plus faibles, bref un niveau de bien-être accru pour les citoyens des deux pays.

Naturellement, un tel accord apportera son lot de contraintes sur les entreprises les plus vulnérables et les moins bien gérées. Des mesures transitoires devront être mises en place pour les aider à s'adapter aux conditions nouvelles de marché. L'impact le plus sensible se fera toutefois sentir sur les politiques commerciales canadiennes, la fiscalité, les programmes d'aide aux entreprises, qui dépendront maintenant davantage des politiques analogues en vigueur aux États-Unis.

Les américains font preuve de chauvinisme dans maints dossiers commerciaux entre les deux pays. Ils ont eux aussi leurs programmes de soutien aux entreprises et aux exportations, tel le milliard de dollars de subsides votés par le Congrès pour appuyer, au cours des trois prochaines années, l'exportation de produits agricoles.

Si Ottawa doit poursuivre l'effort de libéralisation, il doit néanmoins s'assurer de protéger nos valeurs culturelles et politiques, à défaut de quoi, c'est l'identité canadienne qui serait alors sacrifiée.

## M. LEVESQUE VA CHERCHER \$ 152 MILLIONS ADDITIONNELS DANS LA POCHE DES ENTREPRISES



## BLOC-NOTES

### Rira bien qui rira le dernier

Le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, n'a pas été impressionné le 26 février dernier lorsque son homologue fédéral, M. Michael H. Wilson, a présenté son budget à la Chambre des communes. Il est facile de réduire un déficit lorsque les recettes progressent plus rapidement que les dépenses, avait alors dit en substance M. Levesque. À la suite du budget présenté le 1er mai à l'Assemblée nationale, M. Wilson peut maintenant retourner la remarque à M. Levesque.

Le budget présenté par le gouvernement du Québec pêche en effet par le même mal que celui du gouvernement fédéral. Dans les deux cas, les déficits baissent, mais au prix d'une ponction fiscale accrue sur le secteur privé.

La réduction des déficits gouvernementaux reste un objectif primordial à atteindre. Il importe toutefois de corriger ce déséquilibre financier par une réduction des dépenses gouvernementales plutôt que par une progression des taxes et des impôts.

À la limite, le gouvernement du Québec pourrait par exemple annuler totalement son déficit en aug-

mentant ses revenus de 3 milliards de \$. Notre province serait-elle alors plus avancée? La réponse est évidente. En siphonnant ainsi les ressources du secteur privé, le gouvernement créerait un tort économique et social considérable.

Les pays occidentaux ont vécu au-dessus de leurs moyens au cours des 15 dernières années, contribuant ainsi à créer la grave récession de 1981-1982. Il faut maintenant ramener les dépenses gouvernementales à un niveau qu'autorise la capacité de payer des entreprises et des individus.

Il est inquiétant de constater que malgré les compressions de dépenses de plus de 1 milliard de \$ contenues dans le budget présenté la semaine dernière par M. Levesque, l'ensemble des dépenses du gouvernement augmentera de 1,3 milliard de \$ cette année. En d'autres mots, ce que le gouvernement retire dans un ministère, il le redistribue dans un autre. En plus, il ajoute 1,3 milliard de \$ de nouvelles dépenses.

Heureusement, le budget ne contient pas de nouveaux programmes qui coûtent cher à l'État.

Cette caractéristique est conforme à la politique du premier ministre de faire du gouvernement du Québec un agent catalyseur plutôt qu'entrepreneur. Elle enlève peut-être beaucoup d'éclat au discours du budget, mais elle correspond bien au mandat qui a été confié à l'équipe de M. Robert Bourassa en décembre dernier.

Le gouvernement du Québec a toujours comme objectif de voir le nombre d'emplois augmenter de 400 000 d'ici à 1990. Il s'agit d'un but des plus louables qu'il serait plus facile d'atteindre si les mesures fiscales annoncées par M. Levesque le 1er mai n'étaient pas aussi lourdes pour les entreprises. Des 251 M\$ de revenus supplémentaires que Québec récoltera en 1986-1987 grâce au dernier budget, pas moins de 65 % proviendront en effet directement des entreprises via trois surtaxes et l'élimination de la déduction relative aux inventaires. Si cet argent restait dans le secteur privé, il créerait un plus grand nombre d'emplois.

**LAURENT PEPIN**

## LES AFFAIRES

Fondé en 1928

Président et éditeur: **Claude BEAUCHAMP**

Éditeur adjoint et rédacteur en chef: **Jean-Paul GAGNÉ**

Chef de pupitre: **Serge THERRIEN**

Directeur, cahiers et projets spéciaux: **Claude PICHÉ**

Directeur de la section placement: **Laurent PEPIN**

Journalistes: **André HAINS, Claude CHIASSON,**

**Dominique BEAUCHAMP, Yan BARCELO (technologies et informatique),**

**Claude PROULX, Bernard MOONEY**

Collaborateurs: **Robert RIVARD, Georges GRATTON, Jean-H. GAGNON,**

**Dominique FROMENT, Michel RICHER, Carole-Marie ALLARD (Ottawa),**

**Jean DEMERS**

Photographe: **Jean-Guy PARADIS**

Publicité: Vice-président **Rosaire MAILLOUX**

chef de produit: **Pierre GOYER**

Coordonnatrice de production: **Lucie MÉNARD**

Montréal (514) 842-6491 - Toronto (416) 499-9348 - Vancouver: (604) 688-6819

Tirage: Directeur **Normand G. Gravel** Service aux abonnés: Directeur **François BLONDIN**

Abonnement: (514) 842-3131 1 an: 34,95 \$ 2 ans: 49,95 \$ Au numéro: 1 \$

Autres pays: 1 an: 75,00 \$ 2 ans: 130,00 \$



Publié 50 fois par année par PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC.

465, rue Saint-Jean, bureau 903, Montréal, H2Y 3S4

Tél.: (514) 842-6491 Téléc.: 055-61971

Imprimé par l'Imprimerie Trans-Continentale Inc.

(Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0923. (Dépôt légal - bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859)

Publications Les Affaires inc. est membre du GROUPE TRANSCONTINENTAL GTC LTÉE

Président du conseil d'administration: **Rémi MARCOUX**

# Pour contrer la hausse des primes d'assurance-responsabilité La Chambre des notaires devient la 1<sup>ère</sup> corporation professionnelle à s'auto-assurer

■ La Chambre des notaires du Québec est devenue récemment la première corporation professionnelle de la province à s'auto-assurer. Cette décision vise à contrer à long terme la hausse vertigineuse des coûts de l'assurance-responsabilité depuis quelque temps.

La loi des assurances ne permet pas à une corporation professionnelle d'être son propre assureur. La Chambre des notaires a donc utilisé la technique dite du "fronting", c'est-à-dire qu'elle paie un assureur à honoraires pour lui fournir une couverture. Cet assureur, Les Coopérants en l'occurrence, ne prend aucun risque, sinon celui de la solvabilité de la Chambre des notaires, a expliqué aux AFFAIRES, M. Jean Lambert, président de la corporation.

La Chambre des notaires a fait déterminer le montant de la prime à payer les membres par son actuaire Wyatt. Toutes les primes ont été déposées chez un fiduciaire. La chambre garantit ainsi la disponibilité des fonds à son assureur et récoltera les revenus de ses placements. À la fin de chaque année, la chambre récupérera le trop perçu ou, dans le cas contraire, fera un chèque aux Coopérants.

Un comité de gestion des sinistres a été formé sur lequel siègent des membres de la chambre, des Coopérants et des experts en sinistres. Ce n'est donc plus l'assureur qui contrôle les dossiers de réclamations, comme cela a toujours été le cas, mais plutôt la chambre qui en est maintenant responsable.

En vertu du nouveau régime d'auto-assurance, le coût actuariel des primes s'élève à 2 100 \$ au lieu de 2 700 \$ comme l'exigeait l'assureur American Home avec le régime antérieur. Toutefois, la chambre facture quand même, cette année, une prime de 2 700 \$ à ses membres. Les 600 \$ excédentaires serviront à créer un fonds de réserve de près de 2 M\$ qui, selon l'actuaire Wyatt, est un coussin confortable. Le coût total du régime d'auto-assurance se chiffre à 5 M\$ par année, a précisé M. Lambert.

Par contre, la Chambre des notaires n'est pas encore assurée pour le "stop loss" ou contre la catastrophe que pourrait représenter par exemple une augmentation subite du double du nombre

de réclamations. Selon M. Lambert, les assureurs sont réticents à accorder ce genre de police. Il faut dire aussi qu'ils n'aiment pas la formule d'auto-assurance de la chambre qui leur enlève une part de marché. D'autant plus que cette formule sera sans doute reprise par d'autres organismes ou corporations professionnelles, comme le Barreau du Québec, notamment qui

vient de mandater les mêmes actuaires que la Chambre des notaires.

M. Lambert estime que cette assurance-catastrophe coûtera 50 000 \$, soit environ 50 \$ par année par assuré.

## Les avantages

L'économie de 22 % du coût actuariel de la prime d'auto-assurance par rapport à la prime de 2 700 \$ avec un régime

d'assurance conventionnel n'est pas le principal avantage de cette nouvelle formule. M. Lambert croit que le fait que la chambre puisse maintenant influencer le libellé de la couverture d'assurance va s'avérer très profitable à long terme.

Depuis 1981, la chambre a acquis une certaine expertise en assurance-responsabilité et elle connaît maintenant les causes

les plus fréquentes de réclamations. Or, beaucoup de ces réclamations sont attribuables à de mauvaises habitudes des notaires plutôt qu'à leur ignorance de la loi. Pour faire perdre ces mauvaises habitudes coûteuses, la chambre pourrait bien éventuellement augmenter le montant de la franchise (le montant déductible) de 2 500 \$ actuellement à 5 000 \$ pour certains types

de réclamations dues à la négligence. Cette franchise pourrait doubler pour une seconde erreur.

Cette politique vise à rendre le régime plus équitable, à augmenter la vigilance des notaires et à réduire les coûts d'assurance, a conclu M. Lambert.

**DOMINIQUE FROMENT**

## JOURNÉES D'ÉTUDES FISCALES 1986

### LA PLANIFICATION FISCALE DES CORPORATIONS PRIVÉES ET LEURS ACTIONNAIRES INCIDENCE DES RÉCENTES MODIFICATIONS

#### • les pièges

LES 2 ET 3 JUIN LE REINE ÉLIZABETH MONTRÉAL

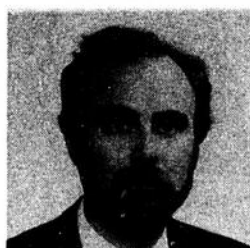
Les modifications récentes à la Loi de l'impôt sur le revenu ont changé fondamentalement la planification fiscale des corporations privées et leurs actionnaires. Il devient essentiel de repenser les méthodes conventionnelles de planification fiscale en fonction de la nouvelle exemption de gains en capital de 500 000 \$, des nouvelles règles d'attribution, de l'impôt minimum de remplacement et des modifications proposées au traitement des dividendes.

#### • les possibilités

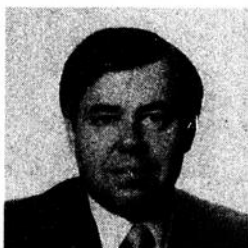
Les Journées porteront essentiellement sur les possibilités et les pièges devant lesquels se trouvent les corporations privées, leurs actionnaires et leurs conseillers qui doivent voir à l'administration et à la planification fiscale en fonction des nouvelles règles.

Il sera aussi question des modifications annoncées dans le budget fédéral et dans celui du Québec, ainsi que de la jurisprudence récente et de la taxe sur les transactions.

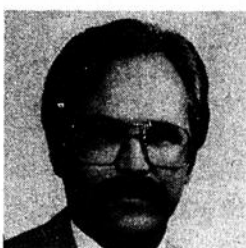
- concept d'intégration
- utilisation de corporations de portefeuille
- rémunération de l'employé - actionnaire
- acquisition et disposition de biens par une corporation
- mise-à-jour sur les conventions d'achat-vente
- règles relatives aux corporations associées, revues et corrigées
- dépouillement de dividendes et traitement fiscal actuel de la transaction papillon
- membres de la famille actionnaires d'une corporation exploitant une petite entreprise
- transmission de l'entreprise aux successibles
- revue des budgets fédéral et provincial de 1986
- décisions récentes
- taxe sur les transactions



Pierre Bernard  
Lapointe Rosenstein



Marcel Bertrand  
Coopers & Lybrand



Gabriel Duval  
Arthur Andersen & Cie



Guy Fortin  
Clarkson Tétrault



Sylvain Monarque  
Samson Bélair



Denis Lacroix  
Poissant Richard/Thorne Riddell



Paul Setlakwe  
Stikeman Elliott



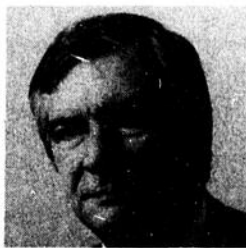
Yvon Cyrène  
Raymond Chabot, Martin Paré & Associés



Yves Chartrand  
Weiss Brazeau, Gauvin Dumais & Associés/Laventhol & Horwath



Alain Orvoine  
Normandin Barrière & Courey/  
Deloitte Haskins & Sells



Charles Pelletier  
Caron Bélanger/Clarkson  
Gordon



Jean Potvin  
Heenan Blaikie, Jolin Potvin  
Trépanier Cobbett

Chacun des participants qui aura payé à l'avance recevra un dossier des conférences.

**FRAIS D'INSCRIPTION:** 310 \$ pour les membres et 410 \$ pour les non-membres de la Fondation.

Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire et le poster au ACEF.

L'Association canadienne d'études fiscales,  
130 Adelaide St. West, Suite 1900  
Toronto, Canada M5H 3P5



Canadian Tax Foundation  
L'Association Canadienne  
d'Études Fiscales

NOM DE FAMILLE \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

NOM DE L'EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Indicatif régional \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

# L'Outaouais québécois veut devenir le berceau de la télédétection

## Gatineau réclame le Centre canadien de télédétection

Les utilisateurs de la télédétection au Canada et aux États-Unis auront accès, à compter du 16 mai, aux données du satellite français SPOT grâce à une toute nouvelle station de réception qui sera inaugurée à Gatineau. L'arrivée de SPOT permet d'entrevoir une série de nouvelles applications pour la télédétection au Canada et l'avancement des recherches en cartographie, météorologie, foresterie, de même qu'en agriculture.

Mais pour le Québec et surtout Gatineau, cela pourrait signifier le développement d'une nouvelle industrie de haute technologie basée sur la télédétection. Mais avant que cela soit possible, Gatineau doit encore gagner une bataille: obtenir dans son territoire l'implantation du Centre canadien de télédétection dont les services sont présentement éparpillés à sept endroits à Ottawa.

Jusqu'à l'arrivée de SPOT, le Canada n'avait qu'une seule station réceptrice située en Saskatchewan. Mais la position plus basse de SPOT sur l'orbite géostationnaire par rapport au satellite actuel de télédétection LANDSAT,

a nécessité la création d'une nouvelle station. On ne réussissait en effet pas, à couvrir tout le territoire canadien et américain avec la seule station canadienne.

### Pour l'Amérique du Nord

La nécessité de remédier à cette situation était d'autant plus importante que le Canada doit, dans le cas de SPOT, être le seul fournisseur de données pour l'Amérique du Nord. Cette revente de services permettra au Canada de récupérer les sommes déboursées pour obtenir le privilège de recevoir les données et de les commercialiser.

Le satellite SPOT, lancé le 22 février 1986, a déjà prouvé son utilité récemment avec la catastrophe nucléaire en Ukraine. Grâce aux photographies des nuages de fumée prises par SPOT, les experts

ont pu suivre l'évolution de la tragédie. SPOT peut fournir des photographies couleurs en trois dimensions avec une résolution au sol de l'ordre de 20 mètres et de 10 mètres en noir et blanc. Tenant compte du fait que LANDSAT, lancé en 1972, permet une résolution de 100 mètres, SPOT représente un grand pas.

Mais le développement de la télédétection au Canada ne s'arrêtera pas avec SPOT et Gatineau jouera un plus grand rôle. De l'aveu même du ministre d'état aux Mines, M. Bob Layton, on envisage déjà d'agrandir la station réceptrice de Gatineau afin de lui permettre de recevoir et de traiter les données du ERS-1, un satellite européen qui doit être lancé en 1989, et du RADARSAT, le premier satellite canadien de télédétection qui doit être lancé en 1992.

Le regroupement des services du Centre canadien de télédétection n'est

pas un tout nouveau dossier. Déjà, une étude réalisée il y a quelques années, par la firme Technologie Ordinateurs de l'Outaouais, pour le compte de la ville de Gatineau, précisait à l'époque que le dossier est devenu de première importance en termes de besoins de logement au ministère de l'Énergie, Mines et Ressources. Depuis, les pressions se multiplient de plus en plus pour une centralisation à Gatineau.

### Cheval de bataille

La députée conservatrice de Gatineau, Claudy Maily a fait de la question son cheval de bataille comme elle l'a d'ailleurs fait pour l'obtention de la station réceptrice de données de SPOT: "Ce fût épouvantable! Les fonctionnaires du ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, à Ottawa, nous ont donné 36 heures pour préparer ce que eux avaient mis un an à planifier."

M. Francis Lavigne, commissaire industriel pour Gatineau à l'époque, est du même avis: "Les fonctionnaires avaient déjà déménagé le projet dans leur arrière-cour, du côté d'Ottawa. C'était tragique de voir à quel point ils ne voulaient pas venir au Québec."

Mais cette fois-ci, estime Claudy Maily, le dossier est bien engagé: "C'est une occasion en or pour le gouvernement conservateur de donner aux francophones la chance d'effectuer un virage technologique dans un domaine de pointe qui cadre bien avec la région de l'Outaouais. Aménager le Centre canadien de télédétection à Gatineau aurait le même effet sur l'Outaouais que l'implantation du Conseil national de recherches à Ottawa."

L'impact sur l'entreprise privée n'est, en effet, pas négligeable. Le Centre canadien de télédétection qui existe depuis 1972 a reçu pour mission de tra-

vailer au perfectionnement et à l'utilisation de cette technique et surtout de faire des transferts technologiques vers l'industrie privée. Si le centre s'installe au Québec, les chances de voir des entreprises québécoises en profiter s'amélioreront.

Claudy Maily fait aussi valoir les services que pourrait rendre l'aéroport de Gatineau. Le Centre canadien de télédétection dispose de trois appareils pour la collecte de données et divers travaux de recherches dans le cadre de la télédétection aéroportée: un Mystère 20, un Convaire 580 et un DC-3. Or, Gatineau possède déjà un aéroport équipé pour les vols aux instruments et qui est sous-utilisé.

Par contre, celui d'Ottawa où s'effectuent les activités aéroportées du Centre canadien de télédétection est trop achalandé. Selon Francis Lavigne, le seul fait de n'avoir pas à rouler sur des kilomètres pour avoir accès à la piste, à l'aéroport de Gatineau, permettrait d'économiser des dizaines de milliers de dollars par année en carburant.

Claudy Maily fait le lien entre le déménagement du centre à Gatineau et l'engagement du premier ministre Mulroney au sommet de la francophonie de Paris, en février: "Le français doit participer à l'avancement technique et économique de nos sociétés, ou cette langue déclinera rapidement." Selon la députée: "Quel meilleur gage pour s'assurer que la télédétection au Canada évoluera en français que de lui garantir un berceau francophone." Et après tout, ajoute-t-elle, Gatineau est déjà sur la carte mondiale de la télédétection.

## COLLOQUE

### Échanges technologiques internationaux

par Raymond Chabot International Inc.



Investisseurs, fabricants, financiers, apprivoisez l'un des moyens d'étendre vos frontières et d'avoir accès à un bassin de clientèle presque sans limite.

- Aspects financiers
- Aspects commerciaux
- Aspects juridiques
- Aspects fiscaux
- Échanges technologiques avec les États-Unis et avec les pays de la CEE
- Point de vue du gouvernement du Québec: cas pratiques d'import-export de technologie.

Le jeudi, 22 mai 1986, à 14h00  
Hôtel Ritz-Carlton, salon Or et Gris

Les conférences seront suivies d'un cocktail qui vous permettra d'échanger avec les conférenciers.

La décision d'import-export: une décision d'affaires.



RAYMOND CHABOT INTERNATIONAL INC.

R.S.V.P.: Linda Joncas  
878-2691, Montréal

Conférences, cocktails et le Guide sur les échanges technologiques internationaux: 50,00\$

### ASSOCIÉS UNIVERSITAIRES



ROBERT FAILLE f.c.a.



RENÉ HUOT c.a.

Monsieur André Lesage f.c.a., Président de SAMSON BÉLAIR, est heureux d'annoncer l'admission en société de deux associés universitaires, Messieurs Robert Faille f.c.a. et René Huot c.a. Rattachés à notre service de recherche et développement, ces nouveaux associés continueront d'assumer leurs fonctions actuelles d'enseignement.

Monsieur Faille est professeur titulaire à l'École des HEC et auteur de nombreuses publications, notamment en comptabilité municipale.

Monsieur Huot est professeur permanent au département des sciences comptables de l'UQAM et a également signé plusieurs ouvrages en fiscalité.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de rapprochement entre la recherche universitaire et son application dans le monde des affaires, pour le plus grand bénéfice de notre clientèle. SAMSON BÉLAIR... une quête constante de l'excellence.

**Samson Bélaïr**

Comptables agréés

Bureaux dans 26 villes au Québec et dans les principaux centres économiques du Canada

### CAROLE-MARIE ALLARD



**L'ALCOOL AU VOLANT**  
**C'est criminel**  
QU'ON SE LE DISE

Un appui de votre personnel à la compagnie de la

Page de l'assurance automobile au Québec

## QUEL NOM RETROUVE - T - ON AUX QUATRE COINS DU MONDE ?

ALLIED QUOI ?

IL EST BIEN PARDONNABLE DE N'AVOIR JAMAIS ENTENDU PARLER DE ALLIED-LYONS. CAR SI NOUS POSSÉDONS PLUS DE 200 MARQUES DANS LE MONDE ENTIER, AUCUNE N'EST CONNUE SOUS LE NOM DE ALLIED-LYONS.

AU CANADA, VOUS SUPPOSEZ QUE BASKIN-ROBBINS, L'UNE DES PLUS GRANDES CHAÎNES MONDIALES DE MAGASINS DE CRÈME GLACÉE, EST AUSSI CANADIENNE QUE LE SIROP D'ÉRABLE. CE QUI N'A RIEN DE SURPRENANT PUISQU'ELLE EST, AU CANADA, GÉRÉE ET CONTRÔLÉE PAR DES CANADIENS. MAIS, SUR LE PLAN MONDIAL, LA MARQUE APPARTIENT À ALLIED-LYONS, COMPAGNIE BRITANNIQUE.

SABOTS, MOULINS À VENT, TULIPES, ADVOCAT: RIEN DE PLUS HOLLANDAIS. MAIS WAR-NINKS, LE PLUS GROS PRODUCTEUR HOLLANDAIS D'ADVOCAT EST PROPRIÉTÉ BRITANNIQUE PUISQU'ELLE FAIT PARTIE DE ALLIED-LYONS.

EN GRANDE-BRETAGNE, LES PUBS ONT UNE PLACE ESSENTIELLE DANS LA VIE COURANTE. ET PLUS DE 7000 D'ENTRE EUX FONT PARTIE DE ALLIED-LYONS. TOUT COMME 950 ((OFF-LICENCES)), NOM LOCAL DES MAGASINS DE VINS ET LIQUEURS.

DANS LE MONDE ENTIER, QUI DIT SHERRY PENSE AUTOMATI-

QUEMENT À JEREZ. C'EST POURQUOI NOUS AVONS, DEPUIS QUELQUES ANNÉES, INVESTI DES MILLIONS DANS CETTE RÉGION MÊME. PARTOUT OÙ L'ON BOIT DU SHERRY, IL Y A DE FORTES CHANCES QUE CE SOIT DU HARVEYS - LE SHERRY LE PLUS VENDU AU MONDE, ÉGALEMENT PROPRIÉTÉ DE ALLIED-LYONS.

DANS PLUS DE 50 PAYS, LES GENS N'ONT PAS DE RÈGLE POUR SERVIR LE PORTO, ET S'EN MOQUENT. MAIS CE QU'ILS SAVENT, C'EST QUEL PORTO SERVIR. LE COCKBURNS. LA LISTE EST SANS FIN. NOTRE RÔLE NE SE BORNE PAS À CALCULER NOS PROFITS, AUSSI IMPORTANTS SOIENT-ILS: AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE FISCALE SEULEMENT, NOUS AVONS RÉINVESTI BIEN PLUS DE 300 MILLIONS DE DOLLARS\*.

L'ANNÉE DERNIÈRE, NOUS AVONS LANCÉ PLUS DE 100 NOUVEAUX PRODUITS À TRAVERS LE MONDE. ET NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES A ATTEINT 6 MILLIARDS DE DOLLARS\*. GRÂCE À NOTRE PRÉSENCE DANS LES QUATRE COINS DU MONDE ET À DES PRODUITS AUSSI POPULAIRES QUE LE THÉ TETLEY.

LA PROCHAINE FOIS QUE VOUS ÊTES EN TRAIN DE MANGER OU DE BOIRE, PENSEZ-Y: C'EST PEUT-ÊTRE NOTRE NOM QUE VOUS AUREZ SUR LES LÈVRES.

# Les résultats de la SGF pavent la voie de sa privatisation

■ La Société générale de financement (SGF), le holding industriel du gouvernement québécois, a réalisé deux records financiers en 1985 : le bénéfice net a atteint un niveau de 26,8 M\$, soit une augmentation de plus de 7 M\$ sur l'année précédente, et les dépenses d'immobilisations consolidées ont atteint les 221 M\$, soit plus du double de l'année précédente.

«L'année 1985 se distingue comme une étape

majeure dans l'évolution du Groupe SGF, a souligné le président et chef de la direction, M. Jean-Claude Lebel, dans son rapport aux actionnaires. Charnière en termes d'orientations stratégiques, elle correspond au

point culminant d'un premier plan de développement quinquennal présenté par la SGF en décembre 1980.»

Au cours de l'année, la SGF a réalisé des bénéfices avant intérêts des actionnaires minoritaires de 50 M\$ et des revenus d'exploitation consolidés de 699,1 M\$, en baisse par rapport aux 53 M\$ de profits et aux 779,3 M\$ de revenus de l'année précédente.

Ces résultats s'expliquent en bonne partie par la vente de filiales de petite et moyenne taille (Artopex, Volcano, Forano, John Meunier, etc), dont l'effet s'est révélé pleinement en 1985. La vente de ces filiales aux lendemains de la crise s'inscrivait dans une opération de réaligement de la SGF dans la grande entreprise et dans des secteurs stratégiques pour l'économie du Québec, notamment l'aluminium et la biotechnologie, en plus des pâtes et papier, de la pétrochimie et des équipements énergétiques.

L'année 1985 fut charnière à plusieurs titres, a expliqué M. Lebel : accélération de la construction de l'aluminerie de Bécancour avec les partenaires français et américains, début de la réalisation d'un programme de consolidation de Pétromont avec l'aide des gouvernements d'Ottawa et de Québec, début de la construction d'une nouvelle usine de papiers fins par Domtar à Windsor, fin de la construction en juillet d'un nouvel atelier de pâte thermomécanique de Donohue à Clermont avec The New York Times Company, construction d'un centre de recherche de la filiale Bio-Méga, etc.

«Au cours des trois dernières années, a poursuivi M. Lebel, plus de 1,400 M\$ ont été dépensés dans le cadre de projets auxquels participaient la SGF et ses entreprises. Les projets en cours et ceux sur lesquels nous travaillons nous permettent d'anticiper des dépenses équivalentes au cours des prochaines années.»

des Finances, M. Gérard D. Lévesque, vient de faire savoir qu'il attendait au cours de l'année financière 1986-1987 175 M\$ de la privatisation des sociétés d'État.

La vente des intérêts de Soquia dans Provigo déjà rapporté quelque 37 M\$; le bloc de Soquia dans Culinar, que convoite la Société d'investissement Desjardins (principal actionnaire de Culinar) vaut environ 27,8 M\$ aux livres. La vente des principaux actifs de Soquem ne rapportera à peu près rien au gouvernement. Restent essentiellement la SGF et ses filiales.

Les investissements massifs des prochaines années se feront sans apport de capitaux d'État, a promis M. Lebel. «Les émissions de capital-actions réalisées par Dofor (qui regroupe les meilleurs actifs du Groupe) sur les marchés financiers au cours de 1985, l'une de 26 M\$ d'actions ordinaires et l'autre de 54 M\$ d'actions privilégiées, ont été particulièrement significatives quant à l'orientation stratégique des années à venir.»

M. Lebel, un ancien haut fonctionnaire à Québec mais aussi un ancien vice-président à la Banque nationale du Canada, n'a jamais caché son intention de privatiser un jour,

graduellement, le holding gouvernemental. La vente des filiales de moyenne taille à des intérêts privés constituait une première étape: Artopex et Volcano comblent toutes les attentes des investisseurs en bourse.

Les émissions de Dofor, auxquelles le gouvernement n'a pas participé, marquent son intention de laisser se diluer graduellement son contrôle sur la SGF et ses principales filiales.

De nouvelles figures ont fait leur apparition au conseil d'administration de la SGF, dont M. Franco Fava, ancien président de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, et M. Yves Guérard, président du groupe d'actuaire-conseils Sobeco; ce dernier considère que l'État n'a pas affaire dans un domaine où le secteur privé peut aussi bien jouer le même rôle.

«Cela ne signifie pas que la SGF n'a plus de rôle à jouer, a cependant déclaré le ministre responsable de la SGF, M. Daniel Johnson. Le Québec doit conserver un bras séculier qui agira de concert avec des intérêts privés dans le cadre de grands projets.»

ANDRÉ HAINS



## Avis de dividende

Le 30 avril 1986 le conseil d'administration d'Entreprises Bell Canada Inc. a déclaré le dividende trimestriel suivant:

■ payable le 2 juillet 1986 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 2 juin 1986:

- dividende No 13 de quarante-cinq cents (45¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 1,80\$, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série F.

Guy Houle  
Vice-président et  
secrétaire de la société

Entreprises Bell Canada Inc.

# RESTEZ EN TÊTE!

Remplacez votre équipement dépassé avant de vous laisser dépasser.

Depuis que l'entreprise privée existe—en fait, depuis que l'homme des cavernes s'est mis à perfectionner son gourdin—la victoire revient à ceux qui ont les meilleurs outils.

C'était vrai hier et le demeure aujourd'hui.

Si votre équipement trahit son âge, prenez garde: attendre encore pourrait affecter votre productivité et votre rentabilité à long terme.

Un marché perdu est souvent difficile à regagner.



FINANCER VOS AFFAIRES, C'EST NOTRE AFFAIRE.

## Privatisation

Ces résultats remarquables et ces importants projets pavent la voie de la privatisation pour la société d'État. Le ministre

INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL



Dr Gustave Gingras

L'Institut de réadaptation de Montréal est heureux d'annoncer que le Dr Gustave Gingras, fondateur de l'Institut, préside le comité de la campagne de souscription dont l'objectif est fixé à 10 millions.

Entouré de 22 personnalités de tous les milieux, le Dr Gingras dévoilait la semaine dernière l'important projet de construction et de réaménagement rendu nécessaire, vu le nombre croissant de personnes handicapées requérant des services de réadaptation.

L'Institut de réadaptation de Montréal est un centre hospitalier universitaire spécialisé dans la réadaptation des personnes physiquement handicapées, dont la réputation ne cesse de croître depuis sa fondation.

W. Chippindale, F.C.A.



K.R. Stevenson, C.A.



Les associés de Coopers & Lybrand Canada sont heureux d'annoncer l'élection de K.R. Stevenson, C.A., à la présidence et à la direction générale de leur cabinet.

Coopers & Lybrand et Le Groupe conseil Coopers & Lybrand fournissent aux entreprises, au secteur financier et aux gouvernements une gamme complète de services de consultation dans 22 villes canadiennes et dans 98 pays. Ces services comprennent la vérification, la fiscalité, l'insolvabilité, les conseils de gestion, la technologie de l'information, les acquisitions et les fusions.

Monsieur K.R. Stevenson, membre de l'Institut canadien des comptables agréés, a fait ses études à l'Université McGill. Il compte 23 années chez Coopers & Lybrand dont les dernières à titre d'associé directeur du bureau de Montréal. Monsieur Stevenson succède à W. Chippindale à la présidence du cabinet canadien et comme membre du comité de direction de Coopers & Lybrand (International).

Monsieur W. Chippindale entreprendra une carrière d'administrateur professionnel auprès d'importantes sociétés canadiennes et agira à titre de conseil auprès de Coopers & Lybrand dont il a été le président pendant 15 ans. Au cours de ce mandat, il a aussi présidé Coopers & Lybrand (International) pendant 5 ans. De 1982 à 1985, Monsieur Chippindale a représenté le Canada au sein du conseil de la Fédération internationale des comptables.



Coopers & Lybrand  
Laliberté  
Lancôt  
Comptables agréés

Le Groupe conseil  
Coopers & Lybrand  
Conseillers en management



Toyota sort sa première  
voiture de fabrication  
canadienne.

Toyota annonce  
l'implantation au pays  
d'une usine de  
fabrication  
d'automobiles.

Toyota jette les  
fondations de son  
usine de fabrication  
de roues, CAPTIN.

Toyota emménage  
dans son tout nouveau  
siège social au Canada.

Toyota vend  
sa première voiture  
au Canada.

## Le Canada, un endroit où il fait bon grandir.

Le Canada est vraiment un endroit où il fait bon grandir. Voilà plus de vingt ans que nous l'avons compris.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre développement avec enthousiasme en implantant une usine de fabrication d'automobiles. L'emplacement de cette nouvelle usine canadienne est déjà choisi.

Nous sommes très enthousiastes, car cette nouvelle usine sera l'une des quatre installations de Toyota en Amérique du Nord.

Nous connaissons déjà le haut degré

de compétence des Canadiens pour l'avoir constaté dans notre usine de fabrication de roues CAPTIN en Colombie-Britannique. L'implantation d'une chaîne de montage en sol canadien nous permettra de fabriquer jusqu'à 50 000 voitures Toyota par année et de répondre ainsi à la demande de plus en plus pressante des Canadiens.

Depuis notre arrivée au Canada, en 1965, nous avons d'ores et déjà contribué à la création de plus de 3 500 emplois. Avec un engagement financier de 400 millions de dollars dans cette nouvelle usine, nous

serons à même de continuer à démontrer le sérieux de nos intentions.

Nous sommes confiants que cette nouvelle usine produira des voitures de la plus haute qualité. Et nous sommes également confiants, ce qui est plus important encore, de pouvoir vivre et partager une nouvelle ère de prospérité.

# TOYOTA

Le projet créerait 450 emplois

# Norsk Hydro deviendrait le leader mondial

La société norvégienne **Norsk Hydro** deviendra le premier producteur au monde de magnésium si son projet d'implantation d'une usine à Bécancour se réalise, devançant ainsi le leader mondial actuel **Dow**.

Le marché mondial du magnésium atteint présentement 240 000 tonnes par année, dont les usines norvégienne et allemande de Norsk fournissent déjà 25 %, ou 60 000 tonnes. L'usine de Bécancour aura une capacité de 50 000 tonnes au début, mais on pourra porter par la suite sa capacité à 100 000 et même 200 000 tonnes selon les besoins du marché mondial, en croissance stable actuellement d'environ 4 % par année.

Ce sont les dirigeants de la société Norsk Hydro qui ont fourni ces renseignements aux médias locaux lors d'un récent passage à Montréal. Le président de la compagnie, **M. Torvild Aagvaag** a tenu à visiter lui-même les lieux et à rencontrer les principaux interlocuteurs québécois, en compagnie du vice-

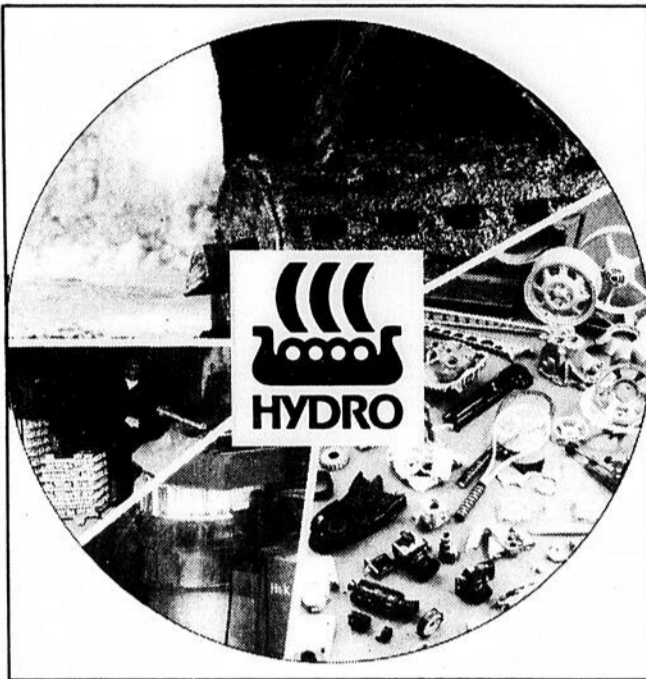
président et directeur général de la division magnésium, **M. Nils Høy-Petersen**, du vice-président de la division magnésium, **M. Jakob Kolrud** et du vice-président aux affaires publiques, **M. Odd Gullberg**.

"La décision de construire l'usine de Bécancour sera prise par le conseil d'administration à la fin de septembre, a déclaré **M. Aagvaag**. Nous avons pris une option sur le terrain et nous poursuivons les discussions avec **Hydro-Québec** sur les conditions d'approvisionnement en électricité."

Le magnésium ressemble à l'aluminium comme un frère jumeau, mais il est un peu plus léger et plus résistant. Il entre d'ailleurs souvent dans des alliages avec l'aluminium, dont Norsk Hydro est en train de devenir un des plus grands producteurs au monde avec une offre d'achat en cours des installations d'**Alcan** en Norvège.

## Le choix du Québec

Les deux métaux se fabriquent un peu de la



même manière, l'aluminium à partir de bauxite (importée) transformée en alumine, le magnésium à partir de dolomite et d'eau de mer présents au Québec en abondance, transformés en chlorure de magnésium.

Ce chlorure se transforme ensuite en magnésium sous l'effet d'une

forte charge électrique, tout comme l'alumine qui devient de l'aluminium. C'est là, dans le faible coût et l'abondance d'électricité, que réside le principal avantage comparatif du Québec au plan technologique.

"La dolomite est une matière première qui se

vend sur le marché mondial tout comme l'alumine, a expliqué **M. Høy-Petersen**. Nous sommes en train de faire des tests en Norvège sur la dolomite du Québec: est-ce qu'il faudra l'enrichir, la purifier, ou modifier un peu notre procédé de traitement? On connaît les caractéristiques de notre matière première en Norvège, et au besoin on pourra en importer au Québec."

Ce n'est donc pas la dolomite qui impose le choix du Québec comme site mondial privilégié de fabrication du magnésium, mais l'abondance et les faibles coûts d'électricité.

"Le Québec est également très bien situé par rapport aux marchés américains, a souligné **M. Aagvaag**. L'Amérique du Nord est le plus grand marché de magnésium au monde et 70 % du magnésium consommé aux États-Unis se vend à l'est du Mississippi, notamment dans l'industrie de l'automobile."

Les dirigeants norvégiens suivent évidemment avec grand intérêt les pourparlers sur la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis. Le magnésium est actuellement soumis à un droit d'entrée de 6 % à 8 % aux États-Unis, selon qu'il est pur ou destiné à des alliages.

Mais le magnésium constitue encore pour l'instant une faible part d'environ 3 % des revenus de Norsk Hydro, qui ont atteint l'an dernier 8 000 M\$ avec 31 000 employés. La plus grande part des revenus de la société, détenue à 51 % par l'État norvégien, provient du pétrole de la Mer du Nord et des engrais, dont la société a entrepris la fabrication il y a 80 ans pour le marché mondial.

La fabrication des engrais, comme celle de l'aluminium et du magnésium, demande de grandes quantités d'électricité.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire d'après son nom, Norsk Hydro n'est pas l'Hydro-

# 7 SUR 10

C'est le nombre de lecteurs francophones qui lisent le Journal de Montréal\*!

C'est toute une force de communications!

Vous avez des produits

à annoncer? Nous avons vos acheteurs. Et nous avons les statistiques pour vous en convaincre.

Le Journal de Montréal, c'est toute une force de vente à votre service.

7  
le journal de  
montréal

7 lecteurs de journaux sur 10 le lisent.

10

\*Selon NADbank, l'étude officielle de l'industrie des quotidiens. Chiffres cumulatifs du lundi au vendredi, lecteurs francophones.

# de magnésium avec son usine de Bécancour

Québec de la Norvège. La société d'État produit à peine 10 % de l'électricité consommée en Norvège, mais elle l'utilise principalement pour elle-même, dans ses différents procédés industriels.

C'est ainsi que la société a développé des technologies nouvelles dans les fertilisants, par exemple.

Dans le domaine du magnésium, Norsk Hydro est le leader mondial au plan technologique. Pour l'aluminium, elle utilise la technologie Pechiney.

Ce n'est donc pas tout à fait par hasard que Norsk Hydro ait suivi Pechiney dans le parc industriel de Bécancour; les terrains des deux socié-

tés sont voisins l'un de l'autre et les deux usines vont utiliser les mêmes installations portuaires.

On trouve aussi dans la zone industrielle de Bécancour une usine de chlorure qui pourra approvisionner Norsk Hydro, de même que trois stations de relais hydroélectriques indépendantes de Churchill,

de Manic et de la Baie James, qui garantissent une sécurité d'approvisionnement à toute épreuve.

«À partir de la transformation primaire du magnésium, a souligné M. Høy-Petersen, on peut facilement passer à la transformation secondaire et fabriquer sur place des pièces d'automobile, des équipe-

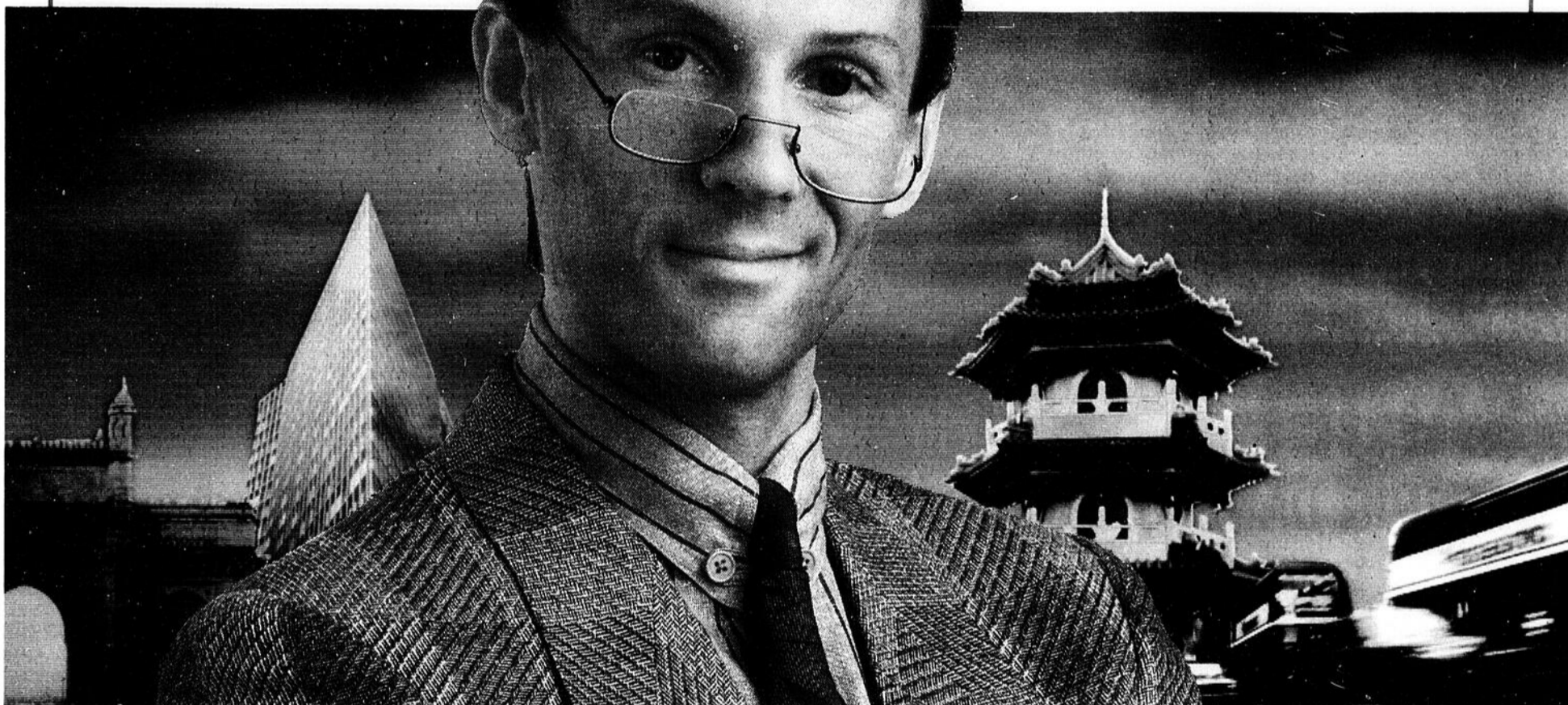
ment de sport tels que des raquettes de tennis, etc.

Mais avant d'en arriver là, il faut d'abord prendre la décision finale de venir s'installer à Bécancour, maintenant ou plus tard. Norsk Hydro a déjà engagé quelque 5 M\$ dans les études préliminaires, ont mentionné ses dirigeants, ce qui démontre bien sa volonté de transformer le

plus tôt possible ce projet en réalité. L'usine de Bécancour emploierait environ 450 personnes, des emplois dont ont bien besoin les régions de La Mauricie et des Bois-Francs.

**ANDRÉ  
HAINS**

## Air Canada et moi



# Partenaires à Singapour

**Il fallait que je l'invente. Micro-processeur et composants: Singapour. Conception et montage: Saint-Jérôme. Un système ahurissant de simplicité. Les cadres se l'arrachent. Je pars tout de suite. Air Canada.**

Départ de Montréal

PARIS	Tous les jours, sans escale
LONDRES	5 vols sans escale par semaine
GLASGOW	1 vol par semaine*
FRANCFORT	Tous les jours*
DÜSSELDORF	2 vols directs par semaine
MUNICH	2 vols directs par semaine
ZURICH	2 vols directs par semaine
GENÈVE	3 vols directs par semaine
BOMBAY	3 vols par semaine**
SINGAPOUR	3 vols par semaine**

\*Via Toronto  
\*\*Via Londres

**Air Canada et moi. De bonnes affaires à saisir au vol. D'abord Londres! Et puis Bombay, Singapour. Des correspondances rapides, trois fois par semaine.**

**Bombay et Singapour! L'Orient d'Air Canada, plus près par Londres que par le Pacifique.**

En service Intercontinental, classe Affaires. Air Canada, lauréat du "Prix d'excellence - Service aux passagers" 1985, décerné par le prestigieux magazine Air Transport World.

**Air Canada. Mon partenaire vers de nouveaux projets internationaux.**

DRF 13005



TRANSPORTEUR OFFICIEL  
MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE  
DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES



LE 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE D'AIR CANADA



**AIR CANADA**

### Un v.p.r.h. chez St-Hubert

■ Rôtisseries St-Hubert vient d'engager un nouveau vice-président aux ressources humaines. Il s'agit de M. Pierre Girard, 42 ans, directeur adjoint au personnel à la Ville de Montréal, qui entrera dans ses nouvelles fonctions de 16 juin.

Détenteur d'un bacc. en sociologie et d'une maîtrise en relations industrielles de l'Université de

Montréal, M. Girard oeuvre depuis une vingtaine d'années à la Ville de Montréal. Il est également un ancien président de l'Association des conseillers en relations industrielles du Québec.

### Une v.p. à la S.D.I.

■ La Société de développement industriel du Québec (S.D.I.) compte maintenant une femme au rang de ses vice-présidentes. Il s'agit de Me Renée Méthot, notaire, qui oeuvre

à la S.D.I. depuis quatre ans comme secrétaire corporative puis responsable des services juridiques. Elle porte maintenant, depuis quelques jours, le titre de vice-présidente aux Affaires juridiques et secrétaire de la société.

### P.R. Clément ouvre un bureau

■ M. Pierre-Richard Clément, directeur des affaires provinciales au Québec de la Fédération canadienne de l'entre-

prise indépendante, vient d'ouvrir un bureau de consultation en affaires publiques à Québec, et il en ouvrira bientôt un autre à Montréal.

PRC et associés conservera le compte de la FCEI mais sur une base contractuelle. La FCEI regroupe plusieurs milliers de petites et moyennes entreprises au Québec et au Canada, qui doivent souvent faire savoir leurs opinions aux gouvernements. C'est la même expertise que PRC et associés veut maintenant offrir à d'autres groupes

de personnes et d'entreprises.

### Un d.g. chez Ro-Na

■ Le groupement de marchands Ro-Na aura un directeur général à compter du 12 mai. En effet, M. Richard Lord, un r.i.a. de 34 ans, viendra soulager le président André Dion d'une partie de ses tâches de direction des activités quotidiennes. M. Dion se consacrera désormais davantage à la planification et à l'expansion du groupe.

Avant de passer chez Ro-Na, M. Lord était directeur général des entreprises Mark Hot où il travaillait depuis 1976. Auparavant, il avait passé deux ans chez

Bombardier et deux autres années chez Francon.

### Francine Bélanger revient en publicité

■ Mme Francine L. Bélanger a quitté dernièrement son poste de directrice de la publicité chez Sico (peinture) qu'elle occupait depuis deux ans, pour revenir en agence au poste de directrice du service à la clientèle chez Public Communication Marketing, à Montréal. Avant d'aller chez Sico, Mme Bélanger avait travaillé chez Publicité Martin, McKim, BCP et Cabana Séguin.

## Société en commandite: Levesque imite Wilson

■ Dans son budget du 1er mai, le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, s'est aligné sur le dernier budget Wilson quant aux sociétés en commandite, des entités juridiques que l'on retrouve souvent dans l'immobilier.

Ainsi, le gouvernement du Québec fait siennes les mesures ayant pour but de limiter le montant des pertes d'entreprise pouvant être déduites dans le calcul du revenu des investisseurs qui sont associés

dans une société en commandite immobilière, a expliqué aux AFFAIRES M. Patrice Simard, associé au bureau de Samson Bélair.

Une nouvelle mesure introduite par M. Levesque touche aussi particulièrement les corporations qui détiennent des immeubles. Il s'agit de l'augmentation de 0,03 % de la taxe sur le capital, qui passe ainsi de 0,45 % à 0,48 %. Pour les corporations immobilières importantes comme Alexis-Nihon et la

Corporation Première Québec, ainsi que pour les sociétés d'assurances qui ont des immeubles, La Laurentienne, L'Industrielle et Les Coopérants par exemple, cette hausse peut représenter un montant non négligeable, a dit M. Simard. D'autant plus qu'à 0,45 %, ces corporations étaient déjà désavantagées par rapport aux individus et aux sociétés, de personnes qui détiennent des immeubles et qui ne paient aucune taxe sur le capital.

M. Simard a relevé dans le budget du 1er mai une autre clause qui désavantage le secteur immobilier: l'exonération d'impôt accordée aux nouvelles corporations pour les premiers 200 000 \$ de profits et les premiers 2 M\$ de capital sur trois ans ne vaut pas pour les compagnies immobilières, sauf celles qui emploient plus de cinq personnes.

**DOMINIQUE FROMENT**

# CAHIERS SPÉCIAUX

À VENIR DANS LE JOURNAL **LES AFFAIRES**

## France-Canada

31 mai - réservation avant/ou le 21 mai

## Centre du Québec

31 mai - réservation avant/ou le 21 mai

## Technologie

Les nouvelles tendances de l'informatique

7 juin - réservation avant/ou le 28 mai

## LES 500 PLUS IMPORTANTES

## ENTREPRISES AU QUÉBEC

14 juin - réservation avant/ou le 28 mai

(La date de tombée des annonces pour le cahier des "500" est le 28 mai. C'est par erreur que l'annonce en page S-17 de notre cahier spécial pré-imprimé mentionne la date du 4 juin. Nos excuses.)

## À VOTRE AGENDA

■ Montréal. Le 14 mai 1986. Colloque organisé par les Éditions FM limitée en collaboration avec CCH Canadienne ltée. Thème: La planification fiscale à l'intention de corporations. Lieu: Le Quatre Saisons. Coût: 205 \$. Pour informations: (514) 293-5377. \*\*\*

■ Montréal. Le 20 mai 1986. Dîner-causerie organisé par Le réseau des femmes de carrière de Montréal inc. Conférencière: Mme Nicole Gagnon-Larocque. Lieu: Club Mount Stephen. Coût: membres 17 \$, non-membres 25 \$. Pour informations: (514) 875-0595. \*\*\*

■ Hull. Les 20 et 21 juin 1986. Congrès de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Thème: Le génie québécois au coeur de l'activité canadienne. Pour informations: Mme Michèle Corneau (514) 845-6141. \*\*\*

### CONGRÈS ANNUEL 1986

**L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC (APAVQ)**



M. Gérard D. Levesque  
Ministre des Finances du Québec  
Conférencier

Déjeuner présidentiel  
Le jeudi 22 mai 1986  
à 12h15  
Hôtel Plaza La Chaudière  
Salle des Nations  
à Hull

Prix d'entrée:  
Membres de l'APAVQ: 45\$  
Non-membres: 55\$

Pour renseignements et réservations:  
Mme Ginette Braconnier  
(514) 288-4454  
511, Place d'Armes, bureau 701,  
Montréal, Qc H2Y 2W7

■ Montréal. Le 21 mai 1986. Congrès organisé par l'Association québécoise de la qualité. Thème: Mission qualité. Lieu: Grand Hôtel. Pour informations: Mme Denise Côté (514) 353-7191. \*\*\*

■ Hull. Les 21, 22 et 23 mai 1986. Congrès annuel organisé par l'Association des assureurs-vie du Québec. Conférencier: Monsieur Gérard D. Levesque. Lieu: Hôtel Plaza La Chaudière. Pour information: Ginette Braconnier (514) 288-4454. \*\*\*

■ Montréal. Le 22 mai 1986. Colloque organisé par le Conseil du patronat du Québec en collaboration avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Thème: La loi 42 grand-deurs et misères un an après. Lieu: Hôtel Bonaventure. Pour informations: (514) 288-5161. \*\*\*

■ Mont-Gabriel. Les 23, 24 et 25 mai 1986. XI congrès annuel de l'Association des MBA du Québec. Thème: La performance est humaine. Conférencier: Martin Gray. Lieu: Auberge Mont Gabriel. Pour information: Danielle Godbout: 866-2916. \*\*\*

La chronique "À votre agenda" est ouverte gratuitement à tous les organismes à but non lucratif, qui désirent annoncer la tenue d'un événement particulier. Les entreprises et organismes à but lucratif peuvent faire de même moyennant des frais de 50 \$ par annonce, par parution. Les messages doivent être expédiés deux semaines avant la date de publication précédant la tenue de l'événement au soin de France Weinstein avec la mention "À votre agenda" 465 St-Jean, #903, Mtl, QC, H2Y 3S4.

**Dior lance un poison pour ses compétiteurs**  
p. 16 Maurice Roger



**Qui est responsable d'une bouteille qui éclate à l'épicerie ?**  
p. 18

**Comment produire un bon rapport annuel**  
p. 24

**13 conseils pour un meilleur rapport annuel**  
p. 25

**LES AFFAIRES publie son répertoire des rapports annuels**  
pp. 26-27-28

## La technologie développée à Lachine est utilisée à New-York Thundercraft a percé le marché US en imposant sa technologie supérieure

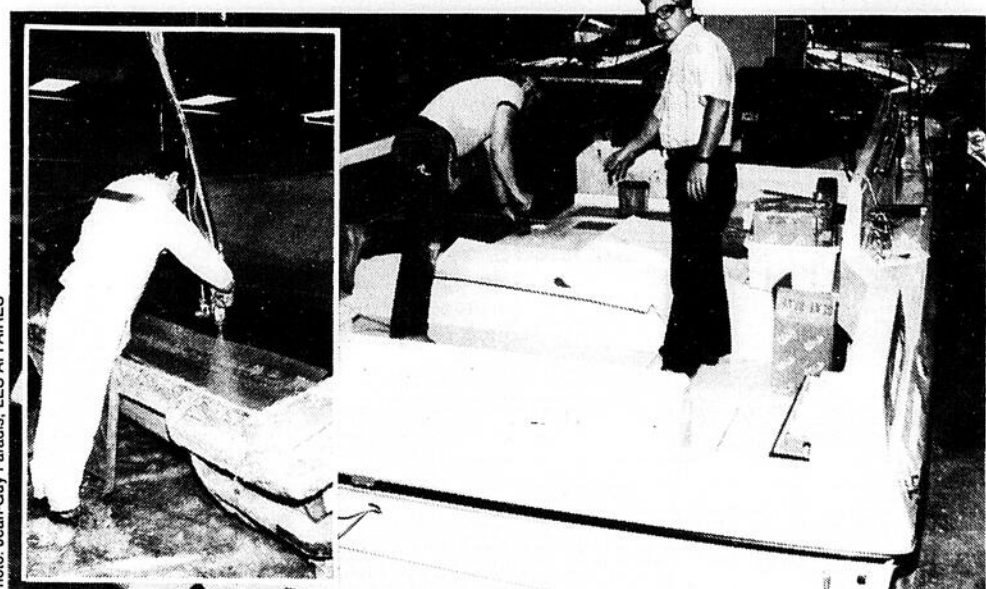
Le fabricant de bateaux Thundercraft, de Lachine, réussi à percer le marché américain en effectuant un tour de force pour le moins inusité. Il a convaincu des producteurs américains qui tentaient d'importer au Canada leurs produits de retourner chez eux fabriquer des bateaux mais cette fois... en utilisant sa technologie bien supérieure.

Les Industries Thundercraft inc. en ont aussitôt profité pour s'associer avec les deux hommes d'affaires américains, un spécialiste en marketing et un expert en fibre de verre, en vue de fabriquer des embarcations motorisées à Long Island, New-York, et desservir le marché de l'état de New-York.

La production a débuté en octobre 1985 et 300 unités sortiront de l'usine américaine d'ici juillet 1986.

La nouvelle compagnie, Ad Vantage Power Yachts, produira au début trois des quatorze modèles de Thundercraft. La technologie et les moules utilisés sont ceux développés par l'entreprise de Lachine. M. Larry Lauzon, vice-président, ventes et marketing, y voit des avantages pour sa compagnie. La fabrication aux États-Unis permet de réduire les frais de transport. Le prix d'un bateau expédié à plus de 1 200 milles de l'usine est difficilement compétitif. C'est pourquoi la production de bateaux motorisés est fortement régionalisée en Amérique du Nord. Elle est située près des principaux marchés : les régions de New-York, du Lac Michigan, de la Floride et de la Californie. L'expérience américaine permet à Thundercraft de faire son entrée sur un territoire qui compte 25 millions de personnes dans un diamètre de 300 milles autour de New-York.

La nouvelle compagnie doit se tailler une place dans un marché hautement concurrentiel où de très gros producteurs aux chiffres d'affaires de 200 à 300 M\$ US sont bien implantés. C'est pourquoi les propriétaires de Thun-



M. Denis Jutras, directeur général, en compagnie de M. Gordon Crawford, sur un bateau de 19 pieds. Thundercraft a convaincu des Américains que sa technologie de fibre de verre (à gauche) était supérieure.

dercraft, MM. René Petit, président, Jacques Elie, vice-président, finances, et Larry Lauzon font porter la plus grande partie de leurs efforts sur le marché canadien.

L'industrie canadienne de la fabrication d'embarcations motorisées est en forte progression, d'expliquer M. Denis Jutras, directeur-général de Thundercraft. Il attribue l'augmentation constante des ventes depuis 1983 à différents facteurs.

La dévaluation du dollar canadien a contribué à la diminution des importations de bateaux américains élargissant le marché pour les producteurs locaux. Les institutions prêteuses sont davantage enclin à accorder des prêts pour l'achat de bateaux. La baisse du prix de l'essence contribue aussi à la relance. De plus, une clientèle plus jeune et à revenus plus élevés découvre les plaisirs du nautisme. Cet ensemble de facteurs devrait amener les ventes au Canada, en 1986, vers de nouveaux sommets, estime M. Jutras.

### Progression de l'entreprise

Thundercraft est bien en place parmi les trois plus grands manufacturiers canadiens d'embarca-

tions motorisées (dont deux du Québec) avec un chiffre d'affaires de 20 M\$. Elle a vu ses ventes progresser de 48 % pour l'année se terminant le 31 août 1985 par rapport à 1984. M. Jutras prévoit une augmentation des ventes de 40 % en 1985-1986. L'usine de Lachine

fonctionne actuellement avec deux quarts de travail par jour et 138 personnes y travaillent. La compagnie a connu une progression constante de l'emploi au cours des trois dernières années, le nombre d'employés passant de 59 en 1983, à 88 en 1984 et à 132 en 1985. Durant la même

période, la production est passée de 373 à 1 026 unités. En 1985-1986, elle atteindra 1 300 unités.

Thundercraft effectue 70 % de ses ventes en Ontario où on retrouve 44 % des bateaux motorisés au Canada. Le Québec, avec 22 % des embarcations au Canada, compte pour 25 % des ventes de l'entreprise. 5 % des ventes sont effectuées dans les Maritimes et l'Ouest canadien.

### Production en série

C'est grâce à un contrat de fabrication d'antennes paraboliques avec le distributeur d'appareils électroniques Long's, d'Alabama, que Thundercraft a développé de nouvelles techniques de travail. Les dirigeants de la compagnie y ont vu la possibilité d'accroître le volume de production avec un morcellement des tâches à l'intérieur d'une équipe. Ces équipes comptent maintenant huit personnes qui réalisent les différentes étapes, aussi bien la finition que la fabri-

cation.

L'efficacité de cette méthode de travail a été reconnue, puisque Thundercraft s'est classée comme finaliste, dans la catégorie exportation, aux Mercuriades 1985.

La productivité quant aux bateaux est maintenant plus élevée. Alors que la fabrication d'un bateau de 24 pieds nécessitait deux semaines, il sort présentement de l'usine un bateau de la même longueur quotidiennement.

Le contrat d'antennes paraboliques a également permis de former en usine une main-d'oeuvre spécialisée qui travaille maintenant à la production de 32 à 34 unités par semaine. La formation exige, selon M. Jutras, quatre ans de travail.

Thundercraft ne néglige pas la recherche de nouvelles techniques. Elle collabore avec Canada Fiberglass dans ce domaine.

**ALAIN MÉNARD**  
(Collaboration spéciale)



## C'EST UN BON INVESTISSEMENT, MAIS VOUS NE VOULEZ PEUT-ÊTRE PAS Y HABITER.

La plupart des gens achètent une maison pour en faire leur foyer. D'autres achètent une maison, font d'une partie leur résidence et louent le reste.

D'autres encore achètent une maison comme investissement et n'y habitent jamais.

En tant qu'investissement, une maison peut vous offrir des revenus additionnels, des avantages fiscaux et augmenter votre avoir. Et une maison divisée en appartements pourrait justement rendre abordable



l'achat d'une première maison.

Le réseau des professionnels de CENTURY 21® peut vous aider à trouver la propriété que vous cherchez. La plupart d'entre nous travaillons dans les quartiers où nous avons grandi. Et nous avons en main les inscriptions qui offrent des chances d'achat et d'investissement uniques.

Vos raisons pour acheter une propriété, c'est votre affaire.

Vous aider à dénicher cette propriété, c'est notre affaire.

**Century 21**

CHAQUE FRANCHISÉ EST INDÉPENDANT ET AUTONOME  
\*Marque déposée de Century 21 Real Estate Corporation

# Christian Dior lance un poison ... pour ses compétiteurs !

■ Au cours des six dernières années, pas moins de 140 parfums féminins ont été lancés aux États-Unis et en Europe. La mise en marché d'un nouveau parfum n'a donc rien de très inédit. On lance un nouveau parfum comme les fabricants de cigarettes présentent quelquefois leur nouvelle marque : dans l'indifférence totale.

Comment secouer cette apathie des consommateurs ? La société française Parfums Christian Dior a choisi de sortir des sentiers battus et de susciter la controverse. Son nouveau parfum aurait pu s'appeler "Fleur du printemps" ou "Odeur irrésistible", personne n'aurait porté attention. Elle a plutôt choisi de le baptiser... "Poison". Comme si Ford lançait un modèle au nom de "Citron" ou que Seagram mettait un vin en marché sous la marque "Piquette".

"Depuis son lancement à l'automne 1985, Poison est devenu un sujet de conversation en Europe", a déclaré ces derniers jours aux AFFAIRES M. Maurice Roger, président-directeur général des Parfums Christian Dior. M. Roger était alors de passage à Montréal en vue du lancement du parfum en Amérique du Nord l'automne prochain.

"Poison est le plus grand succès de lancement dans l'histoire de l'industrie, soutient M. Roger qui a travaillé trois ans à ce projet. Ce parfum est le numéro un des ventes partout où il a été lancé, soit dans les pays européens, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient. Aux



Maurice Roger: "À Paris, nous avons vendu un flacon toutes les 50 secondes pendant deux semaines."

Galleries Lafayette, à Paris, nous avons vendu un flacon toutes les 50

secondes pendant deux semaines lors d'une promotion en octobre. En Angleterre, nous avons vendu plus en quatre mois que toute autre marque durant l'année 1985."

### Trois qualités

Selon M. Roger, ce succès prouve que Poison est un parfum universel qui est accepté par les femmes de toutes les cultures. Il explique cette réussite par trois facteurs :

- 1) l'originalité conceptuelle du produit qui va à l'encontre des habitudes de mise en marché de l'industrie;
- 2) la qualité exceptionnelle de la fragrance. "Les femmes changent de parfum pour Poison", affirme l'homme d'affaires français;
- 3) la cohérence et l'har-

monie des différents éléments de la stratégie de marketing, soit le nom du produit, son emballage, sa promotion, sa distribution, etc.

En outre, Dior n'a pas lésiné sur les moyens financiers. Pas moins de 20 M\$ ont été investis à ce jour dans ce projet en recherche, publicité et commercialisation. M. Roger prévoit que 14 M\$ supplémentaires seront dépensés pour appuyer le lancement du produit en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Extrême-Orient, où la mise en marché a commencé au début d'avril.

"Toute proportion gardée, c'est un investissement raisonnable par rapport au contexte, affirme le pdg. Pour le seul lancement d'Obsession aux États-Unis, Calvin Klein a dépensé 20 M\$."

Au Canada, le produit sera distribué par Prestilux inc., le distributeur exclusif des Parfums Christian Dior au pays. "Le Canada compte 250 grands magasins et 5 000 pharmacies, mais Poison ne sera disponible que dans 220 établissements, a déclaré aux AFFAIRES M. Jean Dagenais-Pérusse, le président de Prestilux. Une campagne publicitaire télévisée accompagnera cette distribution sélective entre le 15 septembre et le 15 décem-

bre." Au Canada, un flacon de 100 millilitres de Poison se vendra 69 \$.

### Enjeu stratégique

Avec son lancement nord-américain, Poison connaîtra son véritable test. Le produit a en effet été conçu pour doter Dior d'une grande marque internationale capable de compétitionner Lancôme, de L'Oréal, le numéro un mondial des fabricants de parfums. "L'enjeu stratégique est considérable pour Dior, déclare M. Roger. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu réaliser un grand succès hors de l'Amérique avant de nous attaquer au marché des États-Unis."

Parfums Christian Dior, qui réalise un chiffre d'affaires de près de 300 M\$, est une filiale de la société ouverte Moët-Hennessy, dont le chiffre d'affaires atteint plus de 1,5 milliard de dollars. Le groupe est notamment connu pour son champagne Dom Pérignon et Moët & Chandon.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire au sujet d'un produit nécessitant un investissement de 34 M\$, les tests de marché de Poison n'ont pas été effectués à partir d'un large échantillon. L'opinion de 20 Françaises et de 40 Américaines ont suffi à convaincre Dior que la firme détenait la recette d'un grand succès. La recette d'un parfum qui, semble-t-il, est un véritable poison pour les compétiteurs de Christian Dior...

LAURENT  
PEPIN

SORÉCOM

Le chef de file en études de marché et sondages depuis 1969

L'excellence au service du marketing!

Sorécom a réalisé au-delà de 3,000 études de marché et a conseillé plus de 1,000 entreprises québécoises et canadiennes.

Pour recevoir plus d'informations, contacter nos spécialistes en marketing.  
281-1901

### ABRIS FISCAUX

ABRI FISCAL

SI ADMISSIBLE

oeuvres d'art d'artistes canadiens et québécois cotés

LOCATION / ACHAT

À partir de

18<sup>00</sup> /mois

sans déboursier d'argent comptant et d'étaler ces achats sur une période de 10 ou 22 mois, à coût net moindre que la valeur probable du ou des tableaux acquis à la fin du bail

Pour 18 00 \$ par mois et sans intérêt, devenez propriétaire d'un tableau de qualité de peintre coté.

Cette formule permet à nos clients de faire l'acquisition permanente de un ou plusieurs tableaux de qualité.

Une bonne affaire!

Je désire obtenir plus d'informations sur la formule location/achat des tableaux de qualité

Nom: \_\_\_\_\_ Prénoms: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Retournez à MAISON D'OEUVRES D'ART REGENCY INC.  
 400, boul. Labelle bureau 440 Chomedey Laval (Qué.) H7V 2S7  
 Tel: (514) 687-2096

IL VA IGINHE  
COMMUNICATIONS  
Marketing

COMMUNICATION relations internes  
relations externes  
relations de presse  
image corporative

PUBLICITE etude de marche  
plan de commercialisation  
budgetisation  
mise en marche

MARKETING conception graphique  
redaction publicitaire  
production d'imprimés  
production audio-visuelle

DR STEPHEN BAPTISTE - VICTORIAVILLE - 689-944  
819-758-0257

# Les 7 gagnants de l'Affiche d'or de Médiacom

■ Médiacom inc., une entreprise spécialisée dans la publicité extérieure, vient de nommer les sept gagnants de son concours Affiche d'or. Les récipiendaires des trophées d'or, d'argent et de bronze dans trois catégories ont été honorés lors du 5e gala de l'Affiche d'or tenu récemment à Montréal.

Ainsi, les gagnants des trophées d'or sont les suivants : dans la catégorie affiches horizontales, l'agence **Cossette Communication Marketing** pour ses affiches des **Restaurants McDonald's**; dans la catégorie affiches verticales, **Publicité Foster** pour ses panneaux pour **Sel Windsor**; dans la catégorie campagne, **Cossette** pour ses affiches des **Restaurants McDonald's**.

Les trophées d'argent sont allés à **Cossette** pour le client **Club Med**, dans la catégorie affiches horizontales, et à **Kitching Advertising** pour le client **Frank W. Horner** (Ben-

tasil). Les trophées de bronze ont été décernés à **Cossette** pour ses affiches pour **Le Soleil**, dans la catégorie

affiches horizontales, et à **Natcommunication** pour les panneaux de **Québecair**. Médiacom emploie plus de 600 personnes dans un

réseau de 18 bureaux répartis dans six provinces. Les produits de Médiacom englobent les panneaux-affiches, super-

panneaux, luminoscopes, modules d'affichage et aéroscopes. Médiacom est une filiale de **Gannett Co inc.** de Washington

D.C. aux États-Unis.  
**DOMINIQUE BEAUCHAMP**

## Comment augmenter la rentabilité de votre entreprise? Nous répondrons à cette question

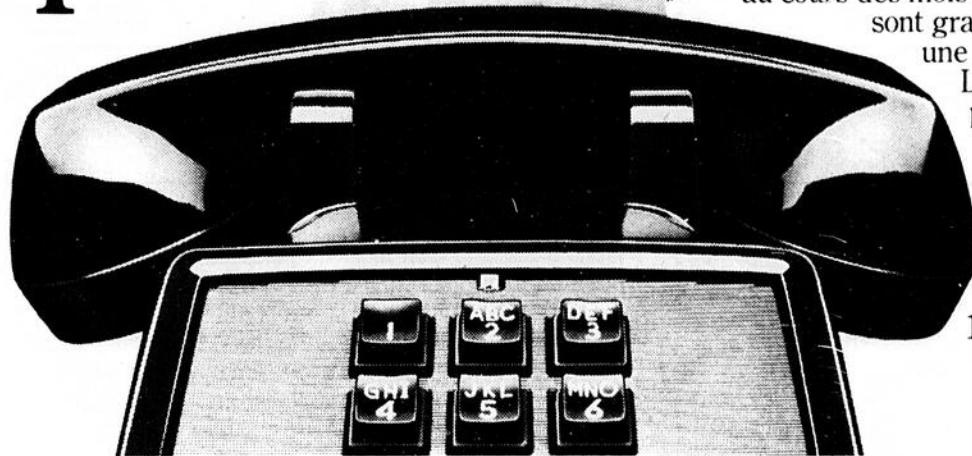
les 6 mai,  
22 mai,  
10 juin,  
10 septembre,  
30 septembre

Comment conquérir de nouveaux marchés... comment recouvrer les comptes impayés... comment améliorer le service à la clientèle... comment? Par le **télemarketing** de Bell Canada!

Le **télemarketing** est une façon simple, économique et rentable de mettre l'interurbain au service de votre entreprise.

Découvrez-en toutes les possibilités en participant au séminaire de Bell pour dirigeants d'entreprise. Le prochain séminaire aura lieu le 22 mai à 8h30. D'autres séminaires seront tenus au cours des mois suivants. Ceux-ci sont gratuits et durent une demi-journée. Le nombre de participants est cependant limité. Réservez votre place dès aujourd'hui en appelant, sans frais, au

**1 800 361-9810**



L'efficacité passe par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

**Bell**



**La Capitale**  
Compagnie d'assurance générale



M. Yves Lachance

Monsieur Jacques Labrecque, vice-président exécutif de La Capitale, compagnie d'assurance générale, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Yves Lachance au poste de directeur de l'exploitation - division Ouest. Monsieur Lachance relève du vice-président aux opérations, monsieur Réal Circé.

Depuis son arrivée à La Capitale en 1978, monsieur Lachance a occupé différents postes de direction. Il s'est particulièrement distingué à la formation des représentants de la Mutuelle des Fonctionnaires du Québec dans le cadre d'un programme de marketing-conjoint.

Filiale de Mutuelle des Fonctionnaires du Québec, La Capitale offre des produits d'assurance automobile et habitation exclusivement aux employé(es) des secteurs public et parapublic ainsi qu'à leurs conjoints.

Épicier, embouteilleur, fabricant...

# Qui est responsable d'une bouteille qui éclate sur une tablette d'épicerie ?

Le problème des blessures causées par l'éclatement de bouteilles de boissons gazeuses est un phénomène qui, au cours des années, a fait l'objet de plusieurs arrêts de jurisprudence.

Tel est le cas dans le jugement, rendu le 5 septembre 1985, le juge Henri Lavoie de la Cour supérieure du district de Québec dans l'affaire de **Jeanne Connolly vs Seven-Up**

**Canada inc., Alex Coulombe (1980) inc. et Marché Laforest inc.**

Le 12 décembre 1981, Mme Connolly, alors âgée de 67 ans, faisait son épicerie au Marché Laforest, à Ste-Foy. Alors qu'elle circulait dans une allée, une bouteille de boisson gazeuse, de marque Seven-Up, sur une tablette près du sol a éclaté. Un morceau de verre de la bouteille a

blessé Mme Connolly à la jambe. De plus, Mme Connolly se serait infligée des blessures additionnelles au bas de la colonne vertébrale ainsi qu'à la jambe, à la suite d'un faux mouvement.

Mme Connolly a intenté une action de 135 675 \$ contre Marché Laforest, Seven-Up Canada et Alex Coulombe (1980) inc., l'embouteilleur.

Bien que la preuve ait

été contredite sur cet aspect par l'un des employés de Marché Laforest, le tribunal en est arrivé à la conclusion qu'effectivement la bouteille a vraisemblablement éclaté spontanément blessant Mme Connolly à la jambe.

Par la suite, les deux parties ont fait entendre des experts sur la possibilité d'explosion spontanée des bouteilles et sur toute

la série des mesures et précautions dont font l'objet ces bouteilles. La preuve a également démontré que l'embouteilleur était l'un des mieux équipés au Canada sur le plan de la sécurité.

D'autre part, les procureurs de Mme Connolly ont fait entendre un expert du ministère de la Consommation et des Corporations qui a témoigné que, malgré toutes les mesures de sécurité prises par les compagnies, plus de 365 plaintes avaient déjà été reçues au ministère à ce sujet.

Le tribunal a quand même retenu, qu'à son avis, la bouteille avait éclaté de façon spontanée et que le contenant devait être affecté d'un vice de fabrication ou d'un défaut.

Pour ces raisons, le tribunal a tenu la firme Seven-Up responsable de l'accident comme étant la fabricante ou le fournisseur des bouteilles défectueuses; également, la firme Alex Coulombe a été tenue responsable de par son obligation de surveiller l'état des contenants ainsi que, finalement,

Marché Laforest qui assumait la garde du produit défectueux. Cependant, l'embouteilleur Alex Coulombe a été tenu d'indemniser Marché Laforest puisqu'il lui avait livré un produit défectueux.

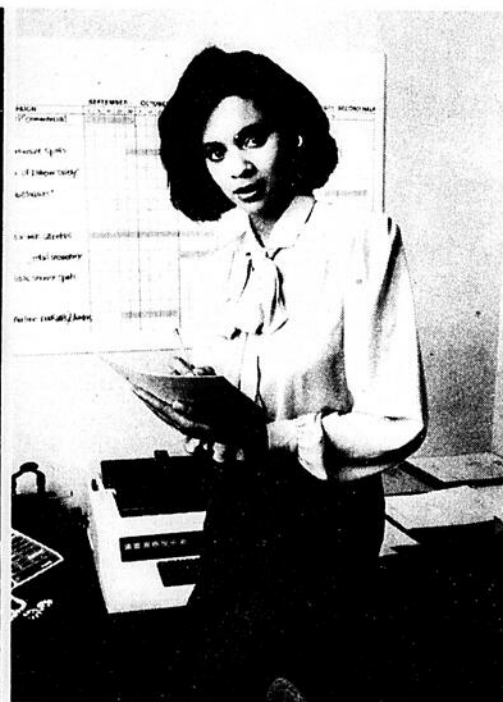
Par la suite, le juge a considéré les dommages subis par Mme Connolly pour finalement en conclure qu'une grande partie de ceux-ci ne résultaient pas de l'accident mais d'un phénomène qui s'est produit au même moment, et que le seul dommage résultant directement de l'accident était la présence d'une tendinite. En conséquence, les dommages n'ont été évalués qu'à 6 694,20 \$.

**JEAN-H. GAGNON**



Me Gagnon est de l'étude Gagnon, Lacoste

## Les étudiants méritent une première chance!



### Offrez-leur des emplois d'été

Chaque été, des milliers de jeunes Canadiens et Canadiennes mettent à votre disposition leur talent, leurs connaissances, leur ingéniosité. Tout en tirant profit de leur énergie et de leur enthousiasme, vous leur rendrez un fier service en leur permettant d'acquérir une précieuse expérience du marché du travail.

S'ils sont prêts à accepter à peu près n'importe quel genre d'emploi, les étudiants préfèrent bien sûr une activité en rapport avec leurs études. Une fois celles-ci terminées, ils auront,

grâce à vous, de bien meilleures chances de décrocher un poste exigeant une certaine expérience.

Offrir des emplois d'été à nos étudiantes et étudiants, c'est une excellente affaire pour tout le monde. **Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un Centre d'Emploi du Canada pour étudiants ou avec le Bureau d'embauchage des étudiants.** Nos jeunes sont prêts à relever n'importe quel défi pourvu que vous leur en fournissiez l'occasion.



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Canada **Défi 86**

## LE COMLOT DES PRÉSIDENTS

Les pdg des plus puissantes firmes québécoises complotent! Leur objectif: faire du Québec une énorme corporation. L'idée vient du Japon. Là-bas, le maillage a permis aux morceaux des consortiums géants démembrés par les Américains après la guerre de retisser informellement entre eux les liens qui les unissaient jadis. Ce sont ces liens nouveaux qui ont permis à la grande famille des entreprises japonaises de conquérir le monde. Au Québec, le maillage

a fait des adeptes. Ils sont maintenant plus d'une trentaine de présidents des plus grandes entreprises québécoises à penser que le Québec, envahi par les produits étrangers, vit une situation presque aussi dramatique que le Japon de l'après-guerre. Et à croire que le maillage apportera ici comme là-bas la solution aux maux de notre économie.

Vous en saurez plus long sur cette nouvelle croisade, en lisant le numéro de mai de la REVUE COMMERCE!

**GAGNON LACOSTE**  
AVOCATS  
AGENTS DE MARQUES DE COMMERCE

CENTRE MANUVIE  
2000, RUE MANSFIELD  
BUREAU 1400  
MONTREAL, QC  
H3A 3A2

TÉLÉPHONE: 284-0426  
CODE RÉGIONAL: 514

# Quelque 14 000 nouveaux logements en juillet au Québec Immeubles à revenu: la hausse du taux de vacance va faire chuter les revenus

■ Précisément 14 234 unités de logement locatif étaient en construction au Québec à la fin du mois de mars dernier. Presque toutes ces unités seront terminées à temps pour la période des déménagements du 1er juillet, entraînant une hausse substantielle du taux de vacance et une baisse des revenus immobiliers.

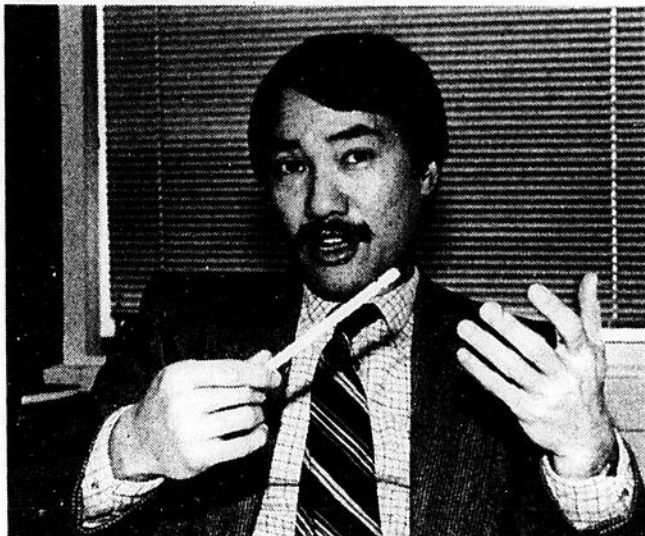
Pour plusieurs petits investisseurs qui se sont laissés entraîner l'an dernier dans la ruée vers les immeubles à revenu, le 1er juillet marquera la fin de la rentabilité, a affirmé au **AFFAIRES M. Anh Trinh**, économiste en chef à la **Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)**.

Plusieurs immeubles locatifs deviendront déficitaires en juillet prochain. Leurs propriétaires devront donc sortir de l'argent de leur poche pour soutenir leur investissement. Comme beaucoup d'entre eux ont peu d'argent liquide, ils ne pourront pas tenir longtemps. Commencera quelques mois plus tard, soit vers octobre avec un point culminant en décembre, ce que M. Trinh appelle les "ventes de feu" ou, si l'on

veut, les reventes d'immeubles à perte.

Stimulés par l'exemption du gain en capital accordée en mai 1984 par le gouvernement fédéral, par la baisse des taux d'intérêt qui a abaissé le coût du financement hypothécaire, encouragés par le marketing intensif des sociétés en commandite et les abris fiscaux, les petits investisseurs se sont jetés à bras raccourcis sur ce que les vendeurs leur assuraient être le placement le plus sûr qui soit, l'immobilier. Les constructeurs et les associés commandités (généralement les promoteurs) en ont profité et ont construit tout ce que la demande pouvait absorber, créant ainsi un marché déconnecté de la réalité, estime M. Trinh.

Le marché était si bon l'an dernier, que des constructeurs garantissaient les baux pour une année. Mais cette année, le marché a changé. Les 16 304 unités locatives mises en chantier au Québec, en 1985, représentaient une augmentation de 58,5 % sur l'année précédente. M. Trinh estime que la demande a augmenté de seulement 20 % à 30 % pendant la même période. La produc-



**Anh Trinh: "Pour ceux qui veulent vraiment réaliser un bon investissement, décembre 1986 sera vraisemblablement le mois des aubaines. Certains immeubles seront revendus à perte."**

tion de condos, dont une partie est offerte en location, s'est à peu près maintenue au même niveau, en 1985, alors que la demande a diminué, augmentant ainsi davantage l'écart entre l'offre et la demande de logements locatifs de la part des locataires.

En octobre dernier, le taux de vacance dans les immeubles locatifs se situait à 1,6 % dans la région métropolitaine. M. Trinh prévoit que ce taux montera à 2,1 % en octo-

bre prochain, augmentant ainsi à 10 000 le nombre d'unités locatives inoccupées. En effet, à chaque fois que le taux de vacance augmente de 1 % dans la région de Montréal, 5 000 logements se vident.

### Sensibilité du marché

Un bon nombre de petits investisseurs qui se sont laissés séduire par l'aspect soi-disant sécuritaire d'un placement im-

mobilier vont trouver la pilule difficile à avaler, a dit M. Trinh. Les sociétés de gestion qui ont créé les sociétés en commandite immobilières connaissent bien les risques de cette formule et c'est pourquoi elles s'abstiennent presque toujours d'investir dans les projets qu'elles vendent et se contentent d'en retirer des honoraires de gestion.

Ce risque se situe principalement au niveau de la sensibilité de la rentabilité d'un immeuble au taux de vacance, a expliqué M. Trinh. Un immeuble qui est rentable au taux de vacance de 3 % peut devenir déficitaire à 5 % ou 6 %. En considérant que les petits propriétaires détiennent en moyenne de 15 à 20 unités locatives, la perte d'un seul locataire augmente le taux de vacance de 5 % à 7 %. On voit donc à quel point ils sont vulnérables.

### Le meilleur temps pour acheter

Pour ceux qui songent à acheter un immeuble locatif neuf prochainement, M. Trinh recommande d'être très prudents. Les constructeurs vont offrir aux locataires

des incitatifs très intéressants (mois de loyer gratuits) pour abaisser le taux de vacance de leurs immeubles et pouvoir les vendre au plus vite. Ces incitatifs diminuent la rentabilité d'un immeuble, mais ils n'apparaissent pas dans les baux. Les revenus de l'immeuble pourraient bien être plus bas que ne le laissent croire les documents officiels.

Quant aux autres qui veulent vraiment réaliser un bon investissement, décembre 1986 sera vraisemblablement le mois des aubaines, croit M. Trinh, en banlieue surtout, comme c'est toujours le cas.

M. Trinh considère que les sociétés de gestion qui ont créé les sociétés en commandite immobilières ont leur part de responsabilité dans la prochaine déconiture du marché locatif. "En construisant tout ce que les investisseurs pouvaient acheter sans se soucier que le vrai marché est conditionné par la demande des locataires, elles ont tué la poule aux oeufs d'or", a-t-il précisé.

**DOMINIQUE FROMENT**

## À LOUER

### BUREAUX À LOUER

**11\$ pi. ca.**  
**CLÉ EN MAIN**  
**TOUT COMPRIS**

Édifice Le Chénier, au carrefour des rues Sherbrooke, Chénier et Parc Lafontaine, 1030 rue Chénier, quelques bureaux disponibles de 645 pi. ca. à 1 800 pi. ca., édifice moderne, ascenseurs. **PRIX INCLUANT NOTAMMENT:** Climatisation centrale, chauffage, consommation d'électricité, Nettoyage de nuit, Stores verticaux, Aménagement et subdivisions selon vos besoins. Finition (tapis, peinture, etc.)  
**(514) 521-3071**

### QUÉBEC



Bureaux avec services inclus selon vos besoins. Incluant professionnels tels: notaires, comptables, évaluateurs, etc... Très bien situés, près des autoroutes.  
**(418) 626-3581**

### À LOUER OU À VENDRE

Pour bureaux, ou bureaux-entrepôt, ou entrepôt, de 2 000 à 40 000 pi. ca., immeuble moderne, situé dans Parc Industriel Laval, site idéal.

Prix compétitif.  
**Les Immeubles Palmar**  
**(514) 668-2105**

### ILE DES SOEURS

Luxeux condo 6 pièces, 2 salles de bains, décoration professionnelle. 1 300\$/mois. Après 5 heures  
**(514) 765-0556**

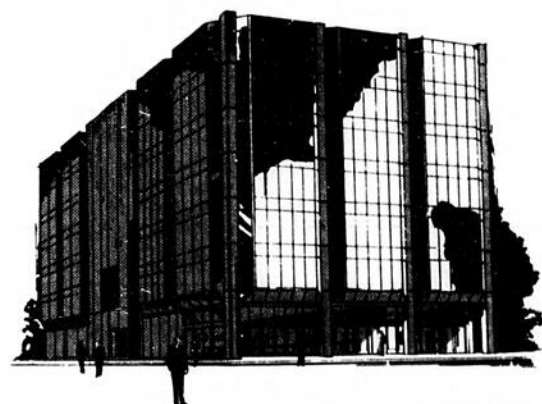
### RUE STE-CATHERINE

Coin Crescent, Montréal dans immeuble neuf de prestige, bureaux ou salles de montre, au 2ième étage, avec fenêtres panoramiques sur la rue Ste-Catherine. 1 000 à 11 000 pi. ca.  
**(514) 287-9750**

### LOCAUX À LOUER

Pour boutique de 500 à 7 000 pi.ca., situés dans centre d'achats Place Val Bélair (Banlieue de Québec) site de premier choix, voisin d'un super marché Provigo mail intérieur. Conditions avantageuses. Communiquez avec Monsieur Claude Richer  
**(514) 668-4710**

### LE 1180 DRUMMOND



### BUREAUX À LOUER

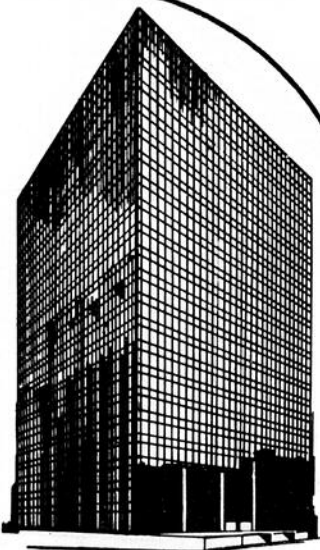
L'emplacement idéal pour votre bureau: coin Dorchester, voisin du Centre Sheraton et du nouvel édifice du Groupe La-Laurentienne. Accès facile par métro et autoroutes. Étage type: 9950 pi car. • Rez-de-chaussée: 4500 pi car. Stationnement intérieur disponible.

Renseignements: (514) 878-1573  
• courtiers protégés •

**500**  
**ouest**

*ouest*  
*Sherbrooke*

- Adresse prestigieuse dans un édifice moderne.
- À un coin de rue du Métro McGill.
- Possibilité de louer de grandes superficies.
- Stationnement intérieur.
- Aménagement, clef en main.
- Taux très compétitifs pour bureaux et commerces.



Courtiers protégés

**SITQ** Contactez Paul Caden au **(514) 287-1852**

### VILLE MONT-ROYAL

#### Édifice Ciment St-Laurent

1945, boul. Graham

### Espace à bureaux à louer

Jusqu'à 10 000 pi. ca.

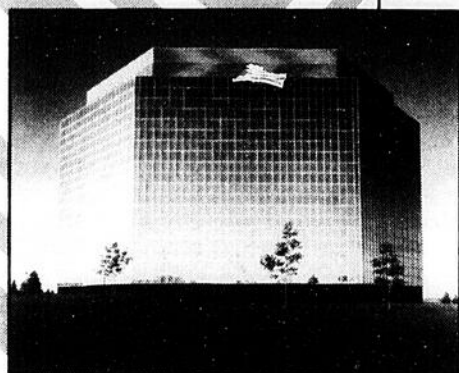
- Accès facile au centre de Montréal et à l'aéroport
- Stationnement disponible

**CIMENT ST-LAURENT**

**(514) 340-1881**

À LOUER

La nouvelle adresse à bureau  
du nord-est de Montréal



Montréal possède maintenant un projet à bureau de première qualité dans un district d'affaires en pleine croissance, celui du boulevard Crémazie et de la rue Papineau.

La Maison IST, qui constitue la Phase I du Centre MegaTech, est le nouveau siège social d'IST, Compagnie de Services Informatiques.

De l'espace est encore disponible dans cet édifice de prestige. Avec ses étages de 21,000 pi ca, son grand stationnement, ses services de restauration et ses salles de formation et de conférences, la Maison IST offre beaucoup à des taux très concurrentiels.

Renseignements pour la location: 843-4271.

Centre MegaTech

PHASE I  
MAISON IST

1611, boulevard Crémazie Est  
Montréal (Québec)

BÂTISSSES COMMERCIALES

ST-NARCISSE  
CTÉ DE CHAMPLAIN

Près autoroute 40, à louer ou à vendre, bâtisse industrielle 80 000 pi. ca., structure d'acier, plancher béton, hauteur libre 15 pieds, gicleurs partout. 1 005\$/net/le pi. ca. Occupation immédiate.

André Brouillette,  
propriétaire.  
1-800-361-8946

Le Permanent

Courtesy Immobilier / Prêts Immobiliers  
CANADA TRUST / courtier

PIERREFONDS

Bâtisse 2 étages, idéal pour professionnel.  
7 000 pi. ca.  
Disponible.

Pour information:  
GUY PROVENCHER  
(514) 694-6770

BELOEIL

Centre des affaires, édifice à bureaux.  
4 000 pi. ca. approx.  
Libre immédiatement.  
Prix 135 000 \$.

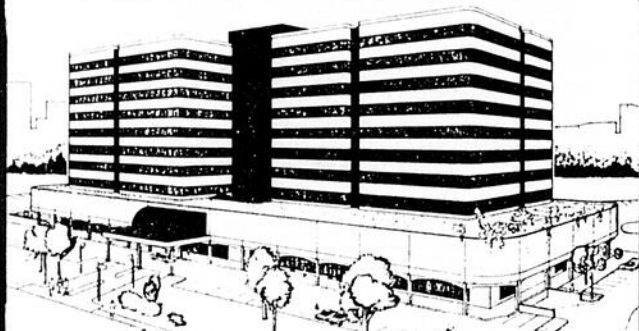
Ginette Tousignant, FRI,  
agent immobilier  
Le Permanent courtier  
(514) 464-3401

30 milles de  
SHERBROOKE

100 acres dont 80 boisées, avec maison, grange, étang artificiel. Possibilité érablière 10 000 érables.

Pierre Paquette  
(819) 566-1986

COMPLEXE RAYCOM  
5050 rue SHERBROOKE EST, MONTRÉAL



Bureaux et commerces: Bail NET/NET  
• Occupation été 1986  
• Édifice moderne et luxueux  
• Face aux Pyramides  
• Accès facile en métro  
Michel Chotard, Groupe ImmoCrédit Inc.  
(514) 845-2103

LAVAL  
PARC INDUSTRIEL

Local industriel à louer,  
5 000 à 35 000 pi. ca.  
3\$ NET/NET

JEAN-PIERRE CHABOT  
(514) 670-8406

Bâtisses  
commerciales  
SHERBROOKE ET  
DRUMMONDVILLE

de 1 000 pi. à 20 000 pi.

SHERBROOKE  
De 1 000 à 10 000 pi.,  
édifice à bureaux.  
Pierre Paquette  
(819) 566-1986

ABSOLUMENT  
IMBATTABLE

8\$/ pi. ca. tout inclus,  
Rue Sherbrooke est près  
Parc Lafontaine,  
maison rénovée de style,  
11 bureaux fermés,  
1 633\$/mois.  
(514) 527-9554

ROSEMONT

5380 Bélanger est, Montréal.  
Neuf, 965 pi. ca. plus  
sous-sol.  
Entouré de commerces  
potentiels.  
(514) 671-2439  
(514) 376-7843

BEAUX  
BUREAUX

Anciens bureaux d'avocats bien  
décorés, bien situés. 2 300 pi. ca.  
(514) 842-0274

BOUL. CONCORDE  
LAVAL

Face centre d'achats-Duvernay,  
espaces de 1 200 à 5 700 pi. ca.  
rénovés, libres.

(514) 661-3320

DÉPANNEUR

Jumelé à  
LIBRE SERVICE.  
Banlieue sud.  
Immeubles Archipel Ltée. ctr.  
Marcel Desrosiers  
(514) 445-2211

R.D.P.

Bureaux à louer, 85 pi. ca.  
9690-9692-41ème rue, coin Boul. R.D.  
Prairies, face Banque Nationale.  
Espace chauffé, grand stationnement.  
Possibilité service comptabilité et  
ordinateur.

(514) 648-2625

VIMONT

Boul. des Laurentides près auto-  
route 440 et hôpital. Espace de  
bureaux 850 pi. ca., 2e étage,  
idéal professionnels.

Le jour (514) 744-0826  
Le soir (514) 667-0777

ÉDIFICE  
LA PATRIE

180 est, Ste-Catherine  
Bureaux, 1 500 à 30 000 pi.ca.,  
rénovés, près UQAM et métro  
Berri.

(514) 526-5995

VILLE  
ST-LAURENT

Local industriel, neuf,  
3 300 pi. ca.  
"Drive Inn"

10% espaces à bureaux.  
(514) 437-1515

LAVAL

1527 Autoroute 440 ouest,  
bureaux administratifs 1 700 pi. ca.  
climatisés, neufs.

Bas prix.  
(514) 437-1515

COIN BEAUBIEN-CHABOT,  
Montréal

Espace commercial et bureau, soit  
3 500 pi. ca. ou 7 000 pi. ca., bâtisse  
neuve en béton. Occupation juillet.

Denis Pelletier  
(514) 661-6810  
(514) 669-9076

Re/Max Immo Contact ctr.

VIEUX QUÉBEC

À louer, très beaux logements,  
entièrement rénovés,  
1 1/2 rue Ste-Ursule,  
3 1/2 - 4 1/2 rue St-Louis,  
4 1/2 rue Des Jardins.

(418) 628-9749  
(418) 694-0297

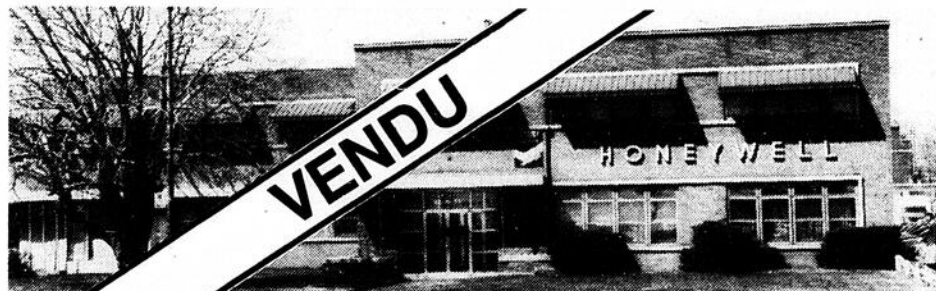
BUREAU

1 245 pi. ca., chauffé,  
Boul. De Maisonneuve.  
850 \$/mois.

Occupation immédiate;  
Pour renseignements:  
(514) 522-3534

BÂTISSSES COMMERCIALES

À VENDRE  
Rue St-Jacques, Montréal



- 48,679 pi. ca. de terrain
- 20,500 pi. ca. de bureaux climatisés  
sur 2 étages
- Grand stationnement



courtier exclusif  
**PIERREMONT**  
courtier

Immeubles Pierre Remont Limitée  
1801 av. McGill College #620  
Montréal, Québec H3A 2N4  
(514) 849-1661

À VENDRE  
OU À LOUER

MULTI-ENTREPÔTS  
BERNIÈRES INC.

BÂTISSSE : 100,000 pi<sup>2</sup>  
TERRAIN : 1,276,800 pi<sup>2</sup>  
HAUTEUR : 22' à 23'

Information : Richard Grondin  
1201, chemin Industriel  
Bernières  
(418) 831-5422

CHALET

CANTON D'ORFORD

Bord Lac Bowker, chalet suisse  
tout cèdre, toit cathédrale, 3 c.c.,  
fenêtres thermos, hiverisé, chauffé  
électrique, foyer, site splendide,  
15 minutes Mont Orford,  
excellent pour la voile. 65 000 \$.  
(514) 672-2049

ST-PIE DE GUIRE

(Près Drummondville), chalet  
très propre, terrain 32 000 pi.  
ca., au bord de l'eau, endroit  
paisible. Prendrais roulotte ou  
maison mobile en échange.  
(819) 477-3131  
(819) 477-3203  
Martin Ouellet

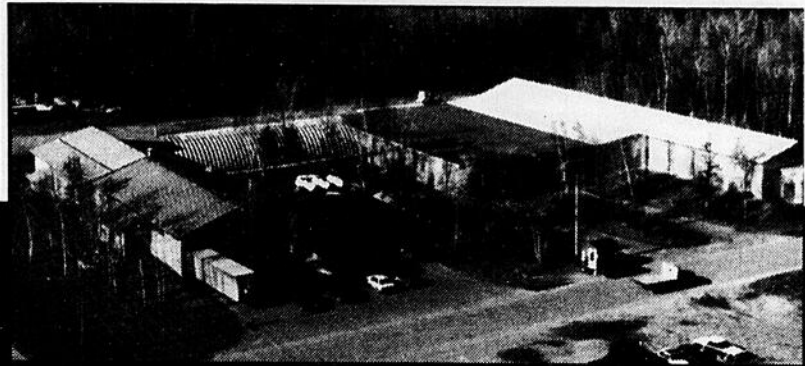
STE-CROIX

Sur le bord du fleuve, chalet de  
20 x 30, tout meublé, piscine  
chauffée, patio avec accessoires,  
terrasse, magnifique site, ter-  
rain de 25 000 pi. ca.

(418) 728-2851

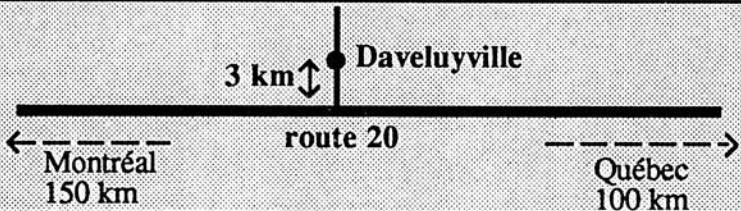
## BÂTISSSES INDUSTRIELLES

### COMPLEXE INDUSTRIEL A VENDRE



Au coeur des grands marchés du Québec, cet ensemble d'édifices industriels offre de grandes possibilités: vaste terrain, stationnement et caractéristiques techniques avantageuses.

- Terrain de 120 000 pi<sup>2</sup>
- Superficie totale des bâtiments: 38 980 pi<sup>2</sup>
- Espace à bureaux: 1 580 pi<sup>2</sup>
- Entrée électrique: 800 amps, 600 volts
- Edifices équipés de gicleurs automatiques
- A mi-chemin entre les marchés de Québec et de Montréal (à 3 km de la route 20)



Pour plus de renseignements sur cette offre de vente, contactez Mme Agathe Lacasse au (819) 367-2054

**GRONDINES  
COMTÉ PORTNEUF**  
Bâtisse 16 844 pi. ca.,  
terrain 308 600 pi. ca.  
À vendre ou à louer.  
Informations:  
(418) 681-0575

## CONDOS

**TRUST  
GENERAL**  
**LUXUEUX CONDO,  
NOUVEAU,  
CENTRE VILLE,**  
garage, 3 chambres, foyer, grande ter-  
rasse, jardin.  
Un rêve devenu possible.  
M. Isabelle  
(514) 486-8699  
(514) 735-6433

**MONT STE-ANNE**  
Condo 1 000 pi. ca., meublé,  
appareils ménagers, tout com-  
pris. À louer été 300 \$/se-  
maine ou à vendre 55 000 \$.  
(418) 822-2143

**ILE  
DES SOEURS**  
  
Jardin de l'Archipel, superbe condo de  
1 700 pi. ca., 12<sup>ème</sup> étage, stationne-  
ments intérieur et extérieur, vue sur le  
fleuve, bord de l'eau, 3 c.c., 2 s.b.,  
serre, balcon, terrasse et encore,  
encore!  
GILLES CHARBONNEAU  
(514) 682-2100  
Century 21 Laval ctr.

## COMMERCE

### PME OFFRE D'ACQUISITION

4 entreprises de déménagement opérant dans 4 différentes municipalités du Québec (Montréal métropolitain) et possédant tous les permis requis pour faire affaires au Canada. Ces entreprises sont affiliées à deux Van Lines différents et possèdent en tout 4 entrepôts d'approximativement 3 500 pi.ca. chacun et d'une hauteur de 18 à 20 pi., en plus de vastes terrains clôturés de plus de 100 000 pi. ca. La flotte de camions se compose de 20 unités en très bonne condition. Le chiffre d'affaires annuel s'élève approximativement à 2 000 000 \$.  
Pour de plus amples informations,  
écrire à: Référence no. 1213,  
Journal LES AFFAIRES,  
465 rue St-Jean, bureau 903,  
Montréal, Qué. H2Y 3S4

**Le Permanent**  
Courtier immobilier / Prêt hypothécaire  
CANADA TRUST courtier

**VARENNES**  
Usine de récupération de papier.  
Rive-Sud, 10 minutes de Mont-  
réal, près autoroute.

J. DESJARDINS  
(514) 655-1375

**BRASSERIE**  
Bon chiffre d'affaires, près  
Montréal.

**MOTEL BAR SALON**  
Restaurant, salle de réceptions,  
logis.

**ÉDIFICE COMMERCIAL**  
Partiellement loué, 400\$/mois.  
Thérèse Bouffard D'Amours,  
Robert Perreault  
(514) 471-4001  
Le Permanent courtier

**TRUST  
GENERAL**  
**RIVE SUD**  
MARINA PLUS BAR,  
sur le Richelieu.  
Belle occasion.  
À vendre, échange accepté.  
GILLES HOULE  
(514) 785-2928  
(514) 467-1211

**QUINCAILLERIE**  
Rive Sud de Montréal.  
En opération depuis 30 ans.  
Plusieurs millions chiffre d'affai-  
res.  
Adélar Morier  
(819) 752-2345

**CAMPING**  
Superbe au milieu de bouleaux blancs,  
90 acres, 266 lots, eau, égouts, élec-  
tricité à chaque terrain, machinerie et  
autres avantages. à 35 milles de  
Montréal.  
Contactez Huguette Leduc  
(514) 445-4543  
(514) 632-2171  
Re/Max Brossard Inc. ctr.

**RESTAURANT  
PIZZERIA**  
Terrain, bâtisse et commerce.  
Rive Sud de Montréal.  
Prix demandé: 425 000\$.  
Immeubles Archipel Ltée. ctr.  
Marcel Desrosiers  
(514) 475-2211

**CENTRE DE RÉNOVATION**  
Rive-Sud, commerce établi  
depuis plus de 20 ans.  
Chiffre d'affaires: 2.5 M\$.  
Sans bannière.  
J.P. Cornellier Imm. courtier  
(514) 756-0533

## COMMERCE

**MONTRÉAL**  
Transaction en or  
Centre de pneu  
2 portes d'alignement  
1 porte pour mécanique générale  
(pour 2 autos).  
Retour d'investissement  
de 3 ans seulement.  
Le soir (514) 627-1304

**VENTE  
SACS À MAIN**  
Région Québec dans centre d'achats  
Carrefour Charlesbourg. Très bon prix.  
Clientèle établie. Inventaire inclus.  
Cause vente: retraite  
Louis Renaud  
Fiducie Prêt et Revenu  
(418) 653-1236  
(418) 658-6981

**CAMPING**  
Hébergement Richelieu Rive-Sud, 20 ans en  
opération, 320 terrains aménagés  
avec services. 85% location per-  
manente  
André Gaudreau, C.A.  
(514) 774-4000  
ou (514) 467-3394  
Du lundi au vendredi  
entre 9h. et 17h.

**BRASSERIE**  
Secteur Montréal Est.  
Chiffre d'affaires: 660 000 \$.  
Profit au bilan 85: 93 000 \$.  
Bail 15 ans.  
Prix: 375 000 \$.  
(514) 744-8021

**CONCESSION AUTOS  
D'OCCASION**  
Établie depuis 18 ans, rentable. Pos-  
sibilité de franchise autos neuves. Sta-  
tionnement 75 voitures. Atelier de ré-  
parations. Luxueux bungalow.  
Vente cause: santé.  
St-Jean  
(514) 347-3031  
(514) 347-8848

## GESTION IMMOBILIÈRE

**G** (514) 521-1774  
GESTION D'IMMEUBLES  
CONSULTATIONS  
PROFESSIONNELLES  
CONSULIM inc.

## FERMES

**STE-PRAXÈDE**  
(Près Thetford Mines)  
Ferme 100 acres, 60 boisées,  
40 prairie.  
Maison rénoverée, grange, étable,  
hangars.  
40 000 \$  
(819) 449-5294

## PROPRIÉTÉS À REVENUS

**SHERBROOKE**  
36 logements neufs à vendre.  
Près centre d'achats, parc,  
hôpital et école.  
(819) 564-0039

**SHERBROOKE**  
Complexe d'habitations, 4 unités  
pour 144 logements, très beau  
site, Corvée Habitation.  
Pour information,  
(819) 564-5111  
Courtiers Affiliés Imm.  
J. Denis Moreau Inc.

**PROPRIÉTÉ  
À REVENUS  
DEMANDÉE**  
Achat sans intermédiaire  
8 à 36 logements  
classe 31 ou 32  
(514) 842-0934  
le jour  
(514) 467-0380  
le soir

## RÉSIDENCES

### STE-DOROTHÉE

6 kilomètres de la route 13, près du golf Islesmere, luxueux bungalow  
pierre et brique 95 x 31, droit de passage à la rivière, possibilité d'amar-  
rer un bateau, salon-salle à manger 26 x 14 avec foyer marbre mur-  
à-mur, cuisine-dinette 28 x 14 avec foyer brique, porte patio thermos,  
four encastré auto-nettoyant, poêle Jenn-Air, grande salle de bains, 3  
grandes chambres-à-coucher, sous-sol fini en chêne massif incluant  
salles de billard, de lecture, bibliothèque, bar, salle de jeux, 2 chambres-  
à-coucher, salle de toilette avec douche ainsi qu'une superbe salle de  
bains ultra-moderne 14 x 14 incluant bain tourbillon, bain de vapeur,  
bidet, etc. Garde-robes de cèdre, très grand garage chauffé 26 x 31,  
aspirateur central, piscine creusée chauffée 48 x 20, patio terrazo  
15 x 14 toit en fibre de verre, terrain paysagé par professionnels.  
À l'état de neuf.

260 000\$  
(514) 689-2622

**Le Permanent**  
Courtier immobilier / Prêt hypothécaire  
CANADA TRUST courtier



**ILES MORRIS**  
Site de rêve en bordure de la riviè-  
re des Mille îles, cottage "Tudor",  
9 pièces, toit cathédrale, foyer, vue  
panorama, garage double.

SIMONE GOSSELIN  
(514) 430-9930  
(514) 621-2624

### LAVAL SUR LE LAC

Ile Roussin, site et environnement uni-  
ques, bord de l'eau, Lac des Deux  
Montagnes, construction récente, cot-  
tage super luxueux, piscine, solarium,  
travertin, boiserie acajou, cuisine  
chêne noir Pagenpohl, 5 c.c., 5 s.b.,  
accessoires Kohler, très grandes  
pièces, etc. etc.  
Prix demandé: 675 000\$  
Manon Beaumont  
(514) 334-0599

**TRUST  
GENERAL**

**SUPERBE**  
42.000 pi. ca. de terrain,  
St-Mathieu de Beloeil,  
ruisseau, arbres fruitiers, maison de  
rêve. Faut voir.  
GILLES HOULE  
(514) 785-2928  
(514) 467-1211

**CANTONS DE L'EST  
LENNOXVILLE**  
Résidence de prestige sur terrain  
de 5 acres boisées et paysagées,  
lac ensemençé, finition de luxe.  
(819) 564-0039

**KINNEARS MILLS**  
12 milles de Thetford Mines,  
45 milles de Québec, cot-  
tage, bâtiments, 50 acres de  
terrain.  
79 500 \$  
VIEUX LONGUEUIL, prix  
réduit, cottage détaché, 4  
c.c., bien propre et bien  
décoré. 121 900 \$  
Mariette Cleary  
(514) 463-3731  
(514) 674-8628  
Royal Lepage courtier

**VIEUX  
LONGUEUIL**  
Prix réduit, cottage détaché,  
décoration très professionnelle.  
129 000\$.  
Mariette Cleary  
(514) 463-3731  
(514) 674-8628  
Royal Lepage courtier

**COMTÉ  
CHARLEVOIX**  
Pointe au Pic, maison victorienne  
15 pièces, 3 foyers, cuisine et  
3 1/2 salles bains rénovées, face  
au fleuve. Possibilité d'auberge.  
(418) 665-6633  
(514) 481-7007

## DOMAINES

### SUPER DOMAINE PRIVÉ

Unique par sa grandeur et sa  
beauté, partiellement aménagé,  
plus de 1 270 acres (ou) près de  
55 000 000 pi. ca., semi-boisé et  
arpenté, incluant lacs privés et  
rivière à truites, ainsi qu'un chalet  
suisse. Situé à 90 milles de  
Montréal au coeur des Laurenti-  
des. Voisin immédiat de: pentes  
de ski, village, aéroport et hydro-  
aéroport. Accessible en auto par  
chemin public. Idéal pour: déve-  
loppement, golf, complexe hôtel-  
lier, camping, centre de ski,  
pisciculture, ranch d'élevage,  
investissement (ou) super club  
sportif privé (incluant chasse et  
pêche). Rapport d'évaluation dis-  
ponible évaluant le domaine à  
plus de 430 000 \$. Prix demandé:  
265 000 \$. Comptant demandé:  
115 000 \$. Toute offre raisonna-  
ble sera prise en considération.  
(514) 668-6960

### POINTE DU MOULIN

Magnifique domaine bord de  
l'eau, face à Montréal, magnifi-  
que maison plus piscine inté-  
rieure, terrain paysagé par profes-  
sionnels.  
GINETTE LAUZON  
(514) 363-5100  
(514) 364-5000  
Royal Lepage courtier

## TERRAINS

### BROSSARD

8 lots, section R, bord de l'eau, zonage  
résidentiel uni-familial avec services.  
Taxes d'aqueduc, d'égouts et pluviale  
déjà payées, rue asphaltée, piste cyclo-  
ble, secteur en plein expansion.  
Prix: 5.85\$/p.c.  
Le jour  
(514) 656-9212  
Le soir  
(514) 461-1799

### ATTENTION PROMOTEURS

Laprairie, 10 minutes de Mont-  
réal, 1 025 670 pi. ca. dézonnés  
(873 870 pi. ca. résidentiel,  
151 800 pi. ca. commercial).  
Le tout à seulement 35¢ le pi. ca.  
Faut vendre,  
Gilles Robidoux,  
(514) 659-1333  
(514) 676-9186  
Imm. Probe Inc. ctr.

### LAC MEMPHRAGOG NOUVEAU

10 terrains, entre 100 et 165 pieds de  
façade sur le lac x 400 pieds de  
profondeur.  
À partir de 50 000 \$.  
(819) 847-0549  
(819) 843-4790

## CO-PROPRIÉTÉ

### CHALEUREUX ET EXCEPTIONNEL

Fort de la Montagne, centre-ville,  
5 1/2, 14<sup>ème</sup> étage, 2 balcons,  
vue unique, sécurité 24 heures,  
2 espaces de stationnement, chic  
et confortable, meublé, décoré.  
Libre immédiatement. 579 000 \$.  
(514) 843-6024

## OCCASIONS D'AFFAIRES

### DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

**UNE PERCÉE TECHNOLOGIQUE MAJEURE**

- L'informatique pour utilisateurs finals
- Technologie d'élaboration d'applications

Relational Technology offre des droits de distribution intégrant INGRES, à des groupes possédant une expertise et des produits dans un marché vertical.

Le distributeur reçoit une licence de développement INGRES selon l'ordinateur utilisé pour le développement (12 choix disponibles) sans frais. En retour, le distributeur paiera des droits de royalties et d'entretien selon l'entente contractuelle de R.T.I.

Informations complètes sur rendez-vous

**Germain Decelles**  
**(514) 285-8534**

### PURIFICATEURS D'AIR GÉNÉRATEURS D'IONS NÉGATIFS

(Anti-pollution)

Recherchons distributeurs pour secteurs: résidentiel, commercial, institutionnel, automobile.

Aucun frais de franchise.

Pour renseignements supplémentaires:

**William Lee**  
**Elcar International Ltée.**  
**(514) 332-2640**

### ON DEMANDE

#### ACHÈTERAIS ÉQUIPEMENTS DE GOLF USAGÉS

Sacs, bâtons, poussettes, etc. Toutes quantités acceptées.

**(514) 326-3254**

### FRANCHISES

#### URETEC

Franchises disponibles, Québec, Ontario et Provinces Maritimes. Des franchises qui ont fait leur marque dans le domaine de pièces d'autos résinées. Territoires protégés.

Nouvelles concessions ou concessions déjà en opération. Si vous pensez franchise, pensez URETEC.

**Yves Dugas (514) 437-1515**

## FRANCHISE

### Savacan Ltée.

"SAVACAN LTEE est une entreprise se spécialisant dans le "Service" d'Archives "Video-Audio" du "CAN"ada, tel est ce que son nom signifie.

Plus spécifiquement, "SAVACAN" offre à ses clients l'opportunité d'enregistrer sur cassette video-audio leurs biens et propriétés en plus de conserver pour eux cette cassette en archives.

Aussi, lors d'un sinistre, "SAVACAN" devient le héros en apportant au sinistré la possibilité de faire une réclamation d'assurance des plus rapide, précise et efficace, puisque rien d'autre qu'une cassette video-audio n'offre une meilleure description des effets assurés, surtout lorsque cette cassette est à l'abri, en lieu sûr, dans la voute de "SAVACAN", construite à toutes épreuves.

Pour informations communiquez avec

#### franchises capitales inc.

M. Luc Tessier  
117, rue Wellington Nord  
Suite 300, Sherbrooke, Québec  
J1H 5B9 Tél. (819) 566-1131



**PRENDRE EN MAIN VOTRE EXISTENCE DÉCIDEZ DU MONTANT DE VOS REVENUS.**

### FRANCHISES DISPONIBLES AU QUÉBEC

Groupe canadien de formation et de perfectionnement est à la recherche de candidats(es) bilingues possédant enthousiasme et attitude mentale positive.

Ces personnes doivent montrer des qualifications essentielles dans le domaine de la formation et de la motivation afin de dispenser nos programmes uniques et exceptionnels. Ces programmes tels: dynamique de la fixation des objectifs, supervision, maîtrise du temps, etc., ainsi que toute une gamme de cassettes et de vidéo-cassettes, sont dispensés dans 52 pays à travers le monde, incluant le Japon, et traduits dans plus de 11 langues.

Les postulants répondant à ces qualifications et qui enverront leur curriculum vitae, recevront plus de renseignements et un livre sur la pensée positive.

EST-CE QUE CETTE OPPORTUNITÉ VOUS INTÉRESSE?...  
OUI, ALORS AGISSEZ DÈS AUJOURD'HUI!  
CECI PEUT ÊTRE UN GRAND TOURNANT DANS VOTRE VIE.



**M. Le Président,**  
Consultation For-Per. Inc.,  
5125 du Trianon, no. 420,  
Montréal, Qué.  
H1M 2S5

### À VENDRE

Dans Cowansville, ÉTUDE DE COMPTABLE et grosse clientèle, possibilité location ou vente des bureaux et de la bâtisse. Endroit très passant. Cowansville et Lac Brome, RESTAURANT ET RESTAURANT CASSE-CROÛTE, clientèle à l'année.

Farnham, TERRAIN COMMERCIAL, centre-ville, 68,000 pi. Fermes laitières, porcines, avicoles, fermettes, maisons de campagne et de ville. À tous les prix. Régions Cowansville, Bromont, Farnham, Dunham, Bedford, Mystic.

Inf.: Alcide Naud  
**(514) 263-2149/263-4455**  
**LES IMMEUBLES BROMIS INC.**

#### EAU DE SOURCE NATURELLE

Montréal et Rive Sud. Établi depuis 9 ans. Clientèle industrielle, commerciale et résidentielle, en plus d'un très vaste réseau de détaillants (chaînes alimentaires). Camions, refroidisseurs d'eau, inventaire, clientèle... etc.

Prix demandé: 350 000 \$.  
Balance de vente possible.

**(514) 641-1985**

#### SYSTÈME IBM 34

Incluant 2 écrans locaux, 2 imprimantes et 1 poste d'affichage.

Prix à discuter.

**Alain Pagé**  
**(514) 627-0867**

#### MINILAB PHOTOKIS

Comprenant photokis DN3, photokis Magnum, unité préparation, sècheuse et accessoires.

**Roger Poltras ou Lise Labelle**  
**(418) 748-7627**

#### BUREAU MOBILE

Longueur 20 pieds. 1978.

Prix: 1970\$.

**(514) 384-7890**

#### PHOTOS 60 MINUTES LABORATOIRE KIS

Magnum speed, presque neuf, tout équipé.

Appelez Martin Côté  
**(514) 253-1155**

#### TÉLÉMARKETING

Pour faciliter la tâche du courtier lors de la prospection de vente, l'ordinateur téléphonique est un répondeur qui enregistre votre voix et compose lui-même les numéros de téléphone, capacité de 500 abonnés rejoinés par jour. 999 \$ chaque appareil.

**(418) 626-8639**

#### BRASSERIE

Rive Sud, bâtisse, terrain, cuisine, grand stationnement. Comptant 100 000\$. Pas d'agent.

**(514) 324-7274**

#### SYSTÈME M.A.I. MODÈLE 6410

- Imprimante 300 LPM
- 5 écrans cathodiques
- Lightening C.P.U.
- Dérouleur de bandes
- Logiciels de base
- 45 mb de caractère
- Entretien M.A.I.

Téléphoner au  
**(514) 331-7873**  
Compagnie O.G.C.

Vous avez pignon sur rue? Laissez-le savoir.

Publiez votre carte d'affaires dans le journal



514-842-6491

### ASSOCIÉS DEMANDÉS

#### PUBLICITÉ MARKETING

Nouvelle compagnie en expansion, spécialisée en publicité marketing, voudrait fusionner ses services avec compagnie exerçant dans le domaine de la conception publicitaire, avec équipements de photocomposition et montage.

**(514) 340-1989**

#### RECHERCHONS FUSION

Avec entrepreneur général licencié en construction-rénovation ayant chiffre d'affaires de 2 millions et plus pour expansion.

Écrire à:  
Référence no. 1216,  
Journal LES AFFAIRES,  
465 rue St-Jean, bureau 903,  
Montréal, Qué. H2Y 3S4

**GROUPE EN FORMATION** pour achat 2 voiliers Dullia 38, destination Caraïbes, pour opérations en charter. Possibilité revenu intéressant. 1 semaine utilisation gratuite par part, parts disponibles limitées.

Financement partiel disponible.  
Le jour **(514) 738-1129**  
Le soir **(514) 738-2779**

#### BUREAU DE C.A.

Recherche confrère pour partager les frais d'exploitation d'un bureau à Montréal.

**(514) 522-2232**

#### POUR VOS ANNONCES DANS

#### "CARRIÈRES ET PROFESSIONS"

**(514) 842-6491**

### OCCASIONS D'AFFAIRES

■ N.D.L.R. À titre de service à ses lecteurs — investisseurs et entrepreneurs — le journal LES AFFAIRES publie chaque semaine, en exclusivité, une sélection des occasions d'affaires dans le domaine industriel, qui lui parviennent par l'entremise du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. Les gens d'affaires intéressés à une offre en particulier doivent s'adresser directement au délégué régional chargé du dossier. Le ministère assure la plus stricte confidentialité.

### VENTE OU POSITION DE FUSION D'ENTREPRISES

**PROJET CLÉ EN MAIN** Usine de transformation d'acier à vendre ou à louer — Une entreprise manufacturière située dans un parc industriel de la région est de Montréal. Cette usine de 25 000 pi<sup>2</sup> avec des bureaux de 2 500 pi<sup>2</sup> possède 6 ponts roulants — Entreprise établie depuis de nombreuses années avec une bonne infrastructure.

VF-224 Laurent Huot  
Montréal 514-873-5581

**LIGNE DE PRODUCTION À VENDRE** — Entreprise manufacturière spécialisée dans la fabrication d'embarcations de plaisance désire se départir de sa ligne de production de bateaux de pêche en aluminium. On recherche un acheteur sérieux pour l'acquisition des équipements, moules, outillage, procédés et clientèle. Réseau de distribution établi depuis près de 25 ans, excellent potentiel d'expansion, marché très actif.

VF-225 Micheline Hébert-Gosselin Laval 514-668-6535

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

## DIRECTEUR(TRICE) DE PRODUCTION

Notre entreprise est engagée dans la fabrication d'accessoires de salles de bains, à St-Hyacinthe, Québec.

Nous recherchons un(e) directeur(trice) de production, expérimenté(e) et rompu(e) aux méthodes modernes de contrôle de production et de direction du personnel.

Le (la) candidat(e) doit être bilingue.

S.V.P., veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

**Les Plastiques M.C. Limitée**  
3000, rue St-Prospère  
St-Hyacinthe (Québec)  
J2s 2A4

Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire

# Les HEC décernent trois prix "Entrepreneurs"

■ L'École des Hautes études commerciales a procédé, la semaine dernière, à la remise de son prix "Entrepreneurs HEC" créé cette année en collaboration avec l'Association et la fondation des diplômés HEC, dans le cadre des Fêtes de son 75e anniversaire.

Le prix de l'entreprise manufacturière a été décerné à Roger Lavoie (diplômé en 1974) dirigeant de "Les Solariums Zytco Ltée", compagnie spécialisée dans la fabrication et l'installation de solariums de haut de gamme. Le prix de l'entreprise commerciale a été accordé à Serge

Bernier (HEC 76), président-directeur général des "Pêcheries Atlantiques du Québec inc.", entreprise spécialisée dans le commerce des produits de la mer. Robert Petit (HEC 76) a reçu le prix de l'entreprise de service pour "Audi Électronique inc.", compagnie spécialisée dans les systèmes de sonorisation commerciale et les services de téléphonie adaptés aux besoins des PME.

HEC" a été créé pour reconnaître l'excellence des diplômés de l'école qui auront fait preuve, dans leur entreprise, d'originalité, d'innovation et de créativité dans les produits et services offerts, la gestion financière et la gestion des ressources humaines. La réussite financière et l'apport dans l'entreprise sont des critères-clés dans le choix des candidats.

Cette année, les prix ont été accordés aux entrepreneurs de la décennie 1970; les autres décennies seront

couvertes subséquemment. Le jury, composé d'hommes d'affaires reconnus dans leur sphère d'activités, a d'ailleurs accordé une attention particulière au fait que les trois élus, tous trois dans la trentaine, aient démarré leur entreprise en pleine période de récession en 1981-82.

Ce prix est le troisième et dernier volet des manifestations spéciales de l'école pour souligner le dynamisme et le sens de l'entrepreneurship de ses

diplômés. En octobre 1985, on remettait cinq "Prix d'excellence" à de récents diplômés qui se distinguaient comme entrepreneurs et comme gestionnaires. En avril 1986, l'école décernait les "Mérites HEC" à 150 diplômés qui se sont distingués par leur carrière et leurs responsabilités à la direction d'entreprises privées et publiques.

DIANE LEMELIN

## Un guide sur la productivité des ressources humaines

■ Le Centre des dirigeants d'entreprise (CDE) a publié la deuxième édition de son guide intitulé "La productivité des ressources humaines, matérielles et technologiques".

Ce guide se veut un document de référence pour les dirigeants d'entreprises confrontés à la nécessité d'augmenter la productivité de leur entre-

prise pour maintenir leur position dans un marché de plus en plus ouvert à la concurrence internationale.

On peut se le procurer au coût de 7,00 \$ en s'adressant au Centre des dirigeants d'entreprise, 1250, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1L8 ou en téléphonant au (514) 526-2874.

## Conférence sur l'informatique et la gestion immobilière

■ La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec inc. (CORPIQ), organise une conférence sur "l'informatique et la gestion immobilière" à l'intention des propriétaires d'immeubles à revenu.

Cette conférence se tiendra le lundi 12 mai à 19 heures à l'hôtel Holiday Inn situé au 420 ouest Sherbrooke. L'entrée est gratuite.

Pour plus d'informations, communiquez avec M. Firmin Robert au 935-8262.

## Rectificatif

■ Dans notre article de la semaine dernière intitulé "Ottawa forcera les fiduciaires à consacrer plus de fonds aux PME" (p. 10), il aurait fallu écrire "... forcera les caisses de retraite..." Par ailleurs les 14 fonds de capital de risque qui explorent actuellement le marché canadien comptent recueillir entre 150 M\$ et 450 M\$ de capitaux (et non 400 M\$ à 500 M\$), selon leurs prospectus. Nos excuses.

## Connaître son marché!

Un des éléments essentiels pour planifier le financement, l'expansion, la mise en marché de nouveaux produits et de nouveaux services

**PRELECT INC.**

- Pour étude prospective, étude de marché, plan de marketing
- stratégie de diversification
- stratégie du produit
- stratégie de prix
- stratégie de distribution
- stratégie de publicité

Appelez-nous, ça ne coûte rien.

Industries de pointe ou autres

1600 boul. St-Martin, Tour A, Suite 777, Laval, (514) 669-3565

**Votre entreprise est-elle en bonne santé?**

Il est important de procéder de temps à autre à un examen de santé d'une entreprise, de préférence avant qu'elle ne soit malade. Le CGA peut jouer ce rôle de médecin de votre entreprise. Évaluation budgétaire, normes de crédit, trésorerie, fonds de roulement, prix de revient, fiscalité, systèmes comptables: autant de domaines où son expertise vous aidera. Il peut aussi préparer les états financiers nécessaires à l'obtention de financement. À cette fin, son rapport d'expert-comptable vient refléter la réalité financière de l'entreprise et servir de guide de gestion. Ainsi vous êtes assuré que la teneur et le mode de présentation de l'information financière sont conformes aux normes professionnelles comptables généralement reconnues. Les comptables généraux licenciés ont un rôle à jouer dans votre entreprise, quelle qu'en soit la taille. Ils peuvent voir à ce qu'elle soit bien structurée, bien pilotée et reste en bonne santé.

**Un rôle à jouer**

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec  
445, boul. St-Laurent, bureau 450 Montréal (Québec) H2Y 2Y7 Tél.: (514) 861-1823

Des spécialistes y vont de leurs conseils  
**Comment produire un bon rapport annuel**

Les entreprises publiques dépensent des milliers de dollars dans la production de leur rapport annuel, entre 50 000 \$ et 400 000 \$ pour un rapport de qualité d'une vingtaine de pages et en couleurs, estime M. **George Vaitkunan**, designer sénior, au bureau de Toronto, de la firme montréalaise de graphisme et communications, **Gottschalk & Ash International**. Pourtant, le résultat final déçoit souvent la direction et les actionnaires. Pourquoi ?

LES AFFAIRES a consulté plusieurs experts en communications financières et corporatives. Ils y vont de leurs nombreux conseils pour la planification, la production et la distribution de votre rapport annuel.

D'abord, ils sont unanimes, le rapport annuel est plus que la compilation de résultats financiers. C'est un outil de marketing corporatif précieux et il est souvent sous-estimé. M. Vaitkunan va même plus loin : "Le rapport annuel est le prolongement de la personnalité d'une entreprise dans l'environnement économique. Il a autant sinon plus de valeur

que les dépliants, communiqués ou brochures corporatives. Une entreprise doit l'exploiter à fond."

M. **T.A.G. Watson**, directeur des communications corporatives chez **Tricil inc.**, de Toronto, et spécialiste dans la rédaction de rapports annuels, est du même avis. "Les entreprises se retrouvent souvent avec des centaines d'exemplaires de rapports annuels en excédant après la distribution aux actionnaires. Faites-les parvenir à vos clients, fournisseurs, actuels ou potentiels, puisque c'est l'instrument de promotion par excellence", a-t-il suggéré.

**La planification**

Mme **Isabelle Mulligan**, vice-présidente finances corporatives chez **Irving Bank Canada**, de Toronto, et présidente du **National Investors Relations Institute (NIRI)**, insiste sur une planification de longue haleine du rapport annuel. "La direction prépare pendant des mois le lancement d'un nouveau produit ou une acquisition importante. Le rapport annuel est tout aussi important. S'il est négligé, le produit en souffrira, tous

**Répertoire des rapports annuels**

L'information la plus objective et la plus révélatrice que l'on puisse obtenir d'une entreprise est bien celle qui provient de son rapport annuel.

Ce document constitue donc un précieux outil de communication et de marketing pour toute entreprise.

Conscient du rôle important que jouent les rapports annuels dans la diffusion de l'information au Québec, LES AFFAIRES publie à nouveau son répertoire des rapports annuels dans les pages suivantes. Les personnes qui souhaitent recevoir gratuitement l'un des rapports présentés dans ces pages sont priées d'encadrer les numéros correspondants dans le coupon-réponse en page 28 et de le faire parvenir au journal LES AFFAIRES à l'adresse suivante: 465 St-Jean, bureau 903, Montréal, H2Y 3S4.

Pour le bénéfice des entreprises, nous avons enrichi le répertoire, cette année, d'un texte d'information sur les ingrédients nécessaires à la réalisation d'un bon rapport annuel. Bonne lecture !

seront déçus et l'image de l'entreprise s'en ressentira", a-t-elle indiqué.

Il est important d'abord que le président de l'entreprise ou le comité de direction décide du message qu'il désire transmettre. L'équipe de production pourra ainsi se familiariser tôt avec les attentes du président. Cela minimisera les erreurs de parcours et les changements de dernière minute tous

jours très coûteux.

Il faudra aussi déterminer dès le départ à qui s'adresse principalement le rapport : actionnaires, investisseurs actuels et potentiels, analystes financiers, clients, gouvernements, etc.

"Un rapport annuel devrait avoir un thème principal, une idée directrice pour guider les rédacteurs et les designers dans le choix des éléments visuels, des graphiques, de la division des sections, du style, du ton, etc.", souligne Mme Mulligan.

**Le contenu**

Un actionnaire a ses propres responsabilités professionnelles, il a donc peu de temps à consacrer à la lecture d'un rapport annuel, malgré qu'il ait investi dans la compagnie. Selon Mme Mulligan, il faut alors lui présenter dans les quatre ou cinq premières pages, tout ce que l'on doit savoir sur la compagnie et ce de façon concise.

La conseillère en communications financières suggère le plan suivant : tout d'abord, une table des matières pour que le lecteur se retrouve plus facilement dans le dédale

d'information et évite les sujets qui le concernent peu.

Ensuite, les premières pages devraient inclure un profil corporatif, une liste de toutes les activités de la compagnie, des filiales et du pourcentage de participation, le nombre d'usines et d'employés, l'emplacement des usines, les marchés boursiers où est inscrite la compagnie, le logo, symbole ou couleurs corporatives, les faits saillants financiers (inscrire des pourcentages d'appréciation ou de chute des résultats pour les trois années antérieures).

Mme Mulligan inclut souvent dans cette première section un sommaire statistique donnant les postes financiers importants sur une période s'échelonnant de six à dix ans. Cela permettra aux analystes et investisseurs de calculer le taux de croissance composé de l'entreprise tout en donnant au lecteur non initié une vue d'ensemble de la situation financière de l'entreprise.

Puis, dans la lettre du président ou la lettre aux actionnaires, elle suggère aux chefs d'entreprises de répondre à la question suivante : quels événements ont marqué la vie de l'entreprise pendant l'année que les nouvelles soient bonnes ou mauvaises. "Il faut toujours se rappeler, estime-t-elle, que les gens apprécient l'intégrité et la vérité plus que les bonnes nouvelles".

La lettre aux actionnaires est l'occasion rêvée pour la direction de donner sa version des faits et "c'est souvent l'unique chance qu'elle aura", ajoute Mme Mulligan. Finalement, cette lettre devrait présenter la stratégie corporative et les objectifs que vise la direction.

Mme **Denise Chicoine**, analyste à la firme de courtage en valeurs mobilières **Wood Gundy**, à Montréal, rappelle de son côté, qu'à chaque année s'ajoutent de nouveaux

actionnaires et investisseurs à la liste des lecteurs. Il ne faut donc pas prendre pour acquis que le rapport de l'année précédente a été lu ou que la compagnie est bien connue. Il est préférable de répéter à chaque année une courte histoire de l'entreprise.

**L'exploitation**

La section qui traite de l'exploitation de l'entreprise devrait examiner les différents secteurs d'activités, les divisions, les filiales. On peut utiliser un classement selon le secteur d'activité, selon le pays, l'état ou la province. Les lecteurs apprécieront aussi un résumé de la performance de ces différents secteurs.

Juste avant la présentation des états financiers, Mme Mulligan aime bien inclure deux à quatre pages de commentaires sur les résultats financiers. Cette pratique est chose courante aux États-Unis où elle est requise par la loi. Ici, les entreprises sont encore réticentes à commenter en détails les états financiers.

Une formule souvent utilisée aux États-Unis est la présentation des commentaires tout au long des états financiers après chaque section autonome (revenus, bénéfice, fonds autogénérés, évolution de la situation financière, résultats consolidés, etc.).

À la toute fin du rapport, il est recommandé d'inclure des informations factuelles tels la liste des membres de la direction, des principaux actionnaires, des cadres et leur fonction, la liste des succursales ou filiales avec adresses, numéros de téléphone et personnes-ressources. On peut également présenter les programmes de réinvestissement de dividendes ou d'achat d'actions pour les employés s'il en existe.

**DOMINIQUE BEAUCHAMP**

Le Montréal Trust  
 a agi comme  
 agent de transfert  
 pour 55%  
 des nouvelles émissions  
 admissibles aux REAQ  
 en 1985

 **Montréal Trust**

*Chassé Toyota vous propose en location à*

**TOYOTA MR2**  
 Une vraie sportive!

**\$369.00**  
 Par mois\*



La qualité  
 Toyota  
 à un bon prix

**527-3411**  
 819, rue Rachel est  
 (angle St-Hubert)

\*Location 48 mois  
 Versement initial \$1800.00  
 Taxe provinciale en sus

**CHASSE TOYOTA**

# Treize conseils pour un meilleur rapport annuel

Plusieurs petits trucs peuvent améliorer grandement l'efficacité et la présentation d'un rapport annuel. En voici quelques uns :

- Si vous utilisez des illustrations, dessins, graphiques, etc., assurez-vous qu'ils ont une signification, qu'ils aident à la compréhension du texte; évitez les illustrations compliquées ou simplement décoratives;

- utilisez de grandes photos plutôt que plusieurs petites, elles communiquent mieux et se reproduisent mieux;

- pour les états financiers, évitez le papier glacé sur lequel on ne peut écrire. Les investisseurs et analystes aiment bien y faire des calculs;

- pour la même raison, aérez le texte à l'aide de sous-titres pour que le lecteur puisse y ajouter ses notes;

- utilisez des caractères d'imprimerie classiques, assez gros et faciles à lire plutôt que des caractères plus sophistiqués mais difficiles à lire;

- évitez le jargon financier ou propre seulement à votre industrie;

- évitez d'insister sur un thème qui déborde du rapport (exemples : des photos de vos 500 employés ou des détails superflus sur la machinerie ou un nouveau système informatique, etc.);

- évitez de trop remplir le rapport au point qu'il soit peu invitant;

- les graphiques devraient inclure des chiffres;

- préférez les photos, si possible, aux dessins et schémas;

- évitez les changements coûteux de dernière minute en faisant approuver le rapport tout au long de sa réalisation par la direction;

- présentez un organigramme de la compagnie tôt dans le rapport, surtout dans les cas d'un holding. N'oubliez pas d'y inclure les pourcentages de participation dans les diverses compagnies;

- si vous croyez avoir trouvé une bonne formule de présentation, ou si vous avez eu du succès par le passé avec un format, conservez-en la structure, ne perdez pas vos énergies à chercher autre chose; les avantages sont nombreux :

- \* le lecteur sera à l'aise avec votre produit;

- \* les renseignements seront faciles à repérer si l'actionnaire lit votre rapport d'année en année;

- \* vous donnerez une identité et une image à votre entreprise;

- \* vous pourrez au fil des

ans mieux évaluer vos coûts;

- \* la production du rap-

port en sera grandement facilitée;

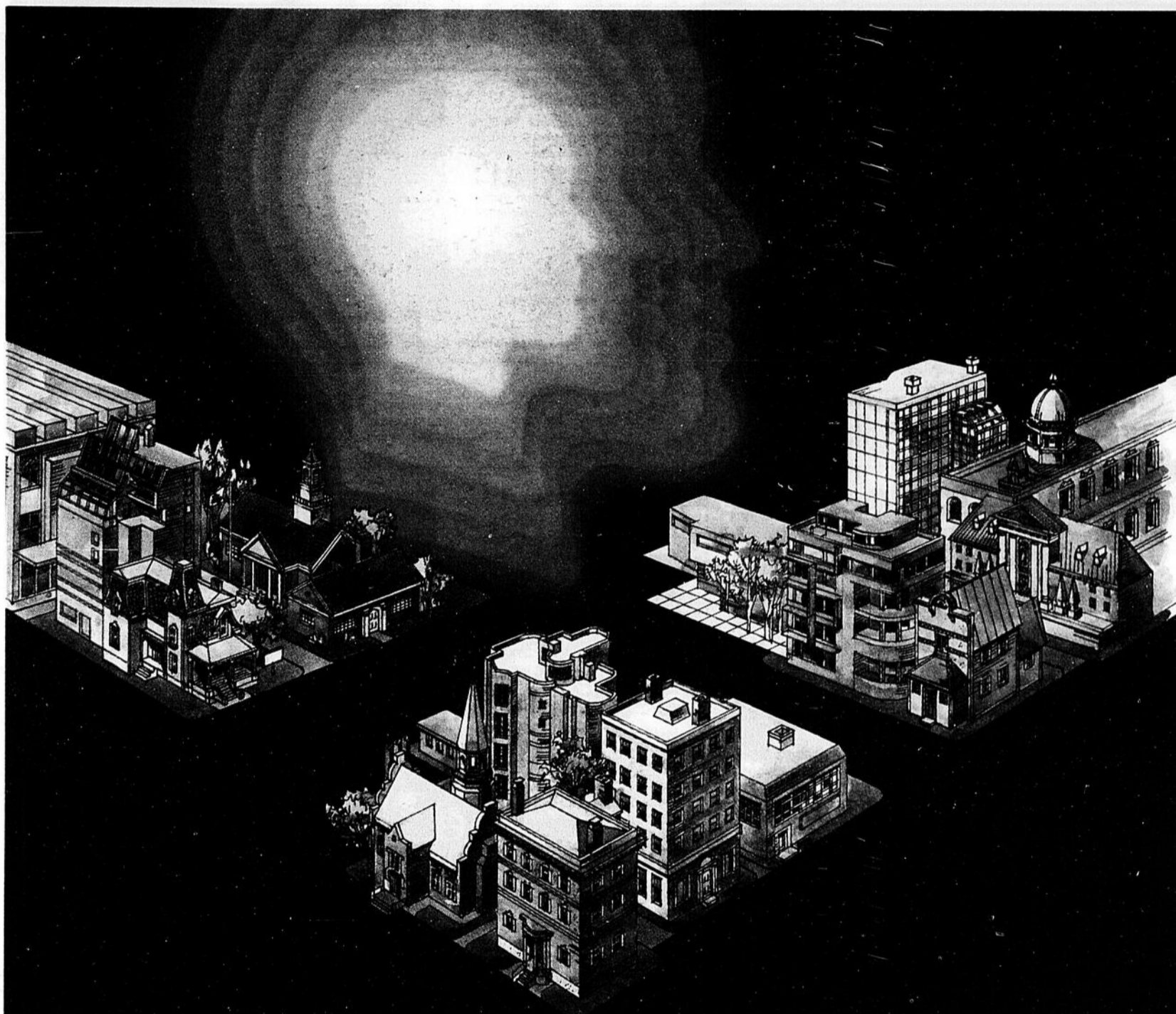
- \* vous minimiserez les

erreurs, les impondérables, les surprises;

- \* vous pourrez consacrer plus de temps à la

finition du produit (photos, graphiques, style, etc.);

**DOMINIQUE  
BEAUCHAMP**



## Des services bancaires plus éclairés. Des administrations publiques plus efficaces.

À la Banque Royale, les administrations municipales, scolaires ou hospitalières peuvent compter sur les conseils d'équipes de directeurs de comptes formés spécialement pour répondre aux besoins bancaires particuliers du secteur public. Et si nous demeurons au premier rang dans ce secteur, c'est que nous savons devancer vos besoins pour vous offrir des services d'avant-garde conçus spécialement à l'intention d'un type d'administration comme la vôtre.

### CRÉDITFLEX

Voilà une option de financement sur le

marché monétaire qui coûte peu et qui fonctionne comme une marge de crédit d'exploitation en vous protégeant contre la fluctuation des taux d'intérêt durant tout le terme de votre prêt. De plus, dans beaucoup de cas, elle vous permet même d'emprunter à un taux inférieur.

### MEILLEUR CONTRÔLE DE LA TRÉSORERIE

Dans le domaine des services de gestion de trésorerie, la Banque Royale demeure aussi la plus innovatrice. Nos services vous assurent un contrôle plus efficace de votre trésorerie. Vous apprécierez,

entre autres, notre Rapport des soldes consolidés; un service d'un secours inestimable pour une gestion bien suivie de vos comptes.

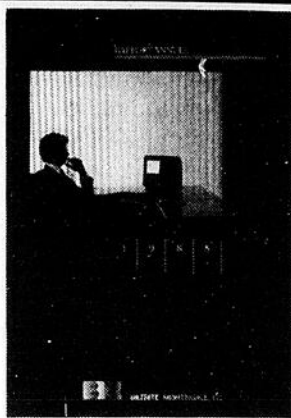
Adressez-vous à un directeur de comptes de la Banque Royale et vous constaterez jusqu'à quel point nos équipes sont prêtes à répondre à tous les besoins financiers spécifiques au secteur public.



**BANQUE ROYALE**

**GRATUIT  
POUR NOS LECTEURS**

# RÉPERTOIRE des RAPPORTS ANNUELS

<p><b>ALLIANCE MUTUELLE-VIE L'ACTIF DE L'ALLIANCE À 700 MILLIONS DE DOLLARS</b></p> <p>L'actif de l'Alliance mutuelle-vie était de 699,7 millions de dollars au 31 décembre 1985. L'augmentation de 88 millions réalisée au cours du dernier exercice indique un taux de croissance de 14,4 %.</p> <p>Cette augmentation est notamment le résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une progression de 25 % des placements en hypothèques</li> <li>- d'une augmentation de 32 % du portefeuille d'actions ordinaires et privilégiées</li> <li>- d'un accroissement de 47 % au poste des immobilisations</li> </ul> <p>Pour leur part, les excédents ont connu une augmentation de 13 % sur le chiffre correspondant de 1984 et se situent à 77 millions. Le montant des assurances en vigueur est de 7,1 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 7,8 % par rapport à 1984.</p> <p>Le revenu total de 1985 est de 176,3 millions de dollars, une augmentation de 5,8 % par rapport à 1984. Les revenus de primes totalisent 110,1 millions de dollars et les revenus de placements, moins les frais afférents, s'élèvent à 66,2 millions.</p> <p>Le bénéfice net de l'Alliance a atteint 8,9 millions de dollars au 31 décembre 1985, soit une augmentation de 9 % par rapport à 1984.</p> <p>Durant l'année, l'Alliance a porté de 20 à 30 % sa participation au capital-actions ordinaires du Trust Général du Canada.</p>  <p style="text-align: right;">1</p>	<p><b>ASSURANCE-VIE DESJARDINS</b></p> <p>Au terme de l'exercice 1985, le résultat net atteignait 9,9 millions de dollars, un nouveau sommet pour la 3e année consécutive. L'actif a progressé de 19 % et atteignait 943 millions de dollars; on estime qu'il a actuellement dépassé le milliard de dollars.</p> <p>Les revenus ont atteint 384 millions de dollars, une augmentation de 26 %. La compagnie a obtenu l'excellent rendement de 12,43 % sur ses fonds généraux.</p> <p>L'avoir des membres a augmenté de 26 % et dépasse 56 millions de dollars. Les assurances en vigueur atteignent plus de 21,8 milliards de dollars.</p> <p>La compagnie offre tous les genres d'assurances de personnes aux individus, aux membres des caisses Desjardins et à de nombreux groupes d'employés dans les secteurs public, parapublic et privé.</p>  <p style="text-align: right;">2</p>	<p><b>BILTRITE NIGHTINGALE INC.</b></p> <p>Les ventes de Biltrite Nightingale Inc. ont atteint 45 242 000 \$ au 31 décembre 1985, comparativement à 29 413 000 \$ l'année précédente, soit une augmentation de 54 %. Le bénéfice avant poste extraordinaire est passé de 1 301 000 \$ en 1984 à 2 530 000 \$ en 1985, équivalant à une hausse de 95 %. Le bénéfice net par action s'est élevé à 0,94 \$ par rapport à 0,55 \$ en 1984.</p>  <p style="text-align: right;">3</p>
<p><b>BRUNCOR INC.</b></p> <p>Avec sa restructuration maintenant achevée et le succès de son financement par actions, Bruncor Inc. de Saint John au Nouveau-Brunswick est prêt à faire une acquisition majeure d'ici la fin de l'année. Bruncor détient déjà des intérêts dans des complexes immobiliers et dans des entreprises de technologie de pointe de la province. Sa filiale principale est la société The New Brunswick Telephone Company, Limited (NBTel). L'exploitation de NBTel continue de démontrer de très bons résultats accompagnés d'un potentiel de croissance. En effet, en 1985, les revenus ont été de 243,9 millions de dollars, le bénéfice net de 26,4 millions de dollars et le bénéfice par action de 1,62 \$.</p>  <p style="text-align: right;">4</p>	<p><b>CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC</b></p> <p>Les revenus nets de placement de la Caisse de dépôt pour l'année 1985 ont atteint un sommet historique de 2,7 milliards de dollars.</p> <p>Le total de ces revenus de placement fait passer l'actif de la Caisse de dépôt de 20,1 milliards au 31 décembre 1984 à 22,5 milliards au 31 décembre 1985.</p> <p>Le rendement effectif des investissements pendant l'exercice a été de 24 % ce qui excède de 19,6 % l'inflation qui a été de 4,4 %.</p>  <p style="text-align: right;">5</p>	<p><b>CANADIEN NATIONAL</b></p> <p>Société commerciale de la Couronne comptant 61 000 employés, le CN exploite les réseaux les plus efficaces de transport et de communications au Canada. Produits d'exploitation en 1985: \$5 milliards; rendement de l'investissement moyen: 7,2 %. Une direction générale à Montréal gère des unités commerciales autonomes au service des marchés nationaux et internationaux: Rail canadien - CANAC Consultants Limitée - Communications CN - CN Exploration Inc. - Hôtels CN Inc. - Immeubles CN - Tour CN - Grand Trunk Corporation (U.S.) - TerraTransport (Terre-Neuve) - et autres entreprises.</p>  <p style="text-align: right;">6</p>
<p><b>CDC SCIENCES DE LA VIE</b></p> <p>CDC Sciences de la Vie est une société canadienne qui compte trois filiales dans divers secteurs du domaine des soins de la santé. Connaught Laboratories Limited de Toronto est un fournisseur important de vaccins et commercialise également de l'insuline, des fractions du plasma sanguin et des produits de diagnostic. Les Laboratoires Bio-Recherches Ltée de Montréal effectuent des recherches scientifiques en sous-traitance pour le compte de nombreuses sociétés renommées de produits pharmaceutiques, chimiques et de consommation. CDC Sciences de la Vie détient une participation de 35,4 pourcent dans les Laboratoires Nordic Inc. de Montréal, qui vendent toute une gamme de produits pharmaceutiques prescrits sur ordonnance au Canada, comme le Cardizem, médicament pour traiter l'angine de poitrine.</p>  <p style="text-align: right;">7</p>	<p><b>CELANESE CANADA INC.</b></p> <p>La situation financière de Celanese Canada à l'aube de sa 61e année est excellente. La société a réduit ses frais, amélioré la qualité de ses produits et s'est réorganisée pour accroître son efficacité.</p> <p>Les ventes nettes pour l'année 1985 ont atteint \$371,7 millions pendant que les revenus nets s'élevaient à \$12,6 millions, soit une augmentation de 101 % par rapport à l'exercice précédent.</p> <p>Celanese Canada est un fabricant diversifié de fibres et de produits chimiques et industriels, qui emploie 2 000 personnes dans ses usines et bureaux au Canada.</p>  <p style="text-align: right;">8</p>	<p><b>CIMENT ST-LAURENT INC.</b></p> <p>1985 a été une année exceptionnelle! Ayant enregistré des ventes de 493 millions de dollars et un bénéfice net de 33,6 millions de dollars, l'entreprise a réalisé des augmentations respectives de 24 et 94 %.</p> <p>Premier cimentier de l'est du Canada, la compagnie a poursuivi son expansion en 1985 en se portant acquéreur d'une importante cimenterie à Hagerstown au Maryland et de six usines de béton situées dans la région métropolitaine de Toronto.</p> <p>Ciment St-Laurent fabrique et distribue du ciment, du béton et des produits de béton ainsi que des agrégats; elle dessert l'est du Canada et le nord-est des États-Unis.</p> <p>La division américaine porte le nom de Independent Cement Corporation, une filiale en propriété exclusive.</p> <p>Les actions sont inscrites aux Bourses de Montréal et de Toronto.</p>  <p style="text-align: right;">9</p>
<p><b>COMTERM INC.</b></p> <p>Au cours de l'exercice financier 1985-1986, Comterm a retrouvé sa rentabilité antérieure. De plus, de nouveaux produits importants ont été annoncés ainsi que de nouveaux services. La compagnie a lancé une nouvelle gamme de terminaux de communication se distinguant par leur compatibilité de branchement avec ceux d'IBM ainsi que des systèmes intégrés pour permettre à Comterm d'offrir aussi des services de sous-traitance aux entreprises désireuses de faire appel à sa longue expérience dans le domaine de la fabrication de produits et de composantes électroniques.</p> <p>Les actions sont inscrites aux Bourses de Montréal et de Toronto.</p>  <p style="text-align: right;">10</p>	<p><b>LA CONFÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE</b></p> <p>La Confédération est une société mutuelle qui offre une vaste gamme de produits d'assurances individuelles et collectives au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans une partie des Antilles. L'actif de la compagnie s'élève maintenant à plus de 6,75 milliards de dollars et les affaires en vigueur à plus de 77 milliards de dollars. La Confédération possède des services centralisés de négociation d'actions et d'obligations et elle a accès à l'ensemble des marchés de placements en Amérique du Nord, en Europe et en Extrême-Orient. Son portefeuille de placements comprend des actions, des obligations, des hypothèques et des biens immobiliers, et il produit d'excellents résultats dans l'intérêt des titulaires de contrats. La compagnie offre également aux organismes dépositaires d'importants portefeuilles de régimes de retraite et de régimes de participation différée aux bénéfices des services de gestion de leurs placements.</p>  <p style="text-align: right;">11</p>	<p><b>LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC</b></p> <p>Le Mouvement Desjardins est un réseau coopératif offrant un vaste éventail de services financiers.</p> <p>Au terme de l'année 1985, l'actif cumulé des 1 381 caisses populaires et d'économie Desjardins, de leurs 11 fédérations et de la Caisse centrale Desjardins a atteint la somme de 22,5 milliards de dollars, soit une progression de 13,4 % par rapport à l'année précédente. Cet exercice financier s'est terminé avec un total cumulé des trop-perçus avant impôt de 255 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 42,3 % par rapport aux résultats de 1984.</p> <p>Poursuivant sa pénétration grandissante dans les secteurs du crédit personnel, commercial, industriel et institutionnel, le réseau des caisses Desjardins a augmenté le volume de ses prêts de 14,4 % pour atteindre une somme de 17,8 milliards à la fin de 1985.</p> <p>Les dépôts confiés au réseau Desjardins par les membres, individuels ou corporatifs, représentaient à la fin de l'année 1985 une somme de 20,6 milliards, soit une hausse de 13,4 % par rapport aux résultats de 1984.</p> <p>Pour la première fois cette année, le Mouvement Desjardins a publié un bilan social de ses activités.</p>  <p style="text-align: right;">12</p>

## Coopérants

Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie, célèbrent en 1986 leur 110e anniversaire d'activité. Ils se classent aujourd'hui parmi les plus importantes entreprises d'assurances dans le secteur des services financiers au Québec. Leur actif est consolidé à plus que doublé au cours des deux dernières années et atteint maintenant près du milliard de dollars.

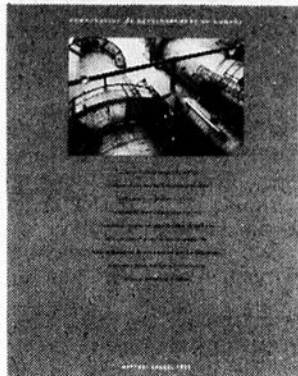
Les Coopérants ont connu en 1985 une année exceptionnelle. Ils sont entrés de plein fouet dans le développement des services financiers et leur stratégie de diversification a pris une ampleur sans précédent. Les Coopérants ont aussi amorcé, avec deux partenaires prestigieux, la construction de la Maison des Coopérants, un édifice de 34 étages situé au cœur du centre-ville montréalais.

Les Coopérants ont diversifié leurs intérêts par la formation ou l'acquisition de filiales (Les Coopérants, compagnie d'assurance générale, Les Coopérants, compagnie immobilière inc., Les Coopérants, gestion de placements inc. et Guardian Trustco Inc.) et en prenant des participations dans des entreprises oeuvrant dans différents secteurs (COGENA (1980) INC., IST Inc., Société Immobilière Trans-Québec Inc., Assurances Trudeau & Associés (1985) Inc. et Molson Rousseau Inc.).



## CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

La CDC investit dans des actions et détient des participations dans nombre de sociétés canadiennes réputées, notamment L'Énergie Canterra Ltée, Falconbridge Limitée, Polysar Limited, AES Data Inc. et CDC Sciences de la Vie. La Corporation cherche à investir dans des entreprises compétitives à l'échelle internationale afin de créer des plus-values dans l'intérêt de ses actionnaires. Au cours de l'exercice écoulé, la CDC a enregistré un bénéfice net de 170,9 millions de dollars, soit un bénéfice net dilué de 2,16 \$ par action ordinaire, et a réduit sa dette de plus de 400 millions de dollars. La participation du gouvernement fédéral dans la CDC est en voie d'être réduite à 12 pourcent en 1986.



## CULINAR INC.

Culinar inc. est une entreprise vouée à la transformation et la distribution de produits alimentaires qui rayonne à travers le Canada et une partie des États-Unis. Culinar oeuvre également dans la restauration et l'importation de produits alimentaires.

Aujourd'hui, l'entreprise est constituée de quatre Groupes: Groupe Pâtisserie et Confiserie (Vachon, Aliments Vachon, Stuart); Groupe Restauration (Pacini, Croissant + Plus, A&W); Groupe Produits secs (Grissol, Viau, Lido, Unico); Groupe Produits réfrigérés (Anco, Taillefer).

En 1985, le bénéfice net atteint 14,7 millions \$ chez Culinar. La compagnie compte maintenant 5 300 employés.



## LES DISTRIBUTEURS D'INNOVATIONS EN INFORMATIQUE

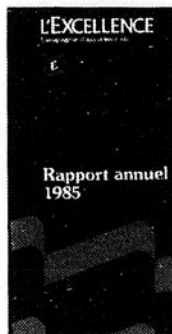
Innovations en Informatique est une société de distribution de micro-ordinateurs. Outre ses activités de service et de vente de micro-ordinateurs, la société fabrique et vend des terminaux de validation en direct des billets de loterie. Les actions d'Innovations en Informatique sont transigées aux bourses de Toronto et de Montréal. Depuis le 29 mars 1986, la société contrôle l'exploitation des concessionnaires canadiens de ComputerLand, devant par le fait même le distributeur exclusif au Canada des produits de ComputerLand, dont le siège social se trouve à Hayward en Californie. Suite à cette acquisition, la société possède plus de 100 centres de vente et de service exploités sous le nom de ComputerLand au Canada.

Les Distributeurs d'innovations en informatique inc.

13

## L'EXCELLENCE

En 1985, L'EXCELLENCE a continué sa progression en solidifiant ses assises principalement par le biais d'une nouvelle émission d'actions. La Compagnie a vu son bénéfice dépasser les 100 000,00 \$ pour la première fois depuis sa fondation. L'EXCELLENCE, qui dessert une clientèle à la recherche de produits où les éléments d'épargne et d'abris fiscaux sont importants, a enregistré en '85 un bénéfice de 102 281,00 \$ ou 47¢ par action, en regard d'un bénéfice de 28 301,00 \$ ou 37¢ par action en 1984. L'actif s'est accru de 12,8 % à 12 570 000,00 \$. L'EXCELLENCE a payé pour la première fois l'an dernier un dividende trimestriel de cinq cents (0,05¢) par action.



14

## FIDUCIE DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 1985, les augmentations du volume des affaires dans chacun des secteurs d'activités ont fait progresser de 15 millions \$ les revenus bruts qui ont totalisé 141,3 millions \$. Les revenus de placements sont passés de 112,4 millions \$ à 125,4 millions \$ tandis que les honoraires se chiffraient à 15,9 millions \$ par rapport à 13,9 millions \$ en 1984. Quant aux revenus nets de placements, ils ont augmenté de 20 % pour s'établir à 19 millions \$.

Le bénéfice net a donc atteint 4 048 000 \$, soit une progression de 25 % par rapport à 1984. Sur la base d'une action, il s'accroît de 2,43 \$ pour se chiffrer à 17,63 \$.

En ce qui concerne les activités, notons que les portefeuilles de prêts hypothécaires ont atteint 1 milliard \$ et que les déboursés ont atteint un record de 243 million \$.

La Fiducie du Québec qui administrait des biens dont la valeur dépassait à la fin de 1985 10 milliards \$ se classe maintenant au 3e rang des sociétés de fiducie au Québec.



15

## LE FONDS JAPONAIS INVESTISSEUR ARISE RECHERCHE SÉCURITÉ ET RENDEMENT

L'expertise du GROUPE INVESTISSEUR ARISE A RENDU CE MARIAGE POSSIBLE!

\* Plus de 50% du fonds investi dans des entreprises telles que SONY, HITACHI, HONDA etc...

\* 50 titres répartis sur 20 secteurs économiques.

\* Une monnaie forte, une économie prospère, l'inflation la plus faible des pays industrialisés, une diversification géographique de vos placements.

\* Des spécialistes en gestion qui se déplacent pour vérifier le potentiel des entreprises.

LES RÉSULTATS: 64,3% DE RENDEMENT DURANT LES DERNIERS 12 MOIS (AVRIL 85/86) Des rendements annuels moyens élevés:

> sur 5 ans: + de 19% > sur 10 ans: + de 17%  
Depuis 1971 un capital de 10 000\$ s'est accru à 89 180\$. Faites dès maintenant votre demande de rapport annuel!



16

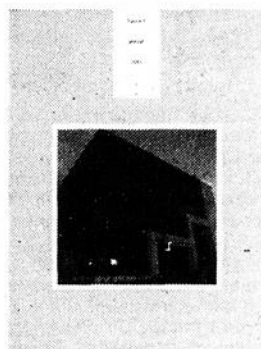
## GAZ MÉTROPOLITAIN

Au printemps de 1985, Gaz Métropolitain a acquis toutes les actions de Gaz Inter-Cité Québec Inc., de Le Gaz Provincial du Nord de Québec Ltée et de Champion Pipe Line Corporation Limited pour près de 75 000 000 \$.

Gaz Métropolitain dessert dorénavant tous les usagers de gaz naturel au Québec, à l'exception de ceux de la région de Hull. L'actif de Gaz Métropolitain a augmenté de 332 768 000 \$ pour s'établir à 993 238 000 \$.

La recherche d'une meilleure concordance entre notre exercice financier et notre cycle d'exploitation nous a incités à modifier notre exercice financier, qui passe de l'année civile à un exercice se terminant le 30 septembre. L'exercice 1985 en est donc un de neuf mois.

En août, Gaz Métropolitain a émis 103 500 000 \$ d'actions ordinaires. Cette émission a été écoluée très rapidement auprès des investisseurs tant institutionnels qu'individuels. L'excellente réputation de la Compagnie auprès des investisseurs s'est également manifestée par l'accroissement de 215 % du volume de transactions de nos actions aux Bourses de Montréal et de Toronto.



17

## LE GROUPE CANAM MANAC

Le Groupe Canam Manac se spécialise dans la fabrication de composantes métalliques, de semi-remorques et de mobilier de bureau. Les ventes consolidées ont atteint 265 451 000 \$, soit une augmentation de 30 % par rapport aux revenus de 1984. Le bénéfice avant postes extraordinaires est passé de 6 582 000 \$ à 12 359 000 \$, soit une hausse de 87,7 %. Grâce à un gain extraordinaire de 6 416 000 \$, le bénéfice total de 1985 se chiffre à 18 775 000 \$ ou 2,90 \$ par action, en comparaison de 1,14 \$ en 1984.



18

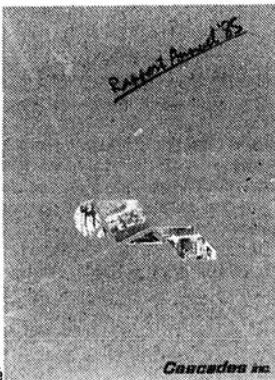
## Cascades Inc.

Cascades Inc. est une société québécoise ayant son siège social à Kingsley-Falls, Québec, qui se spécialise avec ses filiales et entreprises en participation, dans la fabrication de papier, carton, plastique et de produits sanitaires hygiéniques.

L'année 1985 a été performante avec des ventes consolidées totalisant 266 272 000 \$ et un bénéfice net consolidé de 19 443 000 \$. Ces résultats se traduisant par un bénéfice net de .85 \$ l'action.

En 1985, la Compagnie a fait une entrée très remarquée sur le marché

français en faisant l'acquisition de la plus grande cartonnerie française située à ... Rochette en Savoie. Depuis le début de la présente année, Cascades Inc. a acquis une deuxième cartonnerie en France. Elle concluait aussi l'acquisition de l'usine de Port Cartier, propriété d'ITT Rayonnier de même qu'une usine à Joliette auparavant la propriété de la Compagnie de Gypse du Canada Ltée.



19

## GROUPE TOTECH INC.

Le Groupe Totex est une société de fabrication et de distribution à intérêts diversifiés, qui connaît un essor rapide et dont les filiales touchent les secteurs des produits dentaires et des équipements de sécurité au travail.

Stimulées par les acquisitions et la croissance interne du groupe, les ventes annuelles de Totex ont augmenté en moyenne de 31 pour cent au cours des quatre dernières années.

La société Totex paie actuellement un dividende semi-annuel de 0,07 \$ par action; ses actions ordinaires et ses bons de souscription sont inscrits à la Bourse de Montréal.



20

## GROUPE TRANSCONTINENTAL G.T.C. LTÉE

L'exercice 1985 aura constitué pour Groupe Transcontinental G.T.C. son premier exercice complet en tant que société ouverte dont les actions sont inscrites aux bourses de Montréal et Toronto. Des acquisitions importantes auront marqué cette première année: Perry Graphics Ltd de Calgary, Typographie Métro inc. de Ville St-Laurent ainsi que Imprimerie Transmag inc. de Montréal.

Avec des revenus supérieurs à 100 millions \$, un bénéfice net atteignant 6 millions (0,73 \$ par action) et des actifs totalisant plus de 39 millions \$, Groupe Transcontinental G.T.C. aura réalisé au cours de l'année la plus belle performance de son histoire.

Fort de cette réussite, le Groupe envisage 1986 avec beaucoup d'optimisme: solidification de la position acquise dans le domaine de l'impression, nouveaux sommets pour le secteur de l'édition et développement majeur en ce qui a trait à la distribution.



21

## IMASCO

Imasco est une entreprise diversifiée de biens et de services de consommation. Ses principales activités se font par l'entremise d'Imperial Tobacco, qui fabrique et distribue une gamme complète de produits du tabac et constitue la plus grande entreprise canadienne de ce secteur; Hardee's, la quatrième chaîne de hamburgers des États-Unis, avec plus de 2,538 restaurants-minute; Shoppers Drug Mart et Pharmaprix, le plus grand regroupement canadien de pharmacies avec 431 points de vente; Peoples Drug Stores, grande chaîne américaine de pharmacies comptant 824 magasins; et le Groupe UCS, la plus importante chaîne canadienne de magasins de tabac et de cadeaux, avec 460 magasins.

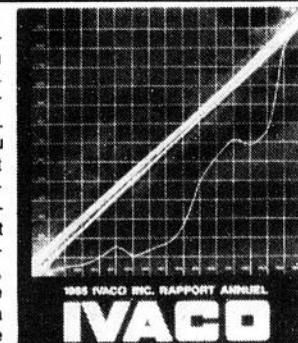
Pour l'exercice 1985, les ventes de l'ensemble du réseau ont été de \$7,346,472,000, les revenus ont atteint \$4,353,254,000 et le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à \$432,032,000. Le rapport annuel 1986 paraîtra en juin.



22

## IVACO

Ivaco est le onzième plus important sidérurgiste en Amérique du Nord. Sa capacité annuelle de production et de laminage d'acier s'élève à deux millions de tonnes. L'entreprise a des installations au Canada et aux États-Unis. Ivaco est considéré comme le premier fabricant au monde d'éléments de fixation et de clous. L'entreprise est également le plus important fabricant nord-américain de fil machine, de treillis soudé, de torons de précontrainte et de fil revenu à l'huile pour ressorts. La gamme de produits fabriqués par Ivaco inclut le fil de fer, les câbles métalliques, les barres de section plates, les essieux, les pièces de forage, les composantes usinées spécialisées, les billettes d'acier, les boulons, le cuivre et autres alliages de cuivre, l'acier brut, les tuyaux de plastique, l'équipement d'entretien de voies ferrées et la machinerie lourde. Ivaco exploite 65 usines et emploie 12 000 personnes. Son bénéfice a atteint 35,1 millions de dollars canadiens sur des ventes de 1,3 milliard de dollars en 1985. Ses actions sont inscrites aux bourses de Toronto et de Montréal.



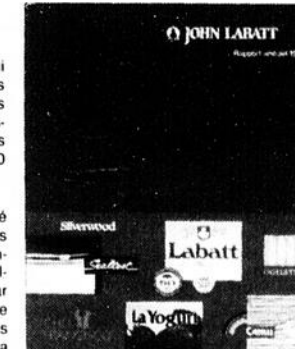
23

## JOHN LABATT LIMITÉE

John Labatt Limitée est une société qui appartient à des Canadiens et dont les activités diversifiées se classent dans les trois groupes d'industries suivants: Brassage, produits conditionnés et produits agro-alimentaires. Elle compte 13 000 employés.

Le dernier exercice financier terminé le 30 avril 1985, a été une fois de plus marqué par de solides progrès. Les ventes brutes ont atteint 2,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net s'est élevé à 81,7 millions de dollars, en hausse de 22 %. À la clôture de l'exercice, l'actif net dépassait 1,5 milliard de dollars et l'avoir des actionnaires s'établissait à 518,1 millions de dollars.

La société prévoit que son chiffre d'affaires et son bénéfice continueront d'augmenter en 1986. Elle demeure l'une des plus dynamiques de son secteur au Canada et a de nouveau affermi sa position de chef de file dans le marché canadien.



24

## JOHN LABATT LIMITÉE

25

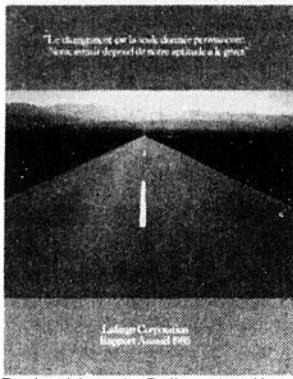
26

27

**LAFARGE CORPORATION**

Lafarge Corporation est la plus importante compagnie productrice de ciment en Amérique du Nord, qui possède 19 cimenteries au Canada et aux États-Unis, et dont la capacité annuelle est d'environ 13 millions de tonnes courtes. Ses principaux marchés se situent à travers tout le Canada, et dans la zone "Sunbelt" aux États-Unis.

Lafarge Corporation, dont le siège social est à Dallas (Texas), est la société mère de Ciments Canada Lafarge Ltée, premier cimentier canadien, et de General Portland Inc. de Dallas, deuxième producteur de ciment aux États-Unis. Les actions ordinaires de la Compagnie sont négociées aux bourses de New York, de Montréal et de Toronto. Les actions de Ciments Canada Lafarge sont négociées aux bourses de Montréal et de Toronto.



28

**MINES SULLIVAN INC.**

Mines Sullivan inc. est une société minière présentement engagée dans la production d'or, la mise en valeur et l'exploitation de gisements aurifères en coparticipation avec d'autres sociétés.

Les activités se poursuivent principalement au Canada, dans les provinces de Québec et d'Ontario et aux États-Unis, en Alaska.

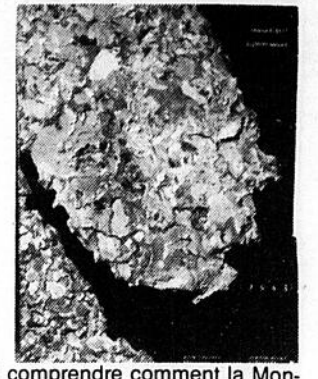
Grâce à la diversité de ses intérêts à ses participations et aux efforts soutenus dans la recherche de nouveaux gisements, Mines Sullivan inc. espère se joindre à la liste des exploitants miniers dans un avenir prochain.



29

**MONNAIE ROYALE CANADIENNE**

La Monnaie royale canadienne a pour mandat principal de fabriquer la monnaie de circulation du Canada et d'affiner l'or provenant des mines canadiennes. Cette société fédérale de la Couronne fabrique des produits d'investissement en or et en argent, des pièces de collection, des médailles, des médaillons, des jetons et des dollars de commerce, ainsi que des pièces pour d'autres pays. Le rapport annuel 1985 aide à comprendre comment la Monnaie a acquis sa réputation internationale dans chacun de ces secteurs.

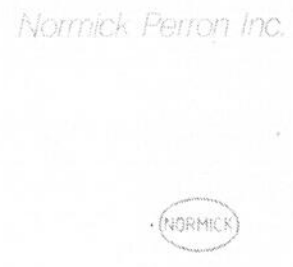


30

**NORMICK PERRON INC.**

Normick Perron Inc. est une entreprise forestière qui opère six complexes de sciage, deux usines de contre-plaqué, une usine de panneaux gaufrés et, conjointement avec Donohue Inc., une usine de papier journal. Ses installations sont situées dans le nord-ouest du Québec et le nord-est de l'Ontario. Le siège social de la compagnie est localisé à La Sarre, Québec.

Normick Perron Inc. est le plus important producteur de bois d'œuvre à l'est des Rocheuses. Elle emploie plus de 2 300 employés dans ses opérations forestières et manufacturières. En 1985, elle a réalisé un chiffre record de vente de \$149 millions et un bénéfice net de \$6.6 millions dont \$4 millions proviennent de l'usine de papier journal à Amos.

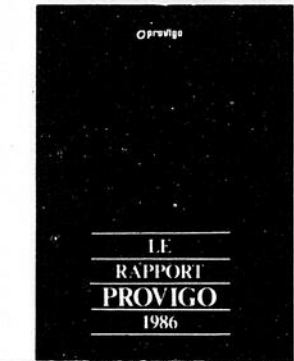


31

**PROVIGO INC.**

Provigo inc. est un distributeur de biens et services de consommation aux niveaux du gros et du détail dont le siège social est situé à Montréal, Canada. La compagnie exerce ses activités au Canada et aux États-Unis.

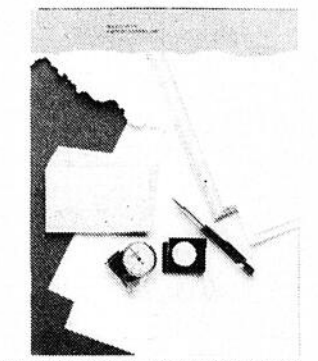
L'entreprise est divisée en cinq groupes opérationnels: alimentaire, santé & pharmaceutique, accommodation, États-Unis, et développement. Les secteurs d'activité sont la distribution alimentaire, les magasins d'accommodation, la distribution de produits pétroliers, la distribution pharmaceutique, la distribution d'articles de sport et de loisirs, et les centres de rénovation et de bricolage. Provigo est également un actionnaire majeur d'une importante chaîne de magasins de vente par catalogue.



32

**ROLLAND INC.**

Rolland inc. est un important fabricant et distributeur de papiers fins. La Société fondée en 1882 fabrique plus de 100 différentes qualités de papiers fins utilisés par les imprimeurs commerciaux et des papiers spéciaux. Rolland a diversifié ses activités dans le domaine de la distribution de papiers fins par l'acquisition d'importants marchands canadiens et américains. La Division de la distribution couvre maintenant l'Ontario, le Québec, les Maritimes, le nord de l'État de New York et la Nouvelle-Angleterre et génère plus de la moitié de nos ventes externes. La Société a réalisé un chiffre d'affaires de \$300,7 millions et un bénéfice net de \$6,100 millions en 1985 comparé à un chiffre d'affaires de \$284,4 millions et un bénéfice net de \$7,200 millions durant l'exercice précédent.

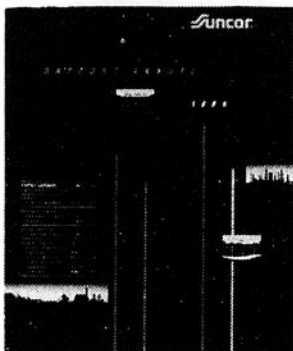


33

**SUNCOR INC.**

Une section du rapport annuel de la société Suncor Inc. traite spécialement de la chute de prix du pétrole, de la déréglementation et du développement en région excentrique. Une importance particulière est accordée à la position unique qu'occupe Suncor au sein de l'industrie et à la façon dont le prix du pétrole changeant exerce une influence exceptionnellement sérieuse sur les activités de la société.

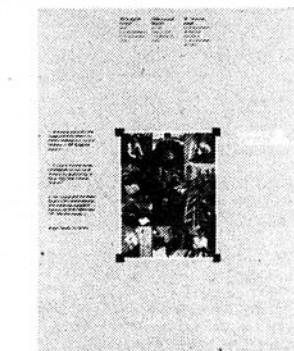
Suncor Inc., l'une des principales sociétés pétrolières et gazières intégrées au Canada, a été la première à développer la technologie d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta. La société se consacre à la prospection et à la production de pétrole ordinaire et de gaz puis fabrique, distribue et met en marché des produits de consommation et des produits industriels sous les marques Sunoco et Sunchem.



34

**Teleglobe Canada**

Téleglobe Canada est la société exploitante des télécommunications internationales du Canada. En tant que société de la Couronne fédérale, elle a pour mandat d'établir, de maintenir et d'exploiter les services de télécommunications extérieures du pays et d'en coordonner l'utilisation avec les services des autres pays. Grâce à un réseau étendu de câbles sous-marins et de satellites, Téleglobe Canada offre une gamme complète de services de télécommunications internationales, allant des services traditionnels aux nouveaux services spécialisés et hautement perfectionnés.



35

**UAP INC.**

UAP INC. dessert le marché des pièces et services pour véhicules-moteur. Ses activités consistent en la distribution en gros de pièces d'automobile, de véhicules lourds et industriels, d'équipement et d'outillage. La compagnie opère également des ateliers de reconstruction de moteurs et de leurs systèmes mécaniques et électriques et des systèmes d'injection de moteurs diesel.

UAP est formée de quatre grandes divisions: les grossistes corporatifs UAP, les centres de distribution UAP, la division industrielle et la division commerce au détail. La division des grossistes opère au Québec, en Ontario et dans les Maritimes. Le réseau des centres de distribution fournit les 118 grossistes corporatifs, les 282 grossistes associés, ainsi que des grossistes indépendants. La division industrielle regroupe cinq unités: Poids Lourds, Tractor, Cadel, Automoteur Terrebonne, Ventes & Services Diesel. La division commerce au détail se compose de Western et de Handy Andy; elle rejoint le marché du détail par le biais de deux détaillants corporatifs et 108 détaillants associés. UAP a un chiffre d'affaires de 249 millions de dollars et compte 1 791 employés.



36

**S.V.P., veuillez me faire parvenir les RAPPORTS ANNUELS des entreprises dont j'ai encerclé le numéro**

(Cette offre est valide jusqu'au 13 juin 1986 ou épuisement de la quantité).

Retournez ce coupon à:  
**Service des Rapports annuels**  
**Le journal LES AFFAIRES**  
**465, rue St-Jean, bureau 903**  
**Montréal, Qc H2Y 3S4**

- |     |     |     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 1.  | 2.  | 3.  | 4.  | 5.  | 6.  | 7.  | 8.  |
| 9.  | 10. | 11. | 12. | 13. | 14. | 15. | 16. |
| 17. | 18. | 19. | 20. | 21. | 22. | 23. | 24. |
| 25. | 26. | 27. | 28. | 29. | 30. | 31. | 32. |
| 33. | 34. | 35. | 36. | 37. |     |     |     |

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Entreprise .....

Adresse .....

Ville ..... Province .....

Code postal .....

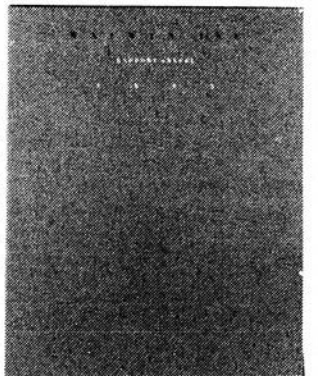
**Les rapports disponibles sont les suivants:**

- |  |  |                               |
|--|--|-------------------------------|
| 1. Alliance Mutuelle-Vie   | 13. Les Coopérants                                       | 25. Imasco                    |
| 2. Assurance-Vie Desjardins  | 14. Corporation de Développement du Canada               | 26. Ivaco Inc.                |
| 3. Bilrite Nightingale Inc.  | 15. Culinar Inc.   | 27. John Labatt Limitée       |
| 4. Bruncor Inc.  | 16. Les Distributeurs d'innovations en informatique Inc. | 28. Lafarge Corporation       |
| 5. Caisse de dépôt et placement du Québec                                      | 17. L'Excellence   | 29. Mines Sullivan Inc.       |
| 6. Canadien National   | 18. Fiducie du Québec                                    | 30. Monnaie royale canadienne |
| 7. CDC Sciences de la Vie Inc.   | 19. Fonds japonais Investors Ltée                        | 31. Normick Perron Inc.       |
| 8. Celanese Canada Inc.  | 20. Gaz Métropolitain                                    | 32. Provigo                   |
| 9. Ciment St-Laurent   | 21. le Groupe Canam Manac                                | 33. Rolland Inc.              |
| 10. Comterm Inc.   | 22. le Groupe Cascade                                    | 34. Suncor                    |
| 11. La Confédération   | 23. Groupe Totec Inc.                                    | 35. Téleglobe Canada          |
| 12. La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec | 24. Groupe Transcontinental G.T.C. Ltée                  | 36. U.A.P. Inc.               |
|  |  | 37. Walwyn Inc.               |

**WALWYN INC. 1985**

Les revenus de l'exercice ont augmenté de plus de 38 %, passant de 42 millions de dollars à 58 millions de dollars. Tous nos secteurs d'activité affichent une amélioration sur l'année dernière. Les résultats d'ensemble ont donc permis un bénéfice de 788 000 \$, soit 0,13 \$ par action, contre une perte de 0,47 \$ par action l'année dernière.

WALWYN INC. qui compte environ 800 employés au Canada dont 50 sont attachés au bureau de Montréal, poursuivra son expansion au Québec par l'ouverture de nouvelles succursales dans les principales villes du Québec afin d'offrir aux investisseurs québécois toute la gamme de ses produits. Les actions de WALWYN INC. se négocient aux bourses de Montréal et de Toronto.



37

À Rivière-des-Prairies

# Imprimerie Ronalds regroupe ses activités

■ **Imprimerie Ronalds**, propriété du holding **Ronalds-Fédérée**, a annoncé un projet d'investissement de 10 M\$ visant à moderniser ses équipements et à accroître son efficacité en centralisant ses activités à Rivière-des-Prairies. C'est ce qu'à déclaré aux AFFAIRES M. **Gaston Roberge**, directeur général des deux usines de Montréal et vice-président exécutif pour l'est du Canada chez Imprimerie Ronalds.

Le projet dans son entier comprend trois volets: premièrement la vente de l'usine située sur l'avenue du Parc à Montréal. Cette usine, selon un contrat de location, poursuivra l'impression et la reliure des annuaires téléphoniques.

Deuxièmement, Ronalds construira une annexe de 80 000 pieds carrés à son usine de Rivière-des-Prairies au coût de 4 M\$. Elle y regroupera ses services administratifs, ses équipements de reliure et y installera une nouvelle presse rotative.

Troisièmement, Ronalds fera l'acquisition et l'installation d'une nouvelle presse de haute technologie au coût de 6 M\$. Cette presse rotative permettra de doubler le rendement par heure actuel.

Imprimerie Ronalds emploie 460 personnes à Montréal. C'est à Montréal que l'imprimerie

Ronalds imprime les annuaires téléphoniques pour **Télé-Direct** de même que le **Reader's Digest** ainsi que de nombreux magazines, catalogues, travaux commerciaux et encarts publicitaires.

Imprimerie Ronalds est composée d'un réseau pan-canadien d'imprimeries ayant des installations à Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Montréal et St-Jean au Nouveau-Brunswick.

Imprimerie Ronalds est une division de Ronalds-Fédérée. Ronalds-Fédérée a également une division d'emballage, **Ralph-Clarkstone**, une division d'impression de billets de banques et de timbres-poste, **BABM** et une division américaine **Case Hoyt** située à Rochester dans l'état de New York.

Le holding Ronalds-Fédérée est lui-même propriété de **Télé-Direct**, qui est une filiale à part entière des **Entreprises Bell Canada**.

## Sherbrooke Industries C-MAC

■ Les **Industries C-MAC inc.**, une entreprise de Montréal spécialisée dans la conception, la fabrication et l'assemblage de circuits imprimés de type hybride, se construit une nouvelle usine à

Sherbrooke au coût de 7 M\$.

C'est ce qu'a annoncé aux AFFAIRES M. **Alain Bertrand**, vice-président administration de l'entreprise. La réalisation de ce projet d'expansion amènera la création de 235 emplois à long terme. "On parle plutôt de 50 emplois au départ", a indiqué M. Bertrand.

Les circuits imprimés fabriqués par C-MAC sont utilisés par les industries des télécommunications, de l'automatisation, des appareils électro-ménagers, etc.

La construction de l'usine de 30 000 pieds carrés est maintenant en cours et le déménagement est prévu pour la fin juin ou le début de juillet 1986.

## St-Laurent C.V.D.S. inc.

■ La compagnie **C.V.D.S. inc.**, un manufacturier de produits de relais, de téléprotection et de télécommandes pour l'industrie des télécommunications, prévoit déboursier 5,1 M\$ pour se construire une nouvelle usine à Pointe-Claire et acheter de nouveaux équipements de production.

La réalisation de ce projet d'expansion permettra la création de 63 nouveaux emplois d'ici trois ans. C.V.D.S. emploie 70 personnes actuellement.

L'investissement com-

prend le rajeunissement des équipements de fabrication et l'acquisition d'un système informatique pour l'administration. L'entreprise doublera sa superficie. Le déménagement à Pointe-Claire est prévu pour la mi-juillet.

## Lachine Graphique-Couleur

■ L'imprimeur de Lachine, **Graphique-**

**Couleur Itée** s'est doté d'une nouvelle presse quatre couleurs au coût de 750 000 \$. C'est ce qu'ont appris aux AFFAIRES, MM. **Étienne Jançon** et **Yvon Chartier**, les deux fondateurs et actionnaires de l'entreprise.

"Il s'agit en fait d'un rajeunissement des équipements. La nouvelle presse est plus rapide, a une plus grande capacité d'impression et donne un meilleur produit fini", a

précisé M. Chartier. L'entreprise, qui se spécialise dans l'impression commerciale depuis 15 ans, emploie une vingtaine de personnes.

"Cet investissement nous permet de prévoir un accroissement du volume d'affaires de 25 % au cours des trois prochaines années", a révélé M. Jançon.

**DOMINIQUE BEAUCHAMP**



## Choisir les bonnes fréquences...

Vous oeuvrez dans le domaine des communications?

Vous souhaitez accéder à un poste supérieur dans votre entreprise?

Vous voulez faire face aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et technologiques du marché du travail?

Vous voulez compléter ou enrichir votre formation professionnelle?

Vous trouverez sûrement parmi les programmes offerts en communication, le certificat qui correspond à vos besoins.

Information et journalisme  
Publicité  
Recherche documentaire et rédaction française  
Relations publiques  
Sciences de la communication

Traduction I et II  
Micro-informatique  
Pratique de la grammaire normative  
Rédaction professionnelle


Ces programmes qui s'adressent aux personnes qui veulent s'adapter aux situations de l'heure, couvrent des cours sur des sujets tels:

- L'analyse de l'actualité
- La presse écrite
- L'introduction aux médias
- L'introduction au marketing
- Le langage visuel en publicité
- La recherche commerciale
- La rédaction professionnelle
- La structuration de texte
- Les instruments des relations publiques
- Les difficultés de la langue française
- Le traitement informatique des textes

Ces cours sont offerts le soir ou en fin de semaine.

La date limite d'admission pour l'automne 1986 est le 1er juin.

Venez nous voir au 3335, chemin Queen Mary ou signalez le 343-6090

 Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

En 1986, offrez-vous le

## Complexe Desjardins



- Un édifice de renommée
- Au centre du Nouveau Montréal
- Accès direct au Palais des Congrès de Montréal
- Stationnement intérieur
- Accès souterrain à 2 stations de métro (Place des Arts, Place d'Armes)
- Important centre commercial intégré
- Le Méridien, hôtel 6 lys
- Nombreux restaurants

 **Place Desjardins inc.**

Pour renseignements:  
(514) 281-1870  
Occupation: printemps 1986

**Les ordinateurs Basic Four**  
présent dans toutes les provinces

**MAI**

MAI Canada Ltd.  
1-800-387-5534

# TECHNOLOGIE & INFORMATIQUE

30 Samedi, 10 mai 1986

LES AFFAIRES

Jeune firme de Ville St-Laurent

## OMVPE constitue le développement hi-tech le plus prometteur au Québec aujourd'hui

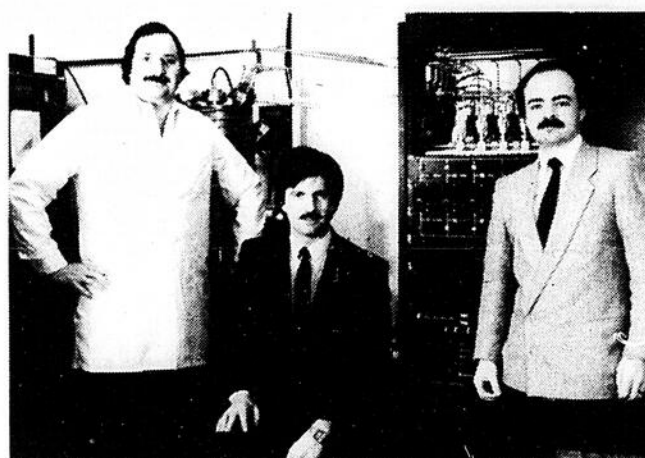
■ Ville St-Laurent abrite présentement une toute jeune firme "hi-tech" dont le potentiel commercial et technologique est immense : **Les Technologies OMVPE inc.**, active dans le domaine des puces à l'arséniure de gallium (AsGa). La qualité et l'avancement des travaux et des réalisations OMVPE ont été reconnus officiellement par de nombreuses sources : **RCA, Fujitsu, Sumitomo**, le fabricant de cristaux AsGa le plus important au monde. Mais la plus belle confirmation provient du **Dr Stillman**, une sommité mondiale de l'Université de l'Illinois qui considère que la technologie d'OMVPE représente, dans ses propres mots, un "breakthrough", une percée majeure.

Les puces AsGa constituent présentement le "nec plus ultra" de l'élec-

tronique et dépassent largement les capacités des puces au silicium. Formant la deuxième vague de la micro-électronique, elles donneront lieu à des applications dans le secteur militaire, les processeurs des super-ordinateurs et les télécommunications. Elles devraient représenter un marché d'environ 15 milliards de \$ en 1995.

L'AsGa est un cristal extrêmement friable et difficile à produire. Il permet néanmoins de multiplier par 100 la vitesse de traitement des puces, en plus de réduire leur besoin d'énergie et d'augmenter leur résistance à la chaleur et aux radiations.

OMVPE n'est pas engagée dans la conception et la fabrication des puces comme tel, bien qu'elle envisage le faire au début des années 1990. Pour l'instant, elle s'occupe seulement du raffinement du substrat des puces AsGa. Cette seule activité représente un marché potentiel d'un milliard de \$ à l'horizon 1995.



De gauche à droite, MM. Jim Auclair, président d'OMVPE, Jacques Bernier, v.-p. finances et Jacques McNeil, v.-p. marketing et administration, devant les contrôles du système de vaporisation qu'ils ont mis au point.

OMVPE intervient à la deuxième phase du processus de fabrication de puces AsGa qui requiert trois phases. La première phase correspond à la fabrication de longs cristaux cylindriques d'AsGa et leur découpage en gaufres minces de deux pouces de diamètre. La dernière phase représente tout le travail de fabrication des circuits

intégrés à partir de ces gaufres.

À la deuxième étape, OMVPE raffine le travail de la première phase pour assurer aux puces AsGa un haut rendement. Les gaufres découpées à partir des cylindres de cristal AsGa manquent de l'homogénéité et de la pureté nécessaires.

OMVPE leur apporte cette homogénéité en y épandant une couche microscopique de vapeur d'AsGa d'une très haute pureté. Cette couche, en durcissant, dotera le circuit intégré final de la super-conductivité qui le caractérise. Aussi, l'ap-

port d'OMVPE ne consiste finalement qu'en des contrôles de chaleur, de vaporisation, de pression de gaz, d'angles d'arrosage. Mais à des niveaux microscopiques reproductibles.

C'est là que réside le défi relevé par OMVPE : assurer, sur mesure, la reproductibilité et la production de volume de matériaux dont les spécifications sont infinitésimales. "La production actuelle de puces AsGa, a dit aux AFFAIRES M. Jacques McNeil, vice-président, marketing et administration, accuse des taux de rejet de 95 %. On ne peut pas le chiffrer encore, mais on sait que notre procédé réduira considérablement ce taux de rejet et, partant, les coûts de fabrication".

"Ce n'est pas seulement dans notre produit final que nous sommes à la fine pointe de la technologie, affirme M. Jacques Bernier, vice-président, finances, mais dans la plupart de nos procédés aussi". OMVPE a dû concevoir et construire, ou faire construire, plusieurs de ses appareils : systèmes de contrôle de qualité, chambre de vaporisation, systèmes pneumatiques, nettoyage des gaufres. Ainsi, par exemple, les surfaces qu'elles créent atteignent des niveaux de pureté que

les instruments de contrôle de qualité actuels ne peuvent mesurer. À terme, elle compte commercialiser également ce matériel de production.

Les cadres de la compagnie ont bien accompli leur devoir de marketing. Sur les 40 principaux clients potentiels de la côte du Pacifique aux États-Unis, **Rockwell, Motorola, Litton, Sony, Lockheed, Northern Telecom**, 85 % ont dit trouver l'idée d'une source externe de gaufres AsGa vaporisées intéressante et prometteuse. OMVPE a évalué que le potentiel de marché immédiat pour 1985 était de 8,6 M\$ et de 23,7 M\$ en 1986.

Si le risque commercial est minime pour OMVPE, le risque technologique demeure toutefois, car il n'est pas dit que la phase de production sera couronnée de succès. Les investisseurs québécois semblent réticents à financer le lancement de la production en usine-pilote qu'OMVPE envisage pour janvier 1987.

Toutefois, deux firmes, une allemande, l'autre québécoise, sont prêtes à injecter les 3 M\$ de départ requis. Les AFFAIRES a appris que chacune d'elle évalue une participation à 50 %.

Si ces deux firmes se retirent, il restera à OMVPE les voies d'un CAPI (prêt à la capitalisation du Québec) et d'une SPEQ (Société de placement dans l'entreprise québécoise) combinés. Jusqu'ici, le gouvernement du Québec s'est montré très généreux. Sur les 2,5 M\$ de financement qu'OMVPE a reçu à ce jour, 1 M\$ sont venus de la **Société de développement industriel** et 800 000 \$ de l'**Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche**. Le reste est venu des crédits d'impôt à la recherche du gouvernement fédéral et d'injection de capitaux privés.

**JOLIDATA**

NOMINATION



**M. CAROL BOIVIN**  
Monsieur Alain Vermette, président, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Carol Boivin au poste de vice-président, marketing. Il possède une vaste expérience acquise au sein d'une importante multi-nationale de l'informatique. Son bureau est localisé à Montréal au 374-7591. Jolidata est un distributeur de matériel informatique et de logiciel de gestion. Son réseau couvre plus de 25 villes du Québec et ses ventes s'élèvent à plus de \$15 millions.

## TOUT SUR MESURE

1. FORMATION SUR MESURE

- Wordstar
- Lotus 1-2-3
- Autocad
- WordPerfect
- D Base II et III
- Symphony et autres

2. PROGRAMMATION  
3. CONSULTATION

Téléphonez-nous à :

Montréal: 271-7702  
Hull: 778-0077  
Québec: 688-0606

NOUS AVONS LA REPONSE A VOS BESOINS



**RÉSEAU INFORMATIQUE APPLIQUÉE**

SUBVENTIONS DISPONIBLES

### ATTENTION EMPLOYEUR

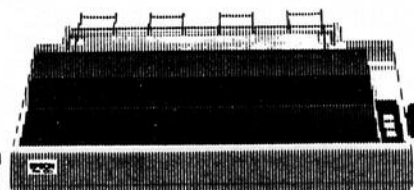
Globe Inc. offre des services pour la planification de vos dossiers d'accidentés du travail. Pour de plus amples renseignements communiquer avec un de nos experts. Gilles Veillette (514) 376-6969

**EPSON**

LQ-800 "La meilleure imprimante!"

QUALITÉ MARGUERITE • 180 CARACTÈRES/SECONDE

Une des Meilleures Qualité d'impression pour le Prix!



**Dumoulin**

271-2316  
783 MISTRAL  
(COIN 8250 ST-HUBERT)

**YAN BARCELO**

## Pirates condamnés

■ **Apple Computer inc.** vient de gagner sa cause devant la division de première instance de la Cour fédérale du Canada. Cette dernière a décidé que la distribution commerciale de "clones" d'ordinateurs Apple qui contiennent une copie du système d'exploitation original Apple constitue une contrefaçon du programme créé par Apple.

Ce procès est la première action en contrefaçon jamais jugée dans le monde et il constitue un précédent international qu'attendait depuis longtemps l'industrie informatique.

Dans son arrêt, le juge Reed déclare que les défendeurs (**Microcom** et **James Begg, Mackintosh Computers Ltd, Maison des semiconducteurs Itée/House of Semiconductors Ltd, Chico Levy et Nathan Lévy**), ont enfreint les droits d'auteur d'Apple en ce qui concerne les programmes **Autostart Rom** et **Applesoft** logés dans les puces de l'ordinateur Apple II Plus.

Le calcul des bénéfices dus à Apple sera déterminé dans une audience distincte. Les avocats d'Apple ont indiqué qu'elle exigera des défendeurs qu'ils lui paient le montant des ventes brutes d'ordinateurs contenant des copies des programmes

moins les coûts directs de main d'oeuvre et de matériel.

## Bocklan à Toronto et Vancouver

■ **Technologies Bocklan**, dont le siège social est à Montréal vient d'ouvrir de nouvelles succursales à Toronto et Montréal. Première compagnie au Canada à le faire, Technologie Bocklan a développé des mémoires de masse avec mise en réserve pour les ordinateurs IBM AT. L'AT **Storage Solution** combine un disque d'une capacité de stockage de 70 millions de caractères (MgB) avec une bande en réserve de 60 MgB et triple la capacité originale de mise en réserve du AT. L'équipement est disponible également pour le micro-ordinateur **Compaq**.

## Portable Compaq

■ **Compaq Computer Corporation** a introduit récemment sur le marché canadien trois versions du **Compaq Portable II** qui se vendent entre 5 799 \$ et 7 899 \$. Les trois versions sont plus petites de 30 % que le premier Portable, plus légères de 17 % et, l'amélioration la plus significative, plus rapides de 400 %.

Cette vitesse est due au microprocesseur de type 80286 qui habite l'enceinte

et qui, roulant à 8 Mégahertz ou 6 Mégahertz, est supposé exécuter de trois à cinq fois plus vite les programmes populaires des **IBM PC** et **PC/XT**.

Le trait le plus original du Portable II que souligne la compagnie est sa possibilité d'afficher à la fois du texte et des graphiques sur son écran couleur de 9 pouces.

## Groupe micro-informatique

■ Le **Groupe micro-informatique**, un groupe d'intérêt spécifique de l'**Association canadienne d'informatique (CIPS)** cherche présentement à recruter des membres. Le Groupe, qui rassemble présentement environ 80 membres, offre tous les second lundi du mois une conférence portant sur un sujet qui intéresse d'abord et avant tout la micro-informatique. Le coût d'adhésion est de 25 \$ par an et chaque conférence demande un déboursé de 8 \$.

## Banque de données sur les PME

■ L'**Institut de recherche politiques** à l'université **Laval** a rendu public en janvier dernier un fichier bibliographique sur les PME canadiennes.

Portant le nom **PME-**

**SME**, il offre une foule de renseignements bibliographiques relatifs aux PME: livres, articles de périodiques, conférences, thèses, rapports, monographies.

Présentement, **PME-SME** contient environ 1 500 références couvrant tous les aspects de la gestion de la PME. La mise à jour se fait sur une base semi-annuelle. Le fichier est diffusé par le serveur **IST-Informathèque inc.**, une entreprise spécialisée dans la diffusion de banques de données.

## Les grands projets européens

■ (**IBIPRESS**) — La **Commission européenne** a décidé de doubler le budget de recherche et développement de son plan quinquennal 1987-1991, le faisant passer de 3,97 \$ US à 9,54 \$ US. Plus de la moitié de ces sommes sera consacrée au domaine de la technologie et des télécommunications.

Un nouveau budget de 2,3 milliards \$ US sera établi pour le programme **ESPRIT** (European Program for Research and Development in Information Technology).

De son côté, le projet **RACE** (Recherche avancée dans le secteur des télécommunications) recevra un milliard de dollars en sus de son budget initial de 500 M\$.

# Vous choisissez des vêtements à votre taille?



## Et un système informatisé pour votre entreprise, alors?

Malgré les importantes percées technologiques, plusieurs systèmes informatisés n'offrent toujours pas le rendement escompté. Pourquoi?

C'EST SIMPLE! La plupart des fournisseurs ne reculent devant rien pour pousser leur **INVENTAIRE** plutôt que d'essayer de déterminer **VOS BESOINS**. Résultat: vous avez, souvent, l'impression de porter le pantalon du voisin.

Chez **TYME**, nous déployons tous nos efforts pour analyser chacune des facettes de votre entreprise et prêtons l'oreille aux gens qui l'administrent. C'est ce qui nous permet de développer un système ajusté à **VOS EXIGENCES**, capable de suppléer à vos **BESOINS** et répondant à **VOTRE BUDGET**.

Et les professionnels de **TYME**, dont la compétence s'appuie sur 13 ans de connaissances techniques et le vote de confiance de plus de 400 clients satisfaits, prendront en main tous les composants de votre système.

Alors, si vous désirez éviter d'échanger vos problèmes d'entreprise contre des problèmes d'ordinateur, communiquez avec **TYME**.

Après tout, vous méritez bien un traitement à votre mesure!

## Systemes TYME

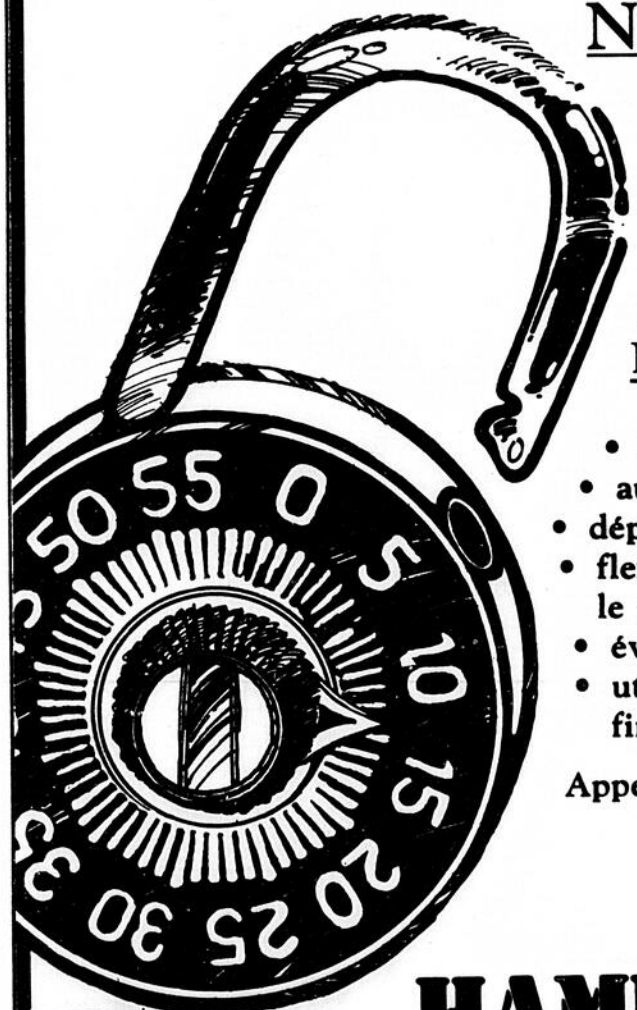
SIÈGE SOCIAL:

5490, Avenue Royalmount  
Montréal (Québec) H4P 1H7  
Tél: (514) 341-6300

Montréal  
Ville de Québec  
Sherbrooke

**TYME**

Toronto  
Amos  
West Palm Beach



## N'EMPRISONNEZ PAS VOTRE ARGENT!

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN MICRO-ORDINATEUR CHOISISSEZ LES AVANTAGES DE L'OPTION LOCATION

- livraison immédiate
- aucun budget d'acquisition nécessaire
- dépense mensuelle déductible d'impôt
- flexibilité de modifier ou retourner le système en tout temps
- évaluer l'équipement avant l'achat final
- utiliser des équipements toujours à la fine pointe de la technologie

Appelez-nous pour plus d'information!

(514) 332-4755

**HAMILTON** / LOCATION ET VENTE D'ORDINATEURS

9315 Route Transcanadienne, Ville St-Laurent, Québec H4S 1K5  
• MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • CALGARY • VANCOUVER •

IBM digital hp  
**COMPAQ**  
Ordinateurs personnels

# Matériel informatique: vaut-il mieux acheter ou louer ?

■ Lorsqu'une entreprise procède à l'achat d'ordinateurs et de logiciels, une dépense, si elle est de nature courante, est déduite dans l'année; sinon, elle est capitalisée et l'allocation du coût en capital qu'elle peut réclamer varie suivant la catégorie de biens amortissables dans laquelle elle est incluse.

Du point de vue fiscal, la location ou l'obtention de licence ou de droit d'usage présente plusieurs similitudes avec l'acquisition, mais il importe de tenir compte de certaines particularités: ainsi, par exemple, les termes du contrat de location peuvent modifier le traitement fiscal des sommes déboursées.

Dans un contrat de location, le locataire conserve le titre de propriété du système d'ordinateur et récupère généralement le système à la fin du contrat. En fait, la location constitue un mode de financement indirect pour le locataire.

## Coûts de location vs amortissement

Si le bail ne comporte pas de clause d'option d'achat, les paiements faits en vertu du bail sont considérés des paiements

de loyer et ils sont déductibles dans l'année où ils sont encourus. Les baux qui permettent ce traitement fiscal sont d'une durée plus courte que la durée de vie des objets du bail et peuvent être annulés au choix du locataire. On y retrouve fréquemment des clauses d'entretien et de service.

Par ailleurs, les conventions de vente et de relocation ainsi que les conventions de bail avec option d'achat sont souvent considérées par les autorités

fiscales comme une acquisition d'un bien amortissable. Le but du ministre est de s'assurer que des sommes importantes versées pour l'achat d'un bien ne sont pas déduites du revenu à titre de loyer.

## Location ou achat

Le ministère considère qu'une transaction doit être traitée comme un achat plutôt qu'une location si l'une ou l'autre des situations suivantes sont rencontrées:

- le locataire acquiert automatiquement la propriété du bien après avoir payé un montant précis sous forme de loyer;
- le locataire est obligé d'acheter le bien après un certain temps;
- le locataire a le droit d'acquérir le bien, durant le bail ou à son expiration, à un prix ou à des conditions telles que personne n'hésiterait à exercer

l'option;

• dans un cas de vente et de relocation, si le prix de vente du bien est sensiblement différent de sa juste valeur marchande.

Si la transaction se qualifie comme une acquisition, la juste valeur du bien est incluse dans la classe de biens amortissables appropriée. Lorsque le total des sommes à verser pendant la durée de la convention excède cette juste valeur marchande, l'excédent est assimilé à des intérêts et chaque paiement est présumé inclure une portion de ces intérêts. Cette portion constitue une dépense déductible pour l'année du paiement, en plus de l'allocation du coût en capital qui peut être réclamée sur le montant capitalisé.

À long terme, il appert que les conséquences fiscales ne diffèrent pas tellement, selon qu'il s'agit

d'une location ou d'une acquisition présumée.

Toutefois, lorsque les biens acquis sont inclus dans une catégorie dont le taux d'amortissement est élevé, comme c'est généralement le cas pour le matériel informatique, l'acquisition permet, d'une façon générale, une déduction plus avantageuse lors des trois premières années, tandis que la tendance sera renversée pour les années subséquentes.

Selon le montant disponible à titre de pertes reportées ou les revenus imposables prévus dans un avenir prochain, une entreprise devrait envisager obtenir un bail qui sera capitalisé ou un bail qui permette de déduire chaque année un montant équivalent aux paiements de loyer. Dans le premier cas, la dépense réclamée pour fins fiscales ira en décroissant au fil des années alors que, dans le deuxième cas, cette dépense est la même pour chaque année de la durée du bail.

## Licence pour logiciels

Au lieu d'acheter ou de vendre des logiciels, il est de pratique courante dans l'industrie informatique d'acquérir un droit ou une licence permettant l'utilisation d'un logiciel.

Avant 1983, le traitement fiscal était différent lorsque la période d'utilisation était illimitée. Mais, à la suite d'un amendement rétroactif à 1976, les conséquences fiscales sont les mêmes quelle que soit la durée prévue de l'entente d'utilisation. Ainsi, s'il s'agit d'un logiciel d'application (comptes à recevoir et contrôle des coûts par exemple), le coût de la licence pourrait donner droit à une déduction de 100 % sur une période de deux ans. S'il s'agit d'un logiciel de systèmes (programme intégré qui permet à l'ordinateur de fonctionner, d'accroître sa capacité) alors, le coût est amorti sur le solde dégressif à un taux de 30 %.

## ANDRÉ LESAGE



André Lesage, c.a., est associé en fiscalité au bureau de Samson Bélair à Montréal

**La maîtrise  
technologique**

**MERCREDI  
LE 21 MAI 1986  
LA GRANDE JOURNÉE  
DE L'INFORMATIQUE  
DU QUÉBEC**

**CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS DE QUÉBEC  
DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT!**

**L'OUTIL ÉCHAPPE-T-IL AU CONTRÔLE DE L'APPRENTI-SORCIER? L'INTELLIGENCE HUMAINE EST-ELLE DÉPASSÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE? UNE APPROCHE AU PROBLÈME EN TROIS VOLETS.**

<p><b>LE GESTIONNAIRE</b> Contrôle de la technologie</p>	<p><b>L'INFORMATICIEN</b> À l'aise face au développement technologique</p>	<p><b>L'ENTREPRENEUR</b> Maître du développement économique</p>
--	--	---

Partagez les réflexions d'experts incontestés. Au choix, 12 conférenciers:  
Bell Canada — B.N.C. — C.G.I. — C.Q.I.P. — H.E.C. — École Polytechnique de Mtl — L.G.S. — SECOR — IBM — Gaz Métropolitain — Price Waterhouse — Ministère des Communications.

À l'heure du lunch, entendez:  
Monsieur Gilles Goulet,  
Président, Université du Québec.

Pour informations:  
FIQ (Section Québec)  
Hélène Pagé (418) 692-0248

**Unibind®**

• DOSSIER RELIÉ  
ET PLASTIFIÉ  
DANS UNE SEULE  
OPÉRATION

• Directement dans votre bureau  
**"Méthode  
Révolutionnaire"**

• Appareil fourni gratuitement avec achat minimum de couverture  
• Offre finissant le 30 juin 86.

**(514) 932-4333**

1800 boul. Dorchester ouest, H3H 2H2

## L'ÉDITION 1986 EST MAINTENANT DISPONIBLE

**RÉPERTOIRE  
DES PRODUITS  
FABRIQUÉS AU QUÉBEC**

### LE RÉPERTOIRE DES PRODUITS FABRIQUÉS AU QUÉBEC — 1986

**U**n outil qui regroupe l'ensemble de la production manufacturière québécoise: plus de 9 000 entreprises et 4 500 produits.

**U**n outil efficace qui donne accès à une variété d'informations nécessaires pour bien connaître les manufacturiers: le nom de l'entreprise; le nom de son dirigeant; l'adresse; les numéros de téléphone et de télex; les produits fabriqués; le nombre d'employés; les marques de commerce; les principaux points de vente; les exportateurs.

**U**n outil efficace parce que l'accent est mis sur la précision et la fiabilité des données.

Le Répertoire est en vente au CRIQ à Sainte-Foy et à Montréal au prix unitaire de 45 \$. On peut aussi se le procurer en faisant parvenir un chèque ou mandat au nom du Centre de recherche industrielle du Québec, à l'adresse suivante:

Centre de recherche industrielle du Québec  
Banque d'information industrielle

333, rue Franquet Case postale 9038 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 (418) 659-1550	<b>OU</b>	8475, rue Christophe-Colomb B.P. 2000, Succursale Youville Montréal (Québec) H2P 2X1 (514) 383-1550
--	-----------	---

Sa nouvelle présentation en fait un guide encore plus facile et agréable à utiliser qu'auparavant.

**VOICI L'ADRESSE  
QUE TOUTES CES ENTREPRISES  
ÉTRANGÈRES ONT EN COMMUN:  
L'ÉTAT DE NEW YORK.**

C'est facile à comprendre. L'État qui attire plus d'entreprises étrangères est celui qui leur offre le plus. Beaucoup plus. En effet, seul l'État de New York offre aux entreprises étrangères la plus importante source de capitaux. Vous êtes également sûr d'y trouver les marchés les plus importants et les plus prospères.

De plus, vous trouverez un système de transport inégalé, ainsi qu'une variété de styles de vie et d'emplacements de qualité—de la vie de ville trépidante jusqu'à la sérénité de nos campagnes. Mais le plus important à retenir, c'est que l'État de New York offre un environnement total dans lequel les entreprises étrangères sont bienvenues et peuvent progresser. Alors, si vous voulez maximiser vos affaires, devinez pourquoi toutes ces entreprises sont installées ici.

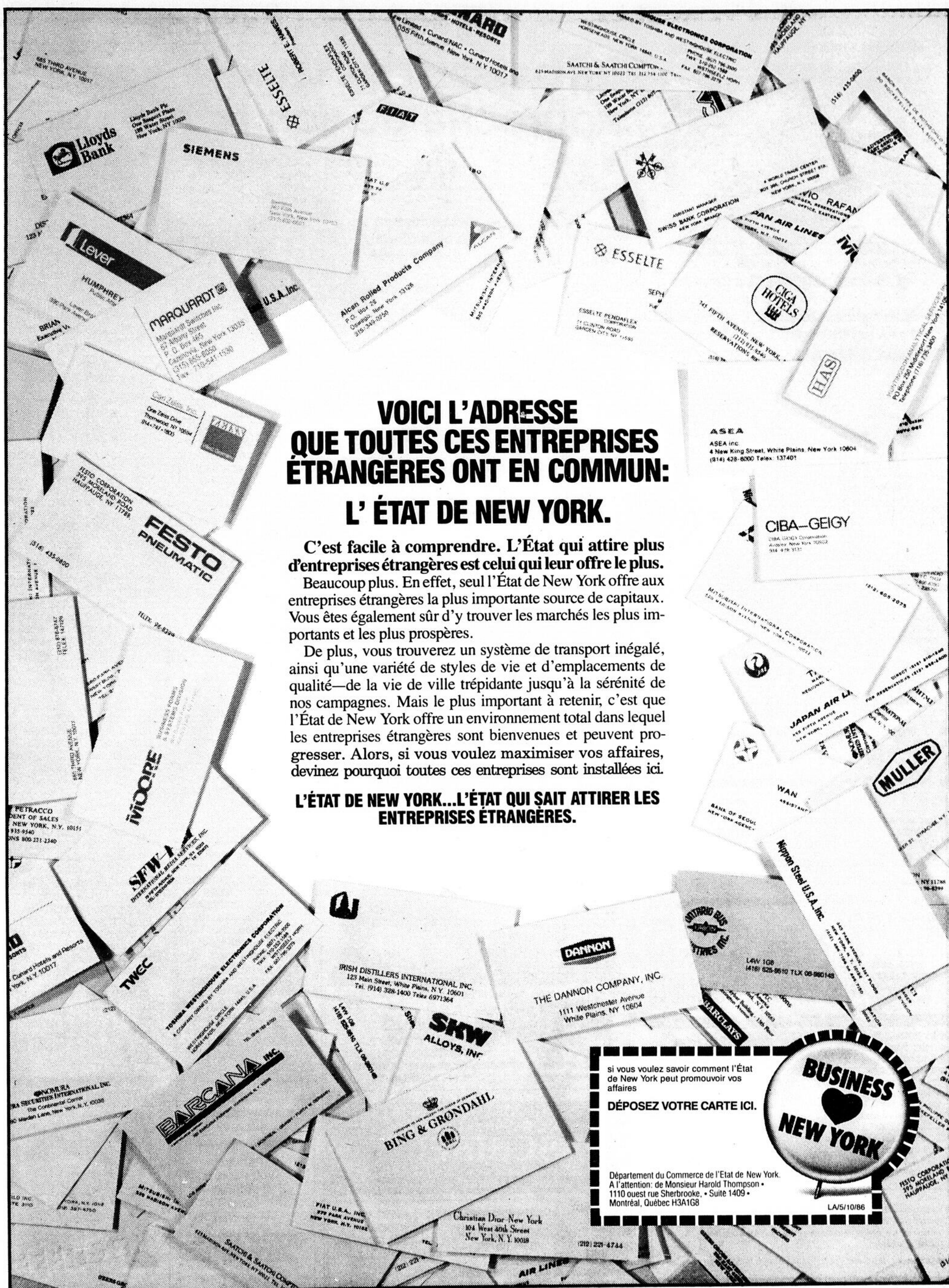
**L'ÉTAT DE NEW YORK...L'ÉTAT QUI SAIT ATTIRER LES  
ENTREPRISES ÉTRANGÈRES.**

si vous voulez savoir comment l'État de New York peut promouvoir vos affaires  
**DÉPOSEZ VOTRE CARTE ICI.**

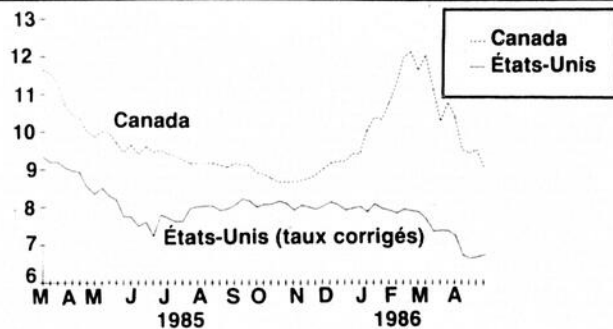


Département du Commerce de l'Etat de New York.  
A l'attention de Monsieur Harold Thompson •  
1110 ouest rue Sherbrooke • Suite 1409 •  
Montréal, Québec H3A1G8

LA/5/10/86



### TAUX DE RENDEMENT PAPIER COMMERCIAL À 90 JOURS (le mercredi)



En février 1986, le Canada a haussé ses taux d'intérêt pour protéger son dollar. Malgré la baisse récente, l'écart entre les taux canadiens et américains demeure élevé.

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**

### Indicateurs économiques CANADA

Indicateur avancé	Mois de référence	Variation en %		depuis 12 mois (3)
		sur mois préc. (1)	sur mois ant. (2)	
	janv.	1.2	1.3	6.4

#### DEMANDE INTÉRIEURE

1. Ventes au détail	fév.	0.4	-0.4	9.7
Ventes de voitures (000)	fév.	1166	1138	1098
2. Livraisons manufacturières	fév.	-1.0	0.4	8.8
Nouvelles commandes	fév.	0.9	0.4	11.0
dont: biens durables	fév.	1.3	-0.5	16.1
commandes en carnet	fév.	1.4	0.5	5.0
3. Inventaires manuf. (M\$)	fév.	1.1	-1.0	3.0
Ratio stocks/expéditions	fév.	1.62	1.60	1.71
4. Mise en chantier (000)				
- Canada	mars	174	181	128
- Québec	janv.	43	59	46

#### PRODUCTION

Produit intérieur réel	janv.	0.0	0.3	5.0
Production industrielle	janv.	0.1	0.1	5.4
dont: manufacturière	janv.	0.5	-0.3	6.3
Construction	janv.	-1.3	-0.3	10.0
Services	janv.	0.0	0.5	4.7

#### SECTEUR EXTÉRIEUR

Exportations de marchandises	fév.	-6.6	5.8	4.7
Importations de marchandises	fév.	0.9	9.4	24.4
Solde commercial (M\$)	fév.	206.0	1001.5	2305.1

#### INFLATION

Prix à la consommation (4)	mars	0.2	0.4	4.1
Prix industriels (4)	fév.	0.6	0.7	2.4

#### MARCHÉ DU TRAVAIL

	Mois de référence	Mois préc.	Il y a un an	
Taux de chômage désaisonnalisé (%)				
-Canada	mars	9.6	9.8	11.1
-Québec	mars	11.8	11.9	12.5

#### AUTRES INDICATEURS

Rémunération hebdomadaire	fév.	-0.2	1.1	3.7
---------------------------	------	------	-----	-----

#### STATISTIQUES BANCAIRES

1. Masse monétaire M1A	mars	0.4	1.3	30.3
2. Prêts en \$ canadiens	mars	3.4	2.5	11.6
personnels	mars	0.5	1.0	11.1
industriels	mars	4.6	3.1	11.4
hypothécaires	mars	1.2	1.2	17.8
3. Dépôts en \$ canadiens	mars	1.7	0.2	8.0
dont: épargne personnelle	mars	0.6	0.1	8.1
Non personnels	mars	5.1	0.9	9.1

### ÉTATS-UNIS

Ventes au détail	mars	-0.8	0.1	4.1
Livraisons manufacturières	fév.	-1.2	-0.1	2.2
Nouv. commandes	fév.	-1.4	0.1	2.9
Ratio stocks/livraisons	fév.	1.37	1.35	1.39
Mises en chantier (000)	mars	1949	1997	1849
Production industrielle	mars	-0.5	-0.7	0.9
Solde commercial (M\$)	mars	-14522	-12491	-9777
Prix à la consommation	mars	-0.4	-0.4	2.2
Prix à la production	mars	-1.4	-1.3	-1.4
Taux de chômage désaisonnalisé (%)	mars	7.1	7.2	7.2
Revenu personnel	mars	0.2	0.4	4.6
Crédit à la consommation	fév.	0.9	1.4	17.4
Masse monétaire - M1	mars	1.1	0.6	11.5

- 1) Variation entre le mois de référence et le mois précédent
- 2) Variation entre le mois précédent celui qui est indiqué, et le mois antérieur
- 3) Variation entre le mois de référence et le même mois un an plus tôt
- 4) Non désaisonnalisé

Source: Service des études économiques, Banque Nationale du Canada

## LE POULS DE L'ÉCONOMIE

# La baisse des taux approche de son terme

■ Au début de novembre 1985, les taux d'intérêt se sont inscrits en hausse au Canada. Pourtant, au sud de la frontière, le loyer de l'argent était stable, sinon à la baisse.

Dans le même temps, le prix du pétrole glissait sur une pente nettement déclinante, la croissance économique aux États-Unis n'avait de cesse de péricliter et l'activité économique au Canada était en plein essor. Autant de facteurs défavorables pour le dollar canadien.

Dans cette foulée, la balance commerciale canadienne a fortement diminué et les perspectives au chapitre des investissements se sont ternies. Le dollar canadien, une pétromonnaie en quelque sorte, a donc affiché un net repli et les écarts de taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis sont retournés aux niveaux records où ils se situaient en 1981.

Au demeurant, les écarts entre les taux de rendement obligataires canadiens et américains avaient flechi bien en deçà de leur moyenne antérieure ces dernières années. Résultats du durcissement de la gestion monétaire, lesdits écarts devaient retrou-

ver des niveaux plus apparentés aux normes du passé en février et en mars.

### Spéculation sur le marché des changes

Depuis plusieurs années déjà, le marché des changes au pays est l'objet de fortes fièvres spéculatives de nature temporaire. Il s'ensuit une flambée éphémère des taux d'intérêt suivie d'une correction très marquée qui ramène les taux près des niveaux qui prévalaient avant l'émoi spéculatif.

Au début de 1985, un tel phénomène s'est présenté; il a de nouveau émergé à l'aube de 1986. Durant ces périodes, la courbe des rendements à l'échéance s'est fortement inversée, (les taux à court terme surpassant ceux à long terme) ce qui démontrait bien que les intervenants financiers considéraient ces événements comme des passades. Leurs attentes ne furent alors pas déçues puisque les taux d'intérêt ont renoué rapidement avec leurs niveaux antérieurs à la crise à l'orée de 1985 et de 1986.

De surcroît, le "rallye" sur le marché obligataire

canadien s'est poursuivi en dépit de la montée des taux d'intérêt au pays enclenchée en octobre 1985. Les taux obligataires canadiens se sont modulés sur leurs homologues américains, qui bénéficiaient enfin de la très forte désinflation prévalant depuis la fin de 1981.

On sait que le taux d'intérêt réel sur les obligations fédérales américaines à long terme est de l'ordre de 2%; au Canada, il est de quelque 3%. Avec un taux d'inflation de 4% au Canada, le taux d'intérêt sur les obligations à long terme pourrait donc se fixer à 7%. Certes, ce raisonnement est très hypothétique, il suppose des politiques monétaires anti-inflationnistes. Il n'en révèle pas moins le potentiel de baisse des taux à long terme.

### Les banques

Depuis que la baisse des taux d'intérêt s'est amorcée au pays, soit à la fin de février, un écart très important s'est creusé entre le taux de base des banques à charte et le taux d'escompte de la Banque du Canada. En effet, à la mi-avril, cet écart avoisinait les deux cents points de base (2%) alors que, normalement, il ne dépasse guère les 75 points.

Cet état de choses s'explique par deux facteurs. D'abord, les taux d'intérêt servis par les instruments financiers assortis de très courtes échéances — un mois et deux mois, disons — étaient bien supérieurs à ceux d'échéances plus éloignées, ce qui incitait les banques à maintenir un écart relativement élevé entre leur taux directeur et le taux d'escompte. Qui plus est, une nette reprise de la demande de prêts commerciaux s'est pointée au moment même où la Banque du Canada prélevait massivement au sein des liquidités bancaires. Les banques à charte ont dû émettre des montants fort importants de billets à terme au porteur (BDN). Comme ces instruments sont onéreux, de

telles émissions se sont traduites par une majoration substantielle du coût moyen des fonds bancaires.

Ensuite, l'augmentation marquée des provisions pour pertes dans les résultats financiers des banques est de nature elle aussi à accroître l'écart entre le taux de base et le taux d'escompte, pris ici comme indicateur du coût des fonds.

### Taux près d'un creux

Depuis la fin de février, les taux d'intérêt ont fortement baissé au pays. À la fin d'avril, ils oscillaient même près des niveaux qu'ils cotaient en octobre. Il semble cependant que la baisse des taux d'intérêt soit maintenant près de son terme. En effet, la désescalade du dollar américain depuis septembre 1985 commence à soulever l'appréhension de la Federal Reserve. De plus, le déficit budgétaire américain n'a pas encore trouvé de solution. Les émissions de titres du gouvernement américain seront donc massives au cours des prochains trimestres. La "Fed" demeurera sur la touche.

Compte tenu des accès de faiblesse répétés du dollar canadien, cela même en contrepoint de la décrie du dollar américain, la Banque du Canada ne pourra guère autoriser un repli additionnel des taux d'intérêt. Ceux-ci seraient donc près d'un creux, d'autant que la courbe des rendements à l'échéance est maintenant quasi horizontale (les taux à court terme égalisant ceux à long terme). Les acheteurs d'obligations devront faire montre de prudence, le "rallye" sur le marché obligataire ayant atteint au premier trimestre des proportions inégalées dans le passé. Et même si le taux de base peut encore diminuer, l'écart le distançant du taux d'escompte demeurera élevé en raison des facteurs susmentionnés.

### RAYMOND

### THÉORET



Raymond Théoret est économiste senior à la Banque Nationale du Canada.

### CARTES D'AFFAIRES

#### STUDIOS



PHOTOGRAPHES INC.

SERVICES PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX  
1394 est, avenue du Mont-Royal, Montréal, Qué. H2J 1Y7  
Tél.: (514) 526-1691

POUR VOS VOYAGES D'AFFAIRES  
OU VOS VACANCES  
CONSULTEZ

#### AGENCE DE VOYAGE

NICOLE LEMAY INC.

1229 rue de la Montagne, Suite 200,  
Montréal, Qué. H3G 1Z2 514-866-4666



Robert Ternisien Président



Valois

Fleuriste-décorateur

372 rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2X 1E6  
(514) 842-7849

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET  
D'IMPRESSION URGENTS?

### SCRIBEC

45 rue Jarry est - 387-2486  
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

#### POUR CÉLIBITAIRES

• Club de gourmet  
et de voyage



• Demandez notre  
bulletin d'activités

(514) 335-1494

Aline Hooper

Vous avez pignon  
sur rue?

Laissez-le savoir.

Publiez  
votre carte  
d'affaires  
dans  
le journal



514-842-6491



# Le seul programme à offrir le monde aux grands voyageurs

## Aéroplan

Le programme de primes-voyages de la concurrence peut bien vous promettre mer et monde. Mais seul Aéroplan, avec Air Canada et Air New Zealand ou Cathay Pacific, vous offre le tour du monde. Gratuit.

### Le vieux continent

Avec Aéroplan, vos vols se transforment en gratuités, escomptes ou surclassements. En utilisant Air Canada, Air France, British Airways et Lufthansa, vous pouvez visiter 9 des plus merveilleuses villes de l'Europe aux frais d'Aéroplan.

### Le nouveau monde

Sur notre continent, Aéroplan offre également des gratuités, des escomptes ou des surclassements aux passagers d'Air Canada, Air Ontario, First Air, Québécoir, Pacific Western Airlines, Time Air et Northwest Territorial Airlines.

Des voyages pour une ou deux personnes aux 87 destinations différentes dans dix provinces et deux territoires où nous allons quotidiennement. Et à 11 destinations aux États-Unis. De plus, votre récompense

Aéroplan peut comprendre des gratuités, des escomptes ou des surclassements aux chaînes hôtelières telles que CN, Courtyard Inns, Hilton International Canada, Ming Court, Westin Canada et l'hôtel Westin Plaza à New York. En outre, seul Aéroplan vous offre des locations d'auto gratuites, escomptées ou surclassées chez Avis, Budget, Hertz et Tilden.

### Le reste du monde

Avec nos partenaires Air New Zealand et Cathay Pacific, Aéroplan offre maintenant aux grands voyageurs des gratuités, des escomptes ou des surclassements vers plus de 23 destinations au Moyen-Orient, Extrême-Orient et Asie du Sud-Est. Ceci parce que nos partenaires non seulement vous aident à accumuler des primes-voyages, mais également à profiter des récompenses Aéroplan.

### Et le soleil

Aéroplan vous offre aussi le soleil. Le soleil de plus de 20 destinations aux Caraïbes, en Méditerranée et dans le Pacifique où vous pouvez aller en gratuite, à escompte ou en surclassement.

### Le seul et unique Aéroplan

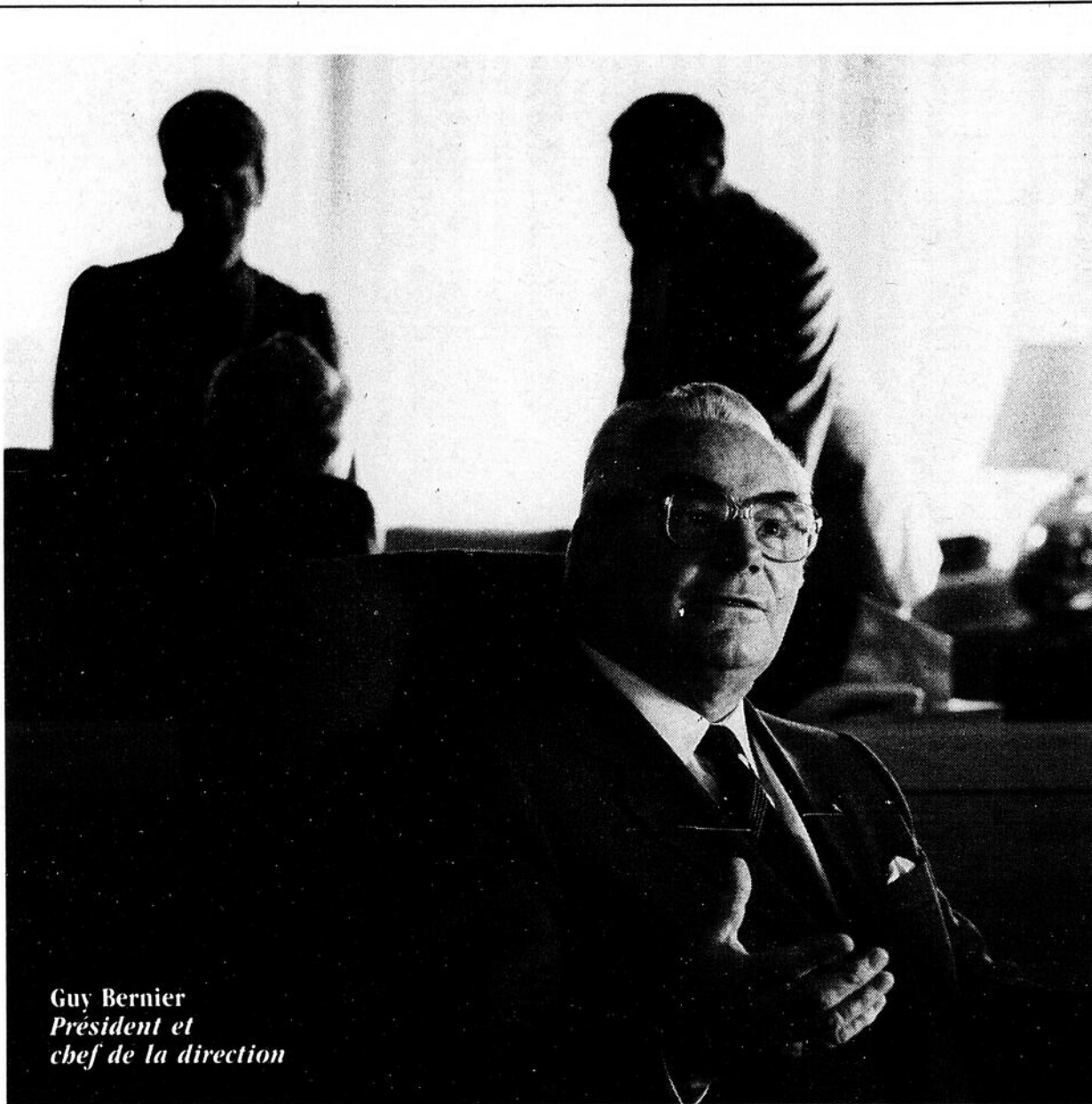
Découvrez un monde de voyages gratuits. Pour de plus amples renseignements, communiquez dès aujourd'hui avec Air Canada ou votre agent de voyages.



# AIR CANADA



# Le financement international: 24 milliards de \$ accessibles aux entrepreneurs canadiens



Guy Bernier  
Président et  
chef de la direction

«Tout projet coopératif s'appuie, au départ, sur une volonté d'entraide autour d'un besoin commun. C'est ainsi que la détermination des nôtres à se concerter, à se mettre d'accord, à coordonner leurs énergies pour se donner des services financiers de qualité a fait surgir les caisses populaires Desjardins.

Le même esprit de concertation se perpétue dans leur dynamisme actuel et explique leur profond enracinement dans le milieu.»



Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Le ministère du Commerce Extérieur à Ottawa vient de publier deux brochures pour sensibiliser les compagnies canadiennes au marché des institutions financières internationales. Elles s'intitulent: Pour de nouveaux marchés et La filière des institutions financières internationales. La première s'adresse d'une façon particulière aux compagnies spécialisées dans la vente d'équipement et l'exécution de travaux de génie civil. La deuxième a été préparée à l'intention des compagnies qui offrent des services de consultation.

Ces institutions financières internationales financées et gérées par plusieurs gouvernements octroient chaque année des contrats dans des pays en voie de développement pour 24 milliards de \$. Les fonds sont dépensés à 60 % pour l'achat de biens, 30 % pour la réalisation de travaux de génie civil et 10 % en services consultatifs. Le gouvernement canadien trouve que les compagnies canadiennes ne profitent pas suffi-

samment des opportunités offertes par ces organismes internationaux.

Les brochures expliquent comment en savoir plus long sur les appels d'offres, où s'adresser pour les obtenir et comment s'y prendre pour soumissionner. Elles donnent des renseignements sur les institutions qui sont la Banque Mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes.

On y trouve également la liste des bureaux fédéraux et sociétés de la Couronne susceptibles d'aider les compagnies canadiennes dans leur démarche.

On peut se procurer les brochures gratuitement au ministère des Affaires extérieures, direction du financement des exportations et des projets d'équipement, Edifice Lester B. Pearson, 125, Promenade Sussex, Ottawa (Ont) K1A 0G2, Télex: 053-3745 Téléphone: 1-800-267-8376.

## APPELS D'OFFRES



Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.

CANADA COUR SUPÉRIEURE  
PROVINCE DE QUÉBEC (en matière de faillite)  
DISTRICT DE QUÉBEC

NO: 200-11-00081-862

Dans l'affaire de la  
faillite de:

No Surintendant:  
029013

LES SOURCES PORT-AU-PERSIL INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 2604, Montbray, STE-FOY (Québec) G1V 1G1 et ayant sa place d'affaires au 1200, Boul. St-Laurent, ST-SIMÉON (Québec) G0T 1X0

DÉBITRICE

### VENTE DE GRÉ À GRÉ



Un terrain d'une superficie d'environ 1 100 000 pieds carrés connu et désigné comme étant le lot 38 subdivision numéro 3 du cadastre officiel de la paroisse de St-Siméon, Seigneurie Mont-Murray, rang du Port-au-Persil, division d'enregistrement de Charlevoix Est. Ledit terrain comprend une source d'une qualité exceptionnelle qui, sous réserve de vérification, possède une capacité de 345 litres par minute. Ladite source est située à 600 mètres de la bâtisse pouvant éventuellement servir d'usine d'embouteillage.

D'autre part, la bâtisse industrielle mesure 200 pieds par 80 pieds avec une mezzanine de 20 pieds par 80 pieds. La bâtisse a été construite dans le but d'y installer une usine d'embouteillage d'eau de source, et à cet effet, comporte 3 systèmes de drainage différents. Les fondations sont de béton et la bâtisse isolée est de type "MURROX". La vocation de ladite bâtisse peut être modifiée selon les besoins de ses éventuels acquéreurs.

Finalement, le tout comprend aussi vingt-cinq (25) kiosques de mise en marché constitués d'éléments modulaires démontables faits de mélamine.

Pour de plus amples informations, vous êtes priés de communiquer avec monsieur ÉRIC MÉTIVIER, du bureau du syndic, au numéro (418) 647-3078.

BUREAU DE RAYMOND  
CHABOT, FAFARD,  
GAGNON INC., Syndic  
888, Rue St-Jean  
Bureau 200  
QUÉBEC (Québec)  
G1R 5H6

DATE DE QUÉBEC, ce 28e jour  
d'avril 1986

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L.,  
SYNDIC  
aux biens de LES SOURCES  
PORT-AU-PERSIL INC.

## RÉUNIONS D'AFFAIRES

# INCOMPARABLE



Q.U.E.B.E.C

- chambres grand confort
- Piscine et stationnement intérieurs
- Cuisinette
- Salles de conférence

à partir  
de **44.8**

2815, Boul. Laurier  
Sainte-Foy

(418) 658-2793

Réservations sans frais

1-800-463-5535

AUBERGE



Les nuits prochaines...

Mettez toutes  
les chances  
de votre côté!

Une annonce  
dans notre  
rubrique

"IMMEUBLE"

rejoindra  
l'acheteur  
qualifié.

514-842-6491

**Le combat de géant entre Gulf et Hiram Walker: qu'en est-il?** pp. 50-51



**Analysez avant d'acheter: un regard sur 5 émissions** pp. 53-55

**Épargne-actions: le portefeuille REA effectuée un recul** p. 57



IMPRIMERIE PLOW & WATERS  
5400 CHEMIN SAINT-FRANÇOIS  
ST-LAURENT, QUEBEC H4S 1P6  
(514) 337-3311

IMPRIMEURS FINANCIERS

DIVISION DE BOWNE DE MONTRÉAL, INC.



### SPÉCIAL MINES ET MÉTAUX

L'industrie minière canadienne a vécu depuis 1980 des bouleversements importants. Les compagnies minières canadiennes ont entrepris d'augmenter leur productivité et de diminuer leurs coûts, d'abord pour assurer leur survie, ensuite et surtout pour demeurer concurrentielles sur les marchés internationaux.

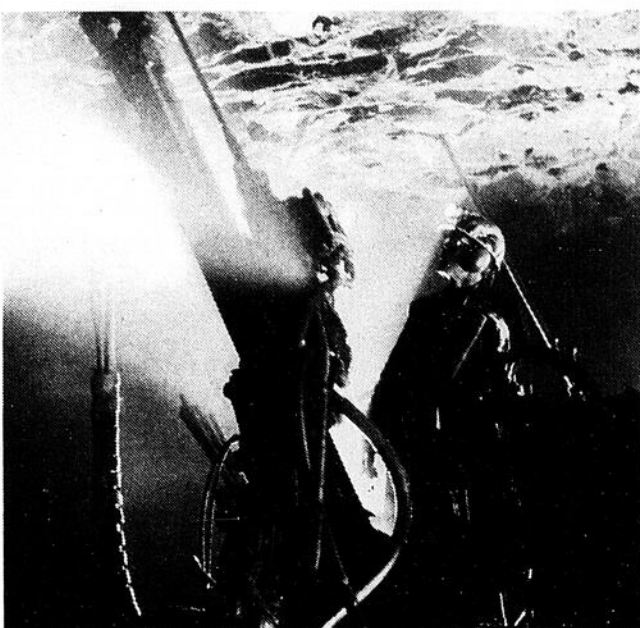
Les efforts les plus importants ont été fournis au niveau du personnel, du contrôle des coûts, ainsi que de la recherche et du développement. C'est ce qui ressort d'un sondage dont les résultats seront rendus publics lors du 88<sup>e</sup> congrès annuel de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, du 11 au 15 mai, à Montréal. Le

## Participation des employés, R & D, contrôle des coûts L'industrie minière a relevé le défi de la productivité R & A

congrès se déroule sous le thème "La productivité et l'innovation: clé d'une industrie minière viable". Le journal LES AFFAIRES publie une section spéciale de 11 pages à l'occasion de ce congrès (pages 37 à 47).

Le sondage, effectué par M. John Nichols, directeur du service des mines chez R. Angus Alberta Limited, révèle par exemple que les entreprises minières ont diminué le taux de roulement de leur personnel. Ainsi, seulement 14 % des minières canadiennes ont un taux de roulement de 10 %. Cela se compare à 48 % en 1980. De plus, 70 % des minières ont un taux de roulement en 1985 de moins de 5 %, comparativement à un taux de 42 % en 1980.

Ces résultats ne sont pas l'effet du hasard. Depuis 1980, des efforts constants sont investis sur le plan de la formation, de la sécurité au travail, de la prévention des accidents et de la



**Les employés occupent désormais une place importante dans la stratégie d'amélioration de la productivité des entreprises minières.**

participation des employés à la gestion.

La recherche et le développement (R & D) a aussi largement contribué à améliorer la productivité. C'est la R & D qui permet

la mise au point de nouveaux équipements et l'application de nouvelles méthodes plus rapides, plus efficaces et moins coûteuses.

Par exemple, Inco (Mtl,

19,625 \$) utilise maintenant une foreuse capable de préparer jusqu'à 2 000 tonnes de minerai pendant une période de travail d'une équipe, comparativement à 200 tonnes auparavant. Ces nouvelles méthodes ont permis à Inco d'augmenter de 26 %, depuis 1982, la quantité de nickel et de cuivre produite par équipe d'ouvriers.

De plus en plus consciente de l'importance de la R & D, les minières canadiennes sont en plein virage technologique. Et avec l'apport croissant de l'informatique, la contribution de la R & D à l'augmentation de la productivité ira en augmentant.

L'autre pôle primordial qui a contribué à l'augmentation de la productivité chez les minières au Canada est le contrôle des coûts. Ce contrôle des coûts commence par la rationalisation des dépenses en immobilisations. Sur ce point, le sondage de M. Nichols révèle que 60 % des minières ont

connu une diminution de plus de 20 % des dépenses en immobilisations en 1985 par rapport à 1980.

### L'avenir

Aussi, le contrôle des coûts inclut la réduction de la dette et la diminution des coûts d'exploitation. Sur ces deux points, l'exemple d'Inco est probant. En 1985, Inco a réduit sa dette de 17 % à 929 M\$, le plus bas niveau des 10 dernières années. Aussi, Inco a réussi à diminuer son coût d'exploitation par unité de 21 % au cours des deux dernières années.

L'élément central dans le contrôle des coûts est certes une gestion plus serrée, plus rationnelle et plus dynamique.

Si Inco peut produire présentement une livre de nickel à un coût moindre qu'en 1980, si Noranda (Mtl, 17,75 \$) peut en 1986 faire avec 10 000 \$ le travail de 30 000 \$ en 1980, si la plupart des minières canadiennes ont depuis 1980 amélioré sensiblement leur santé, tout cela est dû en majeure partie à ce gigantesque coup de barre donné dans le but de produire davantage, à coûts moindres.

**BERNARD MOONEY**

## Montréal accueille le 88<sup>e</sup> congrès de l'Institut canadien des mines

Du 11 au 15 mai, Montréal sera envahie par des représentants du monde minier canadien et étranger alors que l'Institut canadien des mines et de la métallurgie (ICM) tiendra son congrès annuel. C'est la section de Montréal qui est l'hôte du 88<sup>e</sup> congrès.

L'ICM comprend plus de 12 000 membres répartis à travers tout le Canada et plusieurs pays et oeuvrant dans tous les secteurs de l'industrie minière: mines, gaz, pétrole, charbon, minéraux indus-

triels, uranium, utilisation des métaux, fabrication d'équipement, etc. Plus de 250 sociétés canadiennes, dont les principales banques du pays, des sociétés d'ingénierie, des manufacturiers d'équipement, etc. sont membres corporatifs de cet institut.

Des données et des renseignements techniques sont publiés mensuellement dans le Bulletin de l'ICM. L'ICM publie aussi le Journal of Canadian Petroleum Technology, le Reporter CIM et l'Annuaire CIM.

Cinq panélistes de grand renom traiteront de questions cruciales pour la santé de l'industrie minière, lors de la séance plénière d'ouverture du congrès. On y rapportera, entre autres, les résultats d'une enquête menée auprès de sociétés minières canadiennes en vue de déterminer les moyens utilisés pour réduire les coûts et accroître leur productivité (voir article ci-contre). Une forte proportion des 190 conférences techniques traiteront aussi de ces questions.

Le dîner annuel de l'institut, le mardi 13 mai, est le point fort du congrès. Le président de l'ICM, M. Steve Harapiak, présentera les médailles et prix d'excellence de l'institut, de même que les trophées de sécurité aux sociétés minières ayant obtenu les meilleurs résultats en ce qui a trait à la sécurité des travailleurs.

Deux Québécois se verront remettre deux des médailles d'or les plus prestigieuses de l'institut. M. Lucien Béliveau, du Groupe minier Sulli-

van, recevra la médaille INCO pour sa contribution exceptionnelle au progrès de l'industrie minière, particulièrement dans le Groupe minier Sullivan, où il a contribué directement à la mise en exploitation de quatre gisements de minerais.

La médaille Selwyn G. Blaylock sera remise à M. Michel Lefebvre en reconnaissance de sa ténacité et de son esprit d'initiative qui ont permis à Mines Gaspé de survivre en dépit d'obstacles qui apparais-

saient insurmontables. La principale réussite de M. Lefebvre fut de gagner la confiance et la coopération des travailleurs sans lesquels il aurait été impossible de maintenir la mine de Murdochville en exploitation dans le contexte économique actuel.

**RENÉ DUFOR**

René Dufour est président du congrès, professeur au Département de génie minéral de l'École Polytechnique.

Six fonds d'investissement  
**TIMVEST**  
Six formules gagnantes



Du plus conservateur au plus agressif, les six fonds d'investissement Timvest, les clés du succès qui vous ouvrent les portes de la performance.

Rendement annualisé du gestionnaire au 31 décembre 1985

■ Fonds de croissance	18,6% - 3 ans
■ Fonds américain	19,9% - 3 ans
■ Fonds diversifié	16,3% - 3 ans
■ Fonds d'obligations*	15,7% - 3 ans
■ Fonds de revenu*	12,2% - 3 ans
■ Fonds monétaire	14,7% - 3 ans

\*Rendement historique du fonds.

Pour plus d'information, consultez votre courtier.

**GESTION FINANCIÈRE TIMVEST**

Filiale de Timmins & Associés ltée

2050, Place du Canada  
Montréal, (Qué.) H3B 2N2



125 000 emplois directs et 275 000 emplois indirects

# L'industrie minière canadienne

## SPÉCIAL MINES ET MÉTAUX

Le Canada demeure l'un des acteurs importants de l'industrie minière mondiale. Depuis quelques années, notre pays se situe - bon an, mal an - parmi les trois ou quatre plus importants producteurs mondiaux.

En 1984, par exemple, le Canada occupait le premier rang mondial pour la production de l'uranium et du zinc, le second pour l'amiante, le gypse, le nickel, la potasse, le soufre et les concentrés de titane; le troisième pour l'aluminium, l'or et le groupe des platines; le quatrième pour le cadmium, le cuivre, le plomb et le molybdène et le cinquième pour l'argent.

Notre pays produit aussi environ 45 autres minéraux et se classe au tout premier rang mondial pour la production mi-

nière par habitant. Plus de 80 % de la production est écoulee sur le marché mondial et en moyenne, chaque année, l'industrie assure près de 20 % de la valeur totale des exportations canadiennes.

L'industrie minière, au stade primaire, procure des emplois à environ 125 000 Canadiens dans toutes les régions du pays. Si on tient compte des stades ultérieurs de transformation, le nombre d'emplois passe alors à 400 000.

De plus, les minéraux constituent pratiquement 50 % de tout le tonnage transporté par rail au Canada.

Tous ces chiffres, et d'autres statistiques non-relevées ici, démontrent toute l'importance, toute la place occupées par l'industrie minière au Canada.

Mais ce gigantisme ne l'aura pas empêché de devoir passer au travers d'années difficiles, voir très difficiles, au point que la survie même de quelques compagnies a été menacée.

Cependant, le "pa-



La position du Canada dans l'industrie minière mondiale s'est grandement améliorée depuis cinq ans grâce à une augmentation de la productivité et à un sévère contrôle des coûts.

tient" est en bonne voie de récupération même si des

symptômes quelque peu troublants persistent tou-

jours. Mais à long terme, il y a d'excellentes raisons d'être optimiste. Au contraire d'une industrie déclinante et en voie de disparition, la prochaine décennie devrait nous faire voir un renouvellement de force et de vigueur du secteur minier au Canada.

### La lutte pour la survie

C'est la récession de 1981 qui a marqué le début de la période de la lutte pour la survie de l'industrie minière canadienne. Les prix chutèrent après avoir atteint des sommets en 1980. La production ne fut pas restreinte et l'embauche de nouveaux employés se poursuivit. Poursuite aussi des programmes d'investissement où la diminution du "cash flow" fut compensée par des emprunts massifs. Plusieurs crurent que la récession faisait partie d'un cycle normal et que les entreprises s'en sortiraient assez facilement. Tel ne fut pas le cas. Les deux années qui suivirent furent marquées par

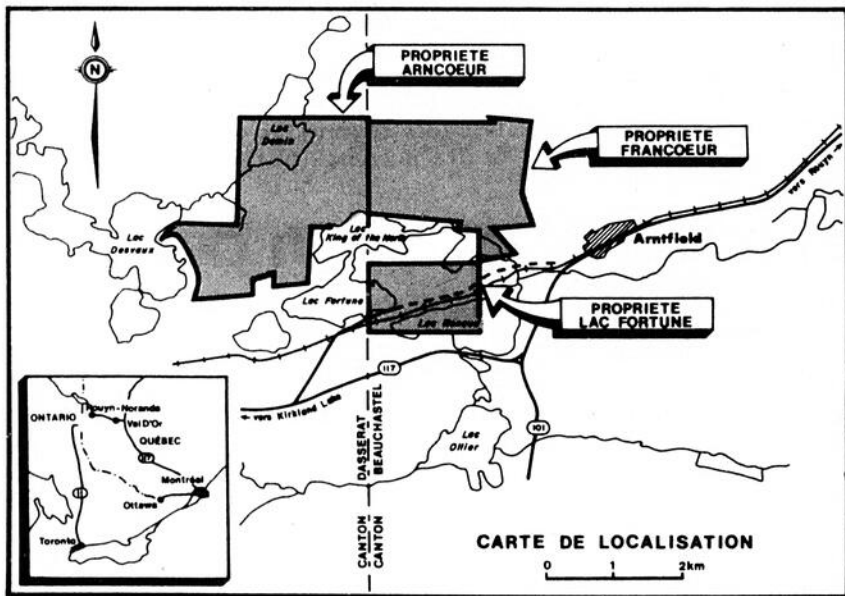
un rigoureux retranchement. Les activités non-économiques furent fermées, temporairement ou de façon permanente. Celles qui se sont poursuivies ont été rationalisées. La main d'oeuvre fut réduite - le superflu pratiquement éliminé. À tel point que par ces moyens, les pertes furent contenues et la survie corporative préservée.

### La voie du redressement

Un redressement se poursuit depuis 1984. Malgré des prix qui demeurent bas, la production et l'emploi s'accroissent. Le déclin du dollar canadien par rapport au dollar américain a certainement aidé notre industrie pendant cette période. Les profits sont réapparus, au moins pour quelques compagnies. Bref, plusieurs signes positifs ont émergé pendant cette période comme, par exemple, l'ouverture de nouvelles mines.

La productivité s'est

## Ressources Minières Rouyn Inc.



### Ressources Minières Rouyn Inc.

A COMPLÉTÉ SON FINANCEMENT PUBLIC DE 7,1 \$ MILLIONS. RESSOURCES ROUYN DÉBUTERA AINSI, UN IMPORTANT PROGRAMME D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT SUR SES PROPRIÉTÉS: FRANCOEUR, LAC FORTUNE ET ARNCOEUR, EN MAI 1986.

### Ressources Minières Rouyn Inc.

101 "A", Av. Principale  
ROUYN, QUÉBEC — J9X 4P1  
Tél.: (819) 762-3513

BOURSE DE MONTRÉAL (ROU)

La Compagnie de gestion minière Louvicourt offre ses services aux promoteurs désireux d'explorer et de développer des propriétés minières



### Compagnie de Gestion Minière Louvicourt Ltée

Case Postale 1270  
Val d'Or (Québec) J9P 4P8  
Tél.: (819) 736-4511

La compagnie se spécialise dans la gestion de projets miniers et met à la disposition de ses clients des ressources humaines hautement qualifiées

Daniel Gosselin  
Président

Fenton Scott  
Prés. du conseil

Peter Ferderber  
Directeur

Une compagnie qui peut vous aider

Faites bonne mine avec un partenaire de choix!

# effectue un solide redressement

accrue considérablement, encore que cet accroissement du début fut largement dû à une gestion plus serrée plutôt qu'à l'utilisation de nouvelles technologies.

Mais la voie d'une reprise pleine et entière est encore ouverte et plusieurs défis doivent être relevés au cours des prochaines années:

- l'accroissement de la productivité doit se poursuivre.

- la santé financière doit être rétablie et le niveau d'endettement diminué. Les compagnies d'ailleurs s'attaquent maintenant résolument à ce problème;

- les nouvelles technologies doivent être adoptées plus largement et plus rapidement. Heureusement, les gestionnaires sont plus ouverts qu'avant à ces nouvelles technologies. Par contre, les centres de recherche propres à l'industrie ont presque disparu. Il faut donc développer de nouvelles structures en vue de l'innovation et investir des fonds

dans de nouvelles technologies;

- des efforts de mise en marché, incluant le développement de produits, doivent être faits pour s'assurer une part appropriée du marché.

Toutes ces prescriptions aideront à améliorer la situation de notre industrie à l'avenir, que les prix s'accroissent ou non. Si une augmentation générale des prix devait toutefois survenir dans un proche avenir, un redressement complet s'effectuerait encore plus rapidement alors qu'une hausse substantielle des prix pourrait générer des profits extraordinaires.

## Optimisme renouvelé

Peut-on être optimiste en regard de l'avenir à moyen et long terme de l'industrie minière canadienne lorsque la demande diminue, que de plus en plus de producteurs émergent du Tiers-Monde, créant ainsi une concurrence très vive à nos producteurs

et que de nouveaux matériaux remplacent les métaux dans plusieurs applications ?

Dans un discours qu'il prononçait récemment à Toronto devant un auditoire international de gens d'affaires, le vice-président d'Inco et vice-président de l'Association minière du Canada, M. Walter Curlook, énumérait quelques-unes des raisons qui font qu'à son avis, l'industrie minière canadienne peut envisager l'avenir avec optimisme:

- notre pays est déjà bien pourvu en richesses minérales et le potentiel reste bon pour la découverte de nouveaux gisements;
- notre position concurrentielle s'est nettement améliorée sur le marché mondial grâce à une augmentation de la productivité et à un sévère contrôle des coûts;
- l'industrie peut compter sur une main d'oeuvre expérimentée, coopérative, hautement qualifiée et productive;
- l'industrie reçoit la coopération et l'appui des

gouvernements, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial.

- et, enfin, il existe présentement un environnement d'affaires qui fait bon accueil à l'investissement étranger et qui promouvoit les exportations.

À ces motifs d'optimisme évoqués par M. Curlook, pourraient aussi s'ajouter les suivants:

- la consommation de minéraux s'accroît, quoique moins rapidement que durant les décennies pré-

cedentes;

- les banques et autres institutions financières sont maintenant plus circonspectes dans leur appui au développement des industries de ressources dans le Tiers-Monde;
- les producteurs des pays moins développés prêtent maintenant plus d'attention aux signaux du marché dans leur planification de production;
- la substitution de matériaux a pu réduire le potentiel de croissance mais

n'a pas provoqué de diminution de la consommation. De plus, de nouveaux marchés peuvent se créer pour certaines substances minérales et il nous reste à en tirer profit.

Importante au Canada, l'industrie minière reste forte malgré les secousses des dernières années. Elle a démontré sa capacité de se prendre en main et n'a pas hésité, dans l'ensemble, à poser les gestes nécessaires dans la voie du redressement.

## C. GEORGES MILLER

C. Georges Miller est directeur général de l'Association minière du Canada.

# Coupez vos frais de courtage de 70%... de 80%... même de 85%

**C'EST SIMPLE. TRANSIGEZ AVEC MARATHON BROWN, CHEF DE FILE DU COURTAGE À ESCOMPTE AU CANADA.**

Lorsque vous choisissez vos propres placements, vous pouvez réduire vos frais de courtage de 85 % chez MARATHON BROWN. Pourquoi payer des commissions exorbitantes pour des conseils dont vous pouvez vous passer ? Transigez avec votre courtier à service complet lorsque vous avez besoin de conseils sinon coupez vos frais et maximisez vos gains avec MARATHON BROWN. Les économies réalisables parlent d'elles-mêmes.

COMMISSIONS	500 à 20 \$	1 000 à 15 \$	2 000 à 25 \$
COURTIERS À SERVICE COMPLET*	215 \$	370 \$	740 \$
<b>MARATHON BROWN</b>	<b>55 \$</b>	<b>80 \$</b>	<b>150 \$</b>
<b>ÉCONOMIES en \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>290 \$</b>	<b>590 \$</b>
<b>ÉCONOMIES en %</b>	<b>74 %</b>	<b>78 %</b>	<b>80 %</b>

\*selon une étude réalisée en octobre 1985

Vous pouvez réduire vos coûts élevés d'investissement. Ouvrez un compte chez MARATHON BROWN, le chef de file du courtage à escomptes au Canada.

• Des épargnes énormes • Service professionnel • Service de courtage hors pair

**MONTRÉAL 875-7421** (au Québec, hors de Montréal) **1-800-361-8600**

Prière de me faire parvenir votre dossier 'escomptes véritables'. Je suis intéressé à  compte sur marge  options  REER

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_



**MARATHON BROWN** Édifice Sun Life, 1155, rue Metcalfe, bureau 2160, Montréal, (Québec) H3B 2X8  
 Bureaux à Toronto, Halifax, Montréal, Calgary, Vancouver.  
 Marathon Brown et Cie Inc. est une filiale de la Société de valeurs First Marathon Limitée, membre des bourses de Toronto, de Montréal, de l'Alberta et de Vancouver ayant accès à toutes les bourses de valeurs mobilières et d'options aux États-Unis.

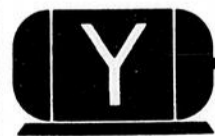
**ESCOMPTE VÉRITABLES POUR L'INVESTISSEUR AVERTI**

## QUESTION MOTEURS L'EXCELLENCE QUALITÉ — PRIX — SERVICE

- Équipe dynamique et compétente
- Atelier moderne et performant
- Savoir-faire reconnu et recherché
- Réparations complètes et durables

Réparations de moteurs CC — CA  
 Génératrices et Alternateurs  
 Moteurs de traction et transformateurs  
 Atelier certifié pour moteurs PH et moteurs antidéflagrant  
 Vente de moteurs neufs

Un travail de qualité gage de votre satisfaction



ENTREPRISE D'ELECTROMECHANIQUE  
**DELSTAR INC.**  
 13065 JEAN GROU, MONTRÉAL, QUÉ. H1A 3N6  
 (514) 642-8220 • (514) 354-9431 • TÉLEX 05-829540

SERVICE DISPONIBLE 24 HEURES PAR JOUR



**SPÉCIAL MINES ET MÉTAUX**

La valeur des ventes minières québécoises a connu sa troisième hausse consécutive en 1985 pour atteindre un montant de 2,2 milliards de dollars, se rapprochant peu à peu du niveau record atteint en 1980 (2,5 milliards de \$). Par contre, le nombre d'emplois a continué à diminuer pour la cinquième année consécutive, passant

Les ventes ont atteint 2,2 milliards de dollars en 1985

# Mines au Québec: hausse des ventes

CHIFFRES CLÉS DE L'INDUSTRIE MINIÈRE	
Valeur de production Québec/Canada (énergie exclue)	2,2 milliards de \$
Valeur ajoutée dans le PIB du Québec (1983)	17 %
Part dans le PIB du Québec (1983)	1,2 milliard de \$
Nombre d'établissements	1,5 %
Nombre d'établissements, production	763
Emplois (personnes-année)	473
	21 824

Source: ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

de 22 767 personnes-année en 1984, à 21 824 en 1985.

La consolidation des activités dans les secteurs du fer et de l'amiante a provoqué la fermeture de plusieurs mines, ce qui

explique principalement les pertes d'emplois. La mine de Gagnon de la Sidbec-Normines inc. a fermé ses portes dans le secteur du fer, ainsi que les mines Nationale et Beaver dans le secteur de l'amiante. Toujours dans l'amiante, les usines de traitement Nationale et Normandie ont également fermé leurs portes en 1985.

Les salaires et gages payés par les entreprises minières ont totalisé 706 M\$ en 1985, comparativement à 702 M\$ en 1984.

L'an dernier, le secteur minier québécois comprenait 763 établissements. La production minière québécoise était assurée

VENTES MINÉRALES QUÉBÉCOISES EN 1984, 1985* ET 1986**						
Matériaux	Quantités			Valeurs (millions de dollars)		
	1984	1985*	1986**	1984	1985*	1986**
Amiante (10 <sup>3</sup> t)	690,7	601,0	585,0	279	241	254
Ciment (10 <sup>6</sup> t)	2,7	3,1	3,2	172	196	205
Cuivre (10 <sup>3</sup> t)	67,6	68,9	71,0	123	136	146
Fer (minéral) (10 <sup>6</sup> t)	14,0	15,0	14,0	403	C	C
Or (t)	28,6	29,3	29,2	428	408	468
Pierre (10 <sup>6</sup> t)	30,9	31,2	30,3	139	143	144
Sable et gravier (10 <sup>6</sup> t)	35,2	29,6	30,9	66	60	64
Zinc (10 <sup>3</sup> t)	58,2	64,3	45,0	82	82	49
Autres <sup>1</sup>	—	—	—	470	C	C
TOTAL	—	—	—	2 162	2 238	2 280

\* = préliminaires sauf pour le minéral de fer; \*\* = prévisions; C = confidentiel.  
1: Argent, cadmium, chaux, dolomie, fer de fonte, gaz naturel, graphite, ilménite, mica, molybdène, niobium, produits d'argile, sel, sélénium, silice, soufre, talc, tellure, scorie de titane et tourbe.  
Source: ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

par 473 établissements du secteur primaire extraction et 18 du secteur secondaire (transformation). La répartition du nombre d'établissements des industries du secteur primaire est la suivante: amiante, 6; cuivre, 6; fer, 2; fer titané, 1; or, 18; sable et gravier, 245; zinc, 2; autres, 193. Par ailleurs, le secteur secondaire compte 3 usines de chaux, 5 cimenteries, 5 fonderies et affineries et 5 usines de produits d'argile qui ont été en activité en 1985. Les autres établissements oeuvrent dans le domaine de l'exploration (235), du forage au diamant (24) et de la pré-production (13).

En 1985, les investissements dans l'industrie minière ont été légèrement supérieurs à ceux de ces dernières années, s'élevant à près de 650 M\$ répartis comme suit: exploration,

152 M\$; mise en valeur, 161 M\$ immobilisations, 127 M\$; réparations, 210 M\$. On constate, notamment, une nette hausse des dépenses d'exploration "hors chantier" pour l'or, dépenses qui ont atteint le niveau record de 50 M\$ en 1985.

Par contre, au niveau des immobilisations, ce sont trois projets majeurs dans le domaine des métaux de base (Ansil, Mines Gaspé et Selbaie) qui ont fait progresser notablement la valeur totale. Ces trois projets sont reliés au programme d'accélération des investissements privés mis en place par le gouvernement du Québec en 1983. Une baisse des immobilisations constatée au niveau de l'or est due essentiellement à l'achèvement de la construction de concentrateurs effectuée en 1984.

La valeur des substances minérales brutes, extraites ou concentrées au Québec et exportées à partir du Québec, devrait être restée stable en 1985, pour atteindre 1,4 milliard de dollars, soit 7 % des ventes totales québécoises. La valeur des produits de première transformation, comme l'aluminium et le cuivre métal par exemple, exportés à partir du Québec, aurait atteint 2,4 milliards de dollars pour la même année. L'ensemble de ces produits, bruts, concentrés et de première transformation, représenterait 20 % du total des exportations québécoises.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (MER-Mines) prend différentes mesures afin de promouvoir le développement de l'industrie minière. Par exemple, l'an dernier, les gouvernements provincial et fédéral ont signé une entente de 100 M\$ sur le développement minéral. Cette entente, d'une durée de cinq ans, comprend quatre volets principaux: les activités géoscientifiques, la recherche et le développement sur l'amiante, les infrastructures de développement minéral et le désenclavement de l'industrie québécoise du minerai de fer, c'est-à-dire le parachèvement de la route Manic 5 - Fermont. Les fonds proviendront à parts égales des deux gouvernements.

Un des éléments qui favorisera le développement et l'exploitation des ressources minières est la Loi 3 qui a été adoptée le 19 décembre dernier et qui apporte des amendements à la loi concernant les droits sur les mines. La nouvelle loi abolit les taux progressifs d'imposition des profits des entreprises en les remplaçant par un taux unique de 18 % et remplace l'exemption de

**btm** BRUNELLE TRUDEL & MONETTE INC.  
COURTIERS D'ASSURANCE  
(514) 384-7950  
10,000 rue Lajeunesse, Montréal, Québec, H3L 2E1



**Mines d'Or Perron Ltée (L.R.P.)**

C.P. 1270  
Val d'Or, Qué. J9P 4P8  
Tél.: (819) 736-4511

## LE "GÉANT DORMANT" QUI S'ÉVEILLE

Depuis 1983 un grand pas a été franchi sur le projet du Géant Dormant. Mines d'Or Perron investira \$18 millions en 1986 sur sa propriété. Le principal objectif est le fonçage d'un nouveau puits et l'ouverture des niveaux pour ainsi permettre l'exploration du gisement.

Ceci aura pour effet de vérifier la continuité des zones aurifères.

L'effort continu du personnel de Mines d'or Perron est à souligner dans l'accomplissement du projet.

Gérant: Compagnie de Gestion Minière Louvicourt Itée  
Case Postale 1270  
Val d'Or (Québec) J9P 4P8  
Tél.: (819) 736-4511

société d'exploration  
**AUMINE inc**  
UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ QUI A UNE VOCATION D'EXPLORATION SUR DES PROPRIÉTÉS AURIFÈRES DES CANTONS BARRAUTE & DUBUISSON  
640, 3e Avenue VAL D'OR (Québec) J9P 1S5  
Tél.: (819) 825-9065

# mais baisse des emplois

base de 250 000 \$ par un crédit de droits de 90 000 \$. Grâce à cette réforme, tous les producteurs miniers seront traités avec équité. La nouvelle loi instaure aussi un crédit de droits remboursables en cas de pertes. Une société minière qui subit une perte pourra récupérer 18 % de ce montant par le biais d'un remboursement direct du gouvernement.

Cette formule devrait stimuler les investissements dans l'exploration et dans le développement de nouveaux gîtes. Elle avantage autant les sociétés au stade de la production commerciale que celles qui n'en sont encore qu'au stade de l'exploration.

Le gouvernement offre aussi plusieurs program-

mes d'aide aux entreprises. Ces programmes visent le développement technologique et administratif des entreprises par l'embauche de spécialistes, le développement de l'industrie des pierres dimensionnelles et la réalisation d'études technico-économiques. En 1985, les subventions dans le cadre de ces programmes ont atteint plus de 1,3 M\$. De plus, en vertu des contrats signés dans le cadre du programme d'accélération des investissements privés, des subventions totalisant 26 M\$ ont été versées.

L'année 1985 a été marquée par la poursuite des plans quinquennaux d'exploration de certaines régions cibles et par le

renouvellement du programme d'assistance financière à l'exploration jusqu'en mars 1987. En 1985, les dépenses d'exploration du MER (Mines) ont atteint 11,6 M\$. Le MER-Mines a en plus consacré un budget de 7 M\$ à des activités d'assistance à l'exploration minière. Par ailleurs, le ministère a accordé des crédits de l'ordre de 7,9 M\$ au Centre de recherches minières (CRM).

Les activités du CRM sont axées sur l'analyse minérale, sur le traitement des minerais et concentrés et sur la technologie minière.

Le ministère participe également, en collaboration avec le gouvernement fédéral et les producteurs d'amianté, au financement

de l'Institut de l'amianté.

Cet organisme a été fondé pour intensifier la recherche sur les produits d'amianté et leur usage sécuritaire, pour identifier de nouveaux usages et de nouveaux marchés et pour diffuser l'information disponible sur l'amianté et son utilisation. De 1984 à 1988, l'Institut de l'amianté disposera d'un budget de l'ordre de 19 M\$. Enfin, le MER-Mines produit de nombreuses publications de nature scientifique et économique sur l'industrie minière.

## DOMINIQUE JACQUES

Dominique Jacques est chef du service de l'économie minérale au ministère de l'Énergie et des Ressources.

# SULLIVAN

## Exploration Développement Production

Mines Eldrich-Flavel — Rouyn, Québec  
Mine Arthur W. White — Red Lake, Ontario  
Placer Valdez Creek — Alaska



Mines  
Sullivan  
inc.

**Siège Social:**  
625 boul. Dorchester ouest  
Bureau 800  
Montréal (Québec) H3B 1R2

**Mine Eldrich:**  
Evan (Québec)

**Bureau d'exploration:**  
775, 3<sup>e</sup> avenue  
Val d'Or (Québec)

# XEROX



«Avoir le choix, je préfère travailler où il y a une Machine à écrire à mémoire Xerox.»

Karen Sampson, secrétaire administrative

Les réglages sont faciles avec les Machines à écrire à mémoire Xerox. Les modifications de dernière minute sont vite apportées. Parce que le rappel de phrases couramment utilisées, de réglages spéciaux et même des documents volumineux s'effectue automatiquement.

De l'exceptionnel rendement de la 6010 à l'extraordinaire capacité de traitement de texte de la Xerox 645S, le choix de Machines à écrire à mémoire Xerox est vaste.

Et sûr. Chaque Machine à écrire à mémoire Xerox s'accompagne de l'appui du Team Xerox et de ses employés de service chevronnés.

Voilà pourquoi on



préfère travailler où il y a une Machine à écrire à mémoire Xerox. Téléphonez au 1-800-387-1302.



Des solutions sur mesure

## XEROX

Pour obtenir de plus amples renseignements, postez cette partie détachable à Xerox Canada Inc., Case postale 911, Succursale "U", Toronto, Ontario M8Z 5P9.

J'aimerais  obtenir de plus amples renseignements  qu'un de vos représentants communique avec moi  assister à une démonstration

Nom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ N° de tél. \_\_\_\_\_

U86AF14 Fournisseur officiel des copieurs et des duplicateurs





## SPECIAL MINES ET MÉTAUX

Après trois ans de production relativement stable, les ventes de fibre d'amianté ont connu une diminution en 1985. Selon les données préliminaires, les ventes totales de 1985 s'élèvent à 740 000 tonnes d'une valeur de 352,3 M\$, par comparaison à 837 000 tonnes d'une valeur de 379,3 M\$ en 1984.

Les marchés mondiaux de l'amianté continuent à souffrir d'une capacité excédentaire de production ainsi que d'une faible demande, notamment dans les grands pays industrialisés. Les producteurs canadiens ont pâti énormément de cette situation. En effet, la part du Canada dans le marché mondial se chiffrait à environ 40 % de la demande estimée du monde libre en 1985 par rapport à 50-60 % avant 1982.

Pour répondre aux condi-

# L'année 1986 est capitale pour l'industrie de l'amianté

tions du marché, l'industrie québécoise des mines d'amianté a fait l'objet en 1985 d'un réaménagement de grande envergure, englobant les sociétés **Lac d'Amianté du Québec**, la société **Asbestos Itée** et les **Mines d'Amianté Bell Itée**. La société **Carey Canada inc.** a également cessé ses activités le 25 avril dernier. Actuellement, la production de l'industrie minière de l'amianté au Canada est inférieure de moitié au sommet atteint en 1974 qui était de 1,65 M de tonnes.

L'année 1986 aura une importance capitale dans le domaine de la réglementation de l'industrie de l'amianté. En effet, au cours du mois de juin, l'**Organisation internationale du travail (OIT)** votera sur un accord international concernant l'utilisation sécuritaire de l'amianté. De plus, l'**Environmental Protection Agency (EPA)** des États-Unis tiendra cet été des audiences publiques relatives à la réglementation proposée de l'utilisation de l'amianté aux États-Unis. Ces propositions exi-

gent l'abandon immédiat de cinq principaux produits de l'amianté et l'abandon sur une période de 10 ans de l'importation, de l'extraction et de l'usage de l'amianté.

L'**Institut de l'amianté du Québec**, les gouvernements canadien et québécois ainsi que ceux de nombreux autres pays sont d'avis que l'interdiction proposée par l'EPA est par trop draconienne. En effet, elle ne tient pas compte des dernières découvertes de la science dans le domaine de l'amianté ni des risques découlant de l'utilisation des produits de l'amianté fabriqués actuellement. De plus, l'interdiction proposée par l'EPA néglige l'appui international croissant visant à intégrer la notion d'utilisation contrôlée dans la réglementation touchant à l'amianté, tel qu'illustré dans les dernières directives sur les lieux de travail émises par la **Communauté économique européenne** (établissement des limites à l'exposition, etc.).

Les propositions de l'EPA

font présentement l'objet d'études par les gouvernements, l'industrie, les syndicats et les membres de la communauté scientifique internationale. Leurs constatations seront présentées aux audiences publiques prévues cet été. On s'attend à ce qu'un accord se fasse sur le fait que les propositions de l'EPA ne se justifient pas et que l'amianté n'est pas un problème d'environnement mais un problème de lieux de travail que l'on peut résoudre de façon satisfaisante à l'aide des techniques existantes de contrôle de la poussière et des méthodes de travail adéquates.

On est donc d'avis que la réglementation proposée par l'EPA sera rejetée et que l'OIT votera une convention et des recommandations au cours du mois de juin qui se baseront sur la notion d'utilisation contrôlée. On souhaite d'ailleurs que l'on arrive un jour à une harmonisation des réglementations sur l'amianté au niveau international, de façon à minimiser les ris-

ques de déséquilibre du commerce international de l'amianté et des produits connexes.

Les producteurs de produits de remplacement devraient continuer à bénéficier de la mauvaise publicité dont l'amianté est victime. Cette situation survient à un moment où il existe de plus en plus de preuves scientifiques qui indiquent que la plupart des fibres qui sont respirées, qu'elles soient artificielles ou naturelles, sont pathogènes lorsqu'on les utilise dans des conditions incontrôlées. De plus en plus de pays réalisent le danger éventuel que représente l'utilisation incontrôlée d'autres fibres respirables pour la santé et la sécurité des travailleurs. Dans certains cas d'ailleurs, notamment au Danemark, on a déposé des règlements exigeant un contrôle sévère des lieux de travail. De plus, l'OIT a également demandé récemment de façon officielle des renseignements sur les matériaux fibreux naturels et artificiels ne relevant pas de l'amianté.

Les prochaines années ne seront pas faciles pour l'industrie canadienne de l'amianté. On s'attend en effet à ce que la production annuelle se situe entre 600 000 et 700 000 tonnes pour le reste de la décennie.

En 1986, les questions de réglementation doivent avoir priorité. On prévoit une conclusion favorable dans ce domaine. Toutefois, l'industrie devra faire des efforts considérables pour restaurer le marché et améliorer l'image des produits de l'amianté au niveau international.

Le marché est particulièrement favorable dans les pays en développement où il existe encore une demande considérable et un besoin énorme de nouveaux projets d'infrastructure. Cette situation devrait se traduire par une augmentation de la construction et une forte demande pour les matériaux de construction à base d'amianté. On peut envisager avec un optimisme mitigé les perspectives à long terme de l'industrie de l'amianté.

### SCOTT A. HOUSTON

Scott A. Houston est directeur - relations économiques à l'Institut de l'amianté.

Un nouveau principe de forage à percussion mis au point par M. Roger Massé, un inventeur de Val d'Or, permettrait d'améliorer les techniques d'exploitation minière tout en diminuant les coûts de production.

À partir de son principe de forage à percussion, M. Massé, de **Les machines**

## Forage minier à percussion

# Un inventeur de Val d'Or met au point un procédé révolutionnaire

Roger, inc. a conçu une aléuseuse - l'aléuseuse Roger

- dont la simplicité de fonctionnement, l'efficacité, la vitesse et la sécurité provoqueraient une révolution dans l'industrie minière.

Selon son inventeur, l'utilisation de l'aléuseuse Roger permettrait d'éviter l'usage de la dynamite et d'éliminer l'étape du concassage primaire. De plus, le forage à percussion permettrait de diminuer les coûts de transport du minerai, d'obtenir une

meilleure concentration du minerai, d'utiliser l'énergie à sa pleine capacité et d'éliminer les boulons d'ancrage.

Ce principe de forage à percussion a été expérimenté à la mine **El Coco** de Rouyn-Noranda par **Mines Noranda**. Lors des essais, des vitesses de pénétration du roc de 30 pouces par heure ont été atteintes à partir d'une pression de 30 000 livres par pouce carré.

**Machines Roger** estime qu'après avoir apporté quelques ajustements normaux et en développant son principe de façon appropriée, on pourra envisager un grand nombre d'utilisations pour l'aléuseuse Roger. Parmi celles-ci, notons les chantiers d'abattage ("stopes"), les rampes, les galeries, les voies ferrées, les métros, etc.

De plus, les coûts de production impliqués dans l'utilisation de l'aléuseuse Roger étant plus bas, il deviendra possible d'ouvrir des gisements plus petits. En effet, l'aléuseuse Roger permet de miner dans des veines

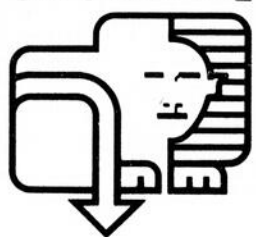
le minimum étant deux pieds, étroites.

Le rapport de Mines Noranda à la suite de l'essai à la mine **El Coco** a été favorable. Le rapport a noté des ajustements mineurs à effectuer et c'est sur cela que **Machines Roger** travaille présentement.

L'aléuseuse Roger, en remplissant ses promesses, pourrait bien devenir un instrument important permettant d'améliorer la productivité de l'industrie minière canadienne.

### BERNARD MOONEY

EXPLORATION  
SPHINX



Une compagnie dynamique qui mise sur l'expérience de son équipe pour réaliser d'importantes campagnes d'exploration dans les Cantons

Duvernoy, Pershing, Currie, Landrienne et Cadillac

640, 3<sup>e</sup> Avenue  
VAL D'OR, (Québec)  
J9P 1S5  
tél.: (819) 825-9065

# YORBEAU

Inscrit à la Bourse de Montréal: YRB

Siège Social Suite 1434  
800, O., Boul. Dorchester  
Montréal, Québec  
H3B 1X9  
(514) 875-5018

Karl Glackmeyer, ing.  
Président

Bureau Régional Suite 216  
138, Avenue Murdoch  
Noranda, Québec  
J9X 1E1  
(819) 764-9508

Marcel Richard, ing.  
Vice-Président, Exploration

TELEX: 057-45522

TEL.: 819-824-9626

Forage R. M. Ltée

ENTREPRENEURS MINIERES  
MINING CONTRACTOR

ROGER MASSÉ  
PRÉSIDENT

1329 - 4<sup>e</sup> AVENUE  
VAL D'OR, QUÉ. J9P 1K5



### SPECIAL MINES ET METAUX

Lors de son récent voyage à Washington, le 18 mars dernier, le premier ministre Mulroney a annoncé la participation du Canada au projet américain de construction d'une station spatiale qui devrait être en orbite autour de la terre vers le milieu des années 1990.

L'utilisation de la robotique et de l'automatisation figurera au premier plan dans la construction de cette station spatiale. L'industrie minière canadienne a beaucoup à gagner de cette initiative. Le développement de nouvelles technologies pour la station spatiale produira des retombées très appréciables pour l'industrie minière canadienne.

L'industrie minière a grand besoin de développements spectaculaires pour demeurer compétitive à l'échelle mondiale. Dans un avenir pas très lointain, il est permis de penser que l'homme n'aura plus besoin de descendre sous terre pour extraire les minéraux. Ces tâches seront confiées à des robots qui mineront les métaux de façon efficace et sécuritaire. Les tâches que devront accomplir ces mineurs-robots seront éminemment complexes, tout comme les tâches que les robots de la station spatiale auront à accomplir. Donc, toute la recherche en robotique nécessitée par le projet spatial pourra servir directement à l'industrie minière.

Les robots qui auraient à accomplir des tâches sous la terre devront posséder un haut degré de perfectionnement et devront de plus être très robustes. Pour permettre l'utilisation des robots dans les mines, les tâches à accomplir devront d'abord être transposées sous formes mathématiques pour être, par la suite, interprétées par un ordinateur. Le programme spatial offrira une excellente occasion à l'industrie minière d'utiliser les résultats obtenus pour transposer les tâches maintenant accomplies par des humains en langage qui convient à la robotique. Il est à prévoir que de nouvelles techniques minières seront inventées grâce au perfectionnement de la robotique dans les mines.

Dans un premier temps, les robots-mineurs pourraient être utilisés pour

## Le projet de station spatiale aura des retombées sur l'industrie minière

effectuer des tâches trop dangereuses pour les êtres humains. Mais il y a plus, la découverte de nouveaux gisements pourra se faire par la prospection par satellite. Des succès considérables ont déjà été obtenus par l'utilisation de ces techniques. Le développement de "systèmes-experts" pourront être utilisés pour augmenter les chances de succès d'un programme d'exploration.

Le programme de station spatiale, qui amènera

inévitavelmente un développement considérable de logiciels, allant même jusqu'à l'intelligence artificielle, aura aussi des effets bénéfiques sur les mines par le développement des systèmes de conception des mines par ordinateurs.

Dans l'espace, il sera possible de produire des métaux possédant une structure interne spéciale qu'il est impossible d'obtenir sur terre à cause de la pesanteur. Ces super-

métaux auront des propriétés qui leur permettront de rivaliser avantageusement avec les céramiques et plastiques modernes. Ces propriétés feront en sorte qu'il sera toujours avantageux d'utiliser les métaux de préférence aux substituts, assurant ainsi une demande accrue pour les métaux et une nécessité de continuer à les miner.

Les exemples suivants ne constituent qu'une liste partielle des champs d'ac-

tivités additionnelles où le projet spatial pourrait bénéficier à l'industrie minière:

- détection et surveillance des conditions de pressions de terrain;
- surveillance et contrôle de pièces d'équipement minier;
- surveillance des conditions de température, de l'air, de la vitesse, de la qualité, etc.
- communication électronique améliorée.

Quoiqu'il soit trop tôt

pour prédire avec exactitude toutes les retombées du programme spatial, il est à prévoir qu'il fournira à l'industrie minière les outils nécessaires pour continuer de fournir à l'humanité des ressources naturelles à des prix très compétitifs.

### JACQUES NANTEL

Jacques Nantel est directeur de la Division de technologie minière du Centre de recherche Noranda à Pointe-Claire, Québec.

### GIANFRANCO FERRÉ



Si vous désirez recevoir les brochures de mode des collections Henri Vézina, veuillez téléphoner au 844-1971.

LES MAÎTRES MERCIERS  
POUR L'ULTIME-HOMME

243-A, boul. des Laurentides  
LAVAL H7G 2T7  
669-1751

920 ouest, rue Sherbrooke  
MONTRÉAL H3A 1G4  
844-1971

# HENRI VÉZINA



# Le rôle de l'ingénieur minier a évolué au rythme des innovations technologiques

## SPECIAL MINES ET MÉTAUX

■ L'ingénieur minier, vous connaissez ? Pourtant chaque jour vous faites usage d'une multitude de produits et de services qui sont les résultats directs de son travail. Par exemple, tous les objets métalliques qui vous entourent ont été, à l'origine, une vulgaire masse rocheuse enfouie dans les entrailles de la terre, que

l'ingénieur minier, dans son jargon quotidien, dénomme un gisement.

Pour que ce gisement se transforme en ces objets familiers, il a fallu que l'ingénieur minier en fasse l'extraction et la concentration, et cela, d'une manière rentable pour l'entreprise. Pour ce faire, il applique ses connaissances et toute sa science afin que cette masse rocheuse, se transforme en un produit vendable dont dépendra bien souvent l'économie de toute une région. Tels sont les cas du fer sur la Côte Nord, de l'or en Abitibi, du cuivre en Gaspésie, du sel aux Îles-

de-la-Madeleine et de l'amianté en Estrie.

L'apport de l'industrie minière à l'économie québécoise est important : qu'on en juge par ces quelques chiffres pour 1985. Valeur des ventes minières : 2,2 milliards de dollars, 21 824 emplois directs, 706 M\$ en salaires, 650 M\$ d'investissements.

### Responsabilités

Les responsabilités de l'ingénieur minier sont grandes. Même lorsqu'il s'agit d'un gisement de petite envergure, sa mise en valeur exige des capitaux qui sont au moins de

l'ordre de 30 M\$. Il se doit donc d'être un gestionnaire hors pair et on le retrouve au conseil d'administration de la plupart des entreprises minières.

Il est aussi, et avant tout, un spécialiste des excavations en roches, de la manutention des matériaux excavés et de la transformation primaire de ces derniers.

Son champ d'activité primaire est l'exploitation des mines, mais on le retrouve dans la réalisation de grands travaux de génie civil, tels que la construction du métro, de

centrales hydroélectriques, etc.

Comme pour toutes les autres professions, la tâche de l'ingénieur minier a évolué avec le temps. On parle déjà de robotisation des activités de minage et de transport grâce à l'utilisation de machine à vision artificielle.

De nos jours, l'ingénieur minier est un scientifique qui fait grand usage de la technologie moderne et qui s'appuie largement sur l'utilisation de l'informatique et de la recherche opérationnelle.

Pour effectuer efficacement son rôle, il doit posséder

une solide formation de base en sciences et en mathématiques qui ne peut être acquise que par une formation universitaire en génie.

Au Québec, trois institutions dispensent cette formation. Chacune d'elles s'est acquise une renommée dans un secteur particulier du génie minier. L'Université McGill, qui dessert principalement le milieu anglophone, offre un programme ayant une prépondérance en minéralogie et en métallurgie. Le secteur francophone quant à lui est desservi à la fois par l'Université Laval, qui est surtout spécialisée en minéralogie et en commande automatique des procédés minéralurgiques, et l'École Polytechnique en exploitation des mines, tout particulièrement en mécanique des roches et en recherche opérationnelle.

Au niveau de la recherche, plusieurs diplômés du génie minier de l'École Polytechnique oeuvrent dans les centres de recherche canadiens et québécois. Parmi eux citons le directeur du Centre de recherche minérale du Québec, M. Denis Evrel, et le directeur de la division de technologie minière du Centre de recherche Noranda, M. Jacques Nantel. Bien entendu, les autres diplômés évoluent en grande majorité dans l'industrie minière québécoise.

### Améliorer la productivité

Étant donné l'importance des richesses minières au Québec, c'est en grande partie à l'ingénieur minier que reviendra la responsabilité de maintenir et d'assurer l'apport de l'industrie minière à l'économie québécoise.

Pour y parvenir, l'ingénieur minier devra développer des techniques et des méthodes visant à augmenter continuellement la productivité. De cette façon, le Québec pourra continuer à exploiter ses ressources naturelles face à des pays où la main-d'oeuvre et la législation sont beaucoup moins onéreuses pour les entreprises, mais qui, par contre, ont accès à la même technologie de base que les producteurs québécois.

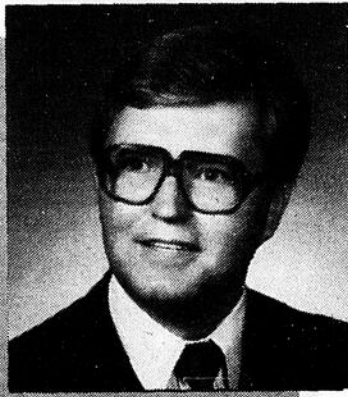
## Le président-directeur général de la Société des alcools du Québec, le Dr Jocelyn Tremblay, est heureux d'annoncer les nominations suivantes:



**MONSIEUR HUONG Q. VU, vice-président Achats et mise en marché**

C'est à titre de responsable - Recherches en marketing, que Monsieur Huong Qui Vu a fait son entrée à la S.A.Q. en 1973. Il fut par la suite nommé directeur adjoint du même service avant de devenir successivement directeur des Achats et directeur senior du service Transport maritime et gestion des stocks. À titre de vice-président - Achats et mise en marché, monsieur Vu est maintenant responsable des secteurs suivants:

**Sélection et mise en marché, Gestion des stocks (Approvisionnement - vins et spiritueux, Transport), Achats, matériel et fournitures, Location et gestion Immobilière.**



**MONSIEUR RICHARD HALLEY, c.a., vice-président - Finances et ressources humaines**

Entré à la S.A.Q. à titre de directeur à la Vérification interne en 1973, Richard Halley a également occupé successivement, au cours des dernières années, les postes suivants: contrôleur des finances, vice-président Administration et vice-président Finances et administration. À titre de vice-président Finances et ressources humaines, monsieur Halley exerce actuellement la gestion des secteurs suivants:

**Contrôleur des finances, Prix de revient et trésorerie, Informatique et systèmes de gestion, Ressources humaines (Relations de travail, Enquêtes et sécurité, Formation, Rémunération, Santé et sécurité).**



**MONSIEUR RAYMOND CORRIVEAU, vice-président - Opérations**

Au service de la Société des alcools du Québec depuis 15 ans, Raymond Corriveau a collaboré directement à l'implantation de nombreuses réalisations qui font actuellement la fierté de la S.A.Q. Il a ainsi notamment occupé les fonctions de directeur senior - Approvisionnement et production des marques-maison et de vice-président - Ventes. Dans ses fonctions actuelles, monsieur Corriveau est maintenant responsable des secteurs suivants:

**Production, Distribution, Entretien, Immeubles et Ventes (Maisons des vins, Épiceries et institutions, Promotions commerciales).**



**MONSIEUR JEAN-LOUIS POIRIER, vice-président - Affaires publiques**

À l'emploi de la S.A.Q. depuis 20 ans, Monsieur Jean-Louis Poirier a participé activement aux grandes étapes qui ont marqué l'histoire de notre société d'état: développement immobilier, implantation des livres-services, présence corporative sur la scène internationale, implantation des centres de distribution de Montréal et Québec, etc. Il a ainsi occupé les postes suivants: directeur des opérations, vice-président Planification et développement, vice-président Affaires corporatives. À titre de vice-président aux Affaires publiques, Monsieur Poirier a maintenant les responsabilités suivantes:

**Relations publiques, Activités promotionnelles, Affaires corporatives (relations nationales et internationales) et Services administratifs (Imprimerie, Liaisons et Cafétérias).**



**MADAME DENISE BILODEAU, c.g.a., secrétaire administratif**

À l'emploi de la S.A.Q. depuis 1978, Denise Bilodeau a successivement occupé les postes d'analyste et d'adjointe au contrôleur des Finances. Secrétaire-trésorière lors du Symposium international sur le transport des vins, madame Bilodeau était, jusqu'à tout récemment, Directrice du budget. À titre de secrétaire administratif, madame Denise Bilodeau exerce les responsabilités suivantes: **Contentieux, Secrétariat, Gestion des documents, relations avec les citoyens(ne)s, relations avec les instances gouvernementales.**



**Société des alcools du Québec**

### ANDRÉ PICHÉ

André Piché est professeur au département de génie minéral à l'École Polytechnique de Montréal.



## Comté de Huntington près de Valleyfield Lucem découvre de la magnésie

### SPÉCIAL MINES ET MÉTAUX

■ **Ressources Lucem inc.** a annoncé une découverte majeure de magnésie sur sa propriété du canton de Godmanchester, situé dans le comté de Huntington, près de Valleyfield. Cette découverte est en fait du calcaire magnésien contenant 18 % de magnésie sur une surface de 3 816 hectares. Cette teneur de 18 % est supérieure à celle rencontrée dans la majorité des carrières au Québec.

M. Daniel A. de Leeuw, président de la firme de courtage en valeurs mobilières de Leeuw & Associés, estime que chaque hectare peut fournir 920 000 tonnes de calcaire magnésien. Cela signifie une production potentielle pour les 3 816 hectares de 3,5 milliards de tonnes, représentant une somme astronomique d'environ 42 mil-

liards de dollars au prix actuel de 12 \$ la tonne.

Lucem a procédé l'automne dernier à un appel public à l'épargne par le biais de la firme de Leeuw & Associés dans le but d'explorer sa propriété du canton de Godmanchester. Les 500 000 \$ recueillis devaient d'abord servir à la poursuite de l'exploration d'un gisement de barytine. Par la suite, d'autres travaux d'exploration avaient mis en évidence la présence de gaz naturel.

Toutefois, les derniers résultats n'ont pas démontré l'occurrence en profondeur de la minéralisation en barytine. Aussi, aucune poche de gaz naturel d'importance commerciale n'a été rencontrée. Par contre, les travaux ont fait ressortir des teneurs particulièrement élevées en magnésie. La compagnie a donc décidé de se réorienter vers une exploitation du calcaire dolomite.

#### Un fort potentiel

Le gisement de calcaire magnésien en est un de surface. Les travaux ont en effet mis en évidence la

présence de la magnésie de 0 à 40 mètres.

L'utilisation principale du calcaire magnésien se retrouve dans le domaine de l'agriculture. Par exemple, au Québec, le ministère de l'Agriculture exige l'épandage de calcaire magnésien sur les terres. Ce calcaire magnésien a la propriété de neutraliser l'acidité des sols causée principalement par les pluies acides. Si l'on considère l'ampleur du phénomène des pluies acides au Québec, en Ontario et dans le nord-ouest des États-Unis, cette découverte de Lucem prend une certaine importance.

De plus, le rapport de l'ingénieur consultant de Lucem, M. Douglas Parent, mentionne que la qualité du calcaire magnésien trouvé à Godmanchester est grande. Ce calcaire magnésien rencontre toutes les normes du ministère de l'Agriculture du Québec.

En plus de son application en agriculture, le calcaire magnésien peut servir de concassé pour l'empierrement de chemins de fer. Il peut aussi être utilisé en métallurgie extrac-

tive, dans les travaux de voirie, dans les industries du verre, de la bouteille et de la céramique, dans les abrasifs, les additifs, etc.

#### Financement

M. de Leeuw a mentionné aux AFFAIRES que Lucem, à la suite de ces résultats, avait commandé une étude de faisabilité dans le but d'étudier à fond le marché potentiel. Mme Émilienne Couillard et Mme Lucille Goyer, les dirigeantes de Lucem, devraient avoir les résultats de cette étude d'ici à trois semaines.

Quant au financement, M. de Leeuw a révélé qu'il y avait présentement des négociations en cours pour obtenir 4 M\$. Cet argent servirait à financer les infrastructures pour exploiter le gisement. Si ces négociations ne portent pas fruit, la compagnie Lucem retournera probablement sur le marché de l'épargne publique.

M. de Leeuw estime que, peu importe d'où viendra l'argent, l'exploitation du calcaire magnésien pourrait commencer dès le printemps 1987. Les

premières estimations montrent la possibilité d'un chiffre d'affaires de 3 M\$ la première année si l'étude de faisabilité conclut à la rentabilité d'une mise en exploitation.

M. de Leeuw a profité de l'occasion pour annoncer que la compagnie Ressources Lucem a l'intention de s'inscrire très prochainement à la Bourse de Montréal parmi les

entreprises d'exploration de ressources naturelles. Le titre de Lucem se transige actuellement au comptoir aux environs de 0,35 \$.

**BERNARD MOONEY**

### BATEAUX



**NOUVEAU AU QUÉBEC**

- Super spécial d'introduction
- Grand choix de modèles

Venez nous rencontrer



**St-Hubert Automobiles Ltée.**  
2755, Montée St-Hubert  
St-Hubert, P.Q. J3Y 4H6  
(514) 676-0239



**NOUVEAU** A VOIR DANS NOTRE SALLE D'EXPOSITION

Le NAUTICAT 33 est un Motorsailer hauturier à gréement de ketch, possédant une autonomie d'environ 700 milles nautiques. Luxueusement revêtu de teck, doté d'une instrumentation complète, la timonerie permet une visibilité de 360° au barreur. Une deuxième barre à roue est située sur le pont arrière. Il est disponible en 7 versions différentes de 33' à 52'.

**sanfaçon yachts**  
455, rue Mendel, Ste-Foy (Québec)  
G1X 4B9 (418) 871-8904



**Mines d'Or Val Ltée (L.R.P.)**

C.P. 1270  
Val d'Or, Qué. J9P 4P8  
Tél.: 736-4511

Un budget d'environ \$15 millions est alloué pour l'année 1986.

Ses objectifs, pour l'année en cours, sont:

- fonçage du puits d'exploration jusqu'à une profondeur de 1,500 pieds:
- continuation de l'exploration sous-terre et en surface de façon à augmenter les réserves sur la propriété.

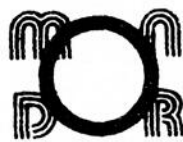
Compagnie de gestion Minière Louvicourt Ltée construit sur les terrains de Mines d'Or Val un concentrateur. Il sera aussi utilisé pour usinage à forfait.

Il faut souligner le travail d'équipe qui fait la force de Mines d'Or Val Ltée.

**Gérant:** Compagnie de Gestion Minière Louvicourt Ltée  
C.P. 1270  
Val d'Or (Québec) J9P 4P8  
Tél.: (819) 736-4511

## SOMMAIRE POUR LE 88e CONGRÈS ANNUEL

### VS LES AFFAIRES



## Explorations Mon-Dor Inc

Au cours de 1986-87, Mon-Dor portera ses activités d'explorations et de mise en valeur sur trois (3) découvertes aurifères importantes et sur quatre (4) gîtes de quartz métallurgiques. Les fonds de 3\$ millions pour réaliser les travaux appropriés lui seront versés par la Société en Commodity Sofimines.

#### PROJET BRONGNIART — CHIBOGAMAU

Cette découverte de Mon-Dor s'avère une zone aurifère de près de 2 500 pieds de longueur et dont la largeur passe de quelques pieds à plus de 32 pieds. Onze (11) sondages faits par Mon-Dor en 1983-84 ont rapporté des valeurs entre 0,1 et 0,25 oz Au/t. Suite à une entente de co-participation signée en 1985 avec la société Mines Sullivan, cette dernière a entrepris d'y dépenser 1\$ million pour acquérir de 60% à 70% d'intérêt dans la propriété. Le programme de forage amorcé récemment par Sullivan est fort encourageant; à date, des sondages ont intercepté des valeurs titrant de 0,1 à 0,25 oz Au/t sur des largeurs de 8 à 12 pieds avec des indications sur 35 pieds et ses données s'avèrent d'intérêt économique.

#### PROJET DALQUIER — AMOS

Cette découverte par Ressources Raymor a été faite en 1984-85 suite à un programme de huit sondages qui ont recoupé des zones cisailées aurifères. La principale zone aurifère s'étend sur 600 pieds, est ouverte à ses deux extrémités et on y a détecté de l'or sur des largeurs atteignant 46 pieds. En moyenne, les largeurs minéralisées varient entre 3 et 9 pieds et titrent de 0,09 @ 0,19 oz Au/t. Mon-Dor vient de ratifier une entente de co-participation avec Raymor et s'est engagé à dépenser entre 1,1\$ million @ 1,5\$ million pour acquérir de 50% à 65% d'intérêt sur cette propriété qui présente des valeurs et des largeurs commerciales.

#### PROJET WEIR — GASPÉ

Cette découverte aurifère a été ranimée par Esso Minerals de 1974-78 et n'a guère été développée depuis. En somme, les sondages de cette société ont conduit à la découverte de trois (3) filons aurifères dont les teneurs varient entre 0,15 oz Au/t @ 1,4 oz Au/t sur des largeurs de un à cinq pieds. Le filon principal, de la surface à la profondeur 200 pieds, a une teneur de près de 0,3 oz Au/t, 4,0 oz Au/t et 7%Pb-Zn. Ce terrain renferme du minerai et offre d'excellentes possibilités de découvrir d'autres veines parallèles ainsi que des amas plus considérables. Mon-Dor vient de signer une option pour acquérir 71% d'intérêt en y faisant 250 000\$ de travaux au cours de 1986.

#### PROJET QUARTZ MÉTALLURGIQUE

Mon-Dor a signé une entente de co-participation avec Simokon pour acquérir 50% d'intérêt dans 4 dépôts de quartz métallurgique en y dépensant 325 000\$ par année au cours des 3 prochaines années. Ces dépôts ont un potentiel indiqué de l'ordre de 5,5 millions de tonnes de quartz dont les propriétés chimiques et physiques connues à date correspondent à des normes acceptées par l'industrie. Le but de cette mise en valeur est d'être en production en 1990 au moment où la demande et les prix seront forts pour la silice de haute pureté.



**SPÉCIAL MINES ET MÉTAUX**

« Nous sommes confiants de pouvoir et peut-être même de tripler notre bénéfice en 1986. » C'est ce qu'a déclaré ces jours derniers en entrevue aux AFFAIRES M. Claude Genest, président et directeur général de Mines Sullivan inc. (Mtl 4,55 \$). « L'augmentation de notre participation dans la mine Valdez Creek, en Alaska, et l'augmentation de notre production aurifère sont les principaux facteurs qui nous font entrevoir cette hausse du bénéfice », d'ajouter M. Genest. En 1985, Mines Sullivan a enregistré un bénéfice de 0,05 \$ l'action après une

# PLACEMENTS

## Mines Sullivan compte doubler son bénéfice en 1986

perte de 0,94 \$ l'action en 1984. Cette année, M. Genest prévoit une hausse de 40 % de la production d'or de Sullivan. À la mine White, dans la région de Red Lake, en Ontario, il prévoit une augmentation de 12 % à environ 24 000 onces. Du côté de Valdez Creek, une participation maintenant à près de 26 % (comparativement à environ 14 % avant le premier novembre 1985) jointe à une hausse dans la production amènera trois fois plus d'onces d'or pour Sullivan.

**50 ans**

Ces développements heureux pour Sullivan sont les résultats d'efforts intenses depuis cinq ans, et souvent peu bruyants, pour donner un nouveau souffle de vie à la compagnie.

Sullivan est une compagnie minière québécoise

vieille de plus de 50 ans qui a connu des hauts et des bas. En 1932, elle exploite près de Val d'Or la mine d'or Sullivan, d'où elle a tiré 20 millions de tonnes de minerai jusqu'à l'épuisement de la mine en 1967. Cette fermeture a été suivie par un certain repli de la compagnie.

L'année 1982 a vu redémarrer l'entreprise en grand. En effet, c'est en 1982 que Sullivan a acheté un intérêt, aujourd'hui de 34 %, dans la mine White. En juillet dernier, Sullivan récupérait les 10,2 M\$ que la mine White a coûtés. Aussi, c'est en 1982 que la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) prenait une participation dans Sullivan. Cette participation, maintenant à 32 %, sera transférée à la nouvelle société Cambior (voir article ci-contre).

Les dirigeants de Sullivan ne se sont pas contentés de retirer l'or de la mine White. Ils ont travaillé ferme pour augmenter la teneur moyenne de leur minerai et pour ajouter aux réserves de la mine. Ainsi, si cette teneur moyenne, au moment de l'achat, était d'à peine 0,20 once par tonne de minerai, elle est aujourd'hui d'environ 0,30 et on vise à moyen terme de l'enrichir à 0,40. Même scénario pour les réserves : on a réussi à les doubler depuis 1982. Par exemple, seulement en 1985, on a ajouté plus 450 000 tonnes aux réserves.

Un autre investissement heureux de Sullivan est l'intérêt de 26 % (à l'origine 14 %) dans la mine Valdez Creek en Alaska. Celle-ci produira plus de 10 000 onces d'or pour Sullivan en 1986 un coût de production de 150 \$

l'once, en incluant les frais d'exploration.

M. Genest estime que les réserves de cette mine offriront de sept à huit ans de production. La seule note négative est le climat en Alaska. Celui-ci impose une saison de production d'environ sept mois, d'avril à octobre. Ainsi, les résultats du premier trimestre, n'incluant pas la production de Valdez, sont naturellement déprimés.

Du côté de l'exploration, Sullivan entend poursuivre ses efforts pour amener la propriété Eldrich-Flavel, détenue conjointement avec SOQUEM et Ressources Aiguebelle (Mtl, 2,30 \$), à la production le plus tôt possible. Même si la compagnie a dû retarder récemment cette mise en production, M. Genest demeure convaincu du potentiel de la propriété Eldrich-Flavel, située 20 km au nord-ouest de Noranda. « Nous voulons investir 4,3 M\$ sur cette propriété en 1986

dans le but d'augmenter les réserves à environ 2,5 millions de tonnes et d'améliorer les teneurs moyennes », avance M. Genest.

Pour ce qui concerne l'exploration d'autres propriétés, Mines Sullivan adopte une attitude d'ouverture face aux compagnies minières juniors. Il s'agit avant tout d'avoir un éventail de propriétés pour augmenter ses chances de réussite. Sur 15 à 20 propriétés, une ou deux deviendront des mines.

En 1985, Sullivan a obtenu 7 M\$ par l'émission d'actions accréditives. En 1986, M. Genest prévoit une autre émission d'environ 6 M\$ encore une fois par le biais des actions accréditives. Son objectif est de poursuivre les efforts au niveau de l'exploration.

**BERNARD MOONEY**

### Cambior-Sullivan: M. Genest souhaite la continuité

M. Claude Genest, président-directeur général de Mines Sullivan (Mtl, 4,55 \$) a déclaré aux AFFAIRES qu'il souhaiterait que Cambior adopte la même attitude que la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) face à Sullivan.

« SOQUEM a toujours laissé la direction des affaires de Sullivan à ses dirigeants. Nous espérons que Cambior fera de même », de mentionner M. Genest.

SOQUEM détient 32 % des actions de Sullivan. Cette participation sera cédée à combien. Cette dernière est le véhicule

choisi par le gouvernement du Québec pour entamer le processus de privatisation de la SOQUEM.

M. Genest a mentionné que cela était une décision du gouvernement et qu'à ce titre il n'avait pas grand chose à redire. Cambior, avec cette participation de 32 % deviendra le principal actionnaire de Sullivan. M. Genest a insisté sur le point suivant : « En autant que la philosophie de SOQUEM est respectée, ce changement n'en entraînera pas pour Sullivan. »

**BERNARD MOONEY**

*Ordre des comptables agréés du Québec*

# AVEC UN C.A.

VOS AFFAIRES  
TOURNERONT PLUS RONDEMENT

**Michael, Behna, Cormier & Associés**  
Comptables Agréés  
50 boulevard Crémazie ouest, suite 909  
Montréal, Québec H2P 2T6 (514) 381-4468

Joseph Michael, c.a. Galal Behna, c.a.  
Robert Cormier, c.a. Joseph Kassis, c.a.  
Marc Brouillette, c.a. Gianni M. Boldarin, c.a.

Société affiliée à Toronto

**PETRIE RAYMOND**  
COMPTABLES AGRÉÉS

1320, BOUL. GRAHAM, BUREAU 301  
MONTRÉAL, QUÉBEC CANADA H3P 3C8  
TÉL: (514) 342-4740 TELEX: 05-825859

Représentation internationale  
**JCI Worldwide**

**Moreau, Boisselle, Goupil, Brunelle, Patenaude & Associé**  
Comptables agréés

4510 Papineau Montréal H2H 1V1 Tél.: (514) 521-4077  
2100 boul. René-Gauthier Varennes JOL 2P0 Tél.: (514) 652-3927

**HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés

Montréal ■ Repentigny ■ Laval  
Longueuil ■ Pointe-aux-Trembles  
Îles-de-la-Madeleine

**(514) 845-9253**

**EW Ernst & Whinney**  
Comptables Agréés

1200, avenue McGill-College, Montréal (Que.) H3B 4G7 Tel.: 871-8901

ASSOCIÉS DE MONTRÉAL

C. Bertrand	C. Dolan	R. Langevin	P. Robitaille
L. Bousquet	J. Dostie	J. Massy	P. Rubinyi
E. Brault	D. Filion	A. Paris	R. Turcotte
F. Brisson	F. Gouin	M. Pesner	

Abbotsford, Calgary, Edmonton, Frédéricton, Halifax, Hamilton, Kitchener, London, Mississauga, Montréal, Ottawa, Regina, Saint-John N-B., Scarborough, Sept-Îles, Sidney N-E., Toronto, Vancouver, Victoria, Windsor, Winnipeg. Et dans les principales villes à travers le monde.

**Jacques, Davis, Lefavre, Labrèche, Guertin, comptables agréés**

360 St-Jacques  
Bureau 2000  
Montréal, QC  
H2Y 1P5

(514) 845-3261  
Sociétés affiliées Joliette, St-Rémi

*“Le comptable agréé vous aidera à accroître l'efficacité administrative de votre entreprise et à améliorer sa rentabilité.”*

*Ordre des comptables agréés du Québec*

680 rue Sherbrooke ouest  
7e étage  
Montréal Québec H3A 2S3  
Téléphone (514) 288-3256

## service ordinateur

**Silicium Cantech Corporation**

Souscrivez maintenant à notre programme d'entretien et obtenez 3 mois gratuits

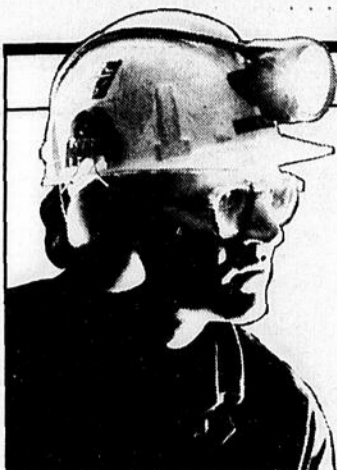
**IBM et compatibles**

TELEVIDEO	OKI DATA
QUME	EPSON
DATASOUTH	ZENITH

Nous vous offrons

- Super service (qualité et courtoisie)
- Super temps de réponse (15 minutes)
- Super disponibilité (7.00 hres à minuit)
- Super facile à nous rejoindre

Composer (514) S-E-R-V-I-C-E  
MTL - (737-8423)  
Extension 1-800-361-9267



## SPÉCIAL MINES ET MÉTAUX

■ Filiale de Falconbridge limitée (Mtl, 20,63 \$), Corporation Falconbridge Copper (Mtl, 17,75 \$) est progressivement devenu le deuxième producteur d'or au Québec. La production d'or du Lac Shortt ainsi que l'exploitation continue des mines Cooke et Springer sont les éléments qui expliquent cette nouvelle situation.

En 1982, la production de cuivre contribuait plus de 50 % du revenu net de production de Corporation Falconbridge Copper. Ce chiffre n'était plus que 28 % en 1985. L'or représente aujourd'hui plus de 65 % des revenus de l'entreprise.

M. Côme Carboneau, président du conseil et chef de la direction de la compagnie, a récemment déclaré que la prédominance de l'apport de l'or est une situation temporaire puisque les projets envisagés sont sujets à modifier la contribution relative de ce métal.

Ce remarquable changement provient principalement de la mise en production commerciale en 1985 de la mine d'or du Lac Shortt, qui fonctionne actuellement au rythme de 1 268 tonnes courtes par jour et qui devrait produire 65 000 onces d'or par année.

Ces dernières années, la compagnie est la seule à avoir construit et développé un complexe minier producteur d'or qui fut réalisé en une seule étape, de sa découverte initiale à son exploitation.

Dès sa première année d'exploitation, ce nouveau complexe a fait passer sa production de 750 tonnes par jour à 1 150 tonnes de minerai traité quotidiennement. Les réserves prouvées et probables totalisent plus de 1,3 million de tonnes courtes de minerai à une teneur en or de 0,15 once par tonne. En 1986, l'exploration souterraine visera les prolongements latéraux du gisement et cherchera des structures parallèles.

### Projets

En 1986, une somme de 7 M\$ est prévue pour l'exploration de surface et un montant de 11,4 M\$ pour l'exploration souterraine. Le projet concernant le gîte de zinc de Winston Lake dans le nord-ouest de l'Ontario prévoit une mise en production possible dès

# Falconbridge Copper: 2e producteur d'or en importance au Québec

qu'une amélioration du marché de ce métal se fera sentir.

Pour le gîte de cuivre Ansil, on envisage, le développement de galeries à partir du puits dans le but d'une éventuelle mise en production dans le second semestre de 1988. Ce dépôt pourra fournir

annuellement 74 millions de livres de cuivre.

D'autre part, les tests sur le minerai du gîte Mobrui commencent en mai, à partir d'un échantillon de 10 000 tonnes. Ce gîte pourrait bientôt fournir assez de minerai de zinc et d'or à l'usine de traitement Norbec de la

compagnie. Finalement, il se peut qu'une nouvelle production provienne de la propriété aurifère de Callahan à Val d'Or, où Falconbridge Copper y détient en participation avec Falconbridge Limitée un intérêt de 49 %.

Selon M. Carboneau, même si le cuivre et le zinc

figurent dans la production, l'or demeurera une

composante importante des revenus de la compagnie.

Formation pratique sur l'art de naviguer à la voile.  
À 20 minutes du centre-ville.  
à bord d'un quillard de 25 pieds, sur le lac Saint-Louis.  
Cours de 20 heures.  
Matin, après-midi, soir ou fin de semaine.  
ÉCOLE DE VOILE BORA BORA — (514) 389-7151

**L'ilménite\*  
est partout:  
dans  
vos céréales,  
votre téléphone,  
votre agenda,  
vos poêlons,  
vos souliers de course,  
vos chèques,  
votre cuisinière,**



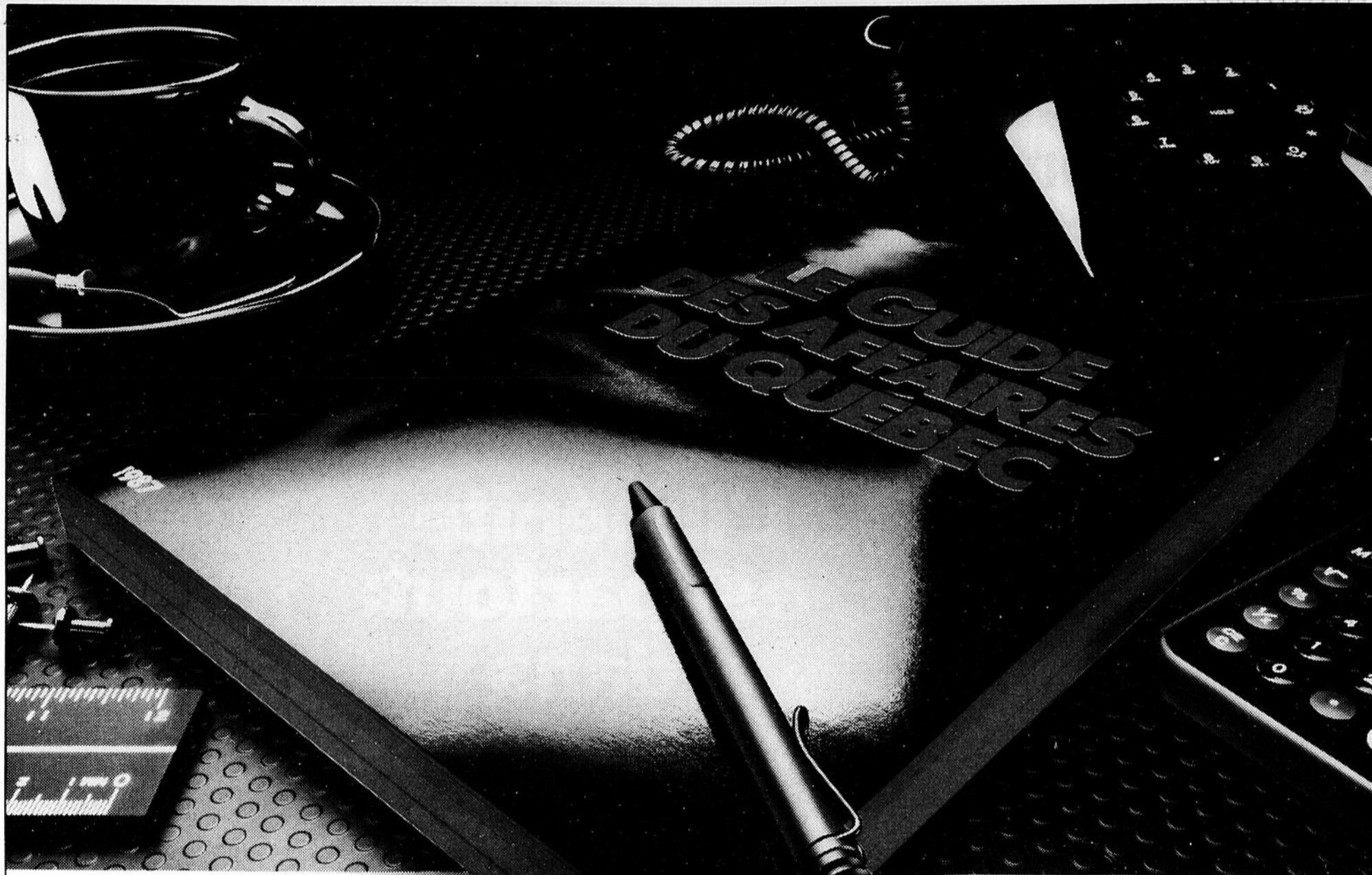
**QIT**  
QIT-Fer et Titane Inc.

Une présence quotidienne.

Sorel • Montreal • Havre Saint-Pierre

\* L'ilménite

Ce joyau est un minéral composé d'oxyde de fer et de titane que QIT-Fer et Titane Inc. transforme en fonte et en scorie de titane. La fonte et la scorie de titane entrent dans la fabrication d'une multitude de produits.



# POUR RÉUSSIR, IL SUFFIT D'ÊTRE LÀ AU BON MOMENT.

Les statistiques montrent qu'à toutes les semaines  
**1** responsable des achats sur **2** utilise le *Guide des Affaires du Québec*,  
et dans 64% des cas c'est pour choisir un nouveau fournisseur.

Arrangez-vous pour qu'ils vous trouvent!  
Mettez-vous en évidence, c'est payant!

Communiquez avec un de nos représentants publicitaires en composant  
sans frais le 1 800-361-6010 ou Montréal 934-2611.



PAR **TÉLÉ-DIRECT**®

# Peerless achète Crossley Karastan

■ La Corporation des Tapis Peerless de Montréal vient de conclure une entente pour acquérir les actions de sa concurrente Crossley Karastan Mills Ltd, de Truro, en Nouvelle-Écosse. Crossley Karastan appartient depuis deux ou trois ans à Industrial Estate Ltd, une agence du gouvernement de cette province.

“Auparavant, Crossley appartenait à 50 % à des intérêts britanniques et à 50 % à des intérêts américains, a rappelé aux AFFAIRES le vice-président exécutif de Peerless, M. David Ardit. L'agence gouvernementale (qui est un peu l'équivalent de la Société de développement industriel au Québec) avait fait des avances de fonds

à la compagnie et comme elle ne pouvait pas se faire rembourser elle a pris possession de l'entreprise.” Crossley Karastan emploie environ 400 personnes et réalise avec sa filiale des ventes de 38,3 M\$; elle a enregistré une perte de 292 000 \$ au cours de l'exercice terminé à la fin de décembre dernier. Peerless a réalisé de son

côté des ventes de 175 M\$ à 185 M\$ l'an dernier (les résultats officiels sortiront seulement lundi prochain) et elle emploie environ 1 000 personnes, dont 800 au Québec. “Nos produits sont du milieu de gamme et de prix moyen a ajouté M. Ardit; ceux de Crossley sont un peu plus chers que les nôtres. De plus, Crossley

fabrique un excellent tapis tricoté avec du fil préco-

loré qui permet toutes sortes de dessins différents. Nous allons donc pouvoir élargir notre gamme de produits avec ces deux éléments”.

# 3e fractionnement pour Cascades

■ Lors de l'assemblée annuelle et spéciale tenue à Montréal le 30 avril dernier, les actionnaires de Cascades (Mtl, 23,50 \$) ont approuvé le fractionnement du titre de l'entreprise sur une base de deux pour un. C'est la troisième fois en moins de trois ans et demi que l'entreprise du secteur des pâtes et papiers procède à un fractionnement de ses actions. Celui-ci prendra effet le 13 mai et portera à 48,2 M le nombre d'actions en circulation. Par ailleurs, la direction de la compagnie de Kingsley Falls en Estrie a annoncé que Cascades a enregistré un bénéfice net de 4,8 M\$, ou 0,20 \$ par action, sur des ventes de 82,5 M\$ au cours du pre-

mier trimestre qui a pris fin le 31 mars. L'an dernier, Cascades avait déclaré un bénéfice net de 2,4 M\$, soit 0,11 \$ par action. Les ventes avaient alors été de 53,9 M\$. Cascades prévoit réaliser un bénéfice de 30 M\$ pour l'exercice fiscal 1986. C'est une hausse de 2 M\$ par rapport à ce que la direction avait déclaré aux AFFAIRES en mars dernier. Si l'entreprise ne procède pas à de nouvelles émissions d'actions, le bénéfice net par action sera donc d'environ 0,62 \$ compte tenu du fractionnement. Finalement, l'entreprise des frères Lemaire a annoncé l'achat définitif et la prise de possession de

la cartonnerie française de Blendecques. Cette acquisition a été faite par l'entremise du holding français Cascades S.A., qui devien-

dra public en septembre prochain au terme d'une émission d'environ 20 M\$ d'actions représentant 20 % de la compagnie.

**FORTEC** LTÉE

Entrepreneur et gestionnaire en construction

- Gestion de projet
- Projet clé en main
- Financement
- Commercial, industriel
- Bureau, usine, entrepôt
- Rénovation

**Appelez-nous**

10700 est, Henri-Bourassa, Montréal, Qué. H1C 1G9  
Tél: (514) 648-3148/325-0113  
Télex: 05-828712

INVESTISSEMENT-chasse-PÊCHE-plein air-

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

## GRANTAIR ENR.

Investissement accessible à tous  
Seulement 170 parts à 10,000\$ l'unité  
Investissement immobilier  
total 3,100,000\$

Projet immobilier unique dans le domaine  
de la chasse et de la pêche.

**Qui peut investir?**  
Toute personne, groupe ou compagnie pouvant réunir la somme de 10,000\$ pour 1 part et voulant réaliser une rentabilité commerciale et fiscale.

**Financement:** Pour ceux qui le désire une institution financière met à votre disposition les capitaux nécessaires à votre participation personnelle.

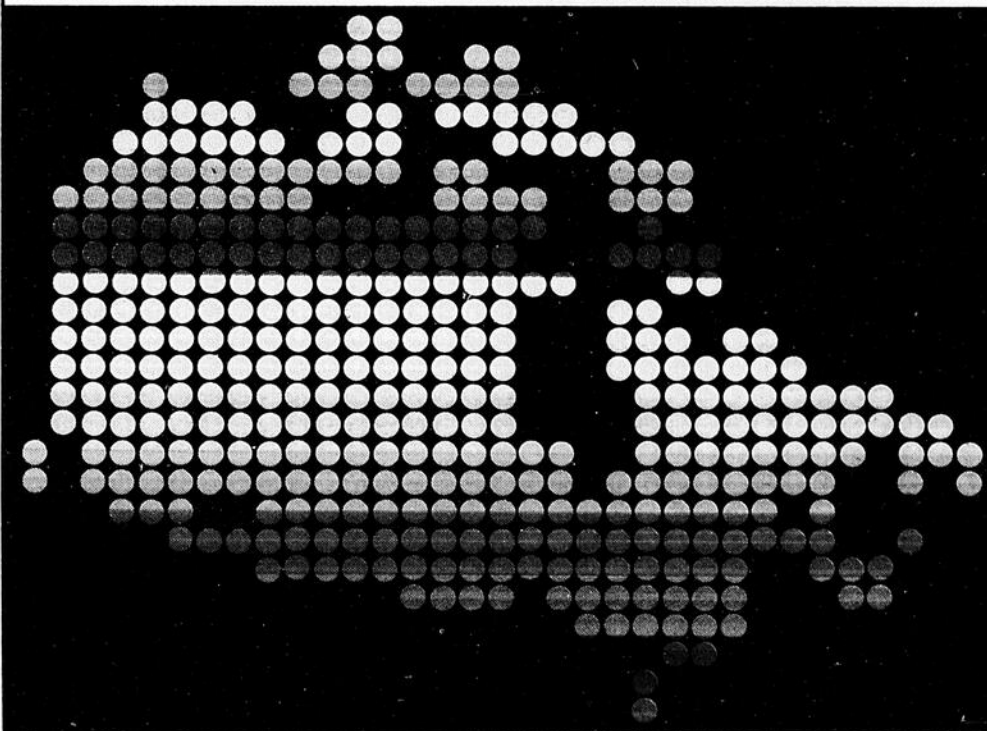
Endroit Région Réservoir Gouin  
Demander notre prospectus

**GRANTAIR ENR.**  
Jean-Guy Sabourin                      Henri Sabourin

1473 d Padoue, Vimont, Laval H7M 4V8  
**(514) 662-0698**  
Les Services Financiers Dion et Ass. inc.  
Marcel Dion et Denis Lebeau 514-842-2692



## Le groupe intégré des communications



IMPRIMERIE **T** TRANS-CONTINENTALE INC.

**K** IMPRIMERIE TRANSMAG INC.

MEMBRE **T** CHARTIER

Perry **G** Graphics Ltd.

composition **contact** inc.

**III** Typographie Métro

contact **couleur**

LES **AFFAIRES**

REVUE **COMMERCE**

**A**

**YACHTING + VOILE**

**INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE**

**QUÉBEC CONSTRUCTION**

**PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC.**

**REPARATION & PLACEMENT**

**mp** MESSAGERIES PUBLI-MAISON

**Vikiposte**

**Vikipost**

Une société publique dont les actions se transigent aux bourses de Montréal et de Toronto.

# Nous finançons BFD

Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD.

**Besoin de financement?**

- Augmentation du fonds de roulement?
- Refinancement?
- Expansion?
- Achat de terrain?
- Construction de bâtisse?
- Renouvellement d'équipement?
- Réparations majeures?
- Recherche et développement?
- Acquisition d'une entreprise?

Toute entreprise, si jeune soit-elle ou même établie solidement, peut avoir besoin d'un coup de pouce. La BFD le sait et se dit prête à intervenir. Comment?

Nous analysons votre projet (viabilité, risques, garanties, rentabilité, etc.) et ensuite nous pouvons vous aider avec des prêts à terme souples et conçus spécialement pour vous. Les prêts à terme de la BFD ne s'arrêtent pas aux taux d'intérêt. Voyez:

- Prêts à terme jusqu'à 20 ans
- Vous avez le choix:
  - taux flottant
  - taux fixe pour des périodes variables
  - combinaison de taux flottant et fixe

• Un prêt à taux flottant peut être converti à taux fixe (au gré de l'emprunteur moyennant des frais minimes).

• Modalités de remboursement variées et flexibles établies selon la capacité de paiement de l'entreprise:
 

- versements mensuels
- versements saisonniers.

En vous adressant à nous pour du financement, vous pouvez être assuré d'obtenir des conditions avantageuses, souples, et susceptibles de sauvegarder votre marge de manoeuvre nécessaire à la croissance de votre entreprise.

Appelez-nous aujourd'hui. Sans frais. 1-800-361-2126

*The Bank offers its services in both official languages.*

## ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement Federal Business Development Bank



## Prise de contrôle de Hiram Walker

# La tentative de

■ C'est entre les mains des pouvoirs gouvernementaux ou juridiques que repose l'actif stratégique de la transaction monstre entre Corporation Gulf du Canada (Mtl, 15,00 \$) et Hiram Walker Resources (Mtl, 36,38 \$). En effet, ce sont les tribunaux ou les agences de contrôle des investissements étrangers des gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne qui décideront si la vente de la division de la distillerie et spiritueux de Hiram Walker (nom officiel : Hiram Walker-Gooderham & Worts) à la compagnie britannique Allied-Lyons PLC (Londres, 3,13 livres anglaises environ 6,68 \$) est entérinée.

Le 19 mars, Gulf a rendu publique une offre d'achat des actions ordinaires de Hiram Walker. Gulf offrira 32 \$ par action ordinaire pour 26 millions d'actions, lui conférant une position de contrôle de 39 %. Gulf est la propriétaire à 80 % d'Olympia & York Developments de la famille Reichmann de Toronto.

Le 31 mars, Gulf propose d'acheter jusqu'à 40 millions d'actions à 32 \$ l'action.

Hiram Walker refuse ces offres et prépare sa défense. Parmi les manoeuvres utilisées, Hiram Walker crée Fingas Investment Corporation dans le but de racheter suffisamment d'actions de Hiram Walker

pour donner le contrôle effectif à la direction de la compagnie. De plus, la direction de Hiram Walker en vient à un "accord définitif" avec Allied-Lyons dans le but de vendre sa division distilleries et spiritueux pour la modique somme de 2,6 milliards de \$.

Pourquoi vendre cette division et non pas d'autres actifs ? Parce que les dirigeants de Hiram Walker avaient eu vent de pourparlers entre les Reichmann et Seagram (Mtl, 79,75 \$), les principaux concurrents de Hiram. Ils ont immédiatement conclu que Gulf planifiait de se débarrasser des actifs de distillerie et de spiritueux en les vendant à Seagram. Pour les dirigeants de Hiram, c'était impensable. Ils ont donc eux-mêmes vendu cette division à Allied-Lyons, une firme de Grande-Bretagne.

Le 4 avril, Gulf augmente son offre à 35 \$ l'action et étend son offre à toutes les actions de Hiram. Gulf achèterait ainsi le premier lot de 60 millions d'actions et Olympia & York s'occuperait des

## LES CHEVEUX FONT LA DIFFÉRENCE

### LA TRANSPLANTATION, UNE SOLUTION IDEALE.

Par la transplantation on relocalise des greffons d'une région non affectée par la calvitie, le nombre de greffons est déterminé par la surface à recouvrir. Ce n'est pas tout le monde qui est candidat pour cette méthode.

### L'IMPLANTATION, UN RAJEUNISSEMENT PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.

Par l'implantation le médecin anesthésie localement les tissus du scalpe et plante un fil chirurgical. Le remplacement capillaire est ensuite fixé manuellement au point d'amorce des sutures. Par cette méthode permanente les cheveux peuvent être lavés et coiffés tout comme vous soignez vos cheveux naturels.

### LE TISSAGE, SIMPLE, EFFICACE ET INVISIBLE.

Les cheveux de remplacement sont tissés directement autour de la partie chauve. La personne ayant un tissage peut faire autant de sports qu'elle le désire comme se baigner, se laver la tête tous les jours et même tenter de s'arracher les cheveux, rien ne bougera.

Nos techniciennes qualifiées peuvent vous conseiller sur la méthode appropriée à votre problème de calvitie. Service de réparation sur place de votre remplacement capillaire. Téléphonnez-nous dès aujourd'hui pour une consultation gratuite et confidentielle.

### CHATEAU CAPILLAIRE Inc.

Centre pour HOMMES et FEMMES

1650 ouest de Maisonneuve, suite 203

Montreal, Que. H3H 2P3

(près de Métro Gay)

937-9109

937-9100

Heures d'ouverture:  
Lun. au ven. de 9h30 à 18h  
Samedi de 9h30 à 17h



**TEXACO CANADA INC. PAIEMENT DE DIVIDENDE**

Dividende n° 190 sur les actions ordinaires

Le Conseil d'administration de Texaco Canada Inc. a déclaré un dividende trimestriel de 30¢ par action sur les actions ordinaires en circulation, à payer le 2 juin 1986 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 12 mai 1986.

Par ordre du Conseil d'administration, Le secrétaire général, E. J. Little

North York (Ontario) Le 1 mai 1986

Nous sommes fiers d'être associés au récipiendaire du prix

**ENTREPRENEUR HEC**

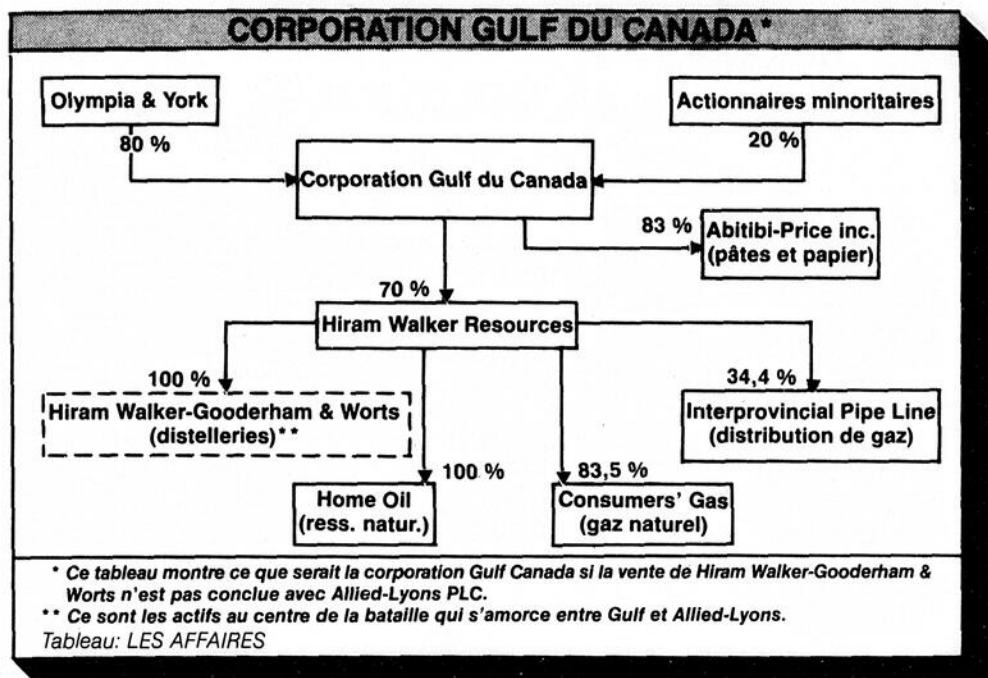
**M. Robert Petit, président**

**AUDI ÉLECTRONIQUE INC.**

distributeurs des systèmes téléphoniques TRILLIUM.



# diversification de Gulf est en péril



autres. On parle maintenant d'une acquisition de 3 milliards de \$.

Quelques jours plus tard, Transcanada PipeLines (Mtl, 17,38 \$), une filiale de Entreprises Bell Canada (Mtl, 40,00 \$), entre dans le décor en offrant 36,50 \$ l'unité pour toutes les actions de Hiram Walker, ordinaires et privilégiées. Cette proposition a une valeur de plus de 4 milliards de dollars.

## 38 \$ l'action

Le 11 avril, Gulf revient à la charge avec l'offre qui réussira à séduire les actionnaires de Hiram Walker. La compagnie

offre 38 \$ l'action pour toutes les actions ordinaires et 34 \$ pour les actions privilégiées de classe "D", première série.

Le 23 avril dernier, Gulf a annoncé l'acquisition de près de 70 % des actions ordinaires de Hiram Walker à un coût d'environ 3 milliards de dollars. Pour financer l'acquisition, Gulf a déposé dans des banques 2,1 milliards de dollars en argent comptant et en billets à court terme. Le solde du prix d'achat est assuré en vertu d'un accord de financement avec Olympia & York.

Gulf a donc acquis le contrôle sur les actifs de

Hiram Walker, y compris la division des distilleries et des spiritueux. Cependant, cette dernière division fait toujours l'objet d'une entente entre Hiram Walker et Allied-Lyons. Gulf a porté la cause devant les tribunaux, voulant obtenir une injonction pour bloquer la transaction.

Allied-Lyons, elle-même la cible d'une tentative d'acquisition de Elders IXL d'Australie, a mentionné à maintes reprises qu'elle tenait aux actifs de Hiram Walker, et pour cause. En achetant Hiram Walker-Gooderham & Worts, Allied deviendrait

un morceau trop gros pour Elders.

Les actifs de la division des distilleries sont la raison principale qui a amené Gulf à s'intéresser à Hiram Walker. Gulf veut en effet se diversifier en dehors des ressources naturelles et plus particulièrement du domaine pétrolier.

Le président de Gulf, M. Keith McWalter, a lui-même admis que l'absence de la division des distilleries "briserait le but de notre offre".

Sans les actifs dans les distilleries, l'acquisition de Hiram Walker amène uniquement d'autres actifs dans le domaine des ressources naturelles, dont 100 % de Home Oil, 83,5 % de Consumers' Gas (Mtl, 26,50 \$) et environ

34 % de Interprovincial Pipe Line (Mtl, 43,25 \$).

Tout n'est cependant pas encore joué. La vente à Allied-Lyons doit être approuvée à la fois par les autorités gouvernementales britanniques et par Investissement Canada, l'agence fédérale responsable de l'approbation des acquisitions de compagnies canadiennes par des intérêts étrangers.

Sur ce plan, il faut prévoir une offensive aussi puissante que silencieuse de la part des frères Reichmann pour mettre un stop à la transaction. Les Reichmann ont beaucoup en jeu. Même s'il est présomptueux d'avancer que ces derniers risquent de souffrir financièrement (le pire qu'il peut leur arri-

ver est que Gulf récolte 2,6 milliards de \$, soit les fruits de la vente à Allied), les observateurs s'entendent pour dire que la transaction, sans les actifs de distilleries et de spiritueux, serait un gigantesque coup d'épée dans l'eau.

Jusqu'à preuve du contraire, l'entente entre Allied-Lyons et Hiram Walker est valide. Si cela devait être entériné par les autorités gouvernementales (du point de vue juridique on accorde peu de chances à Gulf), Gulf n'aurait plus qu'à recueillir les 2,6 milliards de dollars pour des actifs évalués par certains à 2 milliards et chercher ailleurs d'autres actifs pour compléter sa stratégie de diversification hors du domaine des ressources naturelles.

Présentement, c'est le scénario le plus plausible.

**BERNARD MOONEY**

## Fête de Dollard ou fête de la Reine



**La fête de Dollard, ou fête de la Reine, est un jour férié et chômé.**

En vertu de la Loi sur les normes du travail, la fête de Dollard, ou fête de la Reine, est un jour férié pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec. Toutefois, si votre convention collective ou votre décret prévoit 6 jours fériés en plus de la Fête nationale, ce sont les dispositions de la convention ou du décret qui s'appliquent.

### Les conditions d'admissibilité

Que vous travailliez à temps complet ou à temps partiel, vous êtes admissible au congé si:

- vous travaillez habituellement le lundi;
- vous êtes au service de la même entreprise depuis 60 jours;
- vous êtes présent au travail la veille et le lendemain de la fête ou absent avec autorisation ou pour une raison valable.

### Une indemnité ou un congé compensatoire

Vous avez droit, pour cette journée de congé, à une indemnité correspondant à la moyenne du salaire quotidien gagné au cours des deux semaines précédant la fête de Dollard, ou de la Reine.

Toutefois, si vous devez travailler le jour de la fête de Dollard ou de la Reine, l'employeur doit:

- vous payer le salaire correspondant au travail que vous effectuez; et
- vous verser l'indemnité prévue ci-haut ou vous accorder un congé dans les trois semaines qui précèdent ou qui suivent cette fête.

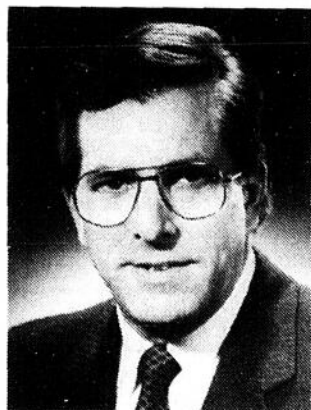
### Renseignements

Vous pouvez obtenir plus de renseignements ou porter plainte en vous adressant au bureau de la Commission des normes du travail de votre région.

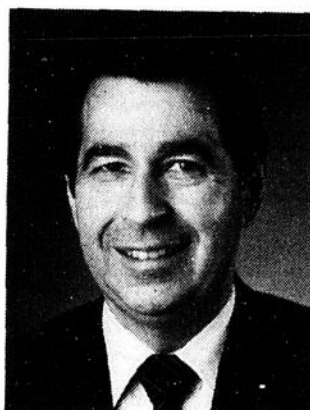
BAIE-COMEAU	(418) 589-9931	MONTRÉAL	(514) 873-7061
HULL	(819) 771-6259	QUÉBEC	(418) 643-4940
JONQUIÈRE	(418) 547-6689	ROUYN	(819) 762-0867
LÉVIS	(418) 833-6194	SHERBROOKE	(819) 565-0441
MATANE	(418) 562-2010	TROIS-RIVIÈRES	(819) 374-4661

Québec

## DOMTAR INC.



Jacques A. Drouin



Jacques A. Lefebvre

Domtar Inc. annonce l'élection de MM. Jacques A. Drouin et Jacques A. Lefebvre, tous deux de Montréal, au Conseil d'administration de la Société.

M. Jacques Drouin est président du conseil et chef de la direction de La Laurentienne Générale, Compagnie d'Assurances Inc. Il est également administrateur de plusieurs sociétés, notamment le Groupe La Laurentienne, Onex Corporation, American Can Canada Inc., la Banque Hongkong du Canada et Unigesco Inc. En outre, M. Drouin est membre du conseil d'administration du Bureau d'Assurance du Canada et de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

M. Jacques Lefebvre est vice-président exécutif, opérations, de la Société générale de financement du Québec (SGF), président du conseil d'administration de Bio-Mega Inc. et administrateur des sociétés SGF, Cegelec Industrie Inc., Marine Industrie Limitée, Dofor Inc., Pétromont Inc. et d'un certain nombre d'autres grandes sociétés. M. Lefebvre s'occupe également de l'Orchestre des Jeunes du Québec, de la Fondation de l'UQAM et de la Société d'arthrite, division du Québec.

La société Domtar, dont le siège social est situé à Montréal, est une entreprise diversifiée qui s'emploie à la fabrication et à la commercialisation d'un vaste éventail de produits par l'entremise de quatre groupes d'exploitation: produits des pâtes et papiers, matériaux de construction, emballage et produits chimiques.

Le prix de l'action de **Sterivet Laboratories**, une entreprise de recherche et de développement de médicaments vétérinaires, pourrait quadrupler au cours des 32 prochains mois. C'est du moins l'opinion émise par M. **Phil Bender**, analyste chez **Midland Doherty**, dans une étude publiée récem-

*Selon Midland Doherty*

# Le titre de Sterivet Laboratories pourrait partir au galop

**GRONDIN POUDRIER  
ISABEL MORIN  
GAGNON & ASSOCIÉS**



**Me Claude Lacroix**

Me Claude Lacroix est heureux d'informer sa distinguée clientèle qu'il exerce maintenant sa profession, à titre d'associé, au sein de l'étude légale **GRONDIN POUDRIER ISABEL MORIN GAGNON & ASSOCIÉS** dont les bureaux sont situés à:  
1, Parc Samuel Holland, bureau 2340, Québec, Qué. G1S 4P2  
téléphone:  
(418) 687-3233  
(514) 843-8265

Me Claude Lacroix, membre du Barreau du Québec et de l'Association du Barreau Canadien exerce sa profession à Québec depuis 1970; il oeuvre surtout dans les domaines du droit municipal, commercial, corporatif et civil.

Depuis 1970, Me Claude Lacroix s'implique auprès de plusieurs organismes de bienfaisance ou à vocation culturelle. Notamment, il présida, pendant 2 années, le festival d'été de Québec.

**BANQUE  
NATIONALE  
DU CANADA**

**NOMINATION**



**M. Paul Leduc**

La Banque Nationale du Canada annonce la nomination de M. Paul Leduc au poste de vice-président et directeur principal du centre de prêts commerciaux situé au 600, rue de La Gauchetière Ouest à Montréal.

Au service de la banque depuis 1954, M. Leduc a occupé différents postes en succursale. Promu directeur des opérations de la région Montréal-Centre en 1980, il devenait ensuite directeur principal à la succursale de Longueuil, Québec. Au moment de sa nomination, M. Leduc occupait le poste de directeur principal du centre de prêts commerciaux Rive-Sud depuis 1984.

M. Leduc est président de la Chambre de Commerce de la Rive-Sud et membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce du Québec.

Unis aux environs de 8,25 \$.

Sterivet est une petite compagnie qui possède ses propres laboratoires en banlieue de Toronto. Ces installations ont été construites au cours des dernières années dans le but de mettre en marché le Synacid, un médicament pour le traitement des chevaux. Celui-ci est utilisé pour combattre la dégénération des articulations des chevaux de course. En raison des sommes astronomiques reliées à l'achat et à l'élevage de chevaux de course, les éleveurs imposent aux bêtes des programmes d'entraînement intensifs dès leur jeune âge, ce qui provoque une dégénération des articulations de presque tous les jeunes chevaux de course.

Sterivet a obtenu la licence de fabrication du Synacid de **Fidia s.p.a.**, une entreprise italienne avec laquelle elle a travaillé au développement du produit. Synacid a déjà été approuvé au Canada, au Mexique, au Brésil, en Argentine et dans plu-

STERIVET LABORATORIES	
Activités: développement de médicaments vétérinaires	
Bénéfice (perte) par action:	
1985 :	(0,20) \$
1986 (p):	0,57 \$
1987 (p):	0,95 \$
1988 (p):	1,65 \$
Récents prix de l'action: 8,25 \$	
Bourse: Au comptoir à Toronto NASDAQ	
Rapport prix/Bénéfice (86): 14,5 X	
p: prévu Source: Midland Doherty Tableau: Les AFFAIRES	

sieurs autres pays. La distribution de Synacid a été confiée à **Schering**, une des plus importantes multinationales du secteur pharmaceutique, ainsi qu'à **Arnold Veterinary Products**.

Sterivet n'a pas encore obtenu le feu vert de l'agence américaine de surveillance des médicaments pour vendre le Synacid aux États-Unis. La compagnie prévoit que cette étape sera franchie vers la fin de 1986. L'entente de cinq ans signée avec Schering pour la distribution aux États-Unis prévoit que cette dernière doit lui verser une avance de 750 000 \$ US sur les livraisons futures et doit acheter une quantité mini-

male. De plus, Schering a donné des garanties quant à la poursuite d'un programme de marketing et de vente du produit aux États-Unis.

Selon Sterivet, le marché nord-américain pour les médicaments combattant la dégénération des articulations des chevaux est d'environ 125 M\$ US annuellement. La compagnie estime qu'aux États-Unis seulement, ses ventes annuelles pourraient atteindre 60 M\$ US par année. Lors de son introduction au Canada, Synacid a connu une forte pénétration. Le marché canadien ne représente toutefois qu'une faible proportion du marché américain. En 1985, les ventes de Synacid au Canada ont atteint 500 000 \$.

Sterivet croit que les ventes de Synacid pourraient atteindre 6,0 M\$ US pour les 12 mois qui suivront son acceptation aux USA et plus de 15,0 M\$ US en 1990. D'autres utilisations du médicament pour les chiens de course ainsi que pour les chevaux de rodéo et de sauts équestres sont présentement à l'étude.

La compagnie travaille au développement d'autres médicaments, dont le **Synacid 2X**, qui utilise la technologie de Synacid pour traiter des problèmes de circulation sanguine chez les chevaux de performance. D'autres produits pharmaceutiques, notamment le **Nadrolin**, dont le potentiel est inférieur à celui du Synacid, complètent la gamme de produits de Sterivet.

Au cours des trois derniers exercices, Sterivet a connu des difficultés, déclarant un bénéfice de 20 000 \$, ou 0,02 \$ par action, en 1983, ainsi que des pertes de 1,3 M\$, ou 0,70 \$ par action, et de

342 000 \$, ou 0,20 \$ par action, pour les exercices 1984 et 1985 respectivement. Les revenus de Sterivet ont atteint 3,1 M\$, 2,8 M\$ et 2,6 M\$ pour les exercices 1983, 1984 et 1985.

M. Bender prévoit que si Sterivet obtient tel que prévu l'approbation des autorités américaines au quatrième trimestre de 1986, la compagnie verra ses revenus s'établir à 4,5 M\$, 8,3 M\$ et 12,0 M\$, respectivement pour les exercices 1986, 1987 et 1988. Ces entrées de fonds se traduiront par des bénéfices nets de 770 000 \$, ou 0,57 \$ par action, 1,9 M\$, ou 0,95 \$ par action, et 3,2 M\$, ou 1,65 \$ par action, pour le présent exercice et les deux suivants. "Des délais d'approbation aux États-Unis, sont chose commune, ce qui présente un risque certain quant aux résultats de 1986 et 1987", souligne toutefois l'analyste.

Au prix de 8,25 \$, l'action de Sterivet se transige à 14,5 fois, 8,7 fois et 5,0 fois ses bénéfices prévus des trois prochains exercices. La comparaison avec les autres compagnies du secteur pharmaceutique n'est pas facile puisque la plupart d'entre elles sont beaucoup plus imposantes que Sterivet. Une compilation effectuée par M. Bender montre que les ratios cours-bénéfices de huit entreprises de l'industrie pharmaceutique varient entre 15,7 fois et 45,3 fois pour une moyenne de 26,3 fois. Considérant ce dernier multiple, M. Bender croit qu'un objectif de 33,00 \$ en 1988 est raisonnable en ce qui concerne le titre de Sterivet.

**CLAUDE  
PROULX**

Ecole des  
Hautes Études  
Commerciales

**HEC 75**  
une affaire d'excellence

**B.A.A.** le baccalauréat  
en administration des affaires  
en classes du soir

Un programme d'études  
à la mesure de vos aspirations  
qui tient compte également  
de vos disponibilités.

Admission du trimestre d'automne 1986  
jusqu'au 30 mai 1986.

Conditions d'admission

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC).

OU

- posséder un dossier d'études et une expérience de travail jugés valables.

Pour renseignements et formulaires,  
s'adresser au

Registrariat  
École des Hautes Études Commerciales  
5255, avenue Decelles  
Montréal QC  
H3T 1V6  
Tél.: (514) 340-6151

**NOUS TRACONS LA VOIE** pour vous

**Imasco Limitée**

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration d'Imasco Limitée a déclaré le dividende suivant:

DIVIDENDE N° 358  
Dividende trimestriel,  
actions ordinaires

21 cents par action

Le dividende sera payé le 30 juin 1986, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 mai 1986.

Le dividende est payable en espèces ou sous forme d'actions ordinaires de la Société aux actionnaires qui ont choisi d'adhérer au régime de dividendes-actions.

Par ordre du Conseil,  
Paul K. Ryan, F.C.I.S.  
Vice-président et secrétaire.

Montréal, Québec, le 1<sup>er</sup> mai 1986.

Émission de 3,5 M\$ d'actions déductibles au REA à 75 %

# Studio André Perry s'implante aux É.-U.

Le Studio André Perry inc., de Morin Heights, prévoit investir 6,5 M\$ US pour ouvrir un premier studio aux États-Unis, soit à Washington.

Pour financer une partie de cet investissement, Studio Perry effectue une émission d'un million d'unités à 3,50 \$ chacune. Une unité est composée d'une action subalterne et d'un bon de souscription. Ces unités donneront droit à une déduction de 75 % dans le cadre du Régime d'épargne-actions. Le preneur ferme est **Geoffrion Leclerc**. Un prospectus provisoire a été déposé la semaine dernière auprès de la **Commission des valeurs mobilières du Québec**.

Le Studio Perry a été fondé en 1972 par M. **André Perry**. Son épouse, Mme **Yaël Brandeis**, vice-présidente et directrice générale, est copropriétaire de l'entreprise.

Au début, le Studio faisait seulement de l'enregistrement de disques. Il a acquis dans ce domaine une réputation internationale enviable.

Cette notoriété lui a attiré une clientèle très sélecte : **John Lennon**, **The Police**, **Chicago**, de même que les **Bee Gees**, qui ont enregistré à Morin Heights leur super succès "Saturday Night Fever" (plus de 35 millions de disques vendus). Studio Perry fait encore de l'enregistrement de disques et il continuera à en faire. Cette année, d'autres très grandes vedettes du disque aux États-Unis sont venus allonger sa liste déjà prestigieuse : **Corey Hart**, **David Bowie** et **Sting**, entre autres.

## Nouveau marché

L'industrie du disque étant relativement stable, M. Perry, âgé de 49 ans, a commencé il y a trois ans à faire de l'animation et du graphisme par ordinateur.

Dans ce domaine aussi le Studio Perry n'a pas mis de temps à se tailler une place de choix. Il a fait 35 ouvertures et fermetures électroniques d'émissions à **Radio-Canada**, dont le sens des affaires, les beaux dimanches et **Bye Bye 85**, une émission pour laquelle il a d'ailleurs reçu un prix pour la qualité de son travail.

En plus, André Perry a fait l'infographie ("computer graphic") de 95 émissions télévisées, dont **Tapis Rouge** et la série réalisée par M. **Daniel Bertolino**. Le défi mon-

dial. Il a aussi fait des vidéo-clips pour le groupe pop **Madame** et le chanteur **Michel Lemieux**. Il a également signé le montage électronique du vidéo interactif au laser présenté au pavillon du **Canadien National** à Expo 86, à Vancouver, d'un vidéo interne pour **Hydro-Québec** et de messages commerciaux pour **General Motors** et **Molson**, entre autres.

Jusqu'à il y a trois ans, le Studio André Perry, comme tous les autres, était formé de plusieurs départements spécialisés, dont les appareils de haute technologie ne pouvaient pas communiquer entre eux parce qu'ils ne sont pas compatibles. M. Perry a obtenu la permission des grands manufacturiers mondiaux (**JVC**, **Bosh**, **Yamaha**, **Ampex**, etc.) d'utiliser leur logiciel-source pour créer un langage universel (interface de communication universelle) permettant à tous ces appareils de communiquer entre eux.

## Introduction à Washington

M. Perry a déclaré aux AFFAIRES que la ville de Washington est la plus propice à son introduction aux États-Unis. Tout d'abord, l'industrie de la vidéo, qui était concentrée à New York et à Los Angeles depuis ses débuts, a commencé à se décentraliser il y a quelques années. Le Washington Métropolitain compte 22 millions d'habitants qui forment la population la mieux rémunérée et la plus scolarisée du pays. Presque toutes les associations importantes y ont leur siège social. Au moins 2 000 entreprises de haute technologie y ont pignon sur rue.

Le Studio André Perry s'est associé à la société immobilière **Farr-Jewett & Associates inc.** pour son expansion aux États-Unis. **Farr-Jewett** est le promoteur du complexe immobilier **Lafayette Centre**, qui compte trois immeubles totalisant 850 000 pieds carrés d'une valeur supérieure à 300 M\$ US. Le troisième de ces immeubles sera complété dans quelques semaines. Il portera le nom de **Mediaplex** et Studio Perry y occupera une superficie de 14 000 pieds carrés, sur un total de 50 000 pieds carrés. Le **Mediaplex** a déjà un taux d'occupation de 60 %. La société **Equitable** finance le projet.

**Mediaplex**, une initiative de M. Perry, est un genre de centre commer-

cial multi-médias dont le Studio André Perry sera le noyau. Tous les futurs locataires du **Mediaplex** seront des entreprises qui offrent divers services en communications. M. Perry détient un droit de regard sur le choix des locataires.

Pour **Farr-Jewett**, l'entente avec Perry corres-

pond bien à une nouvelle philosophie du développement immobilier commercial qui consiste, à partir d'un locataire majeur, à donner une vocation bien précise à un immeuble avant même de commencer sa construction dans le but d'intéresser une clientèle-cible.

Le Studio André Perry de Washington créera de 25 à 30 emplois à court terme et de 40 à 50 un peu plus tard. La gérance et la technologie seront québécoises, a précisé M. Perry.

À Morin Heights, le nombre d'employés du Studio Perry est passé de 12 à 28 en un an. L'entre-

prise a réalisé des ventes de 2,5 M\$ au cours de la période de 11 mois qui s'est terminée le 31 mars 1986, ce qui représente une augmentation de 60 % sur l'année précédente.

**DOMINIQUE FROMENT**

**"\$500, \$1,000, \$2,000 par semaine ... en plus de votre salaire!"**

*P. Bellehumeur*

## À L'HÔTEL BONAVENTURE, PLACE BONAVENTURE, LE 31 MAI

Bonjour, Je m'appelle Pierre Bellehumeur. En décembre 1979, après avoir obtenu mon permis d'agent d'immeuble, j'ai commencé à travailler.

### L'ARGENT DES AUTRES

En deux ans, j'ai appris plusieurs trucs du métier. Je me rappelle un de mes clients me disant: "Vous, M. Bellehumeur, ça ne vous énerve pas cette offre de \$350,000. C'est facile, vous apprenez avec l'argent des autres."

### COMMENT ACHETER SANS PROBLÈME ET SANS ARGENT

Le 13 juin 1984, après avoir cessé de travailler comme agent depuis deux ans, j'ai mis en pratique ma méthode: j'ai acheté une propriété à revenu. Je l'ai payée \$110,000. **Je n'ai pas investi un sou de comptant (sans argent).**

Le 26 février 1986, après 5 semaines de négociations, j'ai accepté une offre sur ma propriété venant d'un agent immobilier pour \$290,000. **Un profit incroyable avant impôt et commission de \$180,000. Et tout cela en seulement 20 mois!**

### TRAVAILLER OU INVESTIR???

Évidemment certains individus habitués à travailler fort pour gagner leur vie peuvent trouver cela scandaleux. Une minorité d'individus sont prêts à **prendre le raccourci qui mène à la richesse.**

Cette année, votre objectif sera de **faire deux fois plus d'argent en investissant qu'en travaillant.** L'immeuble c'est facile et c'est la seule façon de s'en sortir sans risque.

### \$500 à \$1,000 \$2,000 par semaine!

Mais pour réussir ce genre de coup, il faut connaître tous les trucs, il faut savoir, par exemple: — comment acheter sans comptant **ici au Québec**; — quoi acheter: du vieux ou du neuf?? — où trouver le financement: caisse, banque ou trust?? — comment augmenter les loyers avec le consentement des locataires; — comment payer le concierge; — comment vendre pour tirer le maximum de profit. — quoi et comment rénover.

### Saviez-vous que:

— en installant une toilette pour \$75.00 et en augmentant le loyer de \$25.00 par mois, vous réalisez \$1,800 de gain en capital (profit); — en payant \$500 un mauvais locataire pour qu'il déménage et en augmentant le loyer de \$100 par mois après avoir investi un autre \$500 en réparations, vous pouvez faire \$7,200 de gain en capital! — certaines personnes paient 2 ou 3 évaluateurs à \$600/chacun avant d'obtenir l'hypothèque qu'elles désirent. **Je vous expliquerai comment j'ai sauvé \$17,000 en négociant mon hypothèque (caisse ou banque?).**

### JE VOUS DONNERAI 75 TRUCS INFALLIBLES.

"J'ai appliqué votre recette et depuis je fais \$700 par semaine avec ma propriété à revenu." Certaines personnes appliquent 3 ou 4 de ces trucs et font \$1,000, \$3,000 ou \$5,000 en un an. Ça leur suffit, ils s'en contentent. Un deuxième groupe, plus petit, connaît 8 ou 10 de ces trucs et peut facilement faire \$10,000, \$12,000 ou \$14,000 en 1 an.

Moi je vous dis: **Pourquoi pas les apprendre tous en 1 jour** et faire \$50,000, \$75,000 ou même \$100,000 en un an, seulement en investissant, sans effort.

### DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON ET ENRICHISSEZ-VOUS RAPIDEMENT

C'est aujourd'hui que l'on prépare ses vacances pour l'hiver prochain. C'est aujourd'hui que l'on commence à organiser son avenir et celui de quelques autres personnes autour de soi.

**C'est aujourd'hui qu'il faut prendre ce raccourci vers la richesse et l'indépendance financière.**

### MA MÉTHODE EST SIMPLE

Je vais vous dévoiler les 75 trucs infallibles vers la richesse **samedi le 31 mai à Montréal à l'Hôtel Bonaventure de la Place Bonaventure, salle Westmount, niveau F, de 9 heures a.m. à midi.**

Vous pourrez les appliquer autant pour le duplex ou le triplex **que vous pouvez acheter** que pour le 6, 8, 16 ou 24 logements qui vous donnera **l'indépendance financière une fois pour toutes.**

### INCLUS:

— dossier complet de 110 pages sur la propriété à revenu  
— consultations gratuites pendant un an par Pierre Bellehumeur, auteur du Guide Immobilier et chroniqueur Immobilier au Journal de Montréal et au Journal de Québec.

### Inscription sur réservation seulement.

### À 1 heure 30 débutera la SUPER GRANDE VENTE DE PROPRIÉTÉS À REVENU

Les propriétaires-vendeurs et agents immobiliers qui désirent s'inscrire à cette grande vente peuvent le faire en s'inscrivant au colloque.

Vous pouvez inscrire un duplex, un triplex... Jusqu'à 60 logements. Vous pouvez inscrire une maison ou un chalet si vous considérez la possibilité de l'échanger avec une propriété à revenu.

Le 19 avril dernier, 45 propriétés ont été présentées pour une valeur totale de 11 millions \$. Les prix vont de 70 000 \$ à 700 000 \$.

Chaque vendeur aura 5 minutes pour présenter son ou ses produits (maximum 3) devant le vaste auditoire d'acheteurs potentiels.

### De «case-study» à la pratique.

Après un avant-midi rempli de trucs pour faire de l'argent, vous avez l'opportunité unique de rencontrer de vrais vendeurs et qui sait (?) peut-être même de bâcler sur place votre transaction.

Toutes les propriétés des 50 premiers vendeurs inscrits au colloque vous seront remises **dans Un cartable (un deuxième) à midi.** Vous avez 1 heure trente avant la première présentation.

Après chaque présentation du vendeur devant l'auditoire, un petit salon sera mis à sa disposition pour discuter sur place avec le ou les acheteurs intéressés.

### AUCUNE COMMISSION

Le guide Immobilier Ltée est un **courtier-consultant.** Aucune commission ne sera exigée de la part du Guide Immobilier (ni de l'acheteur ni du vendeur) pour les transactions qui seront réalisées la journée même ou ultérieurement au colloque. L'ordre de présentation des vendeurs sera le même que leur ordre d'inscription au colloque: premiers arrivés, premiers servis.



**PIERRE BELLEHUMEUR LE GUIDE IMMOBILIER**

Le tout devrait se terminer vers 4 heures 30 p.m. Appelez maintenant pour vous inscrire, vous ou votre groupe au 514-844-0023 ou au 514-844-4001

Service téléphonique offert 7 jours par semaine.

Les places sont limitées. Pas d'inscription sur les lieux le matin du colloque.

Prix: \$300 / pers., \$275 / pers. pour 2 pers., \$250 / pers pour 3 pers. (rabais de \$5.00 pour les inscriptions par interurbains).

### INCLUS:

— consultations gratuites pendant un an  
— dossier de 110 pages sur la propriété à revenu  
— dossier de propriétés à revenu «à vendre»  
— buffet gratuit de midi à 13h30.

**VOTRE DOSSIER VOUS SERA REMIS SUR LES LIEUX LE MATIN DU COLLOQUE À 8h30 a.m.**

**Le Guide Immobilier Ltée**  
2004, boul. St-Laurent suite 304  
Montréal, H2X 2T2

Nom .....  
Adresse .....  
.....  
.....  
Master  Visa  Chèque   
No de carte .....  
Date d'expiration .....  
Votre tél. ....

### Garantie formelle:

**Vous en aurez pour votre argent!**  
Attention, si pendant la pause café du matin, peu importe la raison, vous désirez quitter les lieux, vous n'aurez qu'à nous remettre le dossier et votre argent vous sera remboursé.

**9 A.M. À MIDI: PRÉSENTATION SUR DIAPPOSITIVES**

**APRÈS LE BUFFET À 13H30**

**SUPER GRANDE VENTE DE PROPRIÉTÉS À REVENU**

**Sur place à l'Hôtel Bonaventure de la Place Bonaventure**

Le dépôt du budget provincial, le jeudi 1er mai, a généré une pluie de nouvelles émissions admissibles au Régime d'épargne-actions (REA). Craignant l'abolition du REA, plusieurs entreprises se sont en effet précipitées à la Commission des valeurs mobilières du Québec, question d'y déposer des prospectus préliminaires avant la divulgation du budget par M. Gérard D. Lévesque.

Pas moins de neuf projets d'émission ont été mis sur la table, de quoi remplir notre compte REA. Sur les neuf compagnies émettrices, trois font pour la première fois un appel public à l'épargne. Ces compagnies sont Le Studio André Perry, Miron et Lévesque Beaubien. Les autres compagnies à faire une émission admissible au REA sont Corporation La Laurentienne, Gaz Métropolitain, Unigesco, Tembec et Logistec. Ces dernières compagnies ont déjà des actions inscrites en bourse.

À part celles d'Unigesco et de Gaz Métropolitain, toutes ces émissions ont été analysées et classées dans notre tableau "Analysez avant d'acheter". Les prospectus de Gaz Métropolitain et d'Unigesco seront analysés la semaine prochaine.

Les titres offerts par Studio Perry (voir article p. 53) s'avèrent l'achat de la semaine. L'émission vient au sixième rang sur 17 titres analysés jusqu'ici cette année.

D'une régularité impeccable sur le plan de la rentabilité et de la croissance des ventes, Perry s'est mérité une note qualitative de 10 dans notre tableau et ce, malgré sa petite taille. Le rendement moyen annuel sur l'avoir des actionnaires fut de 35,7 % pour les deux derniers exercices. La croissance annuelle composée des

## Neuf nouvelles émissions sur le marché

# Le Studio André Perry : l'émission de la semaine

ventes pour les quatre dernières années fut de 43 %. Dans le tableau, nous avons préféré pondérer cette croissance en donnant plus d'importance à l'augmentation des ventes des deux dernières années. C'est pourquoi, la moyenne apparaissant au tableau est de 30 % au lieu de 42 %.

Les actions de Perry seront émises à 3,50 \$, soit un multiple cours/bénéfice prévu de 16,7 fois. Ce n'est pas donné, mais, pour un titre de qualité, il faut payer le prix. Un bon de souscription attaché à chaque action vient ajouter à l'attrait du placement. Nous avons donné une valeur de 0,50 \$ pour le bon, ce qui réduit le prix effectif de l'action à 3 \$. L'émission est petite et nul doute que les investisseurs, feront la queue pour en bénéficier.

### Lévesque

Après Disnat et Geoffrion Leclerc, voici qu'à son tour Lévesque Beaubien annonce cette année, une première émission d'actions. Selon nos sources d'information, Lévesque émettra pour 40 M\$ d'actions à près de 10 \$ chacune. Pour les besoins de nos calculs, nous avons supposé que la valeur marchande de Lévesque Beaubien sera de 13,2 fois son bénéfice prévu pour l'exercice se terminant le 31 mai 1986. Nous avons établi ce bénéfice à 8,4 M\$. Au fur et à mesure que les détails de l'émission se précisent, le classement de Lévesque dans notre tableau sera modifié au besoin.

L'excellente performance financière qu'a connue

cette maison de courtage au fil des ans témoigne largement de son dynamisme. Au cours des quatre dernières années, les ventes ont crû au rythme annuel composé de 22,6 % alors que le rendement moyen annuel sur l'avoir des actionnaires fut de 20,12 % pour les deux derniers exercices. L'endettement de l'entreprise est toutefois très élevé.

Le titre sera émis à un multiple raisonnable par rapport au bénéfice net prévu, soit 13,2 fois le profit net prévu de 0,76 \$ l'action pour l'exercice se terminant le 31 mai 1986. Notez que le bénéfice projeté porte uniquement sur l'exercice en cours, qui tire à sa fin. Il eut été certainement plus juste de tenter de projeter le bénéfice net du prochain exercice. Nous sommes toutefois très à l'aise avec cette évaluation étant donné la nature très cyclique de l'industrie des valeurs mobilières.

### Miron

Un producteur de ciment qui n'aura bientôt plus de carrière émettra aussi des actions pour la première fois. Ce producteur est nul autre que Miron, cette compagnie qui m'a fait sursauter toute mon enfance, chaque jour, à midi pile, heure de dynamitage.

Miron entend émettre 3 millions d'actions ordinaires à 12 \$ l'action environ. Avec les quelque 36 M\$ qui proviendront de l'émission, Miron entend notamment moderniser son équipement et son réseau de distribution. D'ici à ce que sa carrière soit réaménagée, Miron s'approvision-

nera en matière première à même ses stocks et auprès d'autres carrières.

À un prix de 12 \$, l'action de Miron sera émise en bas de sa valeur comptable après l'émission. L'année 1985 s'est soldée par des ventes records pour Miron, soit 81 M\$. Mais, avant 1985, les ventes de la firme ont diminué, passant de 62,5 M\$ en 1981 à 56,3 M\$ en 1984. En tenant compte des ventes anémiques des années passées, il est difficile de croire que Miron pourra accroître de beaucoup ses ventes en 1986 par rapport à celles de 1985.

De surcroît, Miron devra en 1988 avoir cessé l'exploitation de son site d'enfouissement des déchets, qui génère des ventes de 10 M\$ l'an. Pour les besoins de l'analyse, nous avons projeté des ventes de 88 M\$ et un bénéfice net par action de 0,76 \$ pour Miron en 1986. Les actions seront donc vendues à 15,8 fois les bénéfices prévus ce qui n'est pas donné étant donné le caractère très cyclique de l'entreprise.

Le prochain site que pourrait choisir Miron pour sa carrière (on parle d'établir la carrière à St-Constant, sur la rive sud de Montréal) contiendrait-elle des teneurs en roche comparables à celles de la carrière de St-Michel à Montréal ? C'est là une autre dimension du risque dont devra tenir compte l'investisseur en achetant les actions de Miron.

### Logistec

Logistec, une firme spécialisée dans l'arrimage,

fera une émission de 2 millions d'actions subalternes. L'arrimage est le chargement et le déchargement de la cargaison des bateaux. L'entreprise possède également une flotte de quatre bateaux.

L'action de Logistec sera vendue près de sa valeur comptable après l'émission. Nous prévoyons un bénéfice net par action de 0,47 \$ en 1986 pour la compagnie. Notez que cette prévision est très aléatoire en raison des mauvais résultats divulgués récemment pour le premier trimestre 1986. Ces résultats font état d'une perte de 952 000 \$, ou 0,65 \$ par action, contre une perte de 250 000 \$, ou 0,17 \$ l'action, pour le même trimestre de l'an passé. De toute façon, les actions de Logistec se transigent à 19 fois le bénéfice net par action prévu en 1986, ce qui est très élevé.

### La Laurentienne

Corporation La Laurentienne fera appel une seconde fois en moins d'un an à l'épargne publique des Québécois. L'action se transige autour de 13,50 \$ alors que sa valeur comptable après l'émission est évaluée à 14,88 \$. M. Claude Castonguay a déclaré qu'en 1986, la firme qu'il dirige connaîtra une forte progression de sa rentabilité. Jusqu'à maintenant, La Laurentienne a éprouvé des difficultés sur ce plan comme le démontre d'ailleurs son rendement sur l'avoir des actionnaires qui fut de seulement 5,52 % l'an en moyenne au cours des quatre dernières années.

La bête noire du groupe

fut la mauvaise conjoncture accablant l'industrie de l'assurance générale. Or, avec les hausses farouches de prime que nous connaissons depuis maintenant plus d'un an, un redressement de la situation devrait se manifester en 1986 pour toute l'industrie de l'assurance. Un tel redressement devrait se traduire pour La Laurentienne par des gains importants du côté du bénéfice net. S'échangeant en bas de sa valeur au livre, l'action de La Laurentienne pourrait donc présenter une belle occasion de placement advenant que le virage attendu de la division de l'assurance générale se fasse en 1986.

Canam Manac et Tembec viennent au dernier rang dans notre tableau.

Canam est certes une entreprise dynamique. Mais, à un multiple de 20,3 fois le bénéfice projeté en 1986, l'action de l'entreprise se vend cher.

Quant à Tembec, il s'agit d'une firme qui a des problèmes de rentabilité. Ces problèmes viennent en grande partie des mauvaises positions prises par l'entreprise sur le marché des changes. L'effet négatif de ces positions s'estompera en 1986 pour disparaître en 1988. Le prix de la pâte s'est redressé au cours des derniers mois. Tembec devrait profiter de cette situation.

### CLAUDE CHIASSON



## ANALYSEZ AVANT D'ACHETER TABLEAU COMPARATIF DE LA VALEUR DE NOUVELLES ÉMISSIONS

Nom des compagnies	Dédution	Prix à l'émission	Valeur comptable		Bénéfice net par action (1)	Multiple cours/bénéfice	Ratio d'endettement apr. émis.	Croissance des ventes	Rendement sur l'avoir des actionnaires	Pointage brut	Valeur qualitative (4)	Pointage net	Souscripteurs
			ap. émis.	Prime payée									
Hubbard	100 %	5,00 \$	2,40 \$	52,0 %	0,48 \$	10,4	0,01	30,00 %	43,70 %	21	5	16	Lévesque Beaubien
Cinram (vendu)	0 %	9,75 \$	5,57 \$	42,9 %	0,62 \$	15,7	0,22	22,10 %	33,61 %	33	10	23	D.S.P./First Mar.
Disnat (vendu)	75 %	1,57 \$(3)	0,53 \$	66,2 %	0,14 \$	11,2	0,37	32,80 %	82,93 %	31	7	24	Geoffrion
SR Telecom	75 %	6,50 \$	2,03 \$	68,8 %	0,41 \$	15,9	0,16	39,90 %	23,38 %	36	12	24	Nesbitt/Wood Gundy
SNC	50 %	13,50 \$	13,13 \$	2,77 %	1,03 \$	13,12	0,34	5,00 %	22,69 %	39	14	25	Wood Gundy/Lévesque
Studio Perry	75 %	3,00 \$(5)	1,53 \$	49,0 %	0,18 \$	16,7	0,33	30,00 %	35,67 %	36	10	26	Geoffrion
Premdor (vendu)	0 %	10,00 \$	5,09 \$	49,1 %	0,68 \$	14,7	0,46	23,00 %	19,47 %	45	13	32	Wood Gundy
Lévesque	50 %	10,00 \$	5,95 \$	40,5 %	0,76 \$	13,2	0,78	22,60 %	20,12 %	43	10	33	W.G./Geoff./McNeil
Radiomutuel (vendu)	50 %	7,66 \$(3)	4,69 \$	38,8 %	0,48 \$(2)	16,0	0	10,00 %	7,70 %	43	10	33	Lévesque
Miron	50 %	12,00 \$	13,39 \$	-11,6 %	0,76 \$	15,8	0,14	6,70 %	6,11 %	43	10	33	Geoff./Lévesque
American Can (ven.)	0 %	13,75 \$	6,19 \$	55,0 %	1,25 \$	11,0	0,66	4,70 %	39,08 %	50	14	36	Dom./Gord. Cap.
Belkin (vendu)	0 %	16,00 \$	8,59 \$	46,3 %	1,21 \$	13,2	0,58	10,00 %	18,16 %	53	14	39	McLeod/W. Gundy
Logistec	50 %	9,00 \$	8,56 \$	4,9 %	0,47 \$	19,1	0,33	8,60 %	13,72 %	51	10	41	Geoff./McLeod
Laurentienne	50 %	13,50 \$	14,88 \$	-10,2 %	0,70 \$	19,3	0,38	14,50 %	5,52 %	55	12	43	Geoff./McLeod
Geoffrion	75 %	6,00 \$	1,81 \$	69,8 %	0,30 \$	20,0	0,30	18,36 %	11,93 %	59	10	49	Lévesque/McNeil
Canam Manac	50 %	13,83 \$	3,72 \$	73,1 %	0,68 \$	20,3	0,35	19,70 %	18,96 %	61	10	51	Lévesque/Geoffrion
Tembec	75 %	3,15 \$	5,53 \$	-75,6 %	0,19 \$	n.a.	0,56	2,90 %	-2,29 %	66	3	63	Nesb./McLeod/McNeil/D.S.P.

(1) Bénéfice net projeté pour l'exercice en cours.

(2) Bénéfice net projeté avant le poste extraordinaire de l'exercice 1986-87.

(3) Le prix à l'émission tient compte de la valeur actualisée du dividende annuel versé aux détenteurs des actions.

(4) Valeur de 1 à 17 accordée pour tenir compte de facteurs comme la qualité des gestionnaires et le marché potentiel de la firme. Plus ce chiffre est élevé, plus il favorise le classement de l'entreprise.

(5) Le prix à l'émission tient compte d'une valeur de 0,50 \$ pour le bon de souscription.

Ce tableau est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, totale ou partielle, est interdite sans le consentement écrit du journal LES AFFAIRES © Publications Les Affaires Inc. 1986

# Logistec: une 1<sup>ère</sup> émission dans le cadre du REA

■ **Logistec Corporation** (Mtl, 9,50 \$), le plus important armateur de l'est du Canada, procédera à une émission d'environ 2 M d'actions subalternes de catégorie B au prix de quelque 9,25 \$ chacune. Les titres seront admissibles à une déduction de 50 % dans le cadre du Régime d'épargne-actions (REA) du Québec. C'est la première fois que la compagnie effectue une émission dans le cadre du REA.

Les activités d'arrimage consistent à charger et à décharger les navires d'entreprises de navigation avec qui Logistec a signé des contrats d'exclusivité. Logistec fournit le personnel pour surveiller les marchandises.

De plus, Logistec offre aux expéditeurs la possibilité d'entreposer à court terme et à long terme des marchandises en transit. Les activités d'arrimage représentent 70 % de son chiffre d'affaires de 52,1 M\$ en 1985.

Au fil des ans, Logistec a étendu ses activités au transport maritime côtier pour l'approvisionnement de la Basse Côte-Nord et de l'Arctique. Les contrats pour desservir ces régions sont accordés et renouvelés sur une base de soumissions publiques annuelles. Un chantier maritime spécialisé dans la construction et la réparation de navire de pêche complète le secteur de navigation, qui représente au total 20 % du chiffre d'affaires

de Logistec.

D'autre part, Logistec est active à titre d'agent général, c'est-à-dire la représentation exclusive de compagnies de navigation au Canada. Cette activité inclut notamment la commercialisation de la compagnie de navigation représentée et l'enregistrement des cargos. De plus, Logistec est également agent portuaire dans plusieurs ports de l'est du Canada. La compagnie de Montréal s'occupe alors de l'entretien des bateaux et de l'approvisionnement des équipages.

Le produit de l'émission servira à l'achat de nouveaux équipements et à la réduction de la dette à long terme de la compa-

gnie. Les principaux détenteurs d'actions ordinaires de Logistec sont MM. **Roger Paquin et Paul Gourdeau**, avec 57,6 % des actions ordinaires, la **Caisse de dépôt et placement du Québec** avec 13,9 %, et M. **Luc Carignan**, avec 11,2 %. En tout, 1,45 M d'actions ordinaires sont en circulation et donnent 30 droits de vote par action à leur détenteur contre un seul droit de vote par action pour les nouvelles actions subalternes. Les actions subalternes donneront à leur détenteur le droit de recevoir un dividende égal à 110 % de celui versé sur les actions ordinaires. Lors du dernier exercice, le dividende par action a été de 0,40 \$.

# Après McNeil, Geoffrion et Disnat, Lévesque Beaubien devient publique

■ **Lévesque Beaubien**, la plus importante maison de courtage de valeurs mobilières à propriété québécoise, lance un premier appel à l'épargne publique. L'entreprise a déposé, il y a quelques jours, un prospectus préliminaire auprès de la **Commission des valeurs mobilières du Québec** pour une émission d'environ 40 M\$ d'action subalternes de catégorie A au prix unitaire d'environ 10 \$.

Ces actions donneront droit à une déduction de 50 % dans le cadre du Régime d'épargne-actions. Le produit de l'émission servira à rembourser une partie de la dette de la compagnie et à financer l'expansion de ses acti-

tivités. Les maisons de courtage **Dominion Securities Pitfield, Wood Gundy, Geoffrion Leclerc et McNeil Mantha** sont les preneurs fermes de l'émission.

Lévesque Beaubien exerce ses activités de courtage par l'entremise de son réseau de 25 succursales, dont 14 au Québec, huit dans le reste du Canada et trois en Europe. Les principales sources de revenus de Lévesque Beaubien proviennent des activités d'intermédiaire, des transactions que l'entreprise effectue pour son propre compte, de souscriptions de nouvelles émissions de titres et de revenus d'intérêt.

Les activités d'intermédiaire consiste en la vente et en l'achat de

valeurs mobilières pour le compte de ses clients. Cette fonction a représenté 31,8 % des revenus de 82,2 M\$ qu'a obtenus Lévesque lors de la période de neuf mois qui a pris fin le 28 février dernier.

L'entreprise de Montréal achète et vend aussi des titres pour son propre compte. Son portefeuille avait une valeur marchande de 280,9 M\$ le 28 février dernier. La maison de courtage a obtenu 15,4 % de ses revenus des trois premiers trimestres de 1986 grâce à cette activité, soit presque trois fois le pourcentage de 1981.

Lévesque Beaubien agit également à titre de preneur ferme lors d'émissions d'actions et d'obligations. Cette activité a

représenté 24,4 % des revenus de Lévesque en 1986, soit approximativement la même proportion qu'au cours des cinq années précédentes.

La compagnie reçoit des intérêts des obligations qu'elle détient, des placements effectués sur le marché monétaire et des prêts sur marge qu'elle consent à ses clients. Cette source de revenu a contribué pour 25,7 % des revenus de Lévesque, un pourcentage comparable à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, le reste des revenus de Lévesque, soit 3,7 %, ont été obtenus en fournissant des services, notamment la consultation auprès des entreprises.

# Miron émettra 36 M\$ d'actions pour se relocaliser

■ Le producteur de ciment **Miron**, de Montréal, a récemment déposé un prospectus préliminaire à la **Commission des valeurs mobilières du Québec** pour émettre 3 M d'unités au prix de 12 \$ chacune. Chaque unité comprend une action subalterne de classe A et un bon de souscription. Ces titres seront admissibles à une déduction de 50 % dans le cadre du Régime d'épargne-actions. Les maisons de courtage **Geoffrion Leclerc et Lévesque Beaubien** agissent à titre de preneurs fermes pour cette émission.

Les produits de l'émission servira à financer la première phase de la relo-

calisation des installations de Miron présentement situées dans le quartier St-Michel dans le nord de Montréal. À la suite de pressions effectués par des citoyens des quartiers adjacents qui se plaignaient de la pollution causée par l'usine de ciment, la Ville de Montréal a acheté les terrains de Miron pour 45 M\$ en juin 1984. Selon l'entente avec la ville, Miron doit cesser la production en octobre prochain et libérer le terrain pour le 1er avril 1987.

La première phase de relocalisation comprend la modernisation et l'expansion des activités de fabrication et de distribu-

tion de béton, la relocalisation des équipements de fabrication de blocs de béton ailleurs dans la région métropolitaine ainsi que la construction et l'acquisition de centres de distribution de ciment en vrac en Ontario et en Nouvelle-Angleterre. Miron s'approvisionnera alors en ciment de producteurs canadiens ou étrangers.

D'autre part, Miron étudie présentement la possibilité d'entreprendre la deuxième phase de son projet, soit la construction d'une usine de ciment, peut-être sur un terrain qu'elle a acheté à St-Constant, sur la rive

sud, près de Montréal. La réalisation de cette deuxième phase dépendra notamment du prix et des autres conditions qui prévaudront sur le marché du ciment dans les prochaines années.

La direction de Miron prévoit qu'il en coûterait environ 50 M\$ pour rebâtir son usine et que les travaux dureraient 18 mois. Les fonds nécessaires à cette construction proviendraient de l'exercice des bons de souscription et des fonds autogénérés.

**CLAUDE PROULX**

N.D.L.R. Le journal LES AFFAIRES publie sous cette rubrique une brève description des plus récentes émissions de titres qui sont offerts sur le marché québécois.

## Régime d'épargne-actions (REA)

- **Unigesco**: émission d'actions subalternes admissibles à 50 % au REA. Preneur ferme: **Geoffrion Leclerc**.
- **Gaz Métropolitain**: émission d'actions ordinaires admissibles à 75 % au REA. Preneurs fermes: **Lévesque Beaubien, Geoffrion Leclerc, Nesbitt Thomson et Wood Gundy**.
- **Logistec**: émission de 2 millions d'actions subalternes admissibles à 50 % au REA. Preneurs fermes: **Geoffrion Leclerc et Dominion Securities**.
- **Tembec**: émission entre 10 M\$ et 15 M\$ d'actions avec crédit d'impôt et admissibles à 75 % au REA. Preneurs fermes: **Nesbitt Thomson, McLeod Young Weir, McNeil Mantha et Dominion Securities**.
- **Miron**: émission de 36 M\$ d'actions subalternes et de bons de souscription à 12 \$ l'unité environ. Admissibles à 50 % au REA. Preneurs fermes: **Geoffrion Leclerc et Lévesque Beaubien**.
- **Lévesque Beaubien**: émission de 40 M\$ d'actions subalternes à 10 \$ chacune environ. Admissibles à 50 % au REA. Preneurs fermes: **Dominion Securities, Wood Gundy, Geoffrion Leclerc et McNeil Mantha**.
- **Le Studio André Perry**: émission de un million d'actions subalternes à 3,50 \$ chacune et de un million de bons de souscription permettant d'acheter une nouvelle action à 4 \$. Admissible à 75 % au REA. Preneur ferme: **Geoffrion Leclerc**.
- **Corporation du Groupe La Laurentienne**: émission d'actions subalternes admissibles à 50 % au REA. Preneurs fermes: **Geoffrion Leclerc, McLeod Young Weir, Lévesque Beaubien et Nesbitt Thomson**.
- **Canam manac**: émission d'actions ordinaires admissibles à 50 % au REA. Preneurs fermes: **Richardson Greenshields, Lévesque Beaubien et Geoffrion Leclerc**.
- **Geoffrion Leclerc**: émission de 10 M\$ environ d'actions ordinaires à près de 6 \$ l'action. Admissibles à 75 % au REA. Preneurs fermes: **Lévesque Beaubien et McNeil Mantha**.
- **Le Groupe SNC**: émission de 50 M\$ environ d'actions ordinaires et d'actions privilégiées convertibles. Les actions ordinaires sont admissibles à 50 % au REA. Preneurs fermes: **Wood Gundy et Lévesque Beaubien**.
- **Les Teinturiers Hubbard**: émission de 1 350 000 actions ordinaires à 5 \$ l'action. Admissible à 100 % au REA. Preneur ferme: **Lévesque Beaubien**.
- **SR Telecom**: émission d'actions ordinaires admissibles à 75 % au REA. Preneurs fermes: **Nesbitt Thomson et Wood Gundy**.

## Autres

- **Guaranty Trustco**: émission d'actions ordinaires. Preneurs fermes: **Gordon Capital, Midland Doherty et Dominion Securities**.
- **Gaz Métropolitain**: émission d'actions privilégiées de second rang, série C, à dividende cumulatif à 25 \$. Preneur ferme: **Lévesque Beaubien, Wood Gundy, Nesbitt Thomson et Geoffrion Leclerc**.
- **Brascan**: émission d'actions ordinaires. Preneurs fermes: **Dominion Securities, Merrill Lynch, Gordon Capital, Wood Gundy, Nesbitt Thomson et Burns Fry**.
- **Canfor**: émission d'actions ordinaires. Preneurs fermes: **Wood Gundy et McLeod Young Weir**.
- **Canron inc.**: émission d'unités comprenant une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Preneurs fermes: **Wood Gundy et McLeod Young Weir**.
- **Impérial, Cie d'Assurance-vie**: émission d'actions privilégiées, 2e rang, série 3, à dividende cumulatif et rachetable à 25 \$. Preneurs fermes: **McLeod Young Weir et Wood Gundy**.
- **Bell Canada**: émission de débentures série DR. Preneurs fermes: **Wood Gundy, Dominion Securities, Richardson et Lévesque Beaubien**.
- **Corporation Financière Trilon**: émission de 1 700 000 actions ordinaires au prix unitaire de 30 \$. Preneurs fermes: **Merrill Lynch, Dominion Securities, Gordon Capital, McLeod Young Weir, Nesbitt Thomson et Wood Gundy**.
- **West Fraser Timber Co.**: émission d'actions ordinaires. Preneur ferme: **Wood Gundy**.
- **Ressources Norcen**: émission de 4 millions d'actions privilégiées, de second rang, série A à dividende cumulatif de 8,12 % au prix de 25 \$. Preneurs fermes: **Wood Gundy et Dominion Securities**.

## RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS DU QUÉBEC

Compagnie	Nom dans les pages boursières	Catégorie d'actions	Date du visa <sup>(i)</sup>	Dédution en %	Montant de l'émission <sup>(h)</sup>	Prix de l'action			Dividende annuel	Rendement (div./prix de l'action)	Fin d'exerc.	Bénéf. par action		Ratio <sup>(f)</sup> cours/bénéfice	52 dernières semaines		
						Prix à l'émiss.	Fermeture					Variation en %	au dern. exercice complet		depuis le dernier exercice	Haut	Bas
							02-05-86	sem.préc.									
<b>ÉMISSIONS DE 1986</b>																	
Comm. Radiomutuel	Cmrd.a	Sub.cat.A	24/04	50	8,5M\$ <sup>(f)</sup>	8,50	8,25	8,50	-2,94	0,40	4,85	08-85	—	3m 0,03	—	9,00	4,45
Disnat inc.*	—	Ordin.	23/04	75	2 M\$ <sup>(f)</sup>	2,00	0,00	0,00	—	0,16	—	09-85	—	—	—	0,00	0,00
Peerless	Peerless	Ordin.	19/02	75	16 M\$ <sup>(f)</sup>	8,88	13,25	13,38	-0,97	0,05	0,38	02-85	(1,08)	10m 1,11	—	14,50	8,50
Te-Comm Electronique*	Te-Com	Ordin.	07/03	100	2,6 M\$ <sup>(f)</sup>	1,60	3,05	3,40	-10,29	0,00	0,00	11-85	0,00	7m 0,07	—	3,60	2,20
<b>ÉMISSIONS DE 1985</b>																	
A.C.S.I. (Groupe)*	ACSI	Ordin.	29/11	150	3,2M\$	2,00	5,88	6,25	-5,92	0,00	0,00	06-85	0,13	—	45,23	6,50	1,95
Abcourt (Mines) inc.	Abctpa	Pri.cv.9.0	11/12	150	7 M\$	7,00	3,60	3,90	-7,69	0,63	17,50	—	n.a.	n.a.	—	6,38	3,60
Aiguebelle	Aigue	Ordin.	12/03	100	9 M\$	5,00	2,25	2,40	-6,25	0,00	0,00	03-85	(0,11)	3m (0,05)	—	4,50	2,05
Artopex Intern'l*	Artopex	Ordin.	31/10	150	4,9M\$ <sup>(f)</sup>	5,00	10,63	11,38	-6,59	0,00	0,00	12-85	0,63	3m 0,14	16,87	12,00	4,10
Augmitto Explo.	Augmitto	Ordin.	19/09	150	0,6M\$	1,00	1,10	1,10	0,00	0,00	0,00	—	—	—	—	1,55	0,90
Aunore (Ress.)	Aunore	Ordin. <sup>(a)</sup>	25/04	150	1,6M\$	2,50	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	—	—	—	—	2,25	0,90
Banque Nationale	Bque Nat	Ordin.	07/06	50 <sup>(c)</sup>	30 M\$	20,75	28,38	29,38	-3,40	1,00	3,52	10-85	3,56	3m 0,87	7,97	30,13	22,25
Belmoral (Mines)	Belmoral	Ordin.	13/12	100	7,1M\$	3,00	2,85	3,05	-6,56	0,00	0,00	—	—	—	—	3,75	2,60
Blitrite Nightingale*	Blitrite	Ordin. <sup>(a)</sup>	05/12	100	11,4M\$	8,50	11,75	12,50	-6,00	0,00	0,00	12-85	0,76	—	15,46	14,75	7,00
Bombardier	Bomb B	Sub.cl.B	20/06	75	23 M\$	13,00	21,25	21,38	-0,61	0,40	1,88	01-86	1,33	—	15,98	22,50	14,25
Brosnor (Explo.)	Brosnorex	Ordin. <sup>(a)</sup>	30/10	100	0,6M\$	0,88	0,39	0,38	2,63	0,00	0,00	—	—	—	—	0,85	0,30
Cascades inc.	Cascades	Ordin.	17/09	100	17,2M\$	10,75	23,50	24,63	-4,59	0,00	0,00	12-85	0,85	3m 0,20	27,65	26,00	10,88
Central Dynamics	Cent.D.sér.1	Pr.cv.B	05/09	150	3 M\$	5,00	2,65	2,60	1,92	0,40	15,09	03-85	n.a.	n.a.	—	4,25	2,50
CFCF inc.*	CFCF inc.	Sub.	31/05	75	21,5M\$ <sup>(f)</sup>	13,75	21,13	21,50	-1,72	0,20	0,95	08-85	0,94	6m 0,56	22,48	23,75	15,25
Charan (Indust) inc.	Charan	Ordin.	02/12	100	8,3M\$	10,00	13,38	14,00	-4,43	0,00	0,00	09-85	0,53	3m 0,15	25,25	15,25	8,75
Cogeco (Groupe)*	Cogeco	Sub.	08/11	100	8,3M\$	7,50	10,00	10,63	-5,93	0,09	0,90	08-85	0,49	3m 0,10	20,41	11,25	5,75
Comm. Radiomutuel*	Cmrd.a	Sub.cat.A	03/09	100	12,6M\$	5,00	8,25	8,50	-2,94	0,40	4,85	08-85	—	6m 0,05	—	9,00	4,45
Cons. Bathurst	C Bath A	Ordin.	09/04	50	52,9M\$	16,75	26,50	27,25	-2,75	0,60	2,26	12-85	1,40	3m 0,22	18,93	28,63	18,13
Cont'l Pharma Cryo.A*	CPCI.A	Sub.cat.A	24/10	100	5 M\$ <sup>(f)</sup>	5,00	7,00	7,25	-3,45	0,20	2,86	07-85	0,21	6m 0,13	33,33	7,88	4,20
Cont'l Pharma Cryo.B*	CPCI.B	Ord.cat.B	24/10	150	5 M\$ <sup>(f)</sup>	5,00	7,00	7,25	-3,45	0,00	0,00	07-85	0,21	6m 0,13	33,33	8,00	4,20
Datamark*	Datamark	Ordin.	07/06	150	2 M\$	2,00	6,00	5,63	6,57	0,00	0,00	12-85	0,19	—	31,58	6,88	2,95
Dofo inc.*	Dofo inc.	Ordin.	30/05	50	24,8M\$	9,75	12,88	13,13	-1,90	0,85	6,60	12-85	0,97	—	13,28	13,88	9,00
Domtar	Domtar	Ordin.	06/06	50	39,4M\$	23,40	32,00	31,25	2,40	1,00	3,13	12-85	2,33	3m 0,72	13,73	33,00	21,88
Donohue inc.	Donohue	Ordin.	06/12	50	29,6M\$	17,38	27,25	28,00	-2,68	0,72	2,64	12-85	1,54	3m 0,27	17,69	28,38	17,88
Eider inc. (Ress.)	Eider.A	Ordin.cat.A	07/05	100	0,1M\$ <sup>(f)</sup>	0,70	0,77	0,69	11,59	0,00	0,00	—	—	—	—	1,19	0,45
Équipement Denis*	Éq. Denis	Ordin.	20/09	150	2 M\$	2,00	3,40	3,90	-12,82	0,00	0,00	02-85	0,03	n.a.	113,33	4,00	1,90
Fibres Armtex*	F.ax6.5	Pr.sér.1	15/11	150	2,2M\$	2,00	2,05	1,85	10,81	0,13	6,34	07-85	n.a.	n.a.	—	2,10	1,50
Gaz Métropolitain	Gaz Métr	Ordin.	08/08	100	69,3M\$	11,50	11,88	12,00	-1,00	0,68	5,72	09-85	1,20	3m 0,54	9,90	12,13	10,13
Gr. La Laurentienne*	Glaub	Sub.cl.B <sup>(a)</sup>	09/10	50	31,9M\$	10,00	13,00	13,75	-5,45	0,24	1,85	12-85	0,59	—	22,03	14,25	9,25
Guardcor*	Guardcor	Ordin. <sup>(a)</sup>	29/03	150	10 M\$	10,00	6,13	6,38	-3,92	0,00	0,00	12-85	0,30	—	20,43	7,50	6,13
Hypocrat inc.*	Hypocrat	Ordin.	09/12	150	2 M\$	3,30	9,00	9,75	-7,69	0,00	0,00	08-85	0,07	6m 0,14	128,57	9,75	2,20
Ideal Métal inc.*	Ideal Mtl	Ordin.	12/12	150	13,1M\$	5,25	7,13	6,88	3,63	0,10	1,40	09-85	0,52	3m 0,15	13,71	7,63	4,00
IPL inc.*	IPL INC	Ordin.	24/10	150	5,6M\$	5,75	10,38	10,38	0,00	0,00	0,00	09-85	0,45	3m 0,09	23,07	12,00	6,13
Kaufel (Groupe)*	Kaufel	Ordin.	03/10	150	6,3M\$	6,00	13,88	14,25	-2,60	0,00	0,00	08-85	0,65	6m 0,40	21,35	15,88	4,85
La Pause (Ressources)*	La Pause	Ordin.	22/10	100	0,3M\$	0,70	0,30	0,30	0,00	0,00	0,00	—	—	—	—	0,55	0,20
Lacroix (Groupe) inc.*	Lacroix	Ordin.	19/12	150	2,7M\$	3,50	3,00	3,30	-9,09	0,00	0,00	02-85	—	—	—	3,65	2,50
Lambert-Somec inc.*	Lamso	Ordin.	26/11	150	5 M\$	3,25	5,75	6,38	-9,87	0,00	0,00	12-85	0,41	—	14,02	7,38	2,10
Lavalin Tech.*	Lvltec	Ordin. <sup>(b)</sup>	10/12	100	10 M\$	5,00	3,60	3,70	-2,70	0,00	0,00	—	—	—	—	4,55	3,10
Louvem inc.	Louvem	Ordin.	28/03	150	1,2M\$	2,00	1,21	1,29	-6,20	0,00	0,00	—	—	—	—	1,85	1,00
M-Corp. inc.	M Corp	Ordin.	06/11	150	4,8M\$	14,75	24,50	24,63	-0,53	0,20	0,82	12-85	1,10	3m 0,36	22,27	26,88	14,25
Matco Mart inc.*	Matco	Ordin.	27/11	150	2,5M\$ <sup>(f)</sup>	2,50	2,55	2,55	0,00	0,00	0,00	10-85	0,27	3m 0,02	9,44	3,45	1,60
Memotec Data inc.*	Memotec	Ordin. <sup>(b)</sup>	13/11	150	11,6M\$	7,50	10,00	10,88	-8,09	0,00	0,00	12-85	0,53	—	18,87	12,25	6,00
MPA Video*	MPA Vid	Ordin.	01/10	150	3,5M\$	4,25	3,00	3,05	-1,64	0,00	0,00	11-85	0,32	3m 0,07	9,38	5,50	2,70
Multidev Imm. Ord.*	Multidev	Ordin. <sup>(a)</sup>	29/08	150	3,3M\$	3,00**	6,13	7,63	-19,66	0,00	0,00	11-85	0,18	—	34,06	7,75	2,90
Multi. A	Multi. A	Pr.cv.A(7.5)	27/12	150	4,2M\$	4,75	6,50	7,50	-13,33	0,36	5,54	11-85	n.a.	n.a.	—	7,75	4,25
Office Equipment inc.*	OE INC	Ordin.	13/11	100	9,4M\$	8,00	16,25	17,25	-5,80	0,00	0,00	12-85	0,82	—	19,82	17,75	9,13
Power (Financière)	Power Fin	Ordin.	09/04	50	21,4M\$	27,38	45,25	40,50	11,73	1,00	2,21	12-85	2,66	3m 0,87	17,01	45,25	29,75
Premier Choix TVEC*	Pr.Choix.a	Ordin.	06/11	150	4,6M\$	5,00	8,50	8,88	-4,28	0,45	5,29	01-86	0,12	—	70,83	9,75	4,20
Promatek Itée*	Promatek	Ordin.	07/10	150	3,9M\$ <sup>(f)</sup>	3,25	3,25	3,40	-4,41	0,00	0,00	06-85	0,22	6m 0,14	14,77	3,85	2,80
Provigo	Provigo	Ordin.	09/12	100	41,1M\$	16,20	19,75	20,00	-1,25	0,30	1,52	01-86	1,21	—	16,32	22,00	15,25
San Francisco*	San Fran	Ordin.	04/12	150	5,8M\$	5,75	9,75	10,25	-4,88	0,00	0,00	01-85	—	9m 0,16	—	10,75	6,25
Sanivan (Groupe)*	Sanivan	Ordin. <sup>(b)</sup>	06/12	100	4,9M\$	5,00	6,38	6,88	-7,27	0,00	0,00	12-85	0,35	—	18,23	7,00	3,95
Sico inc.*	Sico	Ordin.	04/12	100	27,4M\$	13,75	22,88	22,25	2,83	0,32	1,40	12-85	1,03	—	22,21	23,25	11,13
Sportscene (Rest.)*	Sportscn	Ordin. <sup>(a)</sup>	20/12	150	1,6M\$	2,50	5,25	4,60	14,13	0,00	0,00	05-85	—	—	—	5,38	1,85
St-Laurent (Ciment)	Sl Cem.A	Sub.cl.A	03/09	50	13,9M\$	22,00	35,13	36,50	-3,75	1,20	3,42	12-85	3,82	—	9,20	38,00	25,13
Sumabus inc.*	Sumabus	Ordin.	19/03	100	5 M\$	5,00	7,13	8,00	-10,88	0,00	0,00	06-85	0,64	6m 0,05	11,14	8,00	6,25
Techmire Itée*	Techmire	Ordin.	12/03	150	2,6M\$	4,00	3,15	3,00	5,00	0,00	0,00	07-85	0,19	3m (0,05)	16,58	3,80	2,85
Totec (Groupe)*	Gr.Totec	Ordin. <sup>(a)</sup>	04/12	150	2 M\$	2,00	5,75	6,00	-4,17	0,14	2,43	02-85	0,02	6m 0,15	287,50	9,00	2,00
Uni-Select inc.*	Uni-Select	Ordin.	08/11	150	3 M\$	3,00	6,63	6,63	0,00	0,00	0,00	12-85	0,37				

RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS DU QUÉBEC

BONS DE SOUSCRIPTION

Compagnie	Nom dans les pages boursières	Date d'exercice	Date d'échéance	Modalités d'exercice	Coût à l'émission (*)	Prix d'exercice	Dédution en % (b)	Prix du bon de souscription			52 dernières semaines	
								Fermeture 02-05-86	Semaine précédente	Variation en %	Haut	Bas
Alcan	Alcan Wt	15/12/82	31/12/86	2 demi-bons/action	0,00	36,50	50	8,25	9,25	-10,81	13,25	5,75
Aunore (Ressources)	Aunore.Wt	20/06/85	30/12/87	Un bon/action	0,00	3,50	100	0,21	0,21	0,00	0,40	0,20
Banque Royale	Bq Ry Wt	08/07/83	09/06/88	2 demi-bons/action	0,00	40,00	50	3,00	3,05	-1,64	3,85	2,80
Blitrite Nightingale	Blitrite.Wt	18/12/85	31/12/88	4 bons/action	0,00	10,20	75	2,01	2,10	-4,29	2,60	0,50
Brosnor Explo.	Brosnor.Wt	30/10/85	28/10/86	2 bons/action	0,00	1,00	75	0,03	0,03	0,00	0,13	0,03
C.B. Pak inc.	CB Pak.Wt	10/04/84	15/12/87	2 demi-bons/action	0,75	14,50	75	13,63	15,88	-14,17	16,13	8,88
Charan (Industries)	Charan.Wt	31/10/84	14/11/86	2 demi-bons/action	0,75	4,00	150	9,50	10,00	-5,00	12,00	5,75
Comterm inc.	Comt.Wt	31/01/86	30/01/87	1 bon/action	0,04	1,25	100	0,80	0,96	-16,67	1,45	0,75
Dumagami inc.	Dumaga Wt	00/00/00	12/07/86	2 bons/action	0,00	7,75	100	0,04	0,04	0,00	0,20	0,02
Gr. La Laurentienne	G.lauWt	03/01/86	31/03/88	1 bon/action	0,00	10,00	50	5,00	5,50	-9,09	5,63	2,35
Guardcor	Gdcor.Wt	06/06/85	29/03/90	Un bon/action	0,00	10,00	150	1,30	1,16	12,07	1,70	0,65
Ivaco	Ivaco Wt	31/05/83	15/08/88	Un bon/action	0,00	18,75	50	10,00	10,88	-8,09	11,38	5,00
Lavalin Tech.	Lvltec.Wt	10/12/85	31/01/89	2 demi-bons/action	0,00	5,50	75	1,60	1,45	10,34	2,00	0,40
Louvem inc. sér. 1	LouvWt1	20/01/84	31/12/86	2 bons/action	0,25	5,50	150	0,14	0,10	40,00	0,15	0,05
Louvem inc. sér. 3	LouvWt3	03/08/84	14/06/89	Un bon/action	0,00	5,00	150	0,40	0,36	11,11	0,60	0,21
Memotec Data inc.	Memot. Wt	04/02/86	15/12/86	2 demi-bons/action	0,00	7,50	100	4,75	5,25	-9,52	6,25	1,70
Memotec Data inc.	Memot. Wt	04/02/86	15/12/88	2 demi-bons/action	0,00	8,50	100	4,75	5,25	-9,52	6,25	1,70
Multidev Immobilia	Multi.Wt	13/09/85	30/11/87	2 bons/action	0,25	3,50	100	2,60	2,80	-7,14	2,95	0,56
Petro-Sun Int. inc.	Pet-Sun Wt	12/12/84	15/01/88	Un bon/action	0,00	4,00	150	1,70	1,75	-2,86	1,85	0,30
Petro-Sun Int. inc.	Pet-Sun Wt	12/12/84	15/01/90	Un bon/action	0,00	5,00	150	1,70	1,75	-2,86	1,85	0,30
Sanivan (Le Groupe)	Sanivn.Wt	01/01/86	23/12/86	2 demi-bons/action	0,00	5,50	75	2,95	3,20	-7,81	3,20	0,55
Sanivan (Le Groupe)	Sanivn.Wt	01/01/86	23/12/87	2 demi-bons/action	0,00	6,25	75	2,95	3,20	-7,81	3,20	0,55
Sportscene (Rest.)	Sport.Wt	31/12/85	31/12/86	Un bon/action	0,00	2,50	100	3,25	3,00	8,33	3,65	0,25
Totec (Groupe)	Gr Totec Wt	30/04/86	31/12/86	2 bons/action	0,00	2,50	100	2,65	2,90	-8,62	3,50	1,90
Totec (Groupe)	Gr Totec Wt	30/04/86	31/12/87	2 bons/action	0,00	2,75	100	2,65	2,90	-8,62	3,50	1,90
U.A.P. inc.	UAPWt	24/02/83	27/02/87	2 demi-bons/2 actions	0,00	26,00	100	28,50	28,50	0,00	32,00	24,50
Unigesco inc.	Uni.Wt	30/09/85	31/12/87	2 demi-bons/action	0,25	5,00	75	3,05	3,40	-10,29	3,70	0,85

a) Le prix d'acquisition indiqué s'applique à l'achat du demi-bon ou du bon entier, en concordance avec la colonne précédente. b) La déduction REA ne s'applique qu'au coût d'acquisition de l'action, à l'exclusion du coût d'achat du bon de souscription s'il y a lieu.

PROGRAMMES DE RÉINVESTISSEMENT DE DIVIDENDES ET D'ACHAT D'ACTIONS

Compagnie	Nom dans les pages boursières	Dédution en %	Prochaine émission	Date de versement	Achat maximum (a) \$	Achat minimum \$	Coût d'ach.	Escomp. Réinv.	Prix de l'action			Dividende annuel	Rendement (1)	Bénéfice/action	Ratio cours/bénéfice	52 dernières semaines	
									Fermeture 02-05-86	Semaine précédente	Var. en %					Haut	Bas
Alcan	Alcan Alu	50	14 juin	14 juin	20 000/an	aucun	Note (c)	non	41,88	43,50	-3,95	1,10(c)	2,63	(2,13)	-19,62	48,25	40,00
B. de Mtl	Bque Mtl	50	30 mai	22 mai	40 000/exerc.	aucun	Note (d)	5%	33,50	34,38	-2,56	1,96	5,85	3,75	8,93	34,63	27,25
BNC	Bque Nat	50	30 mai	29 mai	5 000/trim.	1 000 \$	Note (d)	5%	28,38	29,38	-3,40	1,00	3,52	3,56	7,97	30,13	22,25
B. Royale	Bq Royale	50	23 mai	22 mai	7 500/trim.	300/trim.	Note (d)	5%	32,50	32,50	0,00	2,00	6,15	4,28	7,59	34,63	27,50
Bell Canada (Entrepr.)	BCE	50	16 mai	15 mai	20 000/exerc.	aucun	Note (d)	5%	39,75	40,50	-1,85	2,36	5,94	4,23	9,40	41,88	36,75
Canadien Pacifique	C.P. Ltée	50	28 mai	27 mai	20 000/exerc.	aucun	Note (d)	non	17,25	18,13	-4,85	0,48	2,78	1,11	15,54	20,63	16,25
Domtix	Domtix	75	21 mai	20 mai	4 000/trim.	aucun	Note (d)	5%	20,25	20,75	-2,41	0,48	2,37	(1,18)	-17,16	21,00	14,25
Domtar	Domtar	50	15 juin	13 juin	4 000/trim.	50/trim.	Note (d)	non	32,00	31,25	2,40	1,00	3,13	2,33	13,73	33,00	21,88
Québec Téléphone	Qué Tél	50 (b)(g)	suspendu	suspendu	suspendu	suspendu	Note (d)	-	16,00	15,75	1,58	0,92	5,79	1,32	12,2	16,00	13,63

a) Maximum d'investissement accepté par l'émetteur; pour 1986, on ne peut toutefois inclure dans son REA une tranche de plus de 2 000 \$ déductible à 50 %.  
 b) Seules les actions acquises par réinvestissement de dividendes en vertu d'actions déjà inscrites au REA sont admissibles pour 1986.  
 c) Moyenne de fermeture aux Bourses de Montréal, Toronto et New York pour les 5 jours ouvrables précédant les dates d'émission ou de versement des dividendes.  
 d) Moyenne calculée comme ci-dessus mais en n'utilisant que les cours des Bourses de Montréal et de Toronto.  
 e) Les dividendes sont versés en devises US; pour calculer le rendement, nous les avons converties en devises canadiennes.  
 f) Le rendement représente la valeur du dividende exprimée en pourcentage du cours des actions.  
 g) Fractionnement des actions à trois pour une en 1986.

Ce tableau est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, totale ou partielle, est interdite sans le consentement écrit du journal LES AFFAIRES. © Publications Les Affaires Inc. 1986

Pour la première fois depuis janvier, le portefeuille Régime d'épargne-actions (une action de chaque émission) subit un recul en regard de la fermeture de la semaine précédente.

Pis encore — et toujours pour la première fois — il a subi des pertes plus élevées que celles enregistrées par l'indice canadien du marché de la Bourse de Montréal. 2,49 % pour le portefeuille REA contre 2,07 % pour l'indice.

À noter que les bons de souscription accaparent une bonne partie de la responsabilité pour l'ampleur de la chute moyenne du portefeuille, l'ensemble des bons ayant enregistré au cours de la semaine une perte de 5,73 %.

Le comportement général des titres REA (86 titres en perte, 28 gains et 14 inchangés) n'étonne guère. On le prévoyait depuis quelques semaines déjà. Pas tellement à cause des gains spectaculaires enregistrés depuis quelques semaines qu'en regard de la très forte volatilité que les titres REA connaissent depuis le début de 1986.

En effet, la plupart des

# Le portefeuille REA recule

## ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE REA

Catégorie	Fermeture du 2 mai	Fermeture du 25 avril	Recul en %
Émissions de 1984	380,21	390,20	2,56
Émissions de 1985	670,81	685,59	2,16
Émissions de 1986	24,55	25,28	2,89
Régime de réinvestissement	261,21	266,14	1,85
Sous-total	1 336,78	1 367,21	2,23
Bons de souscription	105,36	111,77	5,73
Total	1 442,14	1 478,98	2,49
Indice XXM	1 576,05	1 609,33	2,07

titres REA ont enregistré des écarts considérables entre leur cours le plus élevé et leur cours le plus faible traités en bourse depuis le début de l'année.

Ainsi, parmi les 64 émissions de 1985, deux titres enregistrent des écarts de plus de 300 % entre leur haut et leur bas des 18 dernières semaines. Il s'agit des actions du groupe Totec (350 %) et des Ordinateurs Hypocrat (343,18 %). Quatre autres ont connu des variations se situant entre 200 et 300 %. Il s'agit de Lambert Somec (251,43 %), du groupe ACSI (233,33 %), du groupe Kaufel (227,42 %)

et des Restaurants Sportscene (226,06 %). Enfin, 21 titres ont connu des écarts de plus de 100 %. Ce qui revient à dire que tout près de la moitié des émissions REA de 1985 se situe dans la catégorie des titres ayant varié de plus de 100 % en quatre mois.

Parmi les émissions de 1984, la situation est bien différente et pour cause, ces titres ayant enregistré une bonne partie de leur plus-value avant le début de 1986. Malgré cela, il s'en trouve six qui ont connu une évolution de plus de 100 %. La palme revient à l'un des titres-surprise du moment, les Papiers Perkins, avec 172 %. Suivent

dans l'ordre: Canam Manac (146,58 %), Cascades (138,97 %); McNeil, Mantha inc. (120 %);

Aligro (111,11 %) et les Mines JAG (100 %).

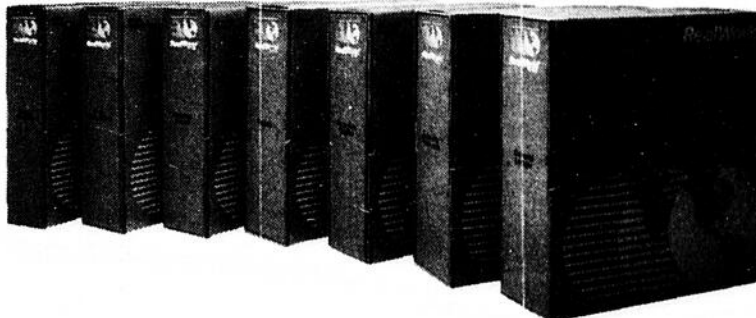
JACQUES HENRI

MAINTENANT DISPONIBLE EN FRANÇAIS



RealWorld — MBSI

Recommandé par plusieurs firmes d'experts-comptables d'envergure nationale



Le logiciel de comptabilité haut de gamme le plus populaire en Amérique du Nord est enfin ici

Distribué exclusivement par:

Sinco Systèmes Inc.

4281 GARAND, VILLE ST-LAURENT, QC H4R 2B4 (514) 332-4750

CONTACTEZ UN DE NOS DÉTAILLANTS:

ENTRÉ CENTRE D'INFORMATIQUE  
555 Dorchester ouest, Montréal H2Z 1B1 (514) 878-1715

ENTRÉ CENTRE D'INFORMATIQUE  
2960 boul. Laurier, Ste-Foy G1V 4S1 (418) 653-8770

MONROE SYSTÈMES DE GESTION LTÉE  
8300 Côte de Liesse, Montréal H4T 1H1 (514) 738-5661

MICRO SYSTÈME MAURICIE INC  
1029 De Mesy Cap de la Madeleine G8T 7E5 (819) 373-9060

nières  
lines  
Bas  
4,45  
0,00  
8,50  
2,20  
1,95  
3,60  
2,05  
4,10  
0,90  
0,90  
22,25  
2,60  
7,00  
14,25  
0,30  
10,88  
2,50  
15,25  
8,75  
5,75  
4,45  
18,13  
4,20  
4,20  
2,95  
9,00  
21,88  
17,88  
0,45  
1,90  
1,50  
10,13  
9,25  
6,13  
2,20  
4,00  
6,13  
4,85  
0,20  
2,50  
2,10  
3,10  
1,00  
14,25  
1,60  
6,00  
2,70  
2,90  
4,25  
9,13  
29,75  
4,20  
2,80  
15,25  
6,25  
3,95  
11,13  
1,65  
25,13  
6,25  
2,85  
2,00  
3,00  
3,55  
7,50  
6,00  
5,63  
0,45  
11,25  
4,30  
4,55  
23,00  
23,00  
18,25  
10,88  
8,75  
8,25  
1,60  
2,05  
2,85  
10,63  
4,75  
12,50  
3,40  
0,32  
1,80  
0,56  
5,00  
14,75  
2,61  
4,00  
2,15  
25,13  
9,50  
25,50  
8,00  
es.  
ction.

# Prendre des profits, c'est bien; éliminer les perdants, c'est mieux

■ Quand on a une invitation à pêcher la truite, on ne reste pas bêtement assis devant son aquarium à contempler les pirouettes et les acrobaties grotesques des poissons rouges.

Cela dit, pourquoi se contenter des "poissons rouges" qui continuent d'encombrer le marché des valeurs mobilières alors qu'il s'y trouve tant de truites vigoureuses et agressives tout à fait disposées à récompenser le pêcheur qui aura su les dénicher.

## Corps morts et canards boiteux

Qu'en est-il de votre portefeuille? Depuis combien de temps négligez-vous de le dépoussiérer? Avez-vous la certitude qu'il ne s'y cache pas des "poissons rouges" dont vous devriez vous débarrasser afin de faire de la place pour les truites frétilantes? Et si vous y avez songé, vous y êtes-vous pris de la bonne manière?

En période de marché fortement haussier comme celui que nous vivons, depuis la fin de février surtout, la tentation est grande de se concentrer sur les titres qui ont monté en flèche et de réaliser des prises de profits que le fisc

a promis de ménager. Rien à redire. Au premier chef vous avez investi dans le but de faire de l'argent.

Pourtant, nombre d'analystes et de conseillers en placements suggèrent exactement le contraire. Ils recommandent de commencer par éliminer les perdants, surtout si vous leur avez laissé le temps de faire leurs preuves.

Leurs arguments ne sont pas dépourvus de bon sens: si vous vendez vos titres vedettes, disent-ils, vous risquez de vous retrouver très vite détenteur d'un portefeuille composé de bois morts et de canards boiteux. Tandis que si vous vous éliminez les perdants, vous ne devriez pas avoir de peine à les remplacer par des titres susceptibles de continuer à grimper.

Bien sûr, il se peut que certains titres traîne-la-patte aient besoin d'un peu plus de temps pour démarrer. Puis que leur côte explose de façon éclatante que vous en oublierez jusqu'aux tra-

## Un conseil en passant

■ Pour chacune de vos transactions, vous recevez de votre courtier un document de confirmation.

Celui-ci donne tous les détails pertinents: nombre et type (ordinaires, subalternes, privilégiées, bons de souscription) des titres achetés ou vendus; nom de l'entreprise émettrice; valeur de la transaction; coût des commissions; dates d'acquisition et de paiement.

Lisez attentivement et vous verrez que votre courtier vous suggère de conserver ce document. Il vous sera pour ainsi dire indispensable quand viendra le temps de préparer

vos prochains rapports d'impôt.

— les montants inscrits à l'achat et à la vente vous permettront de prouver au fisc les gains de capital que vous aurez réalisés ou la perte de capital pour laquelle vous réclamerez une déduction;

— le coût des commissions — ou frais de courtage si vous préférez — entreront par ailleurs dans le calcul des frais financiers (montants dépensés pour gagner de l'argent) que vous voudrez réclamer.

Écoutez le conseil de votre courtier. Conservez ces bouts de papier. Une précaution qui vous évitera bien des ennuis.

casseries qu'ils vous auront causées. À l'inverse, ils peuvent très bien continuer à se détériorer et, par voie de conséquence, à augmenter vos pertes. Comment faire pour vous y retrouver?

## Procéder avec méthode

Ce n'est pas en tirant à

pile ou face que vous saurez si vous avez affaire à d'authentiques perdants ou à de simples retardataires. Vous êtes aussi le seul à pouvoir porter un jugement puisque vous êtes le seul à connaître vos objectifs de placement et les stratégies que vous avez mises en place pour les atteindre. Soyez logique

avec vos objectifs et procédez avec méthode avant de poser des gestes.

Première question à vous poser pour vous aider à porter jugement: le cours de mes actions a-t-il baissé depuis que je les ai achetées ou bien reste-t-il stationnaire? S'il y a eu baisse, comment mes titres se comparent-ils avec ceux d'autres entreprises du même secteur? Si leur performance est moins bonne que la moyenne du secteur, la décision sera facile à prendre.

Secondo: si mes actions n'ont tout simplement pas bougé... ou à peine, depuis que je les ai achetées, leur ai-je accordé un délai suffisant ou devrais-je leur laisser encore un peu de temps pour se tirer d'affaires.

La meilleure attitude que vous puissiez prendre sera sans doute d'examiner le titre à fond, de lire attentivement les conclusions d'études faites par des analystes (votre courtier pourra sans doute vous en procurer), de consulter enfin votre représentant en valeurs mobilières et les copains qui ont réputation de

connaître assez bien le marché, d'avoir du flair et un bon jugement.

Troisième question: comment se comporte le marché à l'égard de mes "poissons rouges"? Il s'agit là d'une notion importante dont vous devez toujours tenir compte dans l'évaluation d'un titre: ce ne sont pas les petits épargnants comme vous et moi mais les investisseurs institutionnels qui font réellement bouger le marché.

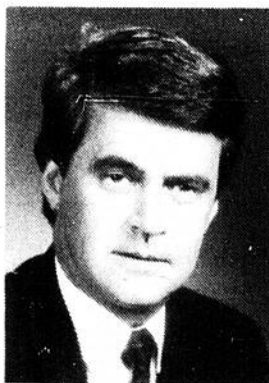
Comment ces derniers ont-ils réagi face au titre qui vous préoccupe? Faites comme eux. Car il n'y a pas de pire erreur dans le domaine du placement que de patauger à contre-courant. Celui qui est le seul à tenir le pas décroche rarement des médailles. Et l'investisseur qui se trouve seul à prédire un bel avenir à un titre que les autres bannissent risque de trouver pénible et harassant le chemin de la fortune.

**JACQUES HENRI**

**Deloitte Haskins + Sells**

**Normandin Barrière + Courey**

comptables agréés/Chartered Accountants



Michel Roussin



Claude Tremblay

Les associés du cabinet d'experts-comptables Deloitte, Haskins & Sells/Normandin, Barrière & Courey annoncent avec grand plaisir que MM. Michel Roussin et Claude Tremblay viennent de s'associer à leur bureau de Montréal.

Diplômé de l'Université de Montréal, M. Roussin est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et siège au sein de divers comités. Il était notamment président du comité de la pratique professionnelle.

Diplômé de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Tremblay est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Il est membre de la Chambre de Commerce de Montréal et aussi de la Chambre de Commerce France-Canada.

Deloitte, Haskins & Sells/Normandin, Barrière & Courey fournit les services de comptabilité, de vérification, d'impôt et de finance à une clientèle très variée, depuis la petite entreprise gérée par son propriétaire jusqu'aux sociétés multinationales, par l'entremise de cabinets d'experts-comptables établis dans 32 villes de Victoria à Halifax, et en association avec des cabinets d'experts-comptables situés dans 60 pays à travers le monde.

Montréal  
Bureau 3210, Édifice de la Banque Royale du Canada  
1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 2W3  
(514) 861-9311

Laval  
2, Place Laval, Bureau 300  
Laval (Québec) H7N 5N6  
(514) 382-4010

## PROFESSIONNELS

### COMPTABLES AGRÉÉS

Quand vous avez besoin d'un CA...  
**GUY GUÉNETTE**  
COMPTABLE AGRÉÉ  
1180 Drummond, Suite 720, Montréal H3G 1V7  
875-5760

### ÉVALUATEURS AGRÉÉS

Résidentiel Commercial Industriel Les Évaluations  
**Pierre St-Arnault Inc.**  
ÉVALUATEURS AGRÉÉS  
VALEUR MARCHANDE — VENTE  
ACQUISITION — TRANSFERT ASSURANCES  
6185 BOUL. TASCHEREAU SUITE 209  
BROSSARD (GALERIES RIVE-SUD) J4Z 1A6  
MONTRÉAL (514) 878-9443 RIVE-SUD (514) 656-9693

### GESTION CONSEILS

**LES GESTIONNAIRES CONSEILS PRODUCTIVITE PLUS.**  
Une équipe: 75 ans dans l'industrie et 25 ans dans la consultation.  
• Diagnostic d'entreprises • Contrôle de la qualité  
• Réduction des coûts • Prix de revient • Cercles de qualité  
• Génie industriel • Organisation du travail  
• Motivation et intéressement du personnel  
• Programme complet d'amélioration de la productivité  
• Plan stratégique (plan Marketing, plan financier, etc.)  
272 ROLLIN, LAVAL, P.Q. H7G 1M3 — (514) 668-8481

Conseillers en distribution physique  
356, rue Le Moyne  
Vieux-Montréal, Québec  
H2Y 1Y3  
514 849-5561  
Aménagement d'entrepôt  
• Diagnostic d'entreprise  
• Système d'expédition  
• Systèmes d'entreposage  
• Productivité  
• Contrôle des stocks  
• Équipement de manutention  
• Réseau de distribution  
• Agrandissement industriel  
• Informatique appliquée

**Samson Bélair**  
Comptables agréés  
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada  
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

### AUTRES

**ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES**  
Fondée en 1892  
Conseils en propriété intellectuelle  
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514) 934-0272, Téléc.: 05-268656, Cable: MARION Telecopier

### AVOCATS

**Barbeau, Sutherland, Falk**  
—avocats—  
**Jacques Barbeau, Q.C.**  
1066 West Hastings Street Vancouver (B.C.) V6E 3X1 (604) 688-7911 Telex 04-508768  
Bureau à Vancouver - Représentation à Tokyo

# Uni-Sélect vise des ventes de 100 M\$

■ Uni-Sélect (Mtl, 6,62 \$) vise des ventes de 100 M\$ pour l'exercice 1986. C'est ce qu'a déclaré M. Robert Chevrier, président de la compagnie, lors de l'assemblée annuelle tenue à Montréal récemment. Le distributeur de pièces d'automobiles a annoncé qu'il avait réalisé un bénéfice net de 428 000 \$, soit 0,05 \$ par action, au premier trimestre qui s'est terminé le 31 mars 1986, comparativement à 168 000 \$, ou 0,07 \$ par action, pour la même période en 1985. La diminution du bénéfice par action est attribuable à un plus grand nombre d'actions en circulation à la suite de l'émission effectuée en 1985.

Les revenus d'Uni-Sé-

lect sont en hausse de 24,4 % au premier trimestre et ont atteint 22,2 M\$. De plus, la compagnie de Boucherville, en banlieue de Montréal, a acquis un centre de distribution au premier trimestre et ajouté 20 nouveaux points de vente à son réseau.

## Office Équipement

■ Lors du premier trimestre de 1986, le bénéfice net de Office Équipement (Mtl, 16,25 \$) a augmenté de 150 % pour atteindre 1,3 M\$, soit 0,21 \$ par action. L'an dernier, Office Equipment avait réalisé un bénéfice net de 490 000 \$, ou 0,10 \$ par action. Le chiffre d'affaires du locateur d'équipements de bureaux a atteint 33 M\$, en hausse de 17,4 % par rapport à la même période en 1985.

Le Château

■ Les Magasins Château du Canada (Mtl, 17,50 \$) ont enregistré un bénéfice net de 2,4 M\$, soit 0,58 \$ par action, pour l'année terminée le 25 janvier 1986, comparativement à 5,7 M\$, ou 1,37 \$ par action, en 1985. Les ventes du Château ont progressé de 35 % pour atteindre 114,4 M\$.

## Datagram

■ Les investissements que Datagram 1 (Mtl, 3,10 \$) a effectués pour

développer les marchés américain et canadien n'ont pas permis à la compagnie de franchir le seuil de rentabilité au troisième trimestre qui a pris fin le 28 février dernier.

Pour les neuf premiers mois de 1986, le fabricant de matériel de transmission de données de Boucherville a encaissé une perte nette de 180 000 \$, soit 0,06 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 175 000 \$, ou 0,10 \$ par action, l'an dernier. Datagram termine la période de neuf mois avec des ventes en hausse de 26 % à 4,7 M\$.

CLAUDE PROULX

EN MONTRE AU SALON NAUTIQUE DU VIEUX PORT DE QUÉBEC DU 22 AU 25 MAI 1986

## JEFFERSON 42' à 60'

- Bateaux à moteur
- Coque déjaugante
- Moteur diesel Twim Perkins 200 à 375 c.v.



Vendu par: DUBERT INC.  
12053 Laurentien, Mtl, Qué. H4K 1N3  
(514) 332-4880



# L'ASSURANCE DANS TOUTE SA FORCE

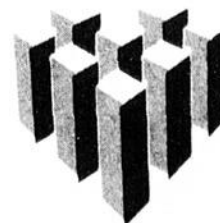
## L'agent en services financiers de la Mutuelle du Canada.

Votre sécurité financière vous tient à coeur? Vous désirez en connaître encore plus en matière d'assurance et de services financiers? Vous avez avantage à rencontrer un agent de la Mutuelle du Canada, l'une des plus importantes institutions dans le domaine.

L'agent de la Mutuelle saura répondre à vos besoins, tant individuels que collectifs: assurance-vie, assurance-invalidité, régime enregistré d'épargne retraite (REÉR), etc. Il peut également vous donner accès à des fonds de placement, et même vous conseiller dans votre planification financière. Consultez-le!

Formé selon les plus hauts standards de l'industrie, il ne demande qu'à assurer votre protection et vous ouvrir la voie vers l'autonomie financière. Ça, c'est de l'assurance dans toute sa force.

Pour en savoir davantage, communiquez avec un agent de la Mutuelle du Canada. Nous avons 12 succursales au Québec pour vous servir.



Mutuelle du Canada

# Entreprises Bell Canada: baisse du bénéfice au premier trimestre

■ Au cours du premier trimestre de 1986, **Entreprises Bell Canada** (EBC - Mtl, 40,00 \$) a déclaré un bénéfice net de 230,4 M\$, soit 0,91 \$ par action, sur des revenus de 3 195,4 M\$. Lors de la même période l'an dernier, EBC avait réalisé un bénéfice net de 244,4 M\$, ou 1,01 \$ par action. Les revenus avaient totalisé 2 994,3 M\$.

Selon la direction de EBC, la baisse du bénéfice au premier trimestre est attribuable à une baisse de l'apport de **Northern Telecom** et de **TransCanada Pipe Line**. Le bénéfice devrait augmenter en 1986 mais le bénéfice par action devrait être moins

élevé qu'en 1985, a commenté la direction.

## Domtar

■ **Domtar** (Mtl, 31,88 \$) a réalisé un bénéfice avant poste extraordinaire de 31,3 M\$, soit 0,72 \$ par action, au cours du premier trimestre qui s'est terminé le 31 mars 1985, comparativement à 28,8 M\$, ou 0,74 \$ par action, l'an dernier. Les

revenus de Domtar se sont établis à 562,7 M\$, en hausse de 6,7 %.

Domtar a obtenu un gain extraordinaire de 6,2 M\$, ou 0,16 \$ par action, par suite d'un recouvrement de pertes fiscales antérieures aux E.-U. L'an dernier, la compagnie avait inscrit un gain de 5,2 M\$, ou 0,14 \$ par action, pour la même raison.

La hausse du bénéfice de Domtar est surtout le

résultat de meilleures performances du groupe des matériaux de construction et, dans une moindre mesure, des groupes de pâtes et papiers et des emballages. Pour leur part, les résultats du groupe des produits chimiques ont fléchi en raison d'une demande moins forte pour ses produits.

Domtar a déclaré un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action, soit 0,03 \$ de plus qu'au der-

nier trimestre de 1985. Le dividende sera payé le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai 1986.

## Power Corp.

■ **Power Corporation du Canada** (Mtl, 35,25 \$) a enregistré un bénéfice avant postes extraordinaires de 30,8 M\$, soit 0,49 \$ par action, pour la période de trois mois terminée le 31 mars 1985. L'an dernier, le holding de **M. Paul Desmarais** avait obtenu un bénéfice de 19,8 M\$, soit 0,36 \$ par action. Le bénéfice net a toutefois été réduit par une perte extraordinaire de 16,8 M\$ principalement due à des radiations d'actifs effectués par la filiale **Consolidated Bathurst** dans le secteur énergétique. Pour la deuxième fois en un an, les actions de Power seront fractionnées sur la base de deux pour une le 16 juin prochain.

## Corporation Financière Power

■ Le bénéfice de la **Corporation Financière Power** (Mtl, 44,50 \$) a progressé de 70 % lors du premier trimestre qui s'est terminé le 31 mars dernier, passant de 0,51 \$ à 0,87 \$. Le bénéfice net du holding financier contrôlé par Power Corporation atteint 35,7 M\$, comparativement à 20,3 M\$ l'an dernier. Les revenus se sont établis à 71,4 M\$, comparativement à 58,1 M\$ l'an dernier.

Les actionnaires ont accepté une proposition prévoyant la subdivision des actions sur la base de deux pour une. Les certificats seront envoyés aux

actionnaires inscrits le 26 mai.

## Montréal Trustco

■ **Montréal Trustco** (Mtl, 25,00 \$) a inscrit un bénéfice de 5,7 M\$, soit 0,40 \$ par action, lors du premier trimestre qui s'est terminé le 31 mars 1986, comparativement à 4,1 M\$, ou 0,33 \$ par action, l'an dernier. Les revenus de Montréal Trustco ont atteint 111,8 M\$, en hausse de 18 % sur ceux du premier trimestre de 1985. La société a déclaré un dividende trimestriel de 0,165 \$ par action, payable le 28 mai aux actionnaires inscrits le 9 mai. De plus, les actions de Montréal Trustco seront fractionnées sur une base de deux pour une.

## Imasco

■ Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier, **Imasco** (Mtl, 37,75 \$) a enregistré un bénéfice net de 261,7 M\$, ou 2,40 \$ par action, sur des revenus de 4 310,8 M\$. L'année précédente, le holding montréalais avait obtenu un bénéfice net de 234,1 M\$, ou 2,25 \$ par action. Les revenus d'Imasco avaient alors atteint 3 626 M\$.

Pour le quatrième trimestre, Imasco a obtenu un bénéfice net de 51,4 M\$, ou 0,47 \$ par action, comparativement à 51,2 M\$, ou 0,47 \$ par action, un an auparavant. Les revenus ont approché les 1 040 M\$ alors qu'ils n'étaient que de 894,9 M\$ lors de la période de référence.

**CLAUDE PROULX**

# Êtes-vous un Ambassadeur qui s'ignore?

Vos réussites professionnelles vous ont valu une certaine réputation et permis d'établir des relations outre-frontière. Vous êtes probablement membre d'une association internationale et comptez de nombreux amis, collègues ou partenaires susceptibles de se réunir périodiquement en congrès. Alors plus aucun doute possible; vous êtes bel et bien un Ambassadeur qui s'ignore.

Fondé en 1985 par la Société du Palais des congrès de Montréal, le prestigieux Club des Ambassadeurs réunit quelque mille membres, tous influents dans leur milieu, qui ont à coeur de promouvoir Montréal comme ville hôte.

Dès la première année, dix-huit membres du Club ont été désignés Ambassadeurs Accrédités du Palais des Congrès de Montréal en se faisant les artisans de la tenue de congrès qui généreront plus de 75 millions \$ en retombées économiques au Québec.

Vous aussi pouvez devenir Ambassadeur. Utilisez vos influences et le Palais des Congrès vous procurera tout le support technique.

Renseignez-vous auprès de M. Joffe Miville-Dechêne au Secrétariat du Club des Ambassadeurs.

Téléphonez au (514) 871-8122

### AMBASSADEURS ACCRÉDITÉS 1985

**Jacques Beaudet**  
Anciennement Chef de Projet Hydro-Québec  
Congrès Biennal de la Société Internationale  
D'Énergie Solaire (ISES)  
INTERSOL 85 (1985)

**Dr Jean-Paul Bossé**  
Secrétaire général  
Société Internationale de Chirurgie Plastique  
VIII<sup>e</sup> Congrès International de Chirurgie Plastique (1983)

**Venant Cauchy**  
Président de la Fédération Internationale de Philosophie  
XVII<sup>e</sup> Congrès Mondial de Philosophie (1983)

**Hubert Chamberland**  
Président  
Ordre des Architectes du Québec  
XVII<sup>e</sup> Congrès Mondial de l'Union Internationale des Architectes (UIA) (1990)

**Guy Descary**  
Maire  
Ville de Lachine  
XI<sup>e</sup> Congrès Mondial des Cités Unies (1984)

**Dr Morris Duhaime**  
Chef du Département de Chirurgie  
Hôpital Sainte-Justine  
XVIII<sup>e</sup> Congrès de la Société Internationale de Chirurgie Orthopédique et de Traumatologie (SICOT) (1990)

**Jacques Francoeur**  
Président  
Unimédia Inc.  
American Newspaper Publishers Association (ANPA) - 98<sup>th</sup> annual Convention (1984)

**Dr Pavel Hamet**  
Directeur  
Laboratoire de physiopathologie de l'action hormonale  
Institut de Recherches Cliniques de Montréal  
Congrès de la Société Internationale d'Hypertension (1990)

**Dr Michel Lesage**  
Directeur  
Lesage, Dumont et Associés  
XXIII<sup>e</sup> Congrès de la Médecine du Travail (1990)

**Denis L.**  
Membre local des Alcooliques Anonymes  
International Alcoholics Anonymous Convention (A.A.) 50<sup>th</sup> Anniversary (1985)

**Roméo Mathieu**  
Vice-président Emeritus  
Union Internationale des Travailleurs unis de l'Alimentation et du Commerce  
United Food and Commercial Workers International Convention (1983)

**Kempton Matte**  
Président  
International Dairy Federation  
23<sup>rd</sup> International Dairy Congress (1990)

**Dr Max J. Palayew**  
Radiologiste en chef  
Hôpital Général Juif  
Fifth Annual Meeting of the Society of Magnetic Resonance in Medicine (1986)

**Dr Samuel Solomon**  
Directeur du Laboratoire d'Endocrinologie  
Hôpital Royal Victoria

38<sup>th</sup> Annual Meeting of the Society for Gynecologic Investigation (1991)

**Margaret Ann Smith**  
Directeur du Département des Services Sociaux  
Hôpital pour enfants de Montréal  
Fifth International Congress of Child Abuse and Neglect (1984)

**Dr Charles Sorbie**  
Directeur du Département de Chirurgie  
Université Queens  
XVIII<sup>e</sup> Congrès de la Société Internationale de Chirurgie et de Traumatologie (SICOT) (1990)

**Sol Tolkin**  
Président  
Exposervice Standard  
Convention of the International Exhibitors Association (1986)

**Dr Clément Trudeau**  
Anciennement Président  
Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec  
XXIII<sup>e</sup> Congrès Mondial Vétérinaire (1987)

*Le Club des*  
**AMBASSADEURS**  
*Palais des Congrès de Montréal*

**Via Buro**  
Centre d'affaires

**SOYEZ À L'AISE ET AUTONOME DANS VOTRE BUREAU À MONTRÉAL**

Louez un de nos seize bureaux personnels ou notre salle de conférence

**pour quelques heures\* ou quelques jours**

- Bureau fermé avec téléphone
- Service de secrétariat bilingue, muni d'équipement de traitement de textes
- Service de téléphoniste-réceptionniste

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00

RÉSERVATIONS OU RENSEIGNEMENTS:  
1-800-361-1153 ou (514) 878-2445

VIA BURO Centre d'affaires  
16, Eiffel - Étage E  
PLACE BONAVENTURE - C.P. 158  
Montréal, QC H5A 1A7

Cartes de crédit acceptées:  
American Express • Master Card • Visa

\* minimum de trois (3) heures

# Memotec hausse ses revenus de 183 %

■ Lors du premier trimestre qui a pris fin le 31 mars dernier, **Memotec Data** (Mtl, 10,00 \$) a obtenu un bénéfice avant postes extraordinaires de 526 000 \$, soit 0,09 \$ par action. L'an dernier, l'entreprise de haute technologie de Montréal avait réalisé un bénéfice avant postes extraordinaires de 191 000 \$, ou 0,06 \$ par action. La compagnie a encaissé un gain extraordinaire de 270 000 \$ provenant de la comptabilisation de frais de recherche et de développement non imputés au cours des années précédentes. Les revenus de Memotec ont atteint les 7,6 M\$, en hausse de 183 % par rapport à l'an dernier.

## Quebecor

■ Le bénéfice net du groupe de presse **Quebecor** (Mtl, 17,88 \$) a baissé de 25,6 % pour s'établir à 1,6 M\$, soit 0,10 \$ par action, pour le deuxième trimestre de son exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier. L'année passée, l'entreprise dirigée par M. **Pierre Péladeau** avait obtenu un bénéfice

de 2,1 M\$, ou 0,14 \$ par action. Le chiffre d'affaires de Quebecor a dépassé les 96,1 M\$, en hausse de plus de 16 M\$.

Pour le premier semestre, Quebecor obtient un bénéfice net de 6,1 M\$, soit 0,39 \$ par action, comparativement à 6,3 M\$, ou 0,41 \$ l'an dernier. Les revenus du semestre atteignent 203,1 M\$ alors qu'ils n'étaient que de 162,1 M\$ l'an dernier.

## Artopex

■ **Artopex International** (Mtl, 10,62 \$) de Laval a plus que doublé son bénéfice au premier trimestre qui s'est terminé le 31 mars 1986. Le bénéfice net s'est établi à 661 000 \$, ou 0,14 \$ par action, alors qu'il n'avait été que de 308 000 \$, ou 0,09 \$ l'action, lors du premier trimestre de 1985. Pour leur part, les revenus sont en hausse de 22 % à 8,8 M\$.

## Idéal Métal

■ Malgré des ventes supérieures de 3,2 % à celles de l'an dernier, **Idéal**

**Métal** (Mtl, 7,12 \$) a vu son bénéfice net passé de 2,5 M\$, soit 0,31 \$ par action, à 2,3 M\$, ou 0,25 \$ par action, pour la période de six mois qui s'est terminée le 31 mars 1986. Le chiffre d'affaires du distributeur de produits métalliques a atteint 37,6 M\$.

## Cogeco

■ Le télédiffuseur tri-fluvien **Cogeco** (Mtl, 10,00 \$) a déclaré un bénéfice net de 946 000 \$, ou 0,19 \$ par action, pour le premier semestre clos le 28 février 1986. Les reve-

nus de Cogeco ont atteint 9,4 M\$ au cours de cette période.

## MPA Vidéo

■ Le distributeur de vidéocassettes **MPA Vidéo** (Mtl, 3,00 \$), dont le bloc de contrôle a été récemment acheté par **Astral Bellevue**, a déclaré une perte nette de 1,2 M\$ pour le premier semestre

qui s'est terminé le 28 février 1986. L'an dernier, MPA avait réalisé un bénéfice de 314 000 \$. L'offre d'Astral aux actionnaires minoritaires de MPA doit être faite au cours des prochaines semaines.

## Sico

■ Le fabricant de peinture **Sico** (Mtl, 22,88 \$) a déclaré un bénéfice net

de 334 000 \$, ou 0,05 \$ par action, lors du trimestre clos le 28 mars dernier. L'an dernier, Sico avait obtenu un bénéfice net de 220 000 \$, ou 0,04 \$ par action. Les revenus de la compagnie ont atteint 25,8 M\$, soit une augmentation de 2,1 M\$ par rapport à l'an dernier.

**CLAUDE PROULX**

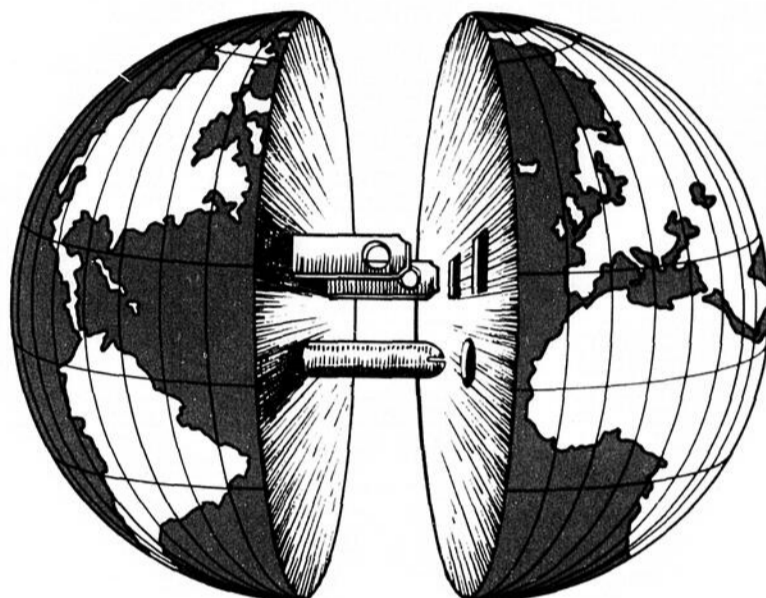
**Vous voulez rejoindre des candidats de choix?**

**Il vous faut un véhicule de choix.**

**Une annonce dans "CARRIÈRE ET PROFESSIONS" du journal**

**LES AFFAIRES fera le reste.**

**514-842-6491**



## Branchez-vous sur le pouvoir des communications globales.

Vous pouvez dès maintenant accéder aux services de communications de l'ère spatiale sans être aux prises avec des coûts exorbitants. En effet, les tout derniers-nés des services commerciaux de Téléglobe Canada permettent aux entreprises canadiennes qui font affaire avec l'étranger d'augmenter leur efficacité tout en réalisant des économies substantielles.

- **GLOBESAT**, notre service numérique privé par satellite peut réellement vous aider à augmenter la capacité de transmission de données, de la téléphonie, de la téléconférence et des transmissions de graphismes et cela, à un coût moindre.
- **GLOBETEX**, notre service international de transmission de messages en différé, est une nouvelle façon rentable de joindre les abonnés du réseau télex à l'étranger.
- **CONFRATEL**, qui permet de tenir des réunions d'affaires internationales en direct par satellite, réduit les frais de déplacement et les pertes de temps occasionnées par les voyages.

Les tout derniers-nés des services de Téléglobe Canada: plus on les connaît, plus on les apprécie.

### Je voudrais m'abonner aux services de Téléglobe Canada.

Veuillez me faire parvenir plus de renseignements sur

- GLOBESAT     GLOBETEX     CONFRATEL

Postez ce bon avec votre carte d'affaires à:

Téléglobe Canada  
Service du Marketing MP  
680, rue Sherbrooke ouest  
Montréal, Québec  
H3A 2S4

Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone:  
Montréal (514) 289-7261  
Toronto (416) 365-1370  
Vancouver (604) 683-3344

**Teleglobe Canada**

## PLUS PRÈS DE VOUS

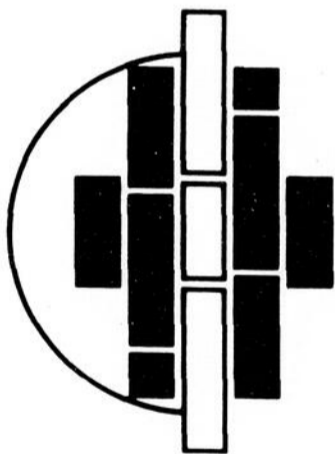
Avec l'ouverture d'un bureau dans la ville de **Saint-Laurent** au 3100 Côte-Vertu, **Les Associés Léonard et Parisien** vous offrent un service de placement temporaire, permanent, ou spécialisé, encore **plus près de vous ...plus personnel.**

Notre conseillère et directrice **Rolande St-Arnaud** répondra avec empressement et efficacité à tous vos besoins en ressources humaines.

*Un service + personnel*

### Les Associés Léonard et Parisien Inc.

- 3100, Côte-Vertu  
Bureau 470  
Saint-Laurent (Québec)  
H4R 2J8  
**333-5551**
- 1010, rue Sainte-Catherine ouest  
Bureau 911  
Montréal (Québec)  
H3B 3R7  
**875-0545**



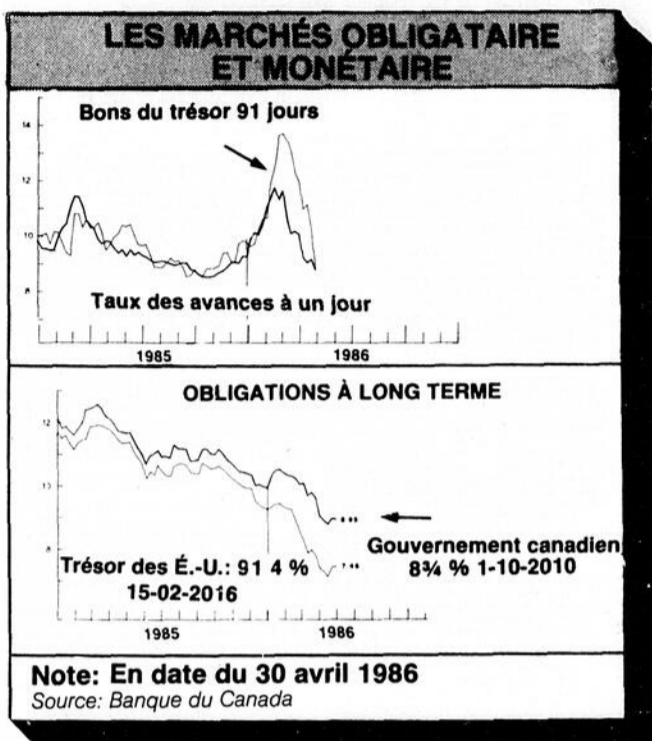


# Gigantesque financement du gouvernement américain

Le marché obligataire américain a été marqué la semaine dernière par l'annonce d'un financement monstre de 27 milliards de dollars US de la part du gouvernement des États-Unis. Cette annonce, dépassant de 2 à 3 milliards les attentes, a causé une incertitude quant à la capacité du marché d'absorber ces émissions sans hausse sensible des taux d'intérêt.

C'est cette incertitude qui explique, selon M. Richard Roy, vice-président et administrateur chez McNeil Mantha, la hausse des taux aux États-Unis la semaine dernière. Par exemple, les US Treasury (9,25 %, 2016) ont vu leur rendement à l'échéance gagner 0,18 % à 7,78 %.

Selon M. Roy, il n'est pas certain que les étrangers achèteront en masse ces nouvelles émissions. Les capitaux externes financent présentement environ 25 % de la dette américaine. Tout retrait de ces investisseurs serait une catastrophe pour les marchés obligataires améri-



cains, provoquant une hausse subite et importante des taux d'intérêt.

M. Roy est toutefois d'avis que, malgré le gigantisme de ces émissions, les taux, s'ils montent, ne devraient pas le faire de beaucoup. L'éco-

nomie américaine n'étant pas très forte et les alternatives étant peu nombreuses, les investisseurs devraient réagir positivement et gouver ces 27 milliards de \$.

Plus près de nous, un dollar canadien plus résis-

tant face au dollar américain a servi de support pour permettre aux taux de baisser légèrement, boudant ainsi les facteurs négatifs observés chez nos voisins du Sud.

## Marché obligataire canadien

Les obligations du Canada à long terme (9,5 %, oct. 2001) ont pu ainsi gagner 0,125 \$ pour donner un rendement à l'échéance de 8,969 %, une baisse de 0,015 %.

Même scénario pour le court terme: par exemple, le rendement des bons du Trésor du Canada de 91 jours a chuté de 0,30 % à 8,72 %. Cela a permis à la Banque du Canada de baisser son taux d'escompte du même pourcentage à 8,97 %. Les principales banques ont immédiatement répliqué en baissant leur taux préférentiel de 11,25 % à 10,75 %, la Banque Royale allant jusqu'à 10,5 %.

**BERNARD MOONEY**

OBLIGATIONS					
Emetteur	Coupon <sup>(1)</sup>	Échéance	Prix au 02/05/86	Rendement à échéance <sup>(2)</sup>	Variation
<b>CANADA</b>					
Canada	9,25	06-12-87	100,60	8,83	+ 0,10
Canada	9,25	01-03-91	101 3/8	8,89	- 1/8
Canada	10,75	15-12-95	109 1/2	9,23	—
Canada	9,50	01-10-01	104 1/8	9,01	+ 1/4
Canada	10,25	01-02-04	108 1/4	9,31	+ 1/4
Canada	10,00	01-06-08	105 5/8	9,41	+ 1/8
<b>PROVINCES</b>					
Hydro-Québec	11,00	06-02-90	104 3/4	9,45	—
Prov. Québec	10,50	26-06-95	105 1/2	9,58	- 1/8
Prov. Québec	10,75	26-06-09	106	10,02	—
Hydro-Québec	11,25	25-09-08	109 3/4	10,05	+ 1/8
Hydro-Ontario	10,50	04-03-91	104 7/8	9,28	- 1/8
Hydro-Ontario	10,00	14-01-96	104 1/4	9,32	—
Hydro-Ontario	10,50	15-01-10	106	9,86	+ 1/4
Saskatchewan	12,25	01-03-03	116 3/4	10,05	—
C.-Britannique	9,75	12-10-90	101 3/4	9,27	- 1/4
<b>CORPORATIONS</b>					
Nova	12,00	17-12-90	106	10,32	+ 3/4
IMO	12,00	31-01-93	111 1/4	9,72	—
Bell	10,875	15-06-07	107	9,97	- 1/8
<b>MUNICIPALITÉS</b>					
Nouvelles émissions municipales	8 3/4	1 an	100,00	—	—
	9	2 ans	100,00	—	—
	9	3 ans	100,00	—	—
	9	4 ans	100,00	—	—
	9	5 ans	100,00	—	—
	9 1/4	10 ans	100,00	—	—
<b>ÉTATS-UNIS</b>					
U.S. Treasury	9,125	15-02-91	106 7/8	7,38	+ 1/2
U.S. Treasury	9,50	15-11-95	112 3/4	7,59	+ 5/8
U.S. Treasury	9,875	15-11-15	123 3/4	7,81	+ 1/8

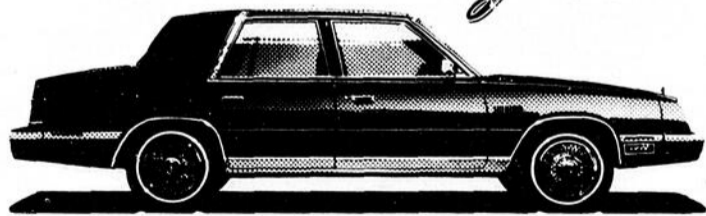
1. intérêt versé semi-annuellement  
2. rendement obtenu lorsque l'obligation est détenue jusqu'à échéance (incluant intérêt et gain ou perte en capital).  
Tableau: LES AFFAIRES Source: McNEIL MANTHA

## UN BON BAIL-AUTO, C'EST INTROUVABLE!

Toutes les locations à long terme se ressemblent?  
Pas chez l'introuvable.  
Avec la fluctuation constante des taux d'intérêt, vous aurez avantage à nous consulter.  
Nous ajustons les nôtres au jour le jour.  
Nos clients bénéficient de taux avantageux dans nos ateliers, notre département de service et de pièces.  
Et nous avons un des plus vastes choix de voitures disponibles pour livraison immédiate.



CHRYSLER *New Yorker*



• traction avant • moteur 4 cylindres 2.5 litres à injection électronique • transmission automatique • volant inclinable • air climatisé • régulateur de vitesse • vitres électriques • coffre télécommandé • radio Am-Fm stéréo électronique à 4 haut-parleurs • servo freins • servo direction • console • glaces teintées • essuie-glaces deluxe • moquettes avant-arrière • banquettes velours 50/50 • pneus radiaux à flancs blancs • toit vinyle landau.

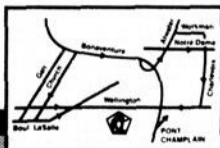
**\$374** par mois (taxe en sus) Bail 48 mois • valeur résiduelle à échéance \$4695. AUCUN DÉPÔT



**CHAMPLAIN DODGE CHRYSLER**  
Faut nous trouver.

**761-4801**

3350, rue Wellington, Verdun



**Walwyn Inc.**

plus qu'un courtier

## TROP D'IMPÔT ??? DÉDUISSEZ DE VOS REVENUS

Au Provincial 166 2/3 %  
Au Fédéral 133 1/3 %

## INVESTISSEZ DANS DES ACTIONS ACCRÉDITIVES

Taux marginal d'impôt sur le revenu de Placement 59.45%  
Économie estimative d'impôt \$5,000.00  
\$3,840.00

Pour obtenir plus de renseignements téléphonez-nous au: 842-2818 ou retournez-nous ce bon.

**Walwyn Stodgell Cochran Murray** Limited

2000 avenue McGill College, bureau 900  
Montréal (Québec) H3A 3H3  
À l'attention de Maurice Dupont

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ No. d'assoc. sociale \_\_\_\_\_

Si vous êtes déjà notre client, mentionnez le nom de votre représentant \_\_\_\_\_

Je suis intéressé à assister à une conférence sur les actions accréditives.

## NOS GAGNANTS ET NOS PERDANTS

N.D.L.R. Le journal LES AFFAIRES publie sous cette rubrique les noms de valeurs qui se sont appréciées ou dépréciées sensiblement au cours de la semaine précédant celle où nous mettons sous presse.

### L'action de Rolland explose

#### NOS GAGNANTS

**Rolland A: + 8,25 \$ (+ 33,5 %) à 32,88 \$**

Le prix du bois et de la pâte sont à la hausse. C'est pourquoi de plus en plus d'investisseurs achètent les actions des compagnies forestières.

D'excellents résultats financiers pour le premier trimestre 1986 et des rumeurs d'acquisitions combinés à la conjoncture favorable de l'industrie expliquent l'intérêt soudain des investisseurs pour les actions de Rolland.

**Cableshare: + 2,75 \$ (+ 15,8 %) à 20,13 \$**

Les investisseurs sont emballés par les possibi-

lités de croissance que laisse entrevoir l'introduction d'un système par câble permettant d'effectuer ses amplettes à la maison. Plusieurs investisseurs américains achètent présentement les actions de Cableshare.

**Power Corp.: + 4 \$ (+ 12,1 %) à 37 \$**

La compagnie a annoncé une hausse de son dividende annuel et fractionnera ses actions à raison de deux pour un.

M. Paul Desmarais n'écarte la possibilité que Power refasse une offre d'achat sur Télé-Métropole. La première offre d'achat a été refusée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

**Cineplex: + 2 \$ (+ 11,5 %) à 19,38 \$**

Selon M. Rolland Jones, de Merrill Lynch, Cineplex est en pleine ascension et verra ses profits augmenter sensiblement au cours des prochaines années. À l'issue du premier trimestre 1986, la compagnie a déclaré un profit net de 0,16 \$ l'action contre 0,07 \$ pour le trimestre correspondant en 1985.

Pour l'exercice 1986, M. Jones prévoit que Cine-

plex réalisera un profit net de 0,95 \$ par action, comparativement 0,77 \$ en 1985.

#### NOS PERDANTS

**Le Château A: - 6 \$ (- 25,5 %) à 17,50 \$**

L'exercice financier 1985-86 s'est soldé par une baisse surprenante et importante du bénéfice net de l'entreprise. Pour la période de neuf mois de l'exercice en question, Les Magasins Le Château avait déclaré un profit net à la hausse par rapport à la période correspondante de 1984-85.

Or, le dernier trimestre, marqué par des ventes à rabais, s'est soldé par une baisse du bénéfice, celle-ci réduisant considérablement le profit pour l'exercice complet 1985-86. Cette baisse sensible de la rentabilité a surpris plusieurs investisseurs.

**Ciment St-Laurent: - 1,38 \$ (- 3,8 %) à 35,13 \$**

Ciment St-Laurent a fermé sa division Vibrek située en banlieue de Québec.

**Oakwood Petroleum: - 0,35 \$ (- 8,4 %) à 17,50 \$**

La compagnie a annoncé qu'elle reportait le paiement des dividendes sur ses diverses catégories d'actions privilégiées.

*Le programme d'aide à l'implantation des électrotechnologies*

Hydro-Québec offre aux industries d'extraction et de fabrication du Québec :

- une aide technique gratuite pour déterminer les procédés que l'on peut améliorer par une électrotechnologie
- une aide financière pour effectuer les études d'avant-projet et de faisabilité
- une aide financière pour réaliser le projet

Les électrotechnologies permettent de réduire les coûts de production, d'augmenter la productivité et d'améliorer le contrôle de la qualité et la sécurité.

Ce programme s'applique aux nouvelles entreprises ou à celles qui existent déjà.

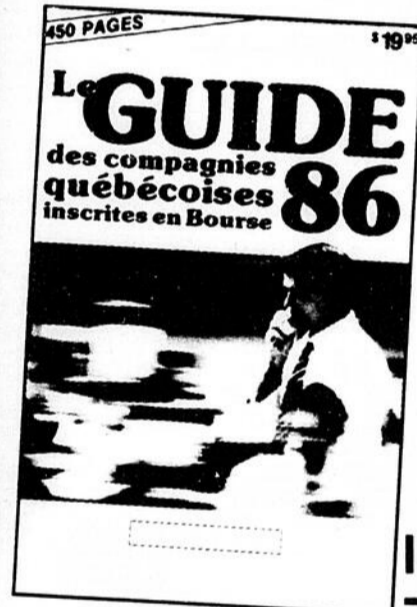
Pour plus de renseignements, communiquez avec le service de la Clientèle (le numéro de téléphone figure sur votre facture d'électricité), et demandez la brochure « Programme d'aide à l'implantation des électrotechnologies ».

**Hydro-Québec**

*de l'énergie et du cœur*

**L'électrificacité** 

### VOUS CHERCHEZ LA BONNE ACTION...



En vente dans toutes les librairies

Le Guide des compagnies québécoises présente une monographie de 3 à 4 pages sur les 110 compagnies québécoises inscrites en Bourse de Montréal.

Chaque présentation est agrémentée de tableaux, photos et lorsque possible, d'un graphique du cours boursier de l'action.

Je désire recevoir le livre « Le Guide des compagnies québécoises inscrites en Bourse » à \$ 19,95

CHÈQUE \$ 19,95       MASTERCARD

VISA       AMERICAN EXPRESS       EN ROUTE

NUMERO \_\_\_\_\_ EXPIRATION \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

ADRESSEZ VOTRE CHÈQUE OU MANDAT-POSTE À  
FINANCE  
381 ouest Notre-Dame, Suite 200, Montréal, H2Y 1V2  
POUR UN SERVICE RAPIDE (514) 284-0339  
OU SANS FRAIS 1-800-361-2164

# LA BOURSE

## La hausse du loyer de l'argent fait chuter les cours

**REVUE DES MARCHÉS**

Le début de correction observée sur les marchés boursiers nord-américains la semaine dernière est davantage le résultat d'une hausse des taux d'intérêt à long terme que de l'impact possible de l'accident nucléaire de Chernobyl sur l'inflation et les taux d'intérêt. Telle est l'opinion de M. Jean-Luc Landry, vice-président principal de la firme de gestion de portefeuille Bolton Tremblay. Vendredi dernier, la plupart des indices boursiers ont terminé la semaine en baisse, l'indice TSE 300, l'indice industriel Dow Jones et l'indice composé de la Bourse de New York terminant la semaine avec des baisses de 57 points (-1,5%), 60 points (-3,3%) et 4,3 points (3,0%) respectivement.

Les marchés des marchandises ont été très actifs à la suite de l'accident de Chernobyl, en URSS. Au cours de la séance de mercredi, les prix de plusieurs marchandises telles que les grains et les bestiaux ont augmenté du montant maximum permis par la U.S. Commodity Exchange pour une journée. Les investisseurs anticipent en effet que l'accident nucléaire a détruit une bonne

partie des récoltes soviétiques et forcera l'URSS à importer davantage, ce qui fera augmenter les prix.

Selon M. Landry, c'est toutefois la hausse des taux d'intérêt à long terme qui a provoqué le recul du marché boursier. "Lorsque les taux augmentent, l'attrait des actions diminue et le ratio cours-bénéfice que les investisseurs sont prêts à payer pour un titre est réduit", note M. Landry. Cette hausse des taux d'intérêt s'explique en partie par le fait que le gouvernement

américain a annoncé un financement considérable de 27 milliards de dollars US (voir article page 63).

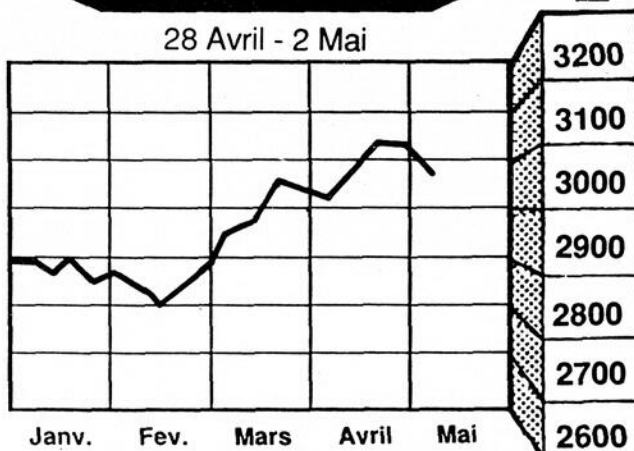
Le vice-président de Bolton Tremblay estime que la consolidation du marché pourrait se poursuivre au cours des prochaines semaines à la suite d'autres hausses des taux d'intérêt et de l'annonce de bénéfices inférieurs à ceux anticipés. "Les titres des industries cycliques ont été le fer de lance de la poussée boursière observée depuis l'automne dernier. Or, les résultats

de plusieurs de ces compagnies sont inférieurs à ce que plusieurs analystes prévoient", indique M. Landry.

Les titres émis dans le cadre du Régime d'épargne-actions ont connu eux aussi une certaine correction la semaine dernière. Sur 50 titres émis en 1985, pas moins de 40 ont reculé le 1er mai, neuf ont vu leur valeur s'accroître et un titre s'est maintenu. Le redressement ne s'est toutefois pas fait attendre puisque dès le lendemain, 35 titres terminaient la journée en hausse, 11 titres affichaient une baisse et cinq titres se maintenaient.

Pour sa part, la récente attaque américaine contre la Libye n'a eu qu'un impact infime sur le marché boursier. "On aurait pu croire qu'une augmentation de la tension internationale provoquerait une augmentation des certains titres tels que les aurifères, ce qui ne fut pas le cas. Il faut comprendre que la réaction populaire américaine, qui a été favorable au raid américain, est partagée par les investisseurs", souligne M. Landry.

Haut	Bas	Fermeture
3126.38	3067.57	3078.02



L'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a perdu 47,80 points pour clôturer à 3078,02 durant la semaine terminée le 2 mai 1986.

INDICES BOURSIERS					
	Ferm. 02-05-86	Var. en 1 semaine	Ratio Cours/bén.	1986	
				Haut	Bas
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>					
XXM	1576,05	-33,28	13,64	1623,33	1386,60
Banques	1501,81	-23,06	7,96	1594,58	1279,62
Prod. forestiers	1958,78	13,12	68,21	2022,44	1404,47
Prod. indust.	1517,09	-37,50	10,29	1584,82	1246,64
Mines et métaux	1243,13	-26,10	28,78	1382,11	1214,73
Pétrole et gaz	1090,50	-18,20	27,33	1324,80	1062,62
Serv. publics	1439,23	-10,74	10,55	1490,25	1350,62
<b>BOURSE DE TORONTO</b>					
TSE 300	3078,02	-47,80	15,13	3134,49	2743,97
Mines et métaux	2120,95	-58,98	59,41	2451,22	2066,78
Or et argent	3917,50	-24,84	10,54	5178,90	3884,03
Pétrole et gaz	2589,45	-41,20	24,63	3323,88	2558,83
Pâtes et papiers	3243,39	-0,50	15,21	3331,05	2242,86
Produits de consommation	4917,81	-148,59	16,87	5103,67	3736,77
Prod. indust.	2244,10	-76,35	20,16	2328,47	1838,18
Immeubles et construction	10043,28	-65,74	38,06	10203,07	7702,41
Transport	4243,21	-55,82	26,76	4378,67	3428,05
Pipelines	2247,53	-30,49	9,81	2782,94	2206,37
Services publics	2803,92	-37,96	9,64	2875,32	2589,95
Communications	6737,42	13,34	25,28	6827,62	4851,56
Commerce	3850,94	-65,20	19,61	3936,49	3036,60
Serv. financiers	2358,67	-20,01	9,44	2396,82	2008,58
Sociétés de gestion	4245,14	-0,55	13,60	4397,36	3533,31
Elect/ Electronique	3790,20	-86,63	26,22	4108,81	3255,02
<b>NEW YORK</b>					
DJ, 30 ind.	1774,68	-60,89	18,5	1855,90	1502,29
DJ, transport	786,56	-24,41	16,6	830,84	686,97
DJ, serv. publ.	181,41	-5,29	9,9	193,73	169,47
DJ, 65 actions	691,25	-22,59	-	724,19	602,83
NYSE, composé	135,39	-4,13	-	139,87	130,74
Amex	268,77	-4,44	-	273,77	265,08
S & P 500	234,79	-7,50	15,77	242,38	205,96
NASDAQ	383,18	-9,16	-	392,34	359,53
<b>DOLLAR CANADIEN</b>					
New York en \$US	72,63	72,33	0,33	80,33	70,20
<b>L'OR</b>					
New York en \$US	342,75	344,00	-1,25	405	326,30
<b>L'ARGENT</b>					
Londres en \$US	5,12	5,07	0,05	10,11	5,07

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### Kodak: -58 %

Les bénéfices d'Eastman Kodak ont chuté de 58 % au premier trimestre de 1986. La compagnie attribue principalement cette baisse aux coûts élevés et à une faiblesse au niveau des prix.

Le bénéfice du géant photographique pour le trimestre se terminant en mars s'est établi à 0,22 \$ US l'action, comparativement à 0,50 \$ US pour la même période l'année dernière. Ces résultats ont été obtenus malgré une hausse de 10 % des ventes. Le bénéfice net inclut toutefois une imputation avant impôt de 77,3 millions de \$ US attribuée aux efforts pour

diminuer les coûts. Sans cette charge extraordinaire, le bénéfice aurait atteint 0,40 \$ US l'action.

### Wickes se retire

Les actionnaires de la compagnie de Dallas National Gypsum ont approuvé l'acquisition par endettement ("leveraged buyout") de leur entreprise par un groupe formé par les dirigeants de National Gypsum. Selon l'offre acceptée, chaque action de National Gypsum, un fabricant de matériaux de construction, sera échangée pour 46 \$ US comptant et 4 \$ US de débetures.

L'approbation survient

une semaine après le retrait de Wickes Cos de son offre publique d'achat. Wickes avait successivement offert 54 \$ US, 60 \$ US et 64 \$ US par action de National Gypsum.

### Upjohn et la calvitie

Le géant pharmaceutique américain Upjohn a annoncé les résultats de recherche indiquant le potentiel de son médicament minoxidil dans la lutte contre la perte des cheveux.

2 326 patients ont testé ce médicament et ils auraient montré "une augmentation significative dans le nombre de follicules capillaires et dans la

croissance de cheveux additionnels".

De plus, la compagnie de New York a révélé qu'aucun effet secondaire important n'avait été signalé. Le médicament minoxidil est approuvé aux E.U. pour le traitement de la haute pression, mais pas encore pour sa propriété à revitaliser la chevelure.

### Pennzoil et Texaco

Pennzoil, dans une tentative visant à forcer Texaco à garantir par cautionnement les 12 milliards de dollars US qu'elle doit recevoir, a porté sa requête en appel à la Cour suprême.

Une cour de première instance du Texas a condamné Texaco à verser à Pennzoil 12 milliards de dollars US en dommages pour avoir enfreint les lois anti-monopole. Cette décision a été portée en appel par Texaco. En attendant que l'appel soit entendu, Pennzoil voudrait que Texaco obtienne un cautionnement.

### Nouveau géant publicitaire

La fusion de BBDO International, Doyle Dane Bernbach Group et Needham Harper Worldwide créera la plus importante agence de publicité au monde.

La fusion se fera par un

échange d'actions, les actionnaires de BBDO obtenant 65 % de la nouvelle agence.

### Wells Fargo acquiert Crocker

La Federal Reserve des États-Unis a donné son accord pour l'acquisition de Crocker National Corp., par Wells Fargo & Co de San Francisco. Cette dernière a acquis Crocker de la compagnie britannique Midland Bank PLC pour la somme de 1,07 milliard de \$ US.

Cette acquisition donnera à Wells Fargo des actifs dépassant les 42 milliards de \$ US.

LE GUICHET

AUTOMATIQUE DE LA



844-2050

Pour des conseils financiers

844-2050

Le trust à consulter

Société Nationale de Fiducie

MONTREAL

Revue de la semaine terminée le 2 mai 1986

Main table with columns for 1986 Volume, Haut, Bas, Cdt, Var, and Haut Bas. It lists various companies and their stock performance metrics.

TORONTO

Table with columns for 12 MOIS Volume, Haut, Bas, Cdt, Var, and Haut Bas. It lists various companies and their 12-month performance metrics.

Table with 12 columns: Volume, Haut, Bas, Chgt, Var, Haut, Bas. Contains financial data for various companies under the heading '12 MOIS'.

Table with 12 columns: Volume, Haut, Bas, Chgt, Var, Haut, Bas. Contains financial data for various companies under the heading '12 MOIS'.

Table with 12 columns: Volume, Haut, Bas, Chgt, Var, Haut, Bas. Contains financial data for various companies under the heading '12 MOIS'.

Table with 12 columns: Volume, Haut, Bas, Chgt, Var, Haut, Bas. Contains financial data for various companies under the heading '12 MOIS'.

Table with 12 columns: Volume, Haut, Bas, Chgt, Var, Haut, Bas. Contains financial data for various companies under the heading '12 MOIS'.

(suite à la page 68)

TORONTO

Table of stock market data for Toronto, organized into columns for different sectors and companies. Includes headers for '12 MOIS' and 'Volume Haut Bas'.

CAISSES COMMUNES Valeur unitaire au 31/03/86

Table of mutual fund values as of 31/03/86, listing various funds and their unit values.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various international currencies, including the Rand, Mark, and Dollar.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund names and their corresponding values, such as Aetha-Midland and nDividend.

FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX

Table of precious metal fund values, including BGR Precious Metals and Central Fund.

FONDS MUTUELS (continued)

Continuation of mutual fund values, listing funds like nMMF, yOne Decis, and yDiv Inc.

# Le temps est venu d'encaisser ses profits

Le marché boursier se repose. Et c'est un peu normal après la performance affichée depuis le début de l'année.

C'est aussi le temps de faire le ménage. Selon plusieurs observateurs, et c'est également mon avis, le moment est venu d'encaisser ses profits. À condition d'en avoir.

C'est particulièrement le cas pour les multiples investisseurs québécois qui ont allégrement participé aux titres émis dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec (REAQ).

Pas de panique toutefois, puisque le repli envisagé ne sera probablement que de courte durée. C'est du moins l'avis de M. Andrew Sarlos, conseiller financier de Moneyletter, qui prétend qu'en juin de cette année l'indice Dow Jones pourrait atteindre le palier de 2000. Ceci signifierait que l'indice de la Bourse de Toronto grimperait à un niveau de 3600.

Qu'à cela ne tienne. Pour l'instant, comme le dirait nos ancêtres, il ne faudrait pas ambitionner sur le pain béni.

Depuis décembre 1985, le marché américain a fait un bon de 14,74 %, pendant que le marché canadien dans son ensemble augmentait de 6,12 % (TSE 300). Comme il s'agit de moyenne, le lecteur aura vite compris que plusieurs actions ont enregistré des performances beaucoup plus spectaculaires.

La stratégie de base consiste donc à vendre avec profits les actions achetées à la fin de l'année et attendre que la correction ait pris de l'ampleur. Les investisseurs qui ont du capital disponible et s'appêtent à investir, devraient, selon nous, exercer un minimum de patience à l'égard des marchés boursiers.

La fièvre du REAQ ne devrait pas nous faire perdre de vue un certain nombre de règles élémentaires. Le prix d'une action en bourse n'est pas le fruit du hasard. Il est fondé sur les bénéfices que font les compagnies.

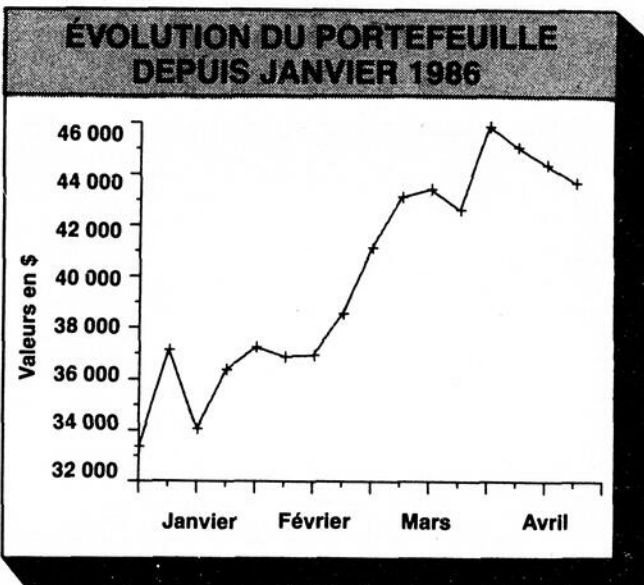
Nous connaissons, la plupart du temps, les bénéfices actuels. Nous anticipons et spéculons sur les bénéfices futurs. S'il est facile de calculer le rapport cours/bénéfices d'une action selon les bénéfices déjà réalisés, il est plus difficile et souvent hasardeux d'acheter sur une base prévisionnelle.

Récemment, les actions des Châteaux (les magasins de détail) se transigeaient à 24,50 \$ sur des anticipations de bénéfices d'au moins 1,50 \$ par action

Nombre	Titres	achat	2 mai	Valeur au marché	Revenus annuels	Pondération
6 937,78	Valeurs en espèces	6 937,78 \$	—	6 937,78 \$	491,98 \$	15,87 %
2 000	American Resources, privilégiées A	9 196,00 \$	4,45 \$	8 900,00 \$	0,00 \$	20,36 %
1 000	Loh's Sinfully Good Ice Cream	2 531,81 \$	2,64 \$	2 640,00 \$	0,00 \$	6,04 %
500	Shell Canada	11 725,77 \$	22,25 \$	11 125,00 \$	0,00 \$	25,45 %
500	Vendues: 5 options d'achat nov. 25 \$	575,00 \$	1,15 \$	980,00 \$	0,00 \$	2,24 %
500	Winnebago	12 207,01 \$	26,25 \$	13 125,00 \$	0,00 \$	30,03 %
1 000	Calgroup Graphics (1)	5 125,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>48 298,37 \$</b>		<b>43 707,78 \$</b>	<b>491,98 \$</b>	<b>100,00 %</b>
1 000	San Francisco (à découvert)	10 000,00 \$	10,00 \$	8 632,85 \$		

(1) Suspendues depuis le 25 septembre 1985  
(2) Montant obtenu lors de la vente à découvert. Le 2 mai 1986, il aurait fallu déboursier 10 000 \$ pour racheter ces 1 000 actions de San Francisco.

	juin 1983	janvier 85	décembre 85
Indice de Toronto	27,75 %	28,23 %	6,12 %
Indice de New York	43,83 %	40,48 %	11,36 %
Indice de Montréal	28,24 %	27,74 %	6,37 %
Dow-Jones	47,89 %	46,48 %	14,74 %
Le portefeuille	118,54 %	90,03 %	39,23 %



(contre 1,37 \$ par action en 1985). À ce niveau, le titre bénéficiait d'un rapport prix/bénéfices de 16

fois. C'était déjà élevé par rapport à la moyenne et aussi une indication de vente pour l'investisseur.

Sur l'annonce de bénéfices inférieurs (0,58 \$ par action), à ceux qui avaient été envisagés, vous vous imaginez ce qui est arrivé.

En une seule journée, les actions sont passées d'un prix de 23,50 \$ à 17,50 \$, une baisse de 25,50 %. Cet exemple devrait sérieusement faire réfléchir les "réaquiens" inconditionnels. Le même sort attend d'autres actions émises dans le cadre du REAQ — avis aux intéressés.

À l'instar des marchés boursiers, le portefeuille fait une pose. Après avoir atteint un sommet de 45 852,29 \$, la valeur du portefeuille s'établit à 43 707,78 au moment de la dernière évaluation (le 5 mai), un léger repli de

4,68 % en trois semaines.

NDLR: L'auteur de ces lignes possède des actions d'American Resources.

Malgré un nombre différent de composantes, l'indice de la Bourse de New York (tous les titres de Wall Street) a effectué un repli presque semblable, reculant de 4,06 % au cours de la même période.

Comme nous prenons congé pour deux semaines, nous ne ferons pas de changements au portefeuille, conformément à la stratégie évoquée plus haut.

## GEORGES GRATTON

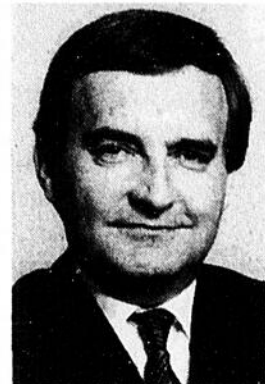


Georges Gratton de Geoffrion Leclerc, courtier en valeurs mobilières

## NOMINATIONS



M. MARC THOMASSIN



M. PIERRE JULIEN

M. Claude Ferron, président de Croix Bleue/Mutuelle-Vie du Québec et de Union Québécoise, compagnie d'assurances générales inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Marc Thomassin au poste de vice-président, directeur général de l'assurance collective et de M. Pierre Julien au poste de vice-président, directeur général de l'administration.

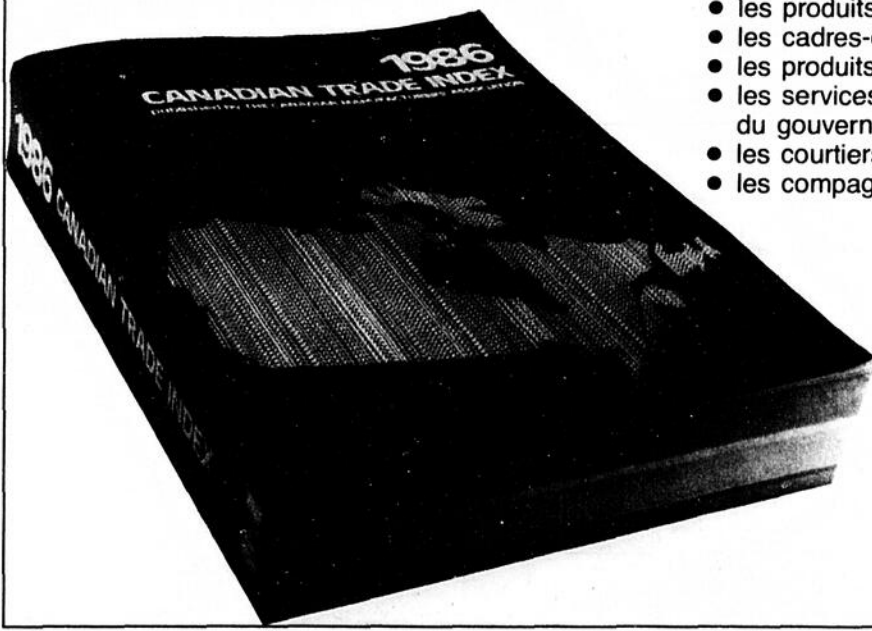
MM. Thomassin et Julien possèdent une vaste expérience dans le domaine de l'assurance. Ils aideront grandement à poursuivre le développement du groupe.

Le groupe Croix Bleue/Mutuelle-Vie du Québec et Union Québécoise, compagnie d'assurances générales inc. protège plus de 650,000 personnes par le biais d'une gamme complète de produits en assurance-maladie, en assurance-voyage, en assurance-vie, en rentes et en assurances générales, tant sur le plan individuel que collectif.



Le "Canadian Trade Index" (bilingue) est le SEUL répertoire national consacré exclusivement aux entreprises canadiennes et à leurs produits.

Complètement mis à jour chaque année, c'est le répertoire le plus complet de sa catégorie. Rien d'autre ne l'égale!



Ce "Canadian Trade Index" est entièrement consacré aux affaires.

C'est le livre sur le Canada qu'il faut consulter quand on veut en savoir plus sur....

- les manufacturiers
- les produits
- les cadres-clés
- les produits agricoles
- les services commerciaux du gouvernement
- les courtiers en douanes
- les compagnies aériennes
- les banques à chartes
- les maisons d'exportation
- et beaucoup d'autres....

Pour de plus amples renseignements, écrire ou appeler:



La réussite du manufacturier

1 rue, Yonge, 14<sup>e</sup> étage  
Toronto, Ontario M5E 1J9  
Téléphone: (416) 363-7261  
Telex: 065-24693

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS****DIRECTEUR(TRICE)  
GÉNÉRAL(E)**

Nous sommes une PME manufacturière de contrôles électroniques industriels. La grande qualité de nos produits actuels et notre expertise unique dans le domaine du véhicule électrique se refléteront par une très grande croissance de la compagnie dans les années futures.

Le (la) candidat(e) recherché(e) possédera une expérience de gestion pertinente à la situation de notre compagnie, plus particulièrement au sein d'une entreprise manufacturière, idéalement du domaine du véhicule électrique et/ou de l'électronique. Ses connaissances, son leadership, son expérience passée, son bilinguisme et sa facilité de travailler en groupe, feront de lui (d'elle) le (la) candidat(e) idéal(e) pour devenir un(e) partenaire de notre entreprise en pleine croissance.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en toute confiance, à:*

Référence no. 39  
Journal LES AFFAIRES  
465, rue St-Jean, suite 903  
Montréal, QC H2Y 3S4

*QIT-Fer et Titane Inc., une importante entreprise minière et métallurgique, désire s'adjoindre, pour son siège social de Montréal, les services d'un*

**Fiscaliste**

Relevant du directeur de la fiscalité et des assurances, vous serez responsable de la fiscalité canadienne et de la planification fiscale. Vous assisterez également le directeur au niveau de la fiscalité internationale.

Vous êtes bilingue et détenez un titre comptable reconnu. Vous possédez un minimum de cinq ans d'expérience en fiscalité de société acquise dans l'entreprise privée ou en pratique publique. Vous êtes de plus familiarisé avec les systèmes informatiques. Une maîtrise en fiscalité constituera un atout important.

Nous offrons un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :

Service des ressources humaines  
QIT-Fer et Titane Inc.  
770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800  
Montréal (Québec) H3A 1G1

*Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.*

**QIT-Fer et Titane Inc.**

**VENTE - TRANSPORT**

Une compagnie de transport américaine qui possède des terminus en frontière canadienne, recherche 2 représentant(e)s hautement qualifié(s) dans le domaine du transport, pour la vente au volume de chargements en totalité ou en partie, à des tarifs compétitifs.

Une excellente opportunité pour des candidat(e)s qui possèdent une clientèle de base déjà établie et qui désirent un revenu supérieur. Salaire de base plus commission. Toute demande recevra réponse. Écrire à:

B.P. 6152  
Chelsea  
(Massachusetts)  
02150 U.S.A.

**DIRECTEURS DES VENTES**

La Canada-Vie a des postes vacants pour des **Directeurs des ventes**, dans les villes suivantes: Trois-Rivières, Montréal et Québec.

Nous avons des postes vacants pour des personnes dynamiques, entreprenantes et dotées d'idées créatrices. Ces postes offrent une carrière extrêmement intéressante aux candidat(e)s qui ont une solide expérience dans le domaine des ventes, du recrutement et de la formation de représentants et qui possèdent ou se préparent à obtenir un C.L.U.

Notre siège social offre tout l'appui nécessaire et d'excellentes facilités de formation.

*Veuillez communiquer avec:*

**M. Leslie F. Farrell, C.L.U.**  
Directeur des agences  
(514) 866-2803

La Banque d'Épargne sollicite des candidatures pour le poste de:

**DIRECTEUR  
DES PLACEMENTS PRIVÉS****Le poste:**

Sous l'autorité du vice-président Trésorier, vous serez responsable des activités des placements privés de la Banque auprès des grandes et moyennes entreprises, incluant la détermination du marché-cible parmi l'éventail potentiel du financement à terme. Votre défi primordial sera de développer un portefeuille diversifié de placements privés, négocié directement avec l'entreprise-client. Vous collaborerez également au développement des participations de la Banque sur le marché des placements et prêts consortiaux ainsi qu'à la gestion du portefeuille des placements à taux variables.

**Les exigences:**

Bilingue, vous possédez un diplôme universitaire de premier cycle en administration option finance ou économie et au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine des prêts commerciaux ou placements privés avec des institutions financières. Habile et expérimenté dans une couverture continue des entreprises privées, vous êtes reconnu pour votre dynamisme, votre autonomie et vos aptitudes pour la communication.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le dossier 86D-05-104, avant le 21 mai 1986, à l'adresse suivante:

**LA BANQUE  
D'ÉPARGNE** 

Direction de la planification  
et du développement  
des ressources humaines  
266, rue Saint-Jacques  
Montréal (Québec) H2Y 1N1

**“CARRIÈRES ET PROFESSIONS  
À L'ÉCOUTE”**

**Diffusé tous les jeudis à 8h50 & 16h50**  
**Service exclusif de Radio Cité FM 107,3**

**RADIO CITÉ**



# GTC agrandit Imprimerie Chartier

Le Groupe Transcontinental G.T.C. Itée (Mtl, 22,75 \$) a annoncé le vendredi 2 mai dernier

qu'il entreprenait la première phase de son projet d'investissement de 10 M\$ à l'imprimerie Chartier,

une division de la filiale Imprimerie Trans-Continentale inc. située à St-Hyacinthe. Cette étape ini-

tiale est de 1,6 M\$. Elle consiste à agrandir l'avant et l'arrière de l'imprimerie afin d'accroître les

espaces à bureaux et ceux d'entreposage. Une décision finale n'a pas été prise quant à la

réalisation de la deuxième phase, qui porte sur l'installation d'une nouvelle ligne de presses de 6,8 M\$. La troisième phase de ce projet vise pour sa part à réaménager les installations existantes au coût de 1,6 M\$

C'est le 16 mai prochain que les actions de G.T.C. seront fractionnées sur la base de deux pour une. Une résolution à cet effet a été approuvée par les actionnaires le vendredi 2 mai.

LES AFFAIRES, samedi 10 mai 1986

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### EMPLOI DEMANDÉ

Je suis diplômée en Relations industrielles de l'Université de Montréal, je possède plusieurs connaissances et je demeure une personne soucieuse du travail bien exécuté. Par cette annonce, je désire investir dans mon avenir afin de me trouver un emploi dès que possible. Veuillez me croire, mon nom est Jacinthe.

(514) 655-8321  
(514) 652-8246

### EMPLOI DEMANDÉ

Je possède un Bacc. en administration, ainsi qu'un diplôme de Canadian Risk Management, 10 ans en gestion financière des exportations, dont 2 en gestion des risques (assurances) en milieu manufacturier. Je désire offrir mes services à une entreprise.

Richard Parent  
(514) 467-3229 ou (514) 254-9789

## POUR LE MEILLEUR CURRICULUM VITAE

# RÉDAPRO

Service professionnel de rédaction de curriculum vitae et de conseil en recherche d'emploi

**NOTRE BUT = VOTRE SUCCÈS**

(Consultant exclusif de la Clinique c.v. du salon Carrières et Professions 1986)

**(514) 382-3224**

Visa - Master Card - American Express

## Entreprise de Transit International, recherche VENDEUR(EUSE) CONFIRMÉ(E)

pour promotion vente principalement à l'Export et éventuellement Import.

Le (la) candidat(e) devra avoir au minimum 3 ans d'expérience dans le métier, connaître le secteur des exportateurs et avoir une connaissance solide de la négociation, de l'évaluation des coûts, des termes INCOTERMS.

Débutant(e) ou personne non qualifiée s'abstenir.

(Rémunération fixe + commission + avantages sociaux).

Adresser votre curriculum vitae, à:

Référence no. 38  
Journal LES AFFAIRES  
465, rue St-Jean, suite 903  
Montréal, QC H2Y 3S4



## MARLIN

Detroit Diesel inc.



**EST À LA RECHERCHE D'UN (E) REPRÉSENTANT(E) AUPRÈS DES MANUFACTURIERS D'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE**

POSTE DISPONIBLE À MONTRÉAL

**Fonctions:** Sous l'autorité du Directeur Général des Ventes, le (la) représentant(e) visite principalement les manufacturiers d'équipement d'origine afin d'assurer une plus grande pénétration des produits distribués par Marlin.

**Exigences:** Le (la) candidat(e) doit posséder un D.E.C. en fabrication mécanique ou l'équivalent. De plus il (elle) doit avoir une bonne présentation, une excellente maîtrise des deux langues et le fait d'avoir de l'expérience dans une relation clients-fournisseurs serait un atout.

**Salaire:** Le salaire sera fixé selon la rencontre des exigences ci-haut identifiées, en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux intéressante.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 mai 1986 à:

Jean-Guy Verreault  
Conseiller en Relations Industrielles  
2997 rue Watt  
Ste-Foy, Qc  
G1X 3W1

## Fonds Dynamique

Une erreur s'est glissée il y a deux semaines au sujet du taux de rendement du **Fonds Dynamique du Canada** (Dynamic Fund of Canada Ltd.), publié dans notre tableau mensuel sur la performance des principaux

fonds d'investissement canadiens. Le rendement de ce fonds d'actions admissible à un régime enregistré d'épargne-retraite aurait dû se lire ainsi : 3 mois, 6,0 %; 1 an, 27,7 %; 3 ans, 13,0 %; 5 ans, 8,2 % et 10 ans,

18,6 %. L'erreur résulte du fait que la performance a été initialement calculée sans tenir compte du réinvestissement d'un dividende de 0,238 \$ par part versé le 13 janvier dernier. Nos excuses.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### concours de recrutement



Gouvernement du Québec  
Office des ressources humaines

AGENT OU AGENTE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
GRADE I

39 193 \$ à 43 101 \$ (en voie de révision)

**CONCOURS NUMÉRO 101G-893010/RA** Ce concours permettra pendant au moins une année de combler des emplois semblables au vérificateur général du Québec dans la région administrative de Québec.

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC** - Emplois à Québec.

**ATTRIBUTIONS:** Superviser l'exécution des mandats de vérification des livres et comptes notamment du fonds consolidé du revenu de même que ceux des organismes publics, d'organismes et d'entreprises du gouvernement du Québec selon les normes de vérification généralement reconnues et celles en vigueur au vérificateur général. À cette fin, planifier, coordonner et diriger les activités d'un groupe de vérificateurs lors de la vérification des divers systèmes en usage, dont la majorité des données sont traitées par ordinateur. Réviser les constatations et commentaires, évaluer leur incidence sur les états financiers et la qualité des systèmes vérifiés, faire les recommandations appropriées et participer à la rédaction de projets de rapports à la gestion et du projet de commentaires pour le rapport du vérificateur général à l'Assemblée nationale. Peut être appelé à vérifier la régularité des opérations ainsi que l'économie et l'efficacité lors de l'acquisition et l'utilisation des ressources de même qu'à évaluer les procédés mis en œuvre pour mesurer l'atteinte des objectifs recherchés d'un programme, d'une organisation ou d'une activité. Peut également prendre en charge, guider et orienter l'ensemble des tâches reliées à différents projets de recherche et de développement en comptabilité, vérification et contrôle de la qualité.

**CONDITIONS D'ADMISSION** - Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec et posséder, en date de la fin de cette période d'inscription, un minimum de six (6) années d'expérience pertinente aux attributions de l'agent du vérificateur général en plus de la période de stage de formation de deux (2) ans. Inclure une preuve d'appartenance à l'Ordre (Diplôme, lettre du Régistrare, carte de membre en règle) et une photocopie de ses attestations d'études.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: Du 3 mai au 23 mai 1986.

**INSCRIPTION** - Office des ressources humaines, 1039, de la Chevrotière, Édifice "G", Québec, QC G1R 5E9

POUR INFORMATIONS: Madame Suzanne Auclair ou Monsieur Gilles Couture Tél: (418) 643-1564

AGENT OU AGENTE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
GRADE II

30 439 \$ à 39 428 \$ (en voie de révision)

**CONCOURS NUMÉRO 101G-893011/RA** Ce concours permettra pendant au moins une année de combler des emplois semblables au vérificateur général du Québec dans la région administrative de Québec.

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC** - Emplois à Québec.

**ATTRIBUTIONS:** Procéder de façon autonome à la vérification des livres et comptes notamment du fonds consolidé du revenu de même que ceux des organismes publics, d'organismes et d'entreprises du gouvernement du Québec selon les normes de vérification généralement reconnues et celles en vigueur au vérificateur général. À cette fin, décrire et analyser les divers systèmes en usage, dont la majorité des données sont traitées par ordinateur, évaluer les contrôles desdits systèmes, dresser des programmes de vérification; en conséquence, exécuter différents sondages, lister et commenter toutes anomalies et irrégularités constatées, évaluer leur incidence sur les états financiers et participer à la rédaction de projets de rapports à la gestion. Peut être appelé à vérifier la régularité des opérations ainsi que l'économie et l'efficacité lors de l'acquisition et l'utilisation des ressources de même qu'à évaluer les procédés mis en œuvre pour mesurer l'atteinte des objectifs recherchés d'un programme, d'une organisation ou d'une activité. Peut être appelé, à l'occasion, à prendre charge de la réalisation de mandats de vérification. Peut également participer à différents projets de recherche et de développement en comptabilité, vérification et contrôle de la qualité.

**CONDITIONS D'ADMISSION** - Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec et posséder, en date de la fin de cette période d'inscription, au moins une année d'expérience pertinente aux attributions de l'agent du vérificateur général en plus de la période de stage de formation de deux (2) ans. Inclure une preuve d'appartenance à l'Ordre (Diplôme, lettre du Régistrare, carte de membre en règle) et une photocopie de ses attestations d'études.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: Du 3 mai au 23 mai 1986.

**INSCRIPTION** - Office des ressources humaines, 1039, de la Chevrotière, Édifice "G", Québec, QC G1R 5E9

POUR INFORMATIONS: Madame Suzanne Auclair ou Monsieur Gilles Couture Tél: (418) 643-1564

AGENT OU AGENTE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ  
AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION  
SOCIO-ÉCONOMIQUE

30 149 \$ à 39 766 \$ (en voie de révision)

**CONCOURS NUMÉRO 105G-213001/RA** Ce concours permettra au besoin, pendant au moins une année, de combler des emplois semblables au ministère des Finances dans la région administrative de Québec.

**MINISTÈRE DES FINANCES:** Direction générale des politiques fiscales 2 emplois à Québec

**ATTRIBUTIONS:** En vue de faire des recommandations concernant la politique fiscale: effectuer des analyses sur l'évolution à court et moyen terme des revenus et dépenses budgétaires et extrabudgétaires ainsi que du déficit et de l'incidence de cette évolution sur l'activité économique; étudier et évaluer la structure de taxation et la répartition du financement des dépenses publiques entre les contribuables et les modifications à y apporter; analyser et évaluer la structure de la fiscalité municipale et de l'aide gouvernementale aux organismes locaux ou régionaux ainsi que les relations fiscales et financières fédérales-provinciales ou interprovinciales; effectuer les prévisions de revenus selon les structures fiscales et financières existantes et selon les modifications envisagées; effectuer des recherches sur des questions légales reliées à la fiscalité; utiliser des langages informatiques dans le cadre de ces travaux.

**CONDITIONS D'ADMISSION** - Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en économique, en droit ou en sciences de l'administration et posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de l'analyse et de la recherche en fiscalité. Toute tranche d'études de 30 crédits supérieures à la scolarité exigée et pertinentes aux attributions, notamment les études de deuxième cycle en fiscalité, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions. Toutefois, le candidat doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à un secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Connaissances et/ou expérience en informatique seraient un atout. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: Du 10 mai au 26 mai 1986.

**INSCRIPTION** - Office des ressources humaines, 1039, de la Chevrotière, Édifice "G", Québec, QC G1R 5E9

POUR INFORMATIONS: Monsieur Gilles Lafleur, tél.: (418) 643-2184.

### Comment vous inscrire

Veillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines**. Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. L'**Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de l'**Office des ressources humaines**.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

Quand on *bureautique*, on communique.

# Vie Économi

## Augmentation spectaculaire du taux d'échanges

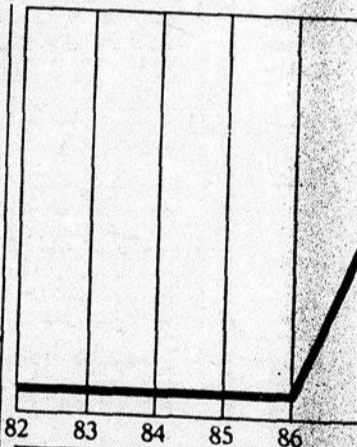
Combien de fois avez-vous tenté, sans résultat, de rejoindre un client ou un de vos employés? Combien de fois encore avez-vous attendu en vain un appel important? Pour vous aider à stopper tout ce gaspillage de temps, Bell Canada met à votre disposition le nouveau service de Messagerie vocale intégrée (MVI).

### Constant

Le service MVI permet l'envoi, la réception et même le stockage de messages vocaux. En fait, avec le service de Messagerie vocale intégrée, c'est comme si vous étiez constamment en ligne avec vos interlocuteurs, 24 heures sur 24!

### Automatique

Et si, par exemple, vous voulez envoyer le même message à plusieurs personnes à la fois, rien n'est plus facile avec le service MVI. Vous n'avez qu'à dicter vos messages et à identifier les destinataires. Le service de Messagerie vocale intégrée fera le reste, automatiquement. Ainsi, vous gagnez du temps... du temps que vous pourrez utiliser à des tâches beaucoup plus profitables.



### Profitable

Voilà comment le service de Messagerie vocale intégrée peut vous aider non seulement à améliorer mais à augmenter les échanges d'informations entre votre personnel, vos clients et vos fournisseurs.

Voilà aussi comment la bureautique intégrée de Bell Canada peut vous aider à faire de meilleures affaires!

Pour connaître toutes les possibilités du service de Messagerie vocale intégrée, composez le 1 800 361-8728.

L'efficacité  
passe par Bell

**Bell**